



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

JCDecaux

# SOMMAIRE

## Rapport d'activité annuel 2025

|                                                       |    |
|-------------------------------------------------------|----|
| Communiqué financier des résultats annuels 2025 ..... | 3  |
| Faits marquants de l'année 2025 .....                 | 11 |
| Perspectives .....                                    | 13 |
| Transactions avec les parties liées .....             | 13 |
| Facteurs de risques .....                             | 13 |

## Comptes consolidés annuels 2025

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| Etats financiers consolidés annuels .....    | 21 |
| Annexes aux comptes consolidés annuels ..... | 27 |

|                                            |    |
|--------------------------------------------|----|
| Rapport des Commissaires aux Comptes ..... | 99 |
|--------------------------------------------|----|

# RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2025

## COMMUNIQUÉ FINANCIER DES RÉSULTATS ANNUELS 2025

### Résultats annuels 2025

#### Croissance sous-jacente solide du chiffre d'affaires

- **+0,8 %** croissance publiée, à 3 967,1 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2025, **+1,8 %** croissance organique, **+3,2 %** hors impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et de l'Euro UEFA
- **+1,6 %** croissance organique au quatrième trimestre, supérieure à nos attentes, un trimestre record, incluant une croissance organique de **+3,1 %** du chiffre d'affaires publicitaire
- **+10,0 %** croissance organique du chiffre d'affaires digital sur l'année 2025, **41,7 %** du chiffre d'affaires du Groupe, 44,8 % au quatrième trimestre
- **+19,2 %** croissance organique du programmatique, représentant **10,9 %** du chiffre d'affaires digital

#### Performance financière très solide

- **+8,7 %** marge opérationnelle à 831,1 millions d'euros, **20,9 %** de taux de marge opérationnelle, en hausse de **+150 points de base**
- **+18,6 %** résultat d'exploitation récurrent, à 376,7 millions d'euros
- **+22,8 %** résultat net part du groupe hors vente d'actions APG|SGA en 2024, à 262,6 millions d'euros
- **+47,9 %** cash-flow disponible, atteignant un niveau record de 342,9 millions d'euros

**0,65 € de dividende par action proposé pour 2025, en hausse de +18,2 % sur un an, entièrement distribué en numéraire**

**Guidance T1 2026** : croissance organique du chiffre d'affaires attendue **au-dessus de +5 %**

Tous les indicateurs alternatifs de performance ci-dessus (chiffre d'affaires, croissance organique, marge opérationnelle, résultat d'exploitation, résultat d'exploitation récurrent, cash-flow disponible) sont définis dans les annexes.

Commentant les résultats annuels 2025, **Jean-François Decaux, Président du Directoire et Co-Directeur Général de JCDecaux**, a déclaré :

« JCDecaux a réalisé une performance très solide en 2025 malgré un environnement économique très incertain, incluant des droits de douane en hausse et des incertitudes géopolitiques croissantes. Grâce à notre modèle OOH premium global, unique et bien diversifié, nous avons enregistré une croissance organique de notre chiffre d'affaires de +1,8 %, +3,2 % en croissance sous-jacente du chiffre d'affaires, c'est-à-dire hors événements sportifs majeurs, soutenue par une dynamique favorable dans la plupart des zones géographiques.

En DOOH (Digital Out-of-Home), un média en forte croissance, nous avons connu une croissance organique de +10,0 % et une croissance organique du chiffre d'affaires programmatique de +19,2 %. Le digital représente désormais 41,7 % de notre chiffre d'affaires total, tandis que le programmatique représente 10,9 % du chiffre d'affaires digital. Au-delà de la résilience que nous apporte notre présence physique exclusive et premium face à l'IA, nous capitalisons sur l'impact de cette technologie sur les campagnes publicitaires et les parcours clients pour accélérer notre croissance et optimiser nos opérations.

Les résultats de cette année démontrent clairement la force de notre modèle et son levier opérationnel important. Malgré l'absence d'événements sportifs biennaux, nous avons enregistré une forte croissance de nos résultats, avec un taux de marge opérationnelle atteignant 20,9 %, en hausse de +150 points de base, un résultat d'exploitation récurrent en hausse de +18,6 % et un résultat net en hausse +22,8 %, en excluant la vente d'actions APG|SGA en 2024, combinés à une génération record de cash-flow disponible de 342,9 millions d'euros, en hausse de +47,9 % sur un an. Nous avons donc atteint avec succès nos objectifs financiers 2026, un an à l'avance.

Compte tenu de nos résultats 2025 très solides, de notre cash-flow disponible record et de notre structure financière solide, nous proposerons à l'Assemblée Générale un dividende de 0,65 € par action, en hausse de +18,2 % par rapport au dividende de 0,55 € par action versé en 2025. À l'avenir, nous avons l'intention d'augmenter progressivement ce dividende, tout en maintenant une répartition

équilibrée de notre cash-flow disponible avec les dépenses d'investissement et les opérations de croissance externe ciblées.

Compte tenu d'une dynamique commerciale solide en ce début 2026, sans impact matériel observé à ce jour du récent conflit au Moyen-Orient, nous prévoyons une croissance organique du chiffre d'affaires au-dessus de +5 % au premier trimestre 2026, incluant un impact positif des Jeux Olympiques d'hiver de Milan Cortina et une croissance du chiffre d'affaires devenant positive en Chine. À l'avenir, en nous appuyant sur cette bonne dynamique commerciale, nous prévoyons de continuer à faire croître graduellement nos indicateurs financiers clés, dont nos marges et notre génération de flux de trésorerie.

Enfin, nous tenons à remercier sincèrement nos équipes pour leur engagement sans faille et leur travail remarquable, ainsi que nos clients et partenaires pour leur confiance continue. »

Un rapport avec une opinion d'audit sans réserve est en cours d'émission par les Commissaires aux Comptes.

Suite à l'adoption de la norme IFRS 11 à compter du 1er janvier 2014 et de la norme IFRS 16 à compter du 1er janvier 2019, les indicateurs alternatifs de performance présentés ci-dessous sont ajustés principalement pour prendre en compte l'impact en proportionnel des sociétés sous contrôle conjoint, en ce qui concerne la norme IFRS 11, pour exclure l'impact IFRS 16 sur nos contrats de location « core business » (contrats de location d'emplacements destinés à des structures publicitaires hors contrats de location immobilière et de véhicules principalement). Veuillez vous référer au paragraphe « Indicateurs alternatifs de performance » à la page 10 du présent communiqué pour la définition des indicateurs alternatifs de performance et le rapprochement avec les IFRS conformément aux instructions de l'AMF.

Tous les commentaires et chiffres ci-dessous se rapportent à des indicateurs alternatifs de performance, sauf lorsqu'ils sont indiqués avec un intitulé IFRS.

Les valeurs indiquées dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. La somme des montants arrondis ou des calculs des variations peut différer, bien que dans une mesure négligeable, des valeurs déclarées.



## Chiffre d'affaires

En 2025, le chiffre d'affaires du Groupe<sup>(1)&(2)</sup> a augmenté de +0,8 %, +1,8 % en croissance organique et de +3,2 % hors impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et de l'Euro UEFA, pour atteindre 3 967,1 millions d'euros. Cette performance reflète la force de notre modèle économique dans un environnement macroéconomique difficile et après une année 2024 particulièrement dynamique. Le digital ou DOOH (*Digital Out-of-Home*) demeure un moteur clé de croissance.

Au quatrième trimestre 2025, notre performance est restée solide avec une croissance organique du chiffre d'affaires du Groupe de +1,6 %, au-dessus de nos attentes, incluant +3,1 % pour le chiffre d'affaires publicitaire.

Parmi nos 10 principales catégories publicitaires, Loisirs / Divertissement / Cinéma et Finance ont enregistré une croissance à deux chiffres. Distribution et Telecom / Technologie ont également connu une forte dynamique de croissance tandis que la Mode / Beauté / Produits de Luxe ont reculé de quelques points de pourcentage (« *mid-single digit* »).

## Chiffre d'affaires digital

Dans le DOOH (Digital Out-of-Home), un média en forte croissance, notre chiffre d'affaires a progressé de +7,7 % en 2025, soit +10,0 % en croissance organique, pour représenter 41,7 % du chiffre d'affaires du Groupe, en hausse de 2,7 points par rapport à 2024, et atteindre 44,8 % au quatrième trimestre. Nous sommes restés concentrés sur le déploiement sélectif d'écrans digitaux dans des emplacements premium et sur le développement de nos capacités data et programmatiques.

Le chiffre d'affaires programmatique via la SSP (supply-side platform) VIOOH, qui correspond principalement à des revenus incrimementaux issus de campagnes innovantes, dynamiques et data-driven ainsi que de nouveaux annonceurs, ont enregistré une croissance organique de +19,2 % en 2025 pour atteindre 180,5 millions d'euros, soit 10,9 % de notre chiffre d'affaires digital. L'écosystème programmatique DOOH a continué de gagner fortement en traction, porté par le dynamisme et le nombre croissant de DSP (demand-side platforms) connectées à VIOOH (la SSP la plus connectée de l'industrie OOH avec 57 DSP connectées), désormais actives dans 35 pays, incluant Displayce, une DSP connectée dans 80 pays.

## Chiffre d'affaires par activités

En 2025, en organique, le Mobilier Urbain a progressé de +1,9 %, dont +0,5 % au quatrième trimestre, avec une dynamique qui est restée solide, le Transport a augmenté de +3,3 %, dont +4,7 % au quatrième trimestre, reflétant une croissance robuste à la fois dans les aéroports et les réseaux de transport public malgré une baisse (« *mid-single digit* ») en Chine, tandis que l'Affichage a reculé de -2,3 %, dont -1,9 % au quatrième trimestre.

|                 | 2025      |           |                    |                 | T4        |           |                    |                 |
|-----------------|-----------|-----------|--------------------|-----------------|-----------|-----------|--------------------|-----------------|
|                 | 2025 (m€) | 2024 (m€) | Croissance publiée | Croissance org. | 2025 (m€) | 2024 (m€) | Croissance publiée | Croissance org. |
| Mobilier Urbain | 2 012,8   | 1 998,5   | +0,7 %             | +1,9 %          | 603,9     | 612,2     | -1,4 %             | +0,5 %          |
| Transport       | 1 421,1   | 1 390,1   | +2,2 %             | +3,3 %          | 417,3     | 409,3     | +1,9 %             | +4,7 %          |
| Affichage       | 533,2     | 546,6     | -2,4 %             | -2,3 %          | 151,6     | 158,0     | -4,1 %             | -1,9 %          |
| Total           | 3 967,1   | 3 935,3   | +0,8 %             | +1,8 %          | 1 172,7   | 1 179,5   | -0,6 %             | +1,6 %          |

### • Mobilier urbain

Le chiffre d'affaires a augmenté de +0,7 % en 2025 pour atteindre 2 012,8 millions d'euros (+1,9 % en organique), avec une dynamique commerciale qui est restée très solide tout au long de l'année. Le Reste du Monde a enregistré une croissance organique à deux chiffres.

Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a diminué de -1,4 % à 603,9 millions d'euros (+0,5 % en organique) sur un an, pénalisé par une base de comparaison élevée, incluant d'importants revenus non publicitaires liés au contrat des sanitaires publics automatiques de la Ville de Paris. Le chiffre d'affaires publicitaire a progressé de +1,2 % (+3,1 % en organique). Le Reste du Monde a enregistré une croissance organique à deux chiffres.

### • Transport

Le chiffre d'affaires a augmenté de +2,2 % en 2025 à 1 421,1 millions d'euros (+3,3 % en organique) sur un an. L'Amérique du Nord et le Reste du Monde ont enregistré une croissance organique à deux chiffres.

Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a progressé de +1,9 % à 417,3 millions d'euros (+4,7 % en organique) sur un an. L'Amérique du Nord et le Reste du Monde ont enregistré une croissance organique à deux chiffres.

Le Transport est resté impacté par le faible niveau d'activité en Chine, qui a enregistré une baisse organique (« *mid-single digit* ») sur un an, à la fois sur l'ensemble de l'exercice 2025 et au quatrième trimestre 2025.

### • Affichage

Le chiffre d'affaires a reculé de -2,4 % en 2025 à 533,2 millions d'euros (-2,3 % en organique) sur un an, pénalisé par une baisse organique à deux chiffres en France en raison d'une base de comparaison élevée et de nouvelles mesures de rationalisation.

Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a diminué de -4,1 % à 151,6 millions d'euros (-1,9 % en organique) sur un an. En organique, la France est en baisse à deux chiffres, tandis que le Royaume-Uni a enregistré une croissance à deux chiffres grâce à son haut niveau de digitalisation.

## Chiffre d'affaires par zone géographique

L'Amérique du Nord et le Reste du Monde ont été les principaux moteurs de croissance, avec une progression du chiffre d'affaires en croissance organique à un chiffre élevé (« *high single digit* ») en 2025. Le Reste de l'Europe a enregistré une croissance modérée (« *low single digit* »), tandis que le Royaume-Uni et la zone Asie-Pacifique ont reculé de manière modérée (« *low single digit* »), et que la France a diminué (« *mid-single digit* »), pénalisée par une base de comparaison élevée. Hors Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la France a progressé de +1,8 % en croissance organique.

|                   | 2025 (M€) | 2024 (M€) | CROISSANCE PUBLIÉE | CROISSANCE ORGANIQUE |
|-------------------|-----------|-----------|--------------------|----------------------|
| Reste de l'Europe | 1 191,4   | 1 155,1   | +3,1 %             | +3,1 %               |
| Asie-Pacifique    | 814,1     | 831,2     | -2,1 %             | -0,9 %               |
| France            | 663,7     | 694,5     | -4,4 %             | -4,7 %               |
| Reste du Monde    | 557,0     | 518,1     | +7,5 %             | +9,8 %               |
| Royaume-Uni       | 421,9     | 432,9     | -2,5 %             | -1,4 %               |
| Amérique du Nord  | 319,1     | 303,5     | +5,2 %             | +9,8 %               |
| Total             | 3 967,1   | 3 935,3   | +0,8 %             | +1,8 %               |

## Analyse des principaux indicateurs financiers de l'année 2025

Portés par un modèle économique durable et efficace ainsi que par une discipline continue en matière de coûts, nous avons réalisé en 2025 une année de forte croissance sur l'ensemble de nos principaux indicateurs financiers, avec un fort effet de levier opérationnel, un cash-flow disponible record et une réduction de notre dette nette, tout en poursuivant nos investissements et en renouant avec le versement de dividendes. Notre taux de marge opérationnelle a atteint 20,9 %, en hausse de +150 points de base sur un an ; le résultat d'exploitation récurrent a progressé de +18,6 %, tandis que le résultat net part du Groupe, hors plus-value APG|SGA en 2024, a augmenté de +22,8 % et que le cash-flow disponible a progressé de +47,9 % sur un an pour atteindre 342,9 millions d'euros.

### Marge opérationnelle (3)

Notre marge opérationnelle a démontré un fort levier opérationnel, en augmentant de +8,7 % sur un an, soit nettement plus que la croissance de notre chiffre d'affaires, pour atteindre 831,1 millions d'euros, incluant une amélioration de la marge de tous nos segments.

Sur l'ensemble de l'exercice 2025, notre marge opérationnelle a progressé de 66,6 millions d'euros pour atteindre 831,1 millions d'euros (contre 764,5 millions d'euros en 2024), en hausse de +8,7 % sur un an, bien au-delà de la croissance de notre chiffre d'affaires. La marge opérationnelle en pourcentage du chiffre d'affaires s'est établie à 20,9 %, soit +150 points de base par rapport à l'année précédente (19,4 %), avec une amélioration des taux de marge opérationnelle dans l'ensemble de nos segments d'activité.

|                        | 2025         |               | 2024         |               | VARIATION<br>2025/2024 |                    |
|------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|------------------------|--------------------|
|                        | m€           | % du CA       | m€           | % du CA       | m€                     | Taux de marge (pb) |
| <b>Mobilier Urbain</b> | 545,0        | 27,1 %        | 518,3        | 25,9 %        | +26,8                  | +120 pb            |
| <b>Transport</b>       | 192,3        | 13,5 %        | 155,8        | 11,2 %        | +36,6                  | +230 pb            |
| <b>Affichage</b>       | 93,7         | 17,6 %        | 90,5         | 16,6 %        | +3,2                   | +100 pb            |
| <b>Total</b>           | <b>831,1</b> | <b>20,9 %</b> | <b>764,5</b> | <b>19,4 %</b> | <b>+66,6</b>           | <b>+150 pb</b>     |

**Mobilier Urbain** : En 2025, la marge opérationnelle a progressé de 26,8 millions d'euros pour atteindre 545,0 millions d'euros. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge opérationnelle s'est établie à 27,1 %, soit une amélioration de +120 points de base sur un an, soutenue par la croissance du chiffre d'affaires dans les régions Reste de l'Europe et Reste du Monde. Cette performance a été réalisée malgré une base de comparaison de chiffre d'affaires élevée liée aux grands événements sportifs de 2024, reflétant les effets positifs de prolongations de contrats à de meilleures conditions financières et de notre stricte maîtrise des coûts.

**Transport** : En 2025, la marge opérationnelle a augmenté de 36,6 millions d'euros pour atteindre 192,3 millions d'euros. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge opérationnelle s'est élevée à 13,5 %, soit +230 points de base par rapport à l'année précédente, portée par une forte croissance du chiffre d'affaires dans la région Reste du Monde et par des réajustements de contrats en Chine.

**Affichage** : En 2025, la marge opérationnelle a augmenté de 3,2 millions d'euros pour atteindre 93,7 millions d'euros. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge opérationnelle s'est établie à 17,6 %, soit +100 points de base par rapport à l'année précédente, principalement grâce à la croissance du chiffre d'affaires dans les pays les plus digitalisés, tandis que le plan de rationalisation mis en œuvre en France a continué de produire des effets positifs.

### Résultat d'exploitation (4)

Notre résultat d'exploitation a augmenté de +5,5 %, soit +22,3 millions d'euros, pour atteindre 431,0 millions d'euros, principalement porté par la hausse de notre marge opérationnelle (+66,6 millions d'euros). Hors plus-value de cession d'une partie de notre participation dans APG|SGA en 2024 et autres éléments non récurrents, notre résultat d'exploitation récurrent<sup>(5)</sup> a progressé de +18,6 % pour s'établir à 376,7 millions d'euros.

Notre résultat d'exploitation (avant charges de dépréciation) en pourcentage du chiffre d'affaires s'est établi à 10,9 %, en hausse de +190 points de base sur un an hors plus-value réalisée en 2024 concernant la vente d'actions APG|SGA, et de +70 points de base sur un an en incluant cette opération. Le résultat d'exploitation (avant charges de dépréciation) en pourcentage du chiffre d'affaires s'est nettement amélioré à la fois dans le Mobilier Urbain, en hausse de +180 points de base sur un an à 14,5 %, et dans le Transport, en hausse de +300 points de base sur un an à 8,9 %, tiré par l'amélioration de la marge opérationnelle, tandis que l'Affichage a reculé de -70 points de base sur un an à 2,8 %, en raison d'une reprise de provision non récurrente en 2024 et des amortissements liés au PPA sur les acquisitions en Amérique centrale.

La dépréciation nette des immobilisations corporelles et incorporelles a représenté un impact négatif de -1,9 million d'euros en 2025, contre un impact positif de 8,4 millions d'euros en 2024 (principalement lié à des reprises de provisions plus élevées sur les contrats déficitaires en 2024).

### Résultat financier IFRS(6)

En 2025, le résultat financier s'est élevé à -126,7 millions d'euros (incluant -70,0 millions d'euros d'intérêts financiers sur les dettes locatives IFRS 16 et -56,7 millions d'euros d'autres charges financières nettes), soit une amélioration de 9,6 millions d'euros par rapport à 2024.

Les intérêts financiers liés aux dettes locatives IFRS 16 se sont améliorés de 5,3 millions d'euros grâce à la réduction des dettes locatives IFRS 16, passées de 2 337,3 millions d'euros au 31 décembre 2024 à 1 996,1 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Les autres charges financières nettes, de -56,7 millions d'euros, se sont améliorées de 4,3 millions d'euros, principalement en raison d'une perte de valeur de 22,6 millions d'euros comptabilisée en 2024 sur un prêt en Chine, partiellement compensée par une baisse des produits d'intérêts après le remboursement de l'emprunt obligataire, un impact de change plus défavorable et des éléments non récurrents comptabilisés en 2024.

### Sociétés mises en équivalence, IFRS

En 2025, la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence s'est élevée à 46,9 millions d'euros, contre 45,8 millions d'euros en 2024, soit une hausse de 1,1 million d'euros, portée par l'amélioration de la performance financière de certaines de nos participations, compensant la diminution de notre participation dans APG|SGA.

## Résultat net part du groupe, IFRS

En 2025, notre résultat net part du Groupe est en légère hausse de +1,4 % par rapport à 2024, pour atteindre 262,6 millions d'euros ; mais hors plus-value APGISGA enregistrée en 2024, notre résultat net part du Groupe progresse de +22,8 % sur un an, soit +13,0 % avant dépréciation, une hausse légèrement plus modérée du fait de la baisse des charges de dépréciation en 2025, car 2024 était impactée par une dépréciation ponctuelle concernant un prêt en Chine, tel que mentionné dans les commentaires sur le résultat financier ci-dessus.

## Investissements nets

En 2025, les investissements nets (acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes des cessions d'actifs) se sont élevés à 296,1 millions d'euros (28,1 millions d'euros de moins qu'en 2024), et sont restés contenus à 7,5 % du chiffre d'affaires (contre 8,2 % en 2024), tandis que nous continuons à investir pour notre croissance organique, notamment sur le digital qui représente 39,5 % du total des investissements nets.

## Cash-flow disponible(7)

**Notre génération de cash-flow disponible a été solide en 2025, atteignant 342,9 millions d'euros, en hausse de 111,0 millions d'euros par rapport à 2024.** Cette progression résulte de l'amélioration de la performance opérationnelle, de l'impact positif du besoin en fonds de roulement et de niveaux d'investissements plus faibles.

**Notre capacité d'autofinancement<sup>(8)</sup> a augmenté de 50,0 millions d'euros (+9,4 %) sur un an, pour atteindre 580,5 millions d'euros.** Cette croissance a été principalement portée par l'amélioration de la marge opérationnelle (+66,6 millions d'euros) et par l'évolution des intérêts financiers nets payés et reçus (+6,9 millions d'euros grâce aux intérêts capitalisés reçus sur les placements de trésorerie), partiellement compensées par une hausse de l'impôt sur le résultat payé (variation de 17,7 millions d'euros) liée à l'amélioration de notre performance financière.

La variation du besoin en fonds de roulement a eu un impact positif de 33,0 millions d'euros, principalement liée à la baisse du niveau des stocks en lien avec la réduction des contrats en cours de déploiement en fin d'exercice et à l'optimisation du niveau de stocks.

## Dettes nettes(9)

**Notre structure financière est solide, avec une baisse de 22,3 % de notre dette nette en 2025, la ramenant à 587,4 millions d'euros, soit 0,7x notre marge opérationnelle 2025.**

Notre dette financière nette a diminué de 168,9 millions d'euros, principalement grâce au cash-flow disponible généré sur la période, tandis que les investissements financiers ont représenté en 2025 une sortie de trésorerie limitée de 11,6 millions d'euros et que les dividendes versés se sont élevés à 146,0 millions d'euros.

Cette dette nette intègre une forte liquidité, avec 1,3 milliard d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et une ligne de crédit revolving confirmée de 825 millions d'euros, non tirée, arrivant à échéance en 2030, ainsi qu'un profil d'endettement bien sécurisé, sans échéance obligataire avant 2028, et une gestion optimisée de notre liquidité permettant de maintenir des charges financières nettes relativement stables sur la période.

## Dividende

**Lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires du 13 mai 2026, le Conseil de Surveillance proposera le versement d'un dividende de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2025, en hausse de +18,2 % sur un an.**

**À l'avenir, nous avons l'intention d'augmenter progressivement ce dividende, tout en maintenant une répartition équilibrée de notre cash-flow disponible avec les dépenses d'investissement et les opérations de croissance externe ciblées.**

## Droits d'utilisation et dettes locatives, IFRS 16

Les droits d'utilisation IFRS 16 au 31 décembre 2025, s'élèvent à 1 685,1 millions d'euros, contre 1 954,7 millions d'euros au 31 décembre 2024, soit une baisse de 269,5 millions d'euros liée à l'amortissement des droits d'utilisation, aux renégociations et résiliations de contrats et à un effet de change défavorable, partiellement compensée par de nouveaux contrats, des renouvellements de contrats, des mises à jour des minima garantis et des variations de périmètre.

Les dettes locatives IFRS 16 ont diminué de 341,2 millions d'euros, passant de 2 337,3 millions d'euros au 31 décembre 2024 à 1 996,1 millions d'euros au 31 décembre 2025. Cette diminution, principalement liée aux remboursements de dettes locatives, aux renégociations et aux résiliations de contrats ainsi qu'à un impact négatif de change, est partiellement compensée par de nouveaux contrats, des renouvellements de contrats, des mises à jour des minima garantis et des variations de périmètre.

## Performance ESG

**Nous avons réaffirmé l'excellence de nos pratiques de développement durable, reconnues comme les meilleures de leur catégorie par les agences de notation extra-financière, dont notre classement sur la liste A du CDP pour la troisième année consécutive et l'obtention de la médaille d'argent EcoVadis.**

**Notre modèle économique vertueux permet de répondre aux défis climatiques, comme l'illustre sa part élevée de chiffre d'affaires, près de 50 %, alignée sur la réglementation européenne de la taxonomie verte. Notre stratégie climat visant à atteindre le Net Zéro Carbone d'ici 2050 a été validée par le SBTi en juin 2024. Grâce à la poursuite de nos actions environnementales, le Groupe a réduit ses émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2, 3 – market-based) de 40,9 % en 2025 par rapport à 2019.**

JCDecaux est un acteur clé de la transition écologique des territoires urbains et stimule l'innovation grâce au déploiement d'outils tels que « 360 Footprint », conçus pour aider nos clients à mesurer et piloter l'impact de leurs campagnes publicitaires.

## Perspectives

**Compte tenu d'une dynamique commerciale solide en ce début 2026, sans impact matériel observé à ce jour du récent conflit au Moyen-Orient, nous prévoyons une croissance organique du chiffre d'affaires au-dessus de +5 % au premier trimestre 2026, incluant un impact positif des Jeux Olympiques d'hiver de Milan Cortina et une croissance du chiffre d'affaires devenant positive en Chine. À l'avenir, en nous appuyant sur cette bonne dynamique commerciale, nous prévoyons de continuer à faire croître graduellement nos indicateurs financiers clés, dont nos marges et notre génération de flux de trésorerie.**

## Prochaines informations :

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2026 : 5 mai 2026 (après marché)

## Chiffres clés de JCDecaux

- Chiffre d'affaires 2025 : 3 967,1 millions d'euros
- N°1 mondial de la communication extérieure
- Une audience journalière de 850 millions de personnes dans 79 pays
- 1 105 906 faces publicitaires dans le monde
- Une présence dans 3 895 villes de plus de 10 000 habitants
- 11 894 collaborateurs
- JCDecaux est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris et fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60
- La trajectoire de réduction carbone Groupe de JCDecaux a été validée par le SBTi et l'entreprise a rejoint l'indice Euronext Paris CAC® SBT 1,5°
- JCDecaux est référencé en matière de performance extra-financière dans les classements CDP (Liste A), MSCI (AAA), Sustainalytics (11,1) et classé Argent par EcoVadis
- Membre du Global Compact ONU depuis 2015 et du RE100 depuis 2019
- Leader dans le vélo en libre-service : pionnier de la mobilité douce
- N°1 mondial du mobilier urbain (636 625 faces publicitaires)
- N°1 mondial de la publicité dans les transports avec 154 aéroports et 257 contrats de transport dans les métros, bus, trains et tramways (374 718 faces publicitaires)
- N°1 européen de l'affichage grand format (94 562 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Europe (740 067 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Asie-Pacifique (168 815 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Amérique Latine (103 865 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Afrique (31 364 faces publicitaires)
- N°2 de la communication extérieure au Moyen-Orient (20 852 faces publicitaires)

Pour plus d'information : [www.jcdecaux.com](http://www.jcdecaux.com)

Retrouvez-nous sur X, LinkedIn, Facebook, Instagram et YouTube

## Déclarations de nature prévisionnelle

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Ces déclarations ne sont pas des garanties quant à la performance future de la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes, pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

Ces risques et incertitudes incluent notamment les risques décrits dans le document d'enregistrement universel déposé par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières de la Société peuvent obtenir une copie de ce document d'enregistrement universel auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sur le site web [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou directement auprès de la Société sur le site [www.jcdecaux.com](http://www.jcdecaux.com).

La Société n'a pas l'obligation et ne prend pas l'engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prévisionnelle.

**Direction de la Communication :** Clémentine Prat

+33 (0) 1 30 79 79 10 – [clementine.prat@jcdecaux.com](mailto:clementine.prat@jcdecaux.com)

**Relations Investisseurs :** Rémi Grisard

+33 (0) 1 30 79 79 93 – [remi.grisard@jcdecaux.com](mailto:remi.grisard@jcdecaux.com)

## Annexes

### Croissance du chiffre d'affaires trimestriel

| Croissance organique | T1     | T2     | S1     | T3     | T4     | S2     | 2025   |
|----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Mobilier Urbain      | +5,3 % | +3,6 % | +4,3 % | -1,1 % | +0,5 % | -0,2 % | +1,9 % |
| Transport            | +6,1 % | +0,8 % | +3,2 % | +1,7 % | +4,7 % | +3,3 % | +3,3 % |
| Affichage            | +4,6 % | -3,7 % | 0,0 %  | -6,9 % | -1,9 % | -4,2 % | -2,3 % |
| Total                | +5,5 % | +1,6 % | +3,3 % | -0,9 % | +1,6 % | +0,5 % | +1,8 % |

### Indicateurs alternatifs de performance

La norme IFRS 11, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, conduit à retenir la méthode de la mise en équivalence des sociétés sous contrôle conjoint.

La norme IFRS 16, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, conduit à reconnaître au bilan, pour les contrats de location, une dette de location pour les loyers fixes contractuels en contrepartie d'un droit d'utilisation à l'actif amorti sur la durée du contrat. Au compte de résultat, la charge de loyer fixe est remplacée par l'amortissement de l'actif en résultat d'exploitation, sous la marge opérationnelle, et une charge d'intérêt sur la dette de loyer en résultat financier, sous le résultat d'exploitation. La norme IFRS 16 est sans impact sur les paiements cash mais le remboursement du principal de la dette de loyer est classé en flux de financement.

Toutefois, afin de refléter la réalité opérationnelle du Groupe et la lisibilité de notre performance, les données opérationnelles du reporting de gestion opérationnelle du Groupe, sur lequel s'appuient les dirigeants pour suivre l'activité, allouer les ressources et mesurer la performance continuent :

- d'intégrer proportionnellement les données opérationnelles des sociétés sous contrôle conjoint ;
- d'exclure l'impact IFRS 16 sur nos contrats de location « core business » (contrats de location d'emplacements destinés à des structures publicitaires hors contrats de location immobilière et de véhicules principalement).

Pour le compte de résultat, il s'agit de tous les agrégats jusqu'au résultat d'exploitation. Pour le tableau de flux de trésorerie, il s'agit de tous les agrégats jusqu'au cash-flow disponible.

En conséquence, conformément à IFRS 8, l'information sectorielle intégrée aux états financiers est en ligne avec cette information interne, et la communication financière externe du Groupe s'appuie donc sur cette information financière opérationnelle. L'information financière et les commentaires sont donc basés sur ces indicateurs alternatifs de performance, comparables aux données historiques, qui sont systématiquement réconciliés avec les états financiers IFRS.

En 2025, les impacts des normes IFRS 11 et IFRS 16 sur nos indicateurs alternatifs de performance sont les suivants :

- -293,7 millions d'euros pour la norme IFRS 11 sur le chiffre d'affaires (-302,7 millions d'euros pour la norme IFRS 11 en 2024) ; le chiffre d'affaires IFRS est donc de 3 673,4 millions d'euros (3 632,6 millions d'euros en 2024).
- -74,6 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 530,8 millions d'euros pour la norme IFRS 16 sur la marge opérationnelle (-71,9 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 603,8 millions d'euros pour la norme IFRS 16 en 2024) ; la marge opérationnelle IFRS est donc de 1 287,2 millions d'euros (1 296,3 millions d'euros en 2024).
- -54,0 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 81,0 millions d'euros pour la norme IFRS 16 sur le résultat d'exploitation avant

charge de dépréciation (-55,3 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 95,6 millions d'euros pour la norme IFRS 16 en 2024) ; le résultat d'exploitation IFRS avant charge de dépréciation est donc de 460,0 millions d'euros (440,6 millions d'euros en 2024).

- -54,0 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 81,3 millions d'euros pour la norme IFRS 16 sur le résultat d'exploitation (-55,3 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 95,0 millions d'euros pour la norme IFRS 16 en 2024); le résultat d'exploitation IFRS est donc de 458,3 millions d'euros (448,4 millions d'euros en 2024).
- 11,9 millions d'euros pour la norme IFRS 11 sur les investissements nets (30,4 millions d'euros pour la norme IFRS 11 en 2024) ; les investissements nets IFRS sont donc de -284,2 millions d'euros (-293,8 millions d'euros en 2024).
- 2,7 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 551,8 millions d'euros pour la norme IFRS 16 sur le cash-flow disponible (3,8 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 600,8 millions d'euros pour la norme IFRS 16 en 2024) ; le cash-flow disponible IFRS est donc de 897,4 millions d'euros (836,5 millions d'euros en 2024).

Le rapprochement complet entre les indicateurs alternatifs de performance et les chiffres IFRS est présenté à la page 13 du présent communiqué.

### Notes de définitions

1. **Chiffre d'affaires** : Il comprend au prorata le chiffre d'affaires des sociétés sous contrôle conjoint.
2. **Croissance organique** : La croissance organique du Groupe correspond à la croissance du chiffre d'affaires hors effet de change et effet de périmètre. L'exercice de référence reste inchangé par rapport aux données publiées, et la croissance organique est calculée en appliquant les taux de change moyens de l'exercice précédent au chiffre d'affaires de l'exercice en cours et en prenant en compte les variations de périmètre *prorata temporis*, mais en incluant les variations de chiffre d'affaires liées aux gains de nouveaux contrats et aux pertes de contrats précédemment en portefeuille.
3. **Marge opérationnelle** : Chiffre d'affaires diminué des coûts directs d'exploitation (hors pièces détachées de maintenance) et des coûts commerciaux, généraux et administratifs. Elle intègre au prorata les données des sociétés sous contrôle conjoint et exclut l'impact de la norme IFRS16 sur nos contrats « core business » (contrats de location d'emplacements destinés à des structures publicitaires, hors contrats immobiliers et de location de véhicules principalement).
4. **Résultat d'exploitation** : Marge opérationnelle diminuée des dotations aux amortissements et provisions nettes, des pertes de valeur des goodwill, des pièces détachées de maintenance et des autres charges et produits opérationnels. Il intègre au prorata les données des sociétés sous contrôle conjoint et exclut l'impact de la norme IFRS16 sur nos contrats « core business » (contrats de location d'emplacements destinés à des structures publicitaires, hors contrats immobiliers et de location de véhicules principalement).
5. **Résultat d'exploitation récurrent** : résultat d'exploitation hors reprise nette de provisions, charges de dépréciation et autres produits et charges opérationnels. Il inclut, sur une base proportionnelle, les données des sociétés sous contrôle conjoint et exclut l'impact de la norme IFRS 16 sur nos contrats « core business » (contrats de location d'emplacements pour les dispositifs publicitaires, à l'exclusion principalement des contrats de location immobilière et de véhicules).
6. **Résultat financier** : Hors impact des charges nettes d'actualisation et de revalorisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires (respectivement +11,5 millions d'euros et -8,3 millions d'euros en 2025 et 2024).



7. **Cash-flow disponible** : Flux net des activités opérationnelles diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes des cessions. Il inclut au prorata les données des sociétés sous contrôle conjoint et exclut l'impact de la norme IFRS16 sur nos contrats « core business » (contrats de location d'emplacement destinés à des structures publicitaires) et nos contrats « non-core business » (contrats immobiliers et de location de véhicules principalement).
8. **Capacité d'autofinancement** : Flux de trésorerie nets issus des activités opérationnelles hors variation du besoin en fonds de roulement. Elle inclut au prorata les données des sociétés sous

contrôle conjoint et exclut l'impact de la norme IFRS16 sur nos contrats « core business » (contrats de location d'emplacement destinés à des structures publicitaires) et nos contrats « non-core business » (contrats immobiliers et de location de véhicules principalement).

9. **Dette nette** : Dette nette de la trésorerie gérée diminuée des découverts bancaires, excluant les impacts non-cash IAS 32 (dette sur engagements de rachat de minoritaires) et incluant les impacts non-cash IFRS 9 (sur la dette et les instruments financiers de couverture) et excluant les dettes locatives IFRS 16.

### Croissance organique du chiffre d'affaires

| m€                                              |                 | T1     | T2      | T3     | T4      | ANNÉE   |
|-------------------------------------------------|-----------------|--------|---------|--------|---------|---------|
| Chiffre d'affaires 2024                         | (a)             | 801,6  | 1 006,1 | 948,2  | 1 179,5 | 3 935,3 |
| Chiffre d'affaires IFRS 2025                    | (b)             | 797,7  | 935,0   | 855,8  | 1 084,9 | 3 673,4 |
| Impacts de l'IFRS 11                            | (c)             | 60,3   | 75,3    | 70,3   | 87,8    | 293,7   |
| Chiffre d'affaires 2025                         | (d) = (b) + (c) | 858,0  | 1 010,3 | 926,1  | 1 172,7 | 3 967,1 |
| Effets de change                                | (e)             | -1,5   | 24,2    | 27,6   | 38,1    | 88,4    |
| Chiffre d'affaires 2025 aux taux de change 2024 | (f) = (d) + (e) | 856,5  | 1 034,5 | 953,7  | 1 210,8 | 4 055,5 |
| Variation de périmètre                          | (g)             | -11,0  | -12,5   | -14,1  | -12,3   | -49,9   |
| Chiffre d'affaires organique 2025               | (h) = (f) + (g) | 845,5  | 1 022,0 | 939,6  | 1 198,5 | 4 005,7 |
| Croissance organique                            | (i) = (h)/(a)-1 | +5,5 % | +1,6 %  | -0,9 % | +1,6 %  | +1,8 %  |

### IMPACT DES TAUX DE CHANGE AU 31 DÉCEMBRE 2025

| m€                          |             |             |
|-----------------------------|-------------|-------------|
| AUD                         | 16,6        |             |
| USD                         | 14,0        |             |
| BRL                         | 11,3        |             |
| CNY                         | 9,5         |             |
| Autres                      | 37,0        |             |
| <b>Total</b>                | <b>88,4</b> |             |
| <i>Taux de change moyen</i> | <b>2025</b> | <b>2024</b> |
| AUD                         | 0,5709      | 0,6098      |
| USD                         | 0,8850      | 0,9239      |
| BRL                         | 0,1585      | 0,1718      |
| CNY                         | 0,1232      | 0,1284      |

## RÉCONCILIATION ENTRE LES DONNÉES IAP ET LES DONNÉES IFRS

| Compte de résultat                                    |             | 2025                                       |                                                       |              | 2024        |                                            |                                                       |              |
|-------------------------------------------------------|-------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------|-------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------|
|                                                       |             | IMPACT DES SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE CONJOINT | IMPACT IFRS 16 DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES <sup>(1)</sup> | DONNÉES IFRS | DONNÉES IAP | IMPACT DES SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE CONJOINT | IMPACT IFRS 16 DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES <sup>(1)</sup> | DONNÉES IFRS |
| m€                                                    | DONNÉES IAP |                                            |                                                       |              |             |                                            |                                                       |              |
| Chiffre d'affaires                                    | 3 967,1     | (293,7)                                    |                                                       | 3 673,4      | 3 935,3     | (302,7)                                    |                                                       | 3 632,6      |
| Charges d'exploitation nettes                         | (3 136,1)   | 219,1                                      | 530,8                                                 | (2 386,2)    | (3 170,8)   | 230,7                                      | 603,8                                                 | (2 336,3)    |
| Marge opérationnelle                                  | 831,1       | (74,6)                                     | 530,8                                                 | 1 287,2      | 764,5       | (71,9)                                     | 603,8                                                 | 1 296,3      |
| Pièces détachées de maintenance                       | (49,9)      | 2,0                                        |                                                       | (48,0)       | (46,9)      | 1,8                                        |                                                       | (45,0)       |
| Amortissements et provisions (nets des reprises)(2)   | (354,8)     | 19,9                                       | (456,2)                                               | (791,1)      | (360,1)     | 16,9                                       | (509,1)                                               | (852,3)      |
| Autres produits et charges opérationnels              | 6,5         | (1,2)                                      | 6,4                                                   | 11,8         | 42,8        | (2,1)                                      | 0,9                                                   | 41,6         |
| Résultat d'exploitation avant charges de dépréciation | 432,9       | (54,0)                                     | 81,0                                                  | 460,0        | 400,3       | (55,3)                                     | 95,6                                                  | 440,6        |
| Charges nettes de dépréciation(3)                     | (1,9)       |                                            | 0,3                                                   | (1,6)        | 8,4         |                                            | (0,5)                                                 | 7,8          |
| Résultat d'exploitation                               | 431,0       | (54,0)                                     | 81,3                                                  | 458,3        | 408,7       | (55,3)                                     | 95,0                                                  | 448,4        |

(1) Impact IFRS 16 sur les loyers core business des sociétés contrôlées.

(2) Les amortissements et provisions (nets des reprises) en données IAP incluent les dotations aux amortissements nettes des reprises pour respectivement -404,4 millions d'euros et -400,0 millions d'euros en 2025 et en 2024, et les reprises de provisions nettes des dotations pour respectivement 49,7 millions d'euros et 39,8 millions d'euros en 2025 et en 2024.

(3) Y compris dépréciation de l'actif net des sociétés sous contrôle conjoint

| Tableau de flux de trésorerie             |             | 2025                                       |                                                       |              | 2024        |                                            |                                                       |              |
|-------------------------------------------|-------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------|-------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------|
|                                           |             | IMPACT DES SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE CONJOINT | IMPACT IFRS 16 DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES <sup>(1)</sup> | DONNÉES IFRS | DONNÉES IAP | IMPACT DES SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE CONJOINT | IMPACT IFRS 16 DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES <sup>(1)</sup> | DONNÉES IFRS |
| m€                                        | DONNÉES IAP |                                            |                                                       |              |             |                                            |                                                       |              |
| Capacité d'autofinancement                | 580,5       | (13,9)                                     | 517,1                                                 | 1 083,6      | 530,5       | (14,9)                                     | 581,5                                                 | 1 097,2      |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 58,5        | 4,8                                        | 34,7                                                  | 98,0         | 25,5        | (11,7)                                     | 19,3                                                  | 33,1         |
| Flux nets des activités opérationnelles   | 639,0       | (9,2)                                      | 551,8                                                 | 1 181,6      | 556,0       | (26,6)                                     | 600,8                                                 | 1 130,3      |
| Investissements                           | (296,1)     | 11,9                                       |                                                       | (284,2)      | (324,2)     | 30,4                                       |                                                       | (293,8)      |
| Cash-flow disponible                      | 342,9       | 2,7                                        | 551,8                                                 | 897,4        | 231,9       | 3,8                                        | 600,8                                                 | 836,5        |

(1) Impact IFRS 16 sur les loyers core et non-core business des sociétés contrôlées.

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

### Evolution du portefeuille de contrats

#### France

En avril, JCDecaux SE a annoncé avoir remporté, après une mise en concurrence menée par la Ville de Rennes, le contrat de mise à disposition, d'entretien et d'exploitation des mobiliers urbains pour l'information (MUPI) et services associés de la Ville de Rennes (227 000 habitants) pour une durée de 9 ans.

#### Europe

En juillet, JCDecaux SE a annoncé que JCDecaux Belgique a remporté, à la suite d'un appel d'offres, la concession publicitaire exclusive de Brussels Airport. L'aéroport est situé à deux pas de la capitale belge, qui est le siège de plusieurs institutions clés de l'Union européenne telles que le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne.

Brussels Airport Company (BAC) a choisi de faire à nouveau confiance à JCDecaux pour prendre en charge, à partir du 1er janvier 2026, l'installation, la gestion et la commercialisation des dispositifs publicitaires à l'intérieur, à l'extérieur ainsi qu'aux abords de Brussels Airport qui, avec 23,6 millions de passagers en 2024, figure parmi les aéroports les plus importants d'Europe.

En octobre, JCDecaux SE a annoncé que sa filiale norvégienne JCDecaux Norge AS a signé un contrat exclusif de 4+2+2 ans, portant sur l'exploitation de l'ensemble des actifs publicitaires des gares de Norvège, notamment la gare centrale d'Oslo, son plus grand et plus important hub de transport. Bane NOR financera les dépenses d'investissement.

En octobre, JCDecaux SE a annoncé avoir remporté, à la suite d'un appel d'offres, le contrat publicitaire exclusif des Atribus et des Mobiliers Urbains Pour l'Information (MUPI) de Barcelone. JCDecaux exploitera le plus grand contrat de mobilier urbain de la deuxième ville d'Espagne et marquera ainsi son retour dans la capitale de la Catalogne.

En novembre, JCDecaux SE a annoncé avoir remporté, à la suite d'un appel d'offres, le contrat de 8+2+2 ans portant sur l'exploitation des espaces publicitaires dans le métro ainsi que dans les trams et bus de la STIB, la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles. La capitale belge, qui attire chaque jour près de 400 000 *commuters* en provenance de tout le pays, est le siège de plusieurs institutions clés de l'Union européenne telles que le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne (Bruxelles-Capitale : 1,3 million d'habitants).

En décembre, JCDecaux SE a annoncé avoir remporté, à la suite d'un appel d'offres, un contrat de 8+2 ans avec l'Autorité des Transports de la Ville d'Helsinki (HKL) et Länsimetro Oy pour l'exploitation de l'ensemble des espaces publicitaires des stations de métro d'Helsinki et d'Espoo.

#### Reste du Monde

En février, JCDecaux SE a annoncé que JCDecaux ATA Saudi a remporté la concession publicitaire exclusive pour 10 ans de l'aéroport international King Fahd de Dammam, ainsi que des aéroports internationaux d'Al-Ahsa et d'Al Qaisumah, gérés par Dammam Airports Company (DACO), à l'issue d'un appel d'offres.

En mai, JCDecaux SE a annoncé qu'Extime JCDecaux Airport a signé un contrat avec Airport International Group (AIG) pour gérer les activités publicitaires à partir du 1er août 2025 à l'aéroport Queen Alia International à Amman, en Jordanie, qui accueille plus de neuf millions de passagers chaque année.

### Autres événements

#### Groupe

En février, JCDecaux SE a annoncé avoir été une nouvelle fois reconnu pour son leadership en matière de transparence et de performance environnementale dans le cadre de la lutte contre le changement climatique par l'organisation internationale à but non lucratif CDP (Carbon Disclosure Project) et se maintient pour la deuxième année consécutive dans la liste A du classement annuel.

En mars, JCDecaux SE a annoncé le départ à la retraite de Daniel Hofer, Membre du Directoire et Directeur Général Allemagne, Autriche, Europe Centrale et Orientale et Asie Centrale de JCDecaux, qui quittera ses fonctions opérationnelles à compter du 31 août 2025. Il conservera certains mandats en qualité d'administrateur de sociétés sélectionnées et continuera de représenter le Groupe au sein du conseil d'administration de WOO (World Out of Home Association). Daniel Hofer ne sera pas remplacé pour le moment au sein du Directoire de JCDecaux.

En mai, JCDecaux SE a annoncé que David Bourg, membre du Directoire et Directeur Général Finance et Systèmes d'Information Groupe depuis 2015 est nommé Directeur Général Finance, Systèmes d'Information et Opérations Groupe, à compter du 1er juin 2025. Son périmètre inclura désormais, en plus de ses fonctions actuelles, les activités du Bureau d'Etudes, de la Direction Achats, Stock et Production, de la Direction des Designs, de la Direction de l'Exploitation Internationale ainsi que de la Direction des Projets.

En août, JCDecaux SE a annoncé que Amar Family Office et JCDecaux SE ont fait l'acquisition d'un bloc de 1,7 million d'actions JCDecaux SE. Le rachat s'est effectué au prix de 14,75€ par action, représentant une décote de 0,6 % par rapport au cours de clôture du 14 août 2025, et constituant ainsi 0,8 % du capital de JCDecaux SE. Dans le cadre de cette opération, Amar Family Office, via sa filiale Holgespar Luxembourg SA, a acquis 873 491 actions, soit 0,408 % du capital de la société et JCDecaux SE a également acquis 873 491 de ses propres actions pour un montant total de 12,9 millions d'euros, portant ainsi sa participation en auto-détention à 0,475 % du capital.

Ce rachat par JCDecaux SE s'inscrit dans le cadre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 14 mai 2025, permettant à la société de racheter jusqu'à 10 % de son capital. Les actions acquises seront utilisées spécifiquement pour la distribution d'actions de performance dans le cadre d'un programme de performance actuellement en place, ou pour financer partiellement des acquisitions futures.

En novembre, JCDecaux SE, a annoncé le lancement d'un programme de rachat d'actions. Conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 14 mai 2025, JCDecaux a désigné un prestataire de services d'investissement pour acquérir jusqu'à 1,5 million d'actions de JCDecaux SE, soit environ 0,70 % du capital social de la société, sur une période maximale allant du 20 novembre 2025 au 13 mai 2026, date de la prochaine Assemblée Générale. Les actions acquises seront principalement destinées à couvrir la distribution d'actions de performance dans le cadre de programmes de performance actuellement en place ou à venir.

En décembre, JCDecaux SE, a annoncé, un accord d'achat d'actions avec NZZ, signé le 11 décembre 2025, en vertu duquel JCDecaux SE vendra 325 519 actions supplémentaires d'APGISGA (après avoir cédé environ 13,56 % du capital social d'APGISGA à NZZ le 29 mai 2024), correspondant à 10,85 % de son capital social. À l'issue de cette opération, la participation de JCDecaux SE dans APGISGA

sera d'environ 5,6 %. La transaction, qui devrait être finalisée après l'Assemblée Générale annuelle d'APG|SGA au printemps 2026, est soumise à diverses conditions.

### **Europe**

En décembre, JCDecaux SE a annoncé que Carrefour, Carmila et Unlimitail ont mis en place un partenariat stratégique pour développer et déployer une offre DOOH indoor au cœur des galeries des centres commerciaux, ainsi qu'une offre OOH et DOOH outdoor sur les parcours extérieurs des visiteurs jusqu'aux entrées des galeries, en France puis en Espagne. Cet accord a pour ambition de faire du retail media un moteur de croissance encore plus efficace pour les enseignes partenaires et les marques.

### **Royaume Uni**

En février, JCDecaux SE, a annoncé son intention de doubler le parc de mobiliers urbains digitaux 2m² à Londres.

Cet investissement positionnera plus encore la communication extérieure comme un média puissant, avec l'installation de 1 000 nouveaux écrans du London Digital Network (LDN), portant le total à 2 000 écrans. Ces implantations seront réalisées dans des

quartiers en plein essor de la ville, tels que Battersea, Canning Town, Elephant and Castle, King's Cross, Wandsworth et Wembley. Environ 670 de ces écrans innovants vont être installés sur les arrêts de bus de TfL à travers Londres. Chaque emplacement sera sélectionné afin de générer la plus grande visibilité et le meilleur impact pour les annonceurs.

### **Reste du monde**

En février, JCDecaux SE a annoncé que sa filiale JCDecaux Top Media, détenue majoritairement, a acquis High Traffic Media, acteur majeur de la communication extérieure au Panama (4,4 millions d'habitants).

En novembre, JCDecaux SE a annoncé que sa filiale basée à Dubaï, JCDecaux Dicon, a été récompensée par le prix « Excellence des Partenariats de Long Terme » lors des prestigieux « OneDXB Airport Excellence Awards ». La cérémonie s'est tenue le 29 octobre au Théâtre Jumeirah Zabeel Saray, réunissant des représentants de Dubai Airports, des compagnies aériennes et des partenaires commerciaux pour célébrer les réalisations collectives qui continuent de positionner Dubaï International (DXB) comme un leader mondial du transport aérien.

## **PERSPECTIVES**



À l'occasion de la publication des résultats 2025, **Jean-François Decaux, Président du Directoire et Co-Directeur Général de JCDecaux**, a déclaré :

*« Compte tenu d'une dynamique commerciale solide en ce début 2026, sans impact matériel observé à ce jour du récent conflit au Moyen-Orient, nous prévoyons une croissance organique du chiffre d'affaires au-dessus de +5 % au premier trimestre 2026, incluant un impact*

*positif des Jeux Olympiques d'hiver de Milan Cortina et une croissance du chiffre d'affaires devenant positive en Chine. À l'avenir, en nous appuyant sur cette bonne dynamique commerciale, nous prévoyons de continuer à faire croître graduellement nos indicateurs financiers clés, dont nos marges et notre génération de flux de trésorerie. »*

## **TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

Le paragraphe 10 des « Annexes aux comptes consolidés » en page 83 rend compte des transactions avec les parties liées.

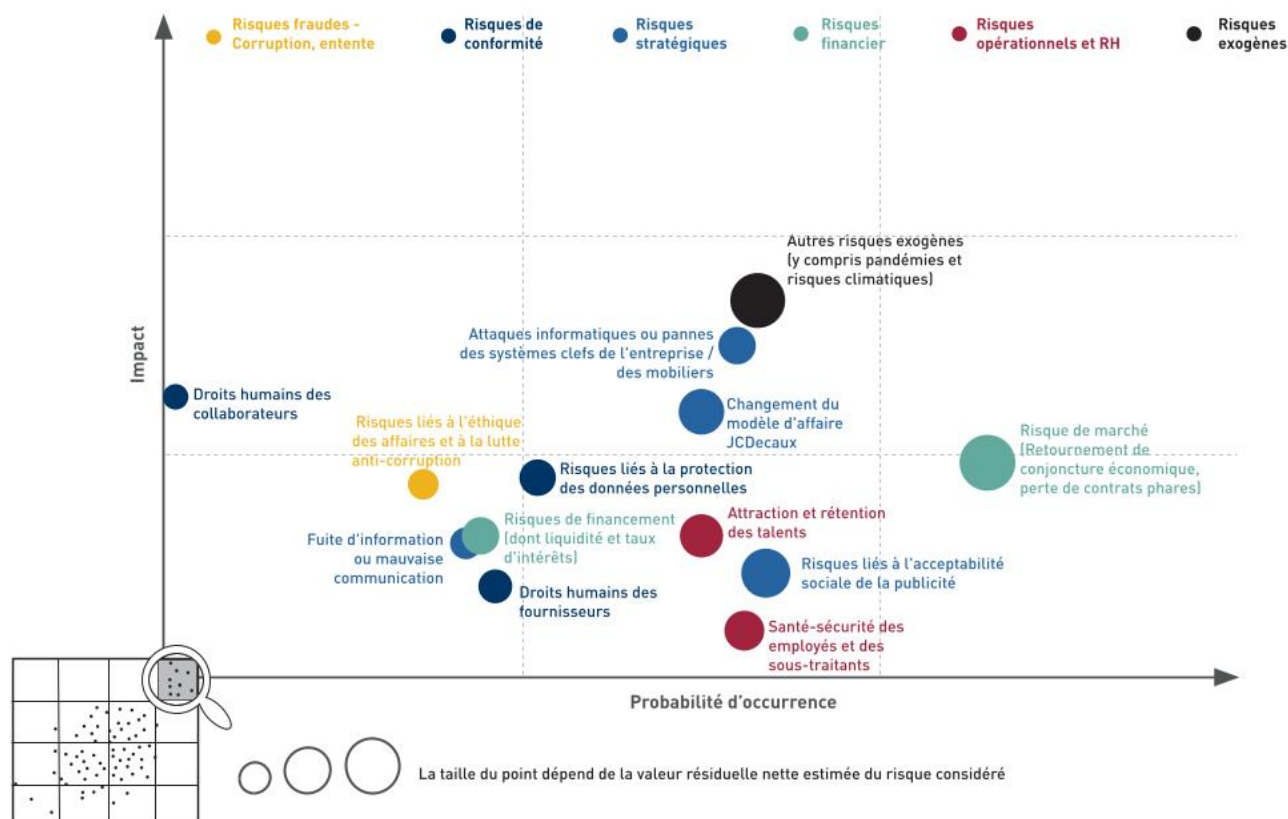
## FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe est confronté à un ensemble de risques internes et externes susceptibles d'affecter la réalisation de ses objectifs, son activité ou sa situation financière.

Comme précisé dans le chapitre précédent et en application du Règlement Européen du 14 juin 2017, le Groupe hiérarchise chacun des risques identifiés comme spécifiques et significatifs, puis les regroupe autour de 6 grandes familles de risques, dans lesquelles se retrouvent notamment les risques majeurs traités au titre de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).



Dans le cadre de sa revue 2025 des risques, le Groupe a identifié 116 risques dont les principaux sont détaillés dans les chapitres suivants. Les risques les plus significatifs sont présentés dans le graphique ci-dessous :



Les procédures mises en place au sein du Groupe pour la gestion des risques sont présentées dans le Document d'Enregistrement Universel.

### 1.1.1.2. Risques liés à l'activité du Groupe

#### 1.1.1.2.1. Famille : Risques de Fraude, Corruption, Entente

Dans cette famille, le Groupe a identifié les risques relatifs à l'éthique des affaires à diverses étapes de la chaîne de valeurs : dans les relations avec ses clients (annonceurs, agences notamment), avec ses mandants (villes, collectivités territoriales, sociétés gestionnaires de transport notamment) ou avec ses fournisseurs. Le risque lié à des pratiques fiscales non responsables fait également partie de cette catégorie.

| FACTEUR DE RISQUE                                                 | IMPACT | PROBABILITÉ D'OCCURENCE | ÉVALUATION NETTE DU RISQUE |
|-------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------|----------------------------|
| <b>RISQUES DE FRAUDE, CORRUPTION, ENTENTE</b>                     |        |                         |                            |
| Risque lié à l'éthique des affaires - lutte anti-corruption [ESG] | **     | *                       | *                          |

#### Présentation du risque

L'activité du Groupe est très fortement liée à la qualité et l'intégrité des relations entretenues avec ses mandants (villes, collectivités territoriales, sociétés gestionnaires de transport...). La réputation du Groupe et son historique en matière d'intégrité sont des éléments essentiels à son activité et, en particulier, à son accès aux différents marchés publics et privés.

La conduite éthique des affaires est aussi un enjeu important permettant de préserver la pérennité des relations avec les clients annonceurs et les partenaires du Groupe, et de maintenir sa réputation d'excellence sur le marché.

JCDecaux est aussi particulièrement vigilant au respect de l'éthique des affaires dans le cadre des opérations de croissance externe, notamment dans les pays considérés comme sensibles sur le plan de la corruption.

#### Gestion du risque

Le Groupe a consigné, dès 2001, dans une Charte Éthique, les principes et règles éthiques à respecter dans la conduite des affaires du Groupe.

Cette Charte Éthique, révisée en 2018 dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Sapin II en France, fait l'objet d'une large diffusion auprès de l'ensemble des sociétés et des collaborateurs du Groupe.

Cette Charte, son mode de diffusion ainsi que le rôle du Comité d'Éthique et de la RSE en charge de veiller à sa bonne application, sont présentés dans les chapitres *Présentation de la gouvernance (GOV-1)* et *Gouvernement d'entreprise* du Document d'Enregistrement Universel.

Les informations concernant le suivi et la gestion des risques liés à l'éthique des affaires et à la lutte anti-corruption, sont disponibles dans le chapitre *Adopter une conduite exemplaire des affaires (ESRS G1)* du Document d'Enregistrement Universel.

### 1.1.1.2.2. Famille : Risques de Conformité aux lois et réglementations

Plusieurs risques majeurs traités au titre de la CSRD se retrouvent dans cette famille :

| FACTEUR DE RISQUE                                                                                     | IMPACT | PROBABILITÉ D'OCCURENCE | ÉVALUATION NETTE DU RISQUE |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------|----------------------------|
| <b>RISQUES DE CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÉGLEMENTATIONS</b>                                              |        |                         |                            |
| Risque lié au non-respect des droits humains / salariés [ESG]                                         | ***    | *                       | *                          |
| Risque lié au non-respect des droits humains / fournisseurs [ESG]                                     | **     | *                       | *                          |
| Risque lié à la protection des données à caractère personnel et au non-respect de la vie privée [ESG] | **     | **                      | *                          |

#### RISQUE LIÉ AU NON-RESPECT DES DROITS HUMAINS / SALARIÉS [ESG]

##### Présentation du risque

Le Groupe JCDecaux est présent dans 79 pays et 21,4 % des ETP du Groupe se situent dans des pays n'ayant pas ratifié l'ensemble des Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Pour autant, l'ensemble des collaborateurs du Groupe doit bénéficier du respect de ses droits humains fondamentaux, comme énoncé dans la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales de JCDecaux.

##### Gestion du risque

L'ensemble des informations concernant le suivi et la gestion des risques liés aux droits humains est disponible dans le chapitre *Droits humains (S1-1, S1-4, S1-5, S1-17)* du Document d'Enregistrement Universel

#### RISQUE LIÉ AU NON-RESPECT DES DROITS HUMAINS / FOURNISSEURS [ESG]

##### Présentation du risque

Les fournisseurs sont au cœur des processus qualité du Groupe. JCDecaux a fait le choix de confier la production de ses produits et solutions à des tiers de confiance. Une partie de ces fournisseurs est située dans des pays n'ayant pas ratifié l'ensemble des Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Pour autant, JCDecaux demande à ses fournisseurs clefs et nouveaux fournisseurs de se conformer à ces standards internationaux à travers son Code de Conduite Fournisseurs dont il exige la ratification.

##### Gestion du risque

Les informations concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans les chapitres *Promouvoir l'éthique avec nos partenaires* et *Gestion des relations avec les fournisseurs (G1-2)* du Document d'Enregistrement Universel. Dans ce chapitre sont également présentés les plans d'actions actuellement en place.

#### RISQUE LIÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET AU NON-RESPECT DE LA VIE PRIVÉE [ESG]

##### Présentation du risque

Dans le cadre et pour les besoins de ses différentes activités, les sociétés du Groupe JCDecaux sont amenées à traiter des données à caractère personnel. Ces données concernent à la fois des personnes externes à l'entreprise, notamment les contacts personnes physiques des tiers avec lesquelles elles entretiennent des relations commerciales (clients, prestataires, fournisseurs, bailleurs, concédants, etc.), les usagers des services de vélos en libre-service ou encore les candidats à l'embauche et, en leur qualité d'employeur, leurs salariés et autres membres du personnel. JCDecaux garantit à l'ensemble des personnes concernées la protection de leur vie privée et de leurs données à caractère personnel ainsi que l'exercice des droits dont elles bénéficient, dans le respect des réglementations applicables.

##### Gestion du risque

Afin de réduire le risque associé à des traitements non-responsables ou à des violations de données, JCDecaux a mis en place un dispositif dédié :

- Une gouvernance spécifique a été mise en place : constitution d'un Comité de pilotage « RGPD », nomination d'un Data Protection Officer (DPO) ou d'un Privacy Manager dans chaque filiale localisée au sein de l'UE, implication de la Direction Juridique de chaque pays/zone hors UE
- Des politiques et procédures dédiées à la protection des données personnelles ont été publiées et déployées sur l'ensemble des entités Groupe concernées
- Des actions de formation (digital learning) ont été menées afin de sensibiliser l'ensemble du personnel à ces enjeux
- Afin d'assurer la sécurité des Systèmes d'Information, un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), assisté d'un réseau de correspondants régionaux et de managers SI présents dans chaque pays du Groupe, déploie la Politique Sécurité Informatique de JCDecaux.

Les informations concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans les chapitres *Protection des données à caractère personnelles des utilisateurs finaux (S4-1)* et *Assurer la protection des données à caractère personnel (S1-1, S1-4, S1-5)* du Document d'Enregistrement Universel.

### 1.1.1.2.3. Famille : Risques financiers

Par son activité, le Groupe peut être plus ou moins exposé à des risques financiers (notamment le risque de liquidité et de financement, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et les risques induits par la gestion financière, en particulier le risque de contrepartie). Les informations concernant les risques financiers sont disponibles dans le chapitre « Annexes aux comptes consolidés », du Document d'Enregistrement Universel.

Les 2 principaux risques identifiés sur cette famille sont les suivants :

| FACTEUR DE RISQUE                                         | IMPACT | PROBABILITÉ D'OCCURENCE | ÉVALUATION NETTE DU RISQUE |
|-----------------------------------------------------------|--------|-------------------------|----------------------------|
| <b>RISQUES FINANCIERS</b>                                 |        |                         |                            |
| Risque Marché-lié à la conjoncture économique             | ***    | ***                     | ***                        |
| Risque de financement (dont liquidité et taux d'intérêts) | **     | *                       | *                          |

#### RISQUE LIÉ À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

##### Présentation du risque

En cas de récession mondiale, le secteur de la publicité et de la communication est susceptible de subir plus fortement les variations d'activité du fait d'une possible réduction générale du budget communication des annonceurs.

La crise économique suite à la crise sanitaire de la Covid-19 illustre parfaitement ce risque de retournement brutal et non prévisible des marchés.

Le Groupe doit en outre faire face au caractère cyclique du marché de la publicité. Notre secteur d'activité est fortement lié à l'évolution du PIB des pays dans lesquels le Groupe est présent. Une accélération ou un ralentissement significatif de l'activité économique d'un pays peut impacter substantiellement le niveau d'activité, et donc le chiffre d'affaires du Groupe.

##### Gestion du risque

La présence du Groupe sur des marchés géographiquement diversifiés permet de minimiser les effets d'une éventuelle baisse générale du secteur du fait de réactions disparates et décalées des marchés des pays dans lesquels il est implanté. La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée dans le Document d'Enregistrement Universel.

La Direction Générale et la Direction financière du Groupe demeurent particulièrement attentives aux structures de coûts et adoptent des plans d'action pour maintenir le niveau de rentabilité du Groupe.

#### RISQUE DE FINANCEMENT

##### Présentation du risque

Le Groupe est exposé à différents risques financiers notamment les risques de liquidité et de financement. Son objectif est de minimiser ces risques, par le choix de politiques financières adaptées.

##### Gestion du risque

Les informations concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans le chapitre Risques liés à l'activité et politique de gestion de ces risques, du Document d'Enregistrement Universel.



### 1.1.1.2.4. Famille : Risques Stratégiques

Par son activité, le Groupe peut être confronté à plusieurs risques stratégiques : la capacité à adresser les changements de business model ou la chute brutale des audiences en font partie. Les principaux risques de cette famille sont les suivants :

| FACTEUR DE RISQUE                                                                     | IMPACT | PROBABILITÉ D'OCCURENCE | ÉVALUATION NETTE DU RISQUE |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------|----------------------------|
| <b>RISQUES STRATÉGIQUES</b>                                                           |        |                         |                            |
| Risque lié à l'acceptabilité sociale de la publicité                                  | **     | **                      | **                         |
| Attaque informatique sur les systèmes-clés de l'entreprise                            | ***    | **                      | **                         |
| Risque de piratage digital des mobiliers et de diffusion de contenu inapproprié [ESG] | ***    | **                      | **                         |
| Risque lié au changement du modèle d'affaires                                         | ***    | **                      | **                         |

#### RISQUE LIÉ À L'ACCEPTABILITE SOCIALE DE LA PUBLICITÉ

##### Présentation du risque

D'un point de vue général, le marché de la communication extérieure est réglementé aux niveaux local et national, dans la plupart des pays dans lesquels le Groupe est présent, en ce qui concerne le type (affichage analogique/digital), la luminosité, la densité, la taille et l'implantation des supports publicitaires et du Mobilier Urbain en agglomération et hors agglomération, mais aussi en ce qui concerne le contenu des visuels autorisés.

Les réglementations évoluent généralement vers une diminution du nombre global de dispositifs publicitaires et/ou une réduction de leur taille, et les autorités locales s'orientent vers une application plus stricte des réglementations existantes. Une partie des dispositifs publicitaires, notamment dans le domaine de l'affichage, pourrait ainsi à terme devoir être retirée ou repositionnée dans certains pays.

##### Gestion du risque

En France, où la pression règlementaire est forte et ancienne (via notamment les Règlements Locaux de Publicité qui réglementent les dispositifs situés en extérieur), JCDecaux dispose de compétences et d'une organisation dédiées (via la Direction des Relations Institutionnelles, la Direction de la Coordination Règlementaire et un Pôle Affaires Publiques composé de juristes spécialisés) pour veiller à l'application de la réglementation et en suivre toutes les évolutions, afin d'anticiper et de gérer au mieux ce risque.

Sur nos autres géographies, nous n'avons pas identifié de pression similaire nécessitant à ce stade, la mise en place d'une organisation comme celle présente en France.

Par ailleurs, s'agissant de l'environnement, principal objet des propositions de loi, le groupe a pris depuis plusieurs années de nombreuses mesures. JCDecaux est la seule entreprise du secteur de la communication extérieure au monde à avoir rejoint en 2019 le RE 100 (coalition internationale des entreprises engagées vers l'objectif 100 % énergies renouvelables). En 2025, JCDecaux est référencé dans la prestigieuse liste A du CDP (anciennement Carbon Disclosure Project) pour la troisième année consécutive, maintenant le Groupe au niveau « Leadership ». Le Groupe est également classé OR par EcoVadis et est par ailleurs référencé dans le classement MSCI (AAA).

Pour réduire son empreinte carbone et faire face aux risques du dérèglement climatique, JCDecaux a défini une Stratégie Climat ambitieuse à l'échelle du Groupe, alignée sur les ambitions de l'Accord de Paris et visant le Net Zéro Carbone en 2050. Pour ce faire et après s'être engagé, JCDecaux a validé en 2024 ses objectifs de réduction de ses émissions en valeur absolue à court et long terme via l'initiative Science-Based Targets (SBTi).

Dans une démarche proactive, JCDecaux a souhaité renforcer l'application des recommandations de la TCFD (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures), en réalisant en 2024 une analyse de risques tenant compte de différents scénarios climatiques.

Plus d'informations sont disponibles dans les *chapitres Déployer une Stratégie Climat ambitieuse visant le net zéro (ESRS E1)*, et *Évaluation des impacts, risques et opportunités matériels et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique (ESRS 2 SBM-3 et IRO-1)* du Document d'Enregistrement Universel.

#### ATTAQUE INFORMATIQUE SUR LES SYSTÈMES-CLÉS DE L'ENTREPRISE

##### Présentation du risque

Le Groupe s'appuie sur des systèmes d'information complexes à l'appui de ses activités commerciales, industrielles et de gestion. Les principaux risques sont liés à l'intégrité et au maintien de la capacité opérationnelle de ces systèmes.

##### Gestion du risque

Les systèmes d'information du Groupe font l'objet de protections à plusieurs niveaux : les centres informatiques sont sécurisés, les accès aux logiciels contrôlés, les systèmes d'affichage audités. Ces protections concernent notamment la plateforme informatique en charge de la préparation et de la diffusion des campagnes publicitaires digitales. Cette plateforme s'appuie sur un réseau privé et est opérée par les équipes JCDecaux conformément à des règles strictes de contrôle et d'audit de bout en bout des accès. Elle est surveillée 24h/24 et 7j/7 afin de détecter puis de traiter en temps réel les éventuelles anomalies de fonctionnement.

Par ailleurs, des plans de reprise d'activité visant à garantir la continuité des opérations du Groupe sont testés plusieurs fois par an. En outre, afin d'améliorer de façon continue la sécurité des systèmes informatiques et limiter les conséquences d'éventuels dysfonctionnements sur les métiers du Groupe, les différents risques (sinistre affectant les centres informatiques, défaillance d'équipements, de moyens en télécommunication, manquements aux règles de sécurité, erreurs humaines,...) sont régulièrement évalués. Ces évaluations donnent lieu au renforcement des moyens mis en place et/ou au développement de nouvelles protections permettant d'améliorer la lutte contre les tentatives d'intrusion, la divulgation d'informations confidentielles, la perte ou l'altération de données, la perte de traçabilité, etc.

Enfin, le Groupe a complété sa politique IT en souscrivant auprès d'une compagnie d'assurance de premier plan, une police d'assurance Cyber Enterprise Risk Management afin de couvrir les conséquences financières d'une atteinte aux Systèmes Informatiques et aux données personnelles ou confidentielles détenues et gérées par le Groupe.

## RISQUE DE PIRATAGE DIGITAL DES MOBILIERS ET DE DIFFUSION DE CONTENU INAPPROPRIÉ [ESG]

## Présentation du risque

JCDecaux diffuse près de 150 000 campagnes sur plus de 50 000 écrans digitaux exploités dans 72 pays. Pour le Groupe, toute tentative externe ou interne d'accéder aux écrans numériques de ces mobiliers dans le but de diffuser des messages non contrôlés est un risque majeur, susceptible d'impacter ses résultats comme d'affecter sa réputation et sa capacité à proposer une offre numérique crédible aux clients annonceurs. Les principaux risques identifiés sont des risques de défacement ou d'atteinte à la continuité de service. Avec des effets d'autant plus graves dans ce dernier cas, que les messages diffusés pourraient être offensants et néfastes.

## Gestion du risque

JCDecaux a mis en œuvre depuis plusieurs années une politique IT complète pour se prémunir du risque de tentatives de piratage de son contenu numérique. Sous la responsabilité Corporate de la Direction des Infrastructures rattachée au Directeur des Systèmes d'Information du Groupe et in fine au Directeur Général Finance, SI et Administration, une politique robuste de sécurité informatique a été mise en place, avec le déploiement de principes d'architecture au niveau du Groupe et applicable dans tous les pays, d'outils de monitoring et de surveillance 24/7, via notamment un SOC de procédures et de guides opératoires, de dispositifs de contrôles (Audits, tests de vulnérabilité, etc), de travaux de veille cybersécurité, afin d'assurer la couverture de l'ensemble des risques identifiés. En 2025, JCDecaux a renouvelé sa certification ISO 27001 du système de diffusion digital, ce qui témoigne de l'engagement du Groupe à poursuivre l'amélioration de la cybersécurité engagée depuis plusieurs années.

Les informations concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans le chapitre *Assurer la sécurité de nos activités digitales* (S4-1, S4-4, S4) du Document d'Enregistrement Universel.

## RISQUE LIÉ AU CHANGEMENT DU MODELE D'AFFAIRES

## Présentation du risque

Le Groupe opère dans un environnement concurrentiel en constante évolution, notamment sous l'effet des évolutions technologiques et des nouveaux usages. Ces transformations sont susceptibles de modifier les conditions d'accès aux marchés ainsi que la dynamique concurrentielle, conduisant le Groupe à adapter en continu son offre et ses modes de commercialisation afin de maintenir son niveau de compétitivité.

## Gestion du risque

Les informations concernant le suivi et la gestion de ce risque sont disponibles dans le chapitre *Stratégie du Groupe* du Document d'Enregistrement Universel.

## 1.1.1.2.5. Famille : Risques Opérationnels &amp; RH

Dans cette famille, le Groupe a identifié les risques opérationnels liés à ces différentes activités (notamment lors de la vente d'espaces publicitaires ou lors des activités d'affichage, d'entretien et de maintenance). Cette catégorie traite notamment des risques liés au développement du capital humain, du risque de harcèlement ou encore du risque de perte d'un collaborateur clé de l'entreprise.

| FACTEUR DE RISQUE                                                         | IMPACT | PROBABILITÉ D'OCCURENCE | ÉVALUATION NETTE DU RISQUE |
|---------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------|----------------------------|
| <b>RISQUES OPÉRATIONNELS &amp; RH</b>                                     |        |                         |                            |
| Risque lié à la santé sécurité des collaborateurs et sous-traitants [ESG] | **     | **                      | **                         |
| Attraction et rétention des talents [ESG]                                 | **     | **                      | **                         |

## SANTÉ SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS ET DES SOUS-TRAITANTS [ESG]

## Présentation du risque

En tant qu'afficheur publicitaire et fournisseur de supports de mobiliers, JCDecaux est un employeur de terrain, notamment dans des environnements urbains. C'est pourquoi la Santé et Sécurité au Travail constitue l'une des priorités de JCDecaux sur le volet social de son activité. Plus précisément, le personnel opérationnel et de terrain, qui représente près de 50 % de l'effectif total du Groupe en 2025, est le plus exposé aux risques d'accidents et incidents. En effet, ses activités peuvent inclure le travail en hauteur, l'usage d'électricité ou la proximité d'équipements électriques, la conduite routière ou la proximité de routes ou voies ferrées et le travail dans des lieux à forte densité du public

## Gestion du risque

Les informations concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans le chapitre *Faire rayonner une culture de Santé-Sécurité exemplaire* (S1-1, S1-4, S1-5, S1-14) du Document d'Enregistrement Universel.

## ATTRACTION ET RÉTENTION DES TALENTS [ESG]

### Présentation du risque

Dans un contexte général de pénurie des candidatures, JCDecaux doit se montrer attractif sur le marché de l'emploi pour attirer de nouveaux talents d'une part, et performant en tant qu'employeur pour assurer leur rétention d'autre part. À ces effets, le Groupe s'emploie non seulement à créer des conditions de travail favorables à l'épanouissement et à la réalisation des ambitions de chacun de ses collaborateurs, mais aussi à gagner en visibilité, en notoriété et à se rendre désirable sur le marché de l'emploi grâce au renforcement de sa marque employeur. Depuis 2022, « L'Attraction et la Rétention des talents » a été identifiée comme un risque majeur.

### Gestion du risque

En 2024, JCDecaux a élaboré sa politique d'Égalité professionnelle Femme/Homme, approuvée par le Directoire fin 2024 et déployée depuis janvier 2025 dans toutes les filiales du Groupe. Cette politique, partie intégrante de la Politique Sociale Groupe formalisée en 2023, vise à augmenter la proportion et équilibrer les opportunités pour les femmes ainsi qu'à atteindre une égalité de traitement et de chances entre les femmes et les hommes dans le Groupe. Les informations complémentaires concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans le chapitre *Agir en employeur responsable (ESRS S1)* du Document d'Enregistrement Universel.

### 1.1.1.2.6. Famille : Risques exogènes

Cette famille regroupe l'ensemble des risques liés à des catastrophes naturelles ou liés à des facteurs externes d'ordre social, politique, climatique ou pandémique.

En effet, du fait de son implantation dans de très nombreux pays, le Groupe peut subir les effets liés à de tels événements.

| FACTEUR DE RISQUE                                                                              | IMPACT | PROBABILITÉ D'OCCURENCE | ÉVALUATION NETTE DU RISQUE |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------|----------------------------|
| <b>RISQUES EXOGENES</b>                                                                        |        |                         |                            |
| Risque de catastrophe naturelle ou sociale (y compris pandémie et changement climatique) [ESG] | ***    | *                       | ***                        |

## RISQUE DE CATASTROPHE NATURELLE OU SOCIALE (Y COMPRIS PANDEMIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE) [ESG]

### Présentation du risque

Le risque de catastrophe naturelle ou de pandémie recouvre de nombreux enjeux couverts par plusieurs risques de la cartographie:

- Enjeux d'ordre général:
  - Risque lié à la dégradation de la conjoncture économique
  - Risque lié à la chute des audiences urbaines et dans les moyens de transports
- Enjeux opérationnels:
  - Risque lié aux indisponibilités / restrictions d'accès aux locaux ou aux dispositifs de l'entreprise
  - Risque lié à la mise en oeuvre des nouvelles conditions de travail et enjeux de sécurité associés.
- Enjeux humains:
  - Risque lié à des événements pouvant mettre en danger la santé des collaborateurs
  - Risque lié à l'incapacité de gérer les risques psychologiques et d'assurer le bien-être des équipes
- Enjeux financiers:
  - Risque lié à la défaillance de clients clés
  - Risque de manque de liquidités

### Focus Risques climatiques

Les risques climatiques représentent à la fois les risques de transition et les risques physiques liés au changement climatique.

La transition vers une économie bas-carbone peut nécessiter d'importants changements politiques, juridiques, technologiques et commerciaux pour répondre aux exigences d'atténuation et d'adaptation liées au changement climatique. En fonction de la nature, de la rapidité et de l'orientation de ces changements, les risques de transition peuvent poser des niveaux variables de risques financiers et de réputation aux organisations.

Les risques physiques résultant du changement climatique peuvent être liés à des événements (aigus) ou à des modifications à plus long terme (chroniques) des régimes climatiques. Les risques physiques peuvent avoir des implications financières pour les organisations, comme des dommages directs sur leurs actifs ou des impacts indirects dus à la perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Les performances financières des organisations peuvent également être affectées par des changements dans la disponibilité, l'approvisionnement et la qualité de l'eau, la sécurité alimentaire et les événements de températures extrêmes affectant les locaux, les opérations, la chaîne d'approvisionnement, les besoins en transport et la sécurité des employés.

Le changement climatique constitue donc un défi majeur d'adaptation des activités et des opérations de JCDecaux dans 79 pays d'implantation, avec des risques physiques et de transition à différents niveaux d'exposition et de sévérité sur l'ensemble de sa chaîne de valeur : accès aux ressources, hausse du coût de l'énergie, pression des régulateurs et autres parties prenantes (clients, collaborateurs, partenaires, usagers, société civile...).

### Gestion du Risque

Ce risque recouvrant plusieurs risques couverts par la cartographie, les informations concernant la gestion et le suivi de ces risques sont décrites et référencées dans les paragraphes qui précèdent ainsi que dans le chapitre *Déployer une stratégie climat ambitieuse visant le Net Zero (ESRS1-E1) Adaptation au changement climatique* du Document d'Enregistrement Universel.

Le Groupe considère que cette présentation couvre les principaux risques significatifs.

Les risques jugés non-significatifs mais présentés en conformité avec la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) sont décrits dans le chapitre *Autres informations ESG (volontaires)* du Document d'Enregistrement Universel.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

#### Actifs

| <i>En millions d'euros</i>              |        | 31/12/2025     | 31/12/2024     |
|-----------------------------------------|--------|----------------|----------------|
| Goodwill                                | § 4.1  | 1 650,2        | 1 704,1        |
| Immobilisations incorporelles           | § 4.1  | 619,3          | 641,1          |
| Immobilisations corporelles             | § 4.2  | 1 227,4        | 1 261,3        |
| Droits d'utilisation                    | § 4.3  | 1 685,1        | 1 954,7        |
| Titres mis en équivalence               | § 4.5  | 373,8          | 381,8          |
| Autres actifs financiers                | § 4.6  | 37,5           | 49,2           |
| Instruments financiers dérivés          |        | -              | -              |
| Impôts différés actif                   | § 4.11 | 168,2          | 181,2          |
| Créances d'impôts sur les sociétés      | § 4.19 | 0,2            | 3,5            |
| Autres créances                         | § 4.7  | 67,8           | 57,6           |
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>              |        | <b>5 829,5</b> | <b>6 234,6</b> |
| Autres actifs financiers                | § 4.6  | 14,6           | 16,0           |
| Stocks                                  | § 4.8  | 139,4          | 180,8          |
| Instruments financiers dérivés          | § 4.17 | 0,9            | 7,4            |
| Clients et autres débiteurs             | § 4.9  | 793,6          | 815,8          |
| Créances d'impôts sur les sociétés      | § 4.19 | 17,4           | 11,7           |
| Actifs financiers de trésorerie         | § 4.10 | 36,4           | 86,4           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | § 4.10 | 1 311,3        | 1 262,3        |
| <b>ACTIFS COURANTS</b>                  |        | <b>2 313,7</b> | <b>2 380,4</b> |
| <b>TOTAL DES ACTIFS</b>                 |        | <b>8 143,2</b> | <b>8 615,0</b> |

## Capitaux propres et passifs

| <i>En millions d'euros</i>                                               |               | 31/12/2025     | 31/12/2024     |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------|----------------|
| Capital                                                                  |               | 3,3            | 3,3            |
| Primes                                                                   |               | 612,4          | 612,4          |
| Actions propres                                                          |               | -16,1          | -2,4           |
| Réserves consolidées                                                     |               | 1 646,9        | 1 497,1        |
| Résultat net part du Groupe                                              |               | 262,6          | 258,9          |
| Autres éléments des capitaux propres                                     |               | -269,2         | -168,3         |
| <b>CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE</b> |               | <b>2 239,9</b> | <b>2 201,0</b> |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                |               | 120,9          | 115,5          |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>                                        | <b>§ 4.12</b> | <b>2 360,8</b> | <b>2 316,5</b> |
| Provisions                                                               | § 4.13        | 316,6          | 341,4          |
| Impôts différés passif                                                   | § 4.11        | 34,1           | 28,6           |
| Dettes financières                                                       | § 4.14        | 1 786,0        | 1 808,1        |
| Dettes sur engagements de rachat de minoritaires                         | § 4.15        | 97,0           | 113,9          |
| Dettes locatives                                                         | § 4.16        | 1 451,2        | 1 679,2        |
| Autres créditeurs                                                        |               | 15,1           | 12,7           |
| Passifs d'impôt exigible                                                 | § 4.19        | 1,1            | 2,4            |
| Instruments financiers dérivés                                           | § 4.17        | 0,0            | 0,0            |
| <b>PASSIFS NON COURANTS</b>                                              |               | <b>3 701,1</b> | <b>3 986,2</b> |
| Provisions                                                               | § 4.13        | 57,2           | 68,4           |
| Dettes financières                                                       | § 4.14        | 143,0          | 292,7          |
| Dettes sur engagements de rachat de minoritaires                         | § 4.15        | 10,0           | 4,6            |
| Instruments financiers dérivés                                           | § 4.17        | 3,4            | 2,2            |
| Dettes locatives                                                         | § 4.16        | 545,0          | 658,1          |
| Fournisseurs et autres créditeurs                                        | § 4.18        | 1 278,5        | 1 239,4        |
| Passifs d'impôt exigible                                                 | § 4.19        | 40,6           | 37,5           |
| Concours bancaires                                                       | § 4.14        | 3,7            | 9,4            |
| <b>PASSIFS COURANTS</b>                                                  |               | <b>2 081,3</b> | <b>2 312,3</b> |
| <b>TOTAL DES PASSIFS</b>                                                 |               | <b>5 782,4</b> | <b>6 298,5</b> |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                             |               | <b>8 143,2</b> | <b>8 615,0</b> |

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE

## Compte de résultat

| En millions d'euros                                             |       | 2025           | 2024           |
|-----------------------------------------------------------------|-------|----------------|----------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                                       | § 5.1 | <b>3 673,4</b> | <b>3 632,6</b> |
| Coûts directs d'exploitation                                    | § 5.2 | -1 707,9       | -1 681,4       |
| Coûts commerciaux, généraux & administratifs                    | § 5.2 | -678,3         | -654,9         |
| <b>MARGE OPÉRATIONNELLE</b>                                     |       | <b>1 287,2</b> | <b>1 296,3</b> |
| Dotations aux amortissements et provisions nettes               | § 5.2 | -792,7         | -844,5         |
| Perte de valeur des goodwill                                    | § 5.2 | -              | -              |
| Pièces détachées maintenance                                    | § 5.2 | -48,0          | -45,0          |
| Autres produits opérationnels                                   | § 5.2 | 37,8           | 72,6           |
| Autres charges opérationnelles                                  | § 5.2 | -26,0          | -31,0          |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                                  |       | <b>458,3</b>   | <b>448,4</b>   |
| <b>CHARGES D'INTÉRÊTS SUR DETTES LOCATIVES IFRS 16</b>          | § 5.3 | <b>-70,0</b>   | <b>-75,3</b>   |
| Produits financiers                                             | § 5.3 | 43,4           | 63,4           |
| Charges financières                                             | § 5.3 | -88,6          | -132,8         |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER HORS IFRS 16</b>                          | § 5.3 | <b>-45,2</b>   | <b>-69,4</b>   |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>                                       |       | <b>-115,2</b>  | <b>-144,7</b>  |
| Impôts sur les bénéfices                                        | § 5.4 | -85,0          | -64,9          |
| Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence | § 5.5 | 46,9           | 45,8           |
| <b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>                         |       | <b>305,0</b>   | <b>284,5</b>   |
| - Dont Participations ne donnant pas le contrôle                |       | 42,3           | 25,6           |
| <b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>                              |       | <b>262,6</b>   | <b>258,9</b>   |
| Résultat de base par action (en euros)                          |       | 1,229          | 1,211          |
| Résultat dilué par action (en euros)                            |       | 1,229          | 1,211          |
| Nombre moyen pondéré d'actions                                  | § 5.7 | 213 600 597    | 213 730 199    |
| Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)                          | § 5.7 | 213 600 597    | 213 730 199    |



## Autres éléments du résultat global de l'exercice

| En millions d'euros                                                                                               | 2025          | 2024         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------|
| <b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>                                                                           | <b>305,0</b>  | <b>284,5</b> |
| Variation des écarts de conversion <sup>(1)</sup>                                                                 | -116,7        | 13,9         |
| Couverture des flux de trésorerie                                                                                 | -0,7          | 0,6          |
| Impôts sur les autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net                        | -0,1          | -0,8         |
| Part des autres éléments du résultat global dans les sociétés mises en équivalence (nette d'impôt) <sup>(2)</sup> | 4,8           | -9,7         |
| <b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET</b>                                | <b>-112,7</b> | <b>3,9</b>   |
| Variation des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi et plafonnement des actifs                 | 3,8           | -5,3         |
| Impôts sur les autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net                    | -0,7          | 1,1          |
| Part des autres éléments du résultat global dans les sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)                | -0,1          | 0,1          |
| <b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NON RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET</b>                            | <b>3,0</b>    | <b>-4,0</b>  |
| <b>TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>                                                               | <b>-109,6</b> | <b>-0,1</b>  |
| <b>RÉSULTAT GLOBAL</b>                                                                                            | <b>195,3</b>  | <b>284,4</b> |
| - Dont Participations ne donnant pas le contrôle                                                                  | 33,6          | 27,0         |
| <b>RÉSULTAT GLOBAL - PART DU GROUPE</b>                                                                           | <b>161,7</b>  | <b>257,4</b> |

(1) En 2025, les écarts de conversion sont principalement liés à des variations du taux de change dont -42,1 millions d'euros sur Hong Kong, -29,4 millions d'euros sur les Etats-Unis, -16,8 millions d'euros sur l'Australie, -14,6 millions d'euros sur le Royaume Uni, -8,1 millions d'euros sur la France, -7,4 millions d'euros sur le Panama, 14,7 millions d'euros sur la Chine et 6,2 millions d'euros sur le Brésil. Ils comprennent également le recyclage d'écarts de conversion en résultat pour -0,2 million d'euros suite aux variations de périmètre. En 2024, les écarts de conversion sont principalement liés à des variations du taux de change dont 23,4 millions d'euros sur Hong Kong, 13,1 millions d'euros sur les Etats-Unis, 9,0 millions d'euros sur le Royaume Uni, 4,8 millions d'euros sur le Panama, -12,8 millions d'euros sur le Mexique, -11,6 millions d'euros sur le Brésil, -9,3 millions d'euros sur l'Australie et -7,0 millions d'euros sur la Chine. Ils comprennent également le recyclage d'écarts de conversion en résultat pour +2,6 millions d'euros suite aux variations de périmètre.

(2) Inclut le montant de recyclage en résultat des réserves de conversion des sociétés mises en équivalence suite aux variations de périmètre pour -5,2 millions d'euros en 2024.

## ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

|                                                                    | CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE |                      |                    |                                |                                         |                              |                                                          |        |                             |         |                                                    |         |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|--------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------|----------------------------------------------------------|--------|-----------------------------|---------|----------------------------------------------------|---------|
| AUTRES ÉLÉMENTS DES CAPITAUX PROPRES                               |                                                                   |                      |                    |                                |                                         |                              |                                                          |        |                             |         |                                                    |         |
|                                                                    | CAPITAL                                                           | PRIMES<br>D'ÉMISSION | ACTIONS<br>PROPRES | RÉSERVES<br>NON<br>DISTRIBUÉES | COUVERTURE<br>DES FLUX DE<br>TRÉSORERIE | RÉSERVES<br>DE<br>CONVERSION | ECARTS<br>ACTUARIELS /<br>PLAFONNEM<br>ENT DES<br>ACTIFS | AUTRES | TOTAL<br>AUTRES<br>ÉLÉMENTS | TOTAL   | PARTICIPATIONS<br>NE DONNANT<br>PAS<br>LE CONTRÔLE | TOTAL   |
| En millions d'euros                                                |                                                                   |                      |                    |                                |                                         |                              |                                                          |        |                             |         |                                                    |         |
| CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023                               | 3,2                                                               | 612,4                | -0,6               | 1 513,3                        | -0,3                                    | -129,4                       | -49,1                                                    | 1,5    | -177,3                      | 1 951,0 | 95,9                                               | 2 046,9 |
| Augmentation de capital <sup>(1)</sup>                             | 0,0                                                               | -0,0                 |                    |                                |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | -0,0    | 1,8                                                | 1,8     |
| Variation d'actions propres <sup>(2)</sup>                         |                                                                   |                      | -1,8               | -0,5                           |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | -2,2    |                                                    | -2,2    |
| Achat                                                              |                                                                   |                      | -48,7              |                                |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | -48,7   |                                                    | -48,7   |
| Vente                                                              |                                                                   |                      | 46,9               | -0,5                           |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | 46,5    |                                                    | 46,5    |
| Distributions de dividendes                                        |                                                                   |                      |                    |                                |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | -0,0    | -31,2                                              | -31,2   |
| Paielements en actions                                             |                                                                   |                      |                    | 2,3                            |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | 2,3     |                                                    | 2,3     |
| Dettes sur engagements de rachat de<br>minoritaires <sup>(3)</sup> |                                                                   |                      |                    |                                |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | 0,0     |                                                    | 0,0     |
| Variations de périmètre <sup>(4)</sup>                             |                                                                   |                      |                    | -18,8                          |                                         |                              | 10,5                                                     |        | 10,5                        | -8,3    | 21,8                                               | 13,5    |
| Résultat de l'ensemble consolidé                                   |                                                                   |                      |                    | 258,9                          |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | 258,9   | 25,6                                               | 284,5   |
| Autres éléments du Résultat global                                 |                                                                   |                      |                    |                                | 0,6                                     | 1,9                          | -3,9                                                     |        | -1,4                        | -1,4    | 1,4                                                | -0,1    |
| RÉSULTAT GLOBAL                                                    | 0,0                                                               | 0,0                  | 0,0                | 258,9                          | 0,6                                     | 1,9                          | -3,9                                                     | 0,0    | -1,4                        | 257,4   | 27,0                                               | 284,4   |
| Autres                                                             |                                                                   |                      |                    | 0,8                            |                                         |                              |                                                          | -0,0   | -0,0                        | 0,8     | 0,2                                                | 1,1     |
| CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2024                               | 3,3                                                               | 612,4                | -2,4               | 1 756,0                        | 0,3                                     | -127,6                       | -42,5                                                    | 1,5    | -168,3                      | 2 201,0 | 115,5                                              | 2 316,5 |
| Augmentation de capital                                            |                                                                   |                      |                    |                                |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | 0,0     |                                                    | 0,0     |
| Variation d'actions propres <sup>(2)</sup>                         |                                                                   |                      | -13,7              | 0,2                            |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | -13,5   |                                                    | -13,5   |
| Achat                                                              |                                                                   |                      | -71,0              | -0,1                           |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | -71,1   |                                                    | -71,1   |
| Vente                                                              |                                                                   |                      | 57,3               | 0,3                            |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | 57,6    |                                                    | 57,6    |
| Distributions de dividendes                                        |                                                                   |                      |                    | -117,7                         |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | -117,7  | -28,4                                              | -146,0  |
| Paielements en actions                                             |                                                                   |                      |                    | 9,4                            |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | 9,4     |                                                    | 9,4     |
| Dettes sur engagements de rachat de<br>minoritaires <sup>(3)</sup> |                                                                   |                      |                    |                                |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | 0,0     |                                                    | 0,0     |
| Variations de périmètre                                            |                                                                   |                      |                    | -0,2                           |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | -0,2    | 0,3                                                | 0,1     |
| Résultat de l'ensemble consolidé                                   |                                                                   |                      |                    | 262,6                          |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | 262,6   | 42,3                                               | 305,0   |
| Autres éléments du Résultat global                                 |                                                                   |                      |                    |                                | -0,6                                    | -103,1                       | 2,8                                                      |        | -100,9                      | -100,9  | -8,7                                               | -109,6  |
| RÉSULTAT GLOBAL                                                    | 0,0                                                               | 0,0                  | 0,0                | 262,6                          | -0,6                                    | -103,1                       | 2,8                                                      | 0,0    | -100,9                      | 161,7   | 33,6                                               | 195,3   |
| Autres                                                             |                                                                   |                      |                    | -0,9                           |                                         |                              |                                                          |        | 0,0                         | -0,9    | -0,0                                               | -1,0    |
| CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025                               | 3,3                                                               | 612,4                | -16,1              | 1 909,5                        | -0,3                                    | -230,7                       | -39,6                                                    | 1,5    | -269,2                      | 2 239,9 | 120,9                                              | 2 360,8 |

(1) En 2024, augmentations de capital de deux sociétés contrôlées d'Amérique Latine.

(2) En 2025, variation des actions propres de JCDecaux SE dans le cadre du contrat de liquidité mis en place en mai 2019 et suite au rachat d'actions propres par le Groupe en août et novembre 2025. En 2024, variation des actions propres de JCDecaux SE dans le cadre du contrat de liquidité mis en place en mai 2019.

(3) Les effets nets de revalorisation et d'actualisation des engagements de rachat de minoritaires sont constatés en compte de résultat sur la ligne « Résultat de l'ensemble consolidé » en participations ne donnant pas le contrôle pour 11,5 millions d'euros en 2025 et -8,3 millions d'euros en 2024.

(4) En 2024, mouvements de périmètre liés principalement à l'acquisition du groupe IMC en Amérique centrale avec cession sans perte de contrôle.

## TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions d'euros

|                                                                                         |                 | 2025            | 2024            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <b>RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS</b>                                                        |                 | <b>390,0</b>    | <b>349,4</b>    |
| Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence                         | § 5.5           | -46,9           | -45,8           |
| Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence                                      | § 11.4 & § 12.3 | 51,2            | 60,5            |
| Charges liées aux paiements en actions                                                  | § 5.2           | 9,4             | 2,3             |
| Gains et pertes sur contrats de location                                                | § 5.2           | -14,2           | -10,9           |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions                                       | § 5.2 & § 5.3   | 798,1           | 862,6           |
| Plus et moins-values de cession & résultat sur variations de périmètre                  | § 5.2 & § 5.3   | -15,5           | -59,1           |
| Charges nettes d'actualisation                                                          | § 5.3           | -4,9            | 14,9            |
| Intérêts financiers nets & charges d'intérêts sur dettes locatives IFRS 16              | § 5.3           | 105,2           | 106,3           |
| Dérivés financiers, résultat de change, coût amorti et autres                           |                 | 3,2             | 2,3             |
| Intérêts payés sur dettes locatives IFRS 16                                             | § 4.16          | -73,7           | -76,9           |
| Intérêts financiers payés                                                               |                 | -73,6           | -93,0           |
| Intérêts financiers reçus                                                               |                 | 43,5            | 55,4            |
| Impôt sur le résultat payé                                                              |                 | -88,1           | -70,8           |
| <b>Capacité d'autofinancement</b>                                                       |                 | <b>1 083,6</b>  | <b>1 097,2</b>  |
| <b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>                       |                 | <b>98,0</b>     | <b>33,1</b>     |
| Variation des stocks                                                                    |                 | 40,3            | 8,7             |
| Variation des clients et autres créances                                                |                 | -19,4           | 6,7             |
| Variation des fournisseurs et autres dettes                                             |                 | 77,1            | 17,7            |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>                      | <b>§ 6.1</b>    | <b>1 181,6</b>  | <b>1 130,3</b>  |
| Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles            |                 | -303,4          | -319,0          |
| Décaissements sur acquisitions de titres de participation nets de la trésorerie acquise |                 | -16,9           | -36,9           |
| Décaissements sur acquisitions d'autres immobilisations financières                     |                 | -4,2            | -18,8           |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>                                                            |                 | <b>-324,6</b>   | <b>-374,7</b>   |
| Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles                |                 | 19,2            | 25,2            |
| Encaissements sur cessions de titres de participation nets de la trésorerie cédée       |                 | 0,2             | 88,7            |
| Encaissements sur cessions d'autres immobilisations financières                         |                 | 10,7            | 8,5             |
| <b>TOTAL DÉINVESTISSEMENTS</b>                                                          |                 | <b>30,1</b>     | <b>122,4</b>    |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES INVESTISSEMENTS</b>                                | <b>§ 6.2</b>    | <b>-294,5</b>   | <b>-252,3</b>   |
| Distribution mise en paiement                                                           |                 | -146,0          | -31,2           |
| Achat d'actions propres                                                                 |                 | -71,1           | -48,7           |
| Décaissements sur acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle             |                 | -0,1            | 0,0             |
| Réduction des capitaux propres                                                          |                 | 0,0             | 0,0             |
| Remboursement d'emprunts                                                                | § 6.4           | -296,7          | -744,4          |
| Remboursement des dettes locatives                                                      | § 4.16          | -551,8          | -600,8          |
| Acquisitions et cessions d'actifs financiers de trésorerie                              |                 | 37,7            | 10,2            |
| <b>BESOIN DE TRÉSORERIE (FINANCEMENT)</b>                                               |                 | <b>-1 028,0</b> | <b>-1 414,9</b> |
| Encaissements sur cessions de titres de participation sans perte de contrôle            |                 | 0,0             | 0,0             |
| Augmentation des capitaux propres                                                       |                 | 0,0             | 1,8             |
| Vente d'actions propres                                                                 |                 | 57,6            | 46,5            |
| Augmentation des emprunts                                                               | § 6.4           | 135,2           | 148,9           |
| <b>DÉGAGEMENT DE TRÉSORERIE (FINANCEMENT)</b>                                           |                 | <b>192,8</b>    | <b>197,2</b>    |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DU FINANCEMENT</b>                                     | <b>§ 6.3</b>    | <b>-835,2</b>   | <b>-1 217,7</b> |
| <b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>                                                 |                 | <b>51,9</b>     | <b>-339,7</b>   |
| <b>TRÉSORERIE NETTE D'OUVERTURE</b>                                                     | <b>§ 4.14</b>   | <b>1 252,9</b>  | <b>1 593,3</b>  |
| Incidence des variations des cours des devises et autres mouvements                     |                 | 2,9             | -0,8            |
| <b>TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE <sup>(1)</sup></b>                                       | <b>§ 4.14</b>   | <b>1 307,7</b>  | <b>1 252,9</b>  |

(1) Dont 1 311,3 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et -3,7 millions d'euros de concours bancaires au 31 décembre 2025 contre respectivement 1 262,3 millions d'euros et -9,4 millions d'euros au 31 décembre 2024.

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

|     |                                                    |    |
|-----|----------------------------------------------------|----|
| 1.  | Méthodes et principes comptables                   | 28 |
| 2.  | Évolution du périmètre de consolidation            | 40 |
| 3.  | Information sectorielle                            | 41 |
| 4.  | Commentaires sur l'état de situation financière    | 46 |
| 5.  | Commentaires sur le compte de résultat             | 70 |
| 6.  | Commentaires sur le tableau des flux de trésorerie | 77 |
| 7.  | Risques financiers                                 | 78 |
| 8.  | Risques environnementaux                           | 81 |
| 9.  | Commentaires sur les engagements hors-bilan        | 82 |
| 10. | Informations sur les parties liées                 | 83 |
| 11. | Informations sur les coentreprises                 | 85 |
| 12. | Informations sur les entreprises associées         | 89 |
| 13. | Périmètre de consolidation                         | 90 |
| 14. | Événements subséquents                             | 98 |

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### 1. MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

#### 1.1. Principes d'établissement des comptes du Groupe

Les états financiers consolidés de JCDecaux SE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent la société JCDecaux SE et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associées et coentreprises.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2025, arrêtés par le Directoire, et approuvés par le Conseil de Surveillance du 11 mars 2026, sont établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

De façon générale, les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. La somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport aux valeurs reportées.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- De toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2025. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne. Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB ;
- De positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, à l'exception de l'application de l'amendement suivant adopté par l'Union Européenne et applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- L'amendement à la norme IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères : Absence de convertibilité

L'application de cet amendement n'a pas d'impact sur les états financiers consolidés.

En l'absence de précision définitive du référentiel IFRS sur le traitement comptable des engagements de rachat de minoritaires, les principes retenus dans les comptes consolidés antérieurs sont maintenus et sont précisés au paragraphe 1.19 « Engagements de rachat de minoritaires ». En particulier, les effets de revalorisation et d'actualisation des engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés en résultat financier, et sont alloués sur le résultat des participations ne donnant pas le contrôle, sans impact sur le résultat net part du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2025.

Les travaux relatifs à la nouvelle norme IFRS18, applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, ont débuté. Les impacts sur le Groupe sont en cours d'analyse.

#### 1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

La mise en équivalence est adoptée pour les coentreprises, sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et pour les entreprises associées, sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées globalement sont éliminées.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont également éliminés.

Les plus ou moins-values sur cessions internes réalisées par une société mise en équivalence sont éliminées à hauteur du pourcentage de détention en contrepartie de la valeur des actifs acquis ou des titres mis en équivalence lorsqu'il s'agit d'une activité.

Les moins-values réalisées sur les cessions d'activités à une société mise en équivalence sont régies par la norme IFRS 3R et la norme IAS 28 pour les cessions d'actifs. Elles ne sont pas éliminées dans les comptes du Groupe.

Les plus-values réalisées sur les cessions à une société mise en équivalence sont régies par la norme IAS 28 pour les cessions d'actifs et rentrent dans le cadre de SIC-13 pour les cessions de titres. Elles sont éliminées à hauteur du pourcentage de détention en contrepartie des titres de la mise en équivalence.

### 1.3. Enregistrement des opérations en devises dans la monnaie fonctionnelle des entités

Les opérations libellées en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction. À la date d'arrêté comptable, les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture et les différences de change en résultant sont enregistrées dans le compte de résultat.

Les actifs monétaires à long terme détenus par une entité du Groupe sur une filiale étrangère pour lesquels aucun règlement n'est ni planifié ni susceptible d'intervenir dans un avenir prévisible, constituent une part de l'investissement net à l'étranger. Ainsi, en application des dispositions d'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les différences de change portant sur ces éléments sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la date de cession de l'investissement ou de déqualification. Dans le cas contraire, les différences de change sont enregistrées dans le compte de résultat.

### 1.4. Conversion des états financiers des filiales

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

La conversion des actifs et des passifs des filiales étrangères dans la monnaie de présentation du Groupe s'effectue au taux de change en vigueur à la date de clôture et leur compte de résultat est converti au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de cette conversion sont affectés directement dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la cession totale ou partielle avec perte de contrôle, lors de la liquidation d'une entité étrangère, ou lors d'une acquisition par étapes avec prise de contrôle, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont recyclées dans le compte de résultat.

### 1.5. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains postes de l'état de situation financière nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la détermination du montant des dettes locatives et des droits d'utilisation, de la valorisation des goodwill, de la détermination des actifs incorporels dans le cadre des acquisitions de filiales, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres mis en équivalence, de la détermination du montant des pertes de crédits attendues, des provisions pour avantages au personnel, des provisions pour démontage, des provisions pour perte à terminaison, des provisions pour litiges, de la recouvrabilité des impôts différés actif ainsi que de la valorisation des engagements sur titres. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes (notamment la situation économique dans les pays d'implantation du Groupe, l'inflation, les coûts de l'énergie et l'évolution de la réglementation sur la publicité extérieure), qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité créant des incertitudes accrues sur les perspectives d'avenir.

Ces méthodes d'évaluation sont plus précisément décrites, principalement dans le paragraphe 1.8 « Regroupement d'entreprises, acquisition de participation ne donnant pas le contrôle et cession de participation », le paragraphe 1.10 « Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, des droits d'utilisation et des goodwill », le paragraphe 1.11 « Contrats de locations », le paragraphe 1.12 « Titres mis en équivalence », le paragraphe 1.15 « Créances clients et autres débiteurs », le paragraphe 1.20 « Provisions pour retraites et avantages assimilés », le paragraphe 1.21 « Provisions pour démontage », le paragraphe 1.26 « Impôts différés et exigibles » et le paragraphe 4.13.3 « Provisions pour risques et litiges ».

Le résultat des tests de sensibilité est donné au paragraphe 4.4 « Tests de perte de valeur sur les goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles et les droits d'utilisation » pour la valorisation des goodwill, actifs corporels et incorporels et droits d'utilisation, au paragraphe 4.5 « Titres mis en équivalence et tests de perte de valeur » pour la valorisation des titres mis en équivalence, au paragraphe 4.13 « Provisions » pour la valorisation des provisions pour démontage et des provisions pour avantages au personnel, au paragraphe 4.20 « Tableau des actifs et passifs financiers par catégorie » pour la valorisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires et au paragraphe 5.2 « Charges d'exploitation nettes » pour la sensibilité des redevances variables à la variation du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, les risques et engagements liés aux changements climatiques ont été pris en compte par le Groupe lors de la détermination des estimations retenues notamment sur le montant des investissements à réaliser pour réduire son empreinte carbone au titre de ses activités et des panneaux publicitaires que le Groupe installe.

### 1.6. Distinction courant / non courant

À l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice, sur la base des droits existant à la fin de la période de reporting.

Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant.



## 1.7. Immobilisations incorporelles

### 1.7.1. Frais de développement

Selon la norme IAS 38, les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que le Groupe peut démontrer :

- Son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- L'existence d'avantages économiques futurs probables pour le Groupe ;
- La très forte probabilité de succès du Groupe ;
- Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les dépenses de développement immobilisées incluent principalement les coûts liés au développement, à l'adaptation ou à la mise en valeur de gammes de mobilier urbain et de supports publicitaires, dans le cadre de propositions de contrats ayant une forte probabilité de succès. Ces dépenses comprennent également la conception et la construction de modèles et prototypes.

Le Groupe considère légitime d'activer les coûts des projets liés à la préparation des réponses aux appels d'offres. Compte tenu d'une part, de la nature des coûts engagés (conception et construction de modèles et prototypes), d'autre part du taux de succès du groupe JCDecaux dans le cadre de ses réponses aux appels d'offres, le Groupe considère que ces coûts constituent des activités de

développement activables, et satisfont aux critères d'activation rappelés ci-avant. En effet, ces coûts se rattachent directement à un contrat donné et sont encourus pour l'obtenir. L'amortissement commence lorsque le projet est concrétisé par un succès à l'appel d'offres, et est étalé sur la durée du contrat. En cas d'insuccès, le montant activé est comptabilisé en charges.

Les frais de développement portés à l'actif sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

### 1.7.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se rapportent pour l'essentiel aux contrats de Mobilier Urbain, Affichage et Transport reconnus lors de regroupements d'entreprises et sont amorties sur une durée correspondant au temps nécessaire pour que les flux actualisés cumulés utilisés pour la valorisation des actifs, couvrent la quasi-totalité des actifs. Elles comprennent également des droits d'entrée, amortis sur la durée des contrats, ainsi que des logiciels. Seuls les logiciels individualisés et clairement identifiés (notamment de type ERP) pour lesquels le Groupe a le contrôle, sont immobilisés et amortis sur une durée de 10 ans maximum. Les dépenses pour les autres logiciels sont constatées en charges de l'exercice.

## 1.8. Regroupement d'entreprises, acquisition de participation ne donnant pas le contrôle et cession de participation

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise), augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, et diminuée du montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables et des passifs repris évalués à la juste valeur.

Les goodwill ne sont pas amortis. Le Groupe procède à des tests de perte de valeur, au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout autre moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur. Suite à ces tests de perte de valeur menés conformément à la méthodologie décrite au paragraphe 1.10 « Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, des droits d'utilisation et des goodwill », une dépréciation des goodwill est constatée, le cas échéant. Une telle dépréciation n'est pas réversible.

Les éventuels goodwill négatifs sont constatés directement au compte de résultat.

Dans le cadre de l'analyse de la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise, le Groupe est notamment amené à valoriser des contrats et à reconnaître ces éléments en immobilisations incorporelles pour leur juste valeur, et ce en tenant compte de la durée résiduelle des contrats et d'une probabilité de renouvellement pour les activités de mobilier urbain et de transport, et d'un principe d'attrition pour les contrats d'affichage. Les actifs incorporels ainsi reconnus sont amortis sur une durée correspondant au temps nécessaire pour que les flux actualisés cumulés utilisés pour la valorisation des actifs, couvrent la quasi-totalité des actifs. Lorsqu'un contrat déficitaire est identifié, le Groupe est amené à diminuer la valeur brute du droit d'utilisation attaché à ce contrat et/ou à constater un éventuel passif. Ce passif correspond aux coûts nets inévitables attachés à ce contrat, incluant les redevances et les coûts directement supportés, tels que les coûts de main-d'œuvre et les frais administratifs directs. En outre, si une clause de résiliation entraîne des frais inférieurs aux coûts de maintien d'un contrat déficitaire, c'est cette clause de résiliation qui est provisionnée.

Les normes IFRS offrent aux sociétés un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'évaluation à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs obtenus.

Le Groupe enregistre en autres charges opérationnelles les coûts directs liés à l'acquisition, à l'exception des coûts directs liés à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle qui sont enregistrés en capitaux propres.

Pour les acquisitions réalisées par étapes successives, le Groupe comptabilise en autres charges et produits opérationnels, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue au moment de la prise de contrôle. La juste valeur de celle-ci est estimée sur la base du prix d'acquisition diminué de la prime de contrôle.

Pour toute cession partielle ou totale avec perte de contrôle, le Groupe comptabilise en autres charges et produits opérationnels, le résultat de cession de la quote-part cédée ainsi que la réévaluation de la quote-part conservée.

Par ailleurs, les rachats de participation ne donnant pas le contrôle dans des sociétés contrôlées et les cessions de parts d'intérêts sans perte de contrôle donnent lieu à la comptabilisation en variation de capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société-mère de la différence entre le prix d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle. Les entrées et sorties de trésorerie correspondantes sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie en « flux de trésorerie nets issus du financement ».

## 1.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

### Mobiliers urbains

Les mobiliers urbains (Atribus, Mupis®, Seniors, Journaux Electroniques d'Information (JEI), Sanisettes, Colonnes Morris, etc.) et les supports publicitaires dans l'activité Transport sont amortis linéairement sur la durée de vie des contrats, comprise entre 8 et 25 ans. Les écrans digitaux sont amortis sur une durée comprise entre 5 et 10 ans, leur durée de vie économique pouvant être inférieure à la durée des contrats. Les coûts de maintenance des mobiliers urbains sont comptabilisés en charges.

Les coûts actualisés de démontage de mobilier en fin de contrat sont comptabilisés à l'actif, en contrepartie d'une provision, et sont amortis sur la durée des contrats.

### Panneaux d'affichage

Les panneaux d'affichage font l'objet d'un mode d'amortissement propre aux pays concernés, déterminé en fonction de la réglementation et des conditions économiques locales.

La principale méthode d'amortissement est le mode linéaire sur une durée comprise entre 2 et 20 ans.

Les mobiliers urbains et les panneaux d'affichage du Groupe sont assurés contre les risques liés aux événements climatiques et leur adaptation à ces événements est garantie par la réalisation de tests de résistance. Les durées d'amortissement sont donc déterminées selon les durées normales d'utilisation ; les aléas climatiques étant maîtrisés via cette assurance et les tests réalisés.

### Durées d'amortissement

#### Immobilisations corporelles :

|                                                                                        |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| • Bâtiments et constructions                                                           | 10 à 50 ans |
| • Installations techniques, matériel et outillage (Hors mobiliers urbains et panneaux) | 5 à 10 ans  |
| • Mobiliers urbains et panneaux                                                        | 2 à 25 ans  |

#### Autres immobilisations corporelles :

|                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| • Agencements divers, aménagements | 5 à 16 ans |
| • Matériel de transport            | 3 à 15 ans |
| • Matériel informatique            | 3 à 5 ans  |
| • Mobilier                         | 5 à 10 ans |

## 1.10. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, des droits d'utilisation et des goodwill

Les immobilisations corporelles, incorporelles, les droits d'utilisation, ainsi que les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur, selon IAS 36, au minimum une fois par an.

Ce test consiste, pour une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou un groupement d'UGT, à comparer sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre (i) la juste valeur de cet actif (ou du groupe d'actifs considéré) nette des coûts de cession, et (ii) sa valeur d'utilité déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

Lorsque la valeur recouvrable est appréciée par référence à la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont déterminées en intégrant des hypothèses de croissance appréciées soit sur la durée des contrats, soit sur une durée de 5 ans avec prise en compte d'une projection à l'infini ainsi qu'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent. Les hypothèses de croissance retenues n'intègrent pas d'opération de croissance externe. Les risques spécifiques à l'UGT testée sont traduits dans le choix des hypothèses retenues pour la détermination des flux de trésorerie et dans le taux d'actualisation retenu.

Les risques et impacts liés au changement climatique sont pris en compte dans les hypothèses des tests de dépréciation mais n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe. En effet, les actifs de JCDecaux sont assurés contre les risques liés aux événements climatiques, ce qui permet de limiter le risque d'impact financier de ce type d'événement sur le Groupe. Ainsi, les flux économiques futurs sont sécurisés et ne sont pas impactés par les aléas climatiques. Les investissements et charges opérationnelles additionnels engagés par les filiales pour l'atteinte des objectifs ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et liés aux enjeux climatiques et environnementaux (tels que les achats de certificats carbone, etc.) ont été pris en compte dans l'élaboration des budgets des pays mais ces derniers ne représentent pas à ce jour un montant suffisamment matériel pour peser significativement sur les tests de dépréciation, de même que l'augmentation des prix de l'électricité en Europe et des coûts salariaux dans les différentes géographies, ainsi que les nouvelles réglementations portant sur les plages horaires d'éclairage des mobiliers dans quelques pays d'Europe.

Lorsque la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) devient supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

## Méthodologie suivie

### • Niveau du test

- Pour les actifs corporels et incorporels et les droits d'utilisation, les tests de perte de valeur sont réalisés au niveau de l'UGT correspondant à l'entité opérationnelle ;
- Pour les goodwill, les tests sont réalisés au niveau de chaque regroupement d'UGT dont le périmètre est déterminé en prenant en compte le niveau de synergie attendu entre les UGT elles-mêmes. Ainsi, les tests sont effectués soit au croisement d'un secteur opérationnel et d'une zone géographique, soit sur des groupements d'UGT spécifiques, à l'instar du secteur Aéroports où les synergies s'apprécient au niveau mondial, ou des zones Pacifique, France « Roadside », Etats-Unis « Roadside » et le Royaume-Uni (hors aéroports) où les synergies se justifient entre tous les secteurs : mobilier urbain, affichage pour France Roadside et Etats-Unis Roadside, mobilier urbain, affichage et transport terrestre pour le Royaume-Uni (hors aéroports) et toutes activités pour le Pacifique (mobilier urbain, affichage, transport terrestre et aéroport). En effet, pour ces UGT, les flux ne peuvent s'apprécier indépendamment par activité au vu des structures et politiques commerciales multi-activité de ces différentes géographies. En France, les ventes de l'activité Affichage sont en effet réalisées au travers de réseaux de commercialisation communs avec le Mobilier Urbain. Ces panneaux sont totalement interdépendants, dans la mesure où c'est la combinaison de leurs emplacements qui garantit la qualité et la couverture géographique des réseaux. Les États-Unis et le Royaume-Uni sont des marchés fortement digitalisés, avec respectivement 78 % et 75 % des ventes réalisées par JCDecaux sur des supports digitaux. Les organisations commerciales des deux pays sont alignées sur un modèle d'achat à l'audience et non de réseaux de formats prédéfinis : les équipes de vente nationales commercialisent l'ensemble des inventaires non aéroportuaires sans spécialisation par format. Le développement des ventes programmatiques accroît encore l'interconnectivité entre formats. Le regroupement multi-activités sur le Pacifique se justifie également par la structure digitalisée et multiformats de ce marché. Par conséquent, ces quatre unités génératrices de trésorerie multi-activités avec des portefeuilles intégrés correspondent bien aux plus petites UGT identifiables au sens de l'IAS 36.

### • Taux utilisés

Les valeurs d'utilité prises en compte dans le cadre des tests de perte de valeur sont déterminées sur la base des flux de trésorerie futurs attendus, actualisés à un taux calculé sur la base du coût moyen pondéré du capital. Ce taux reflète les meilleures estimations du management de la valeur temps de l'argent, des risques spécifiques des actifs ou UGT ainsi que de la situation économique des zones géographiques dans lesquelles s'exerce l'activité attachée à ces actifs ou UGT.

Les pays sont répartis en sept zones en fonction du risque associé à chaque pays, et à chaque zone correspond un taux d'actualisation spécifique s'échelonnant de 8,5 % à 20,0 %, pour la zone présentant le plus de risque. Le taux après impôt de 8,5 % en 2025 (contre 8,5% en 2024), est utilisé notamment en Europe occidentale (hors Portugal), Amérique du Nord, Japon, Singapour, Corée du Sud, où le Groupe réalise 64,4% de son chiffre d'affaires ajusté.

Le taux d'actualisation moyen du Groupe ressort à 9,4 % en 2025.

### • Valeurs recouvrables

Elles sont déterminées à partir des données budgétaires pour la première année consécutive à la clôture des comptes et d'hypothèses de croissance et d'évolution spécifiques à chaque marché, qui reflètent les perspectives futures attendues. Les valeurs recouvrables sont déterminées sur la base de business plans pour lesquels les modalités de prise en compte des flux futurs de trésorerie diffèrent selon le secteur d'activité considéré avec un horizon généralement supérieur à 5 ans en raison de la nature et de l'activité du Groupe caractérisée par des engagements contractuels de longue durée avec des probabilités très fortes de renouvellement des contrats. Ainsi, de manière générale :

- Dans le Mobilier Urbain et le Transport, les flux futurs de trésorerie sont calculés sur la durée restante du contrat avec prise en compte d'une probabilité de renouvellement à l'échéance, le business plan étant réalisé sur la durée du contrat, généralement comprise entre 5 ans et 20 ans, avec un maximum de 25 ans pour la durée la plus longue ;
- Pour l'Affichage, ils sont calculés sur une période de 5 ans avec une projection à l'infini sur la base d'un taux de croissance de 2 % par an pour les pays européens, dont les marchés nous apparaissent matures, et de 3 % pour les autres pays, où l'affichage grand format nous semble bénéficier de conditions de marché plus favorables ;
- Pour l'UGT Roadside France, l'UGT Etats-Unis Roadside et l'UGT Royaume-Uni (hors aéroports), les flux futurs de trésorerie sont calculés sur la base de la durée restante des contrats avec prise en compte d'une probabilité de renouvellement à l'échéance et d'une projection à l'infini sur la base d'un taux de croissance de respectivement 2%, 3% et 3% par an, avec application d'une décote correspondant à l'hypothèse de renouvellement des contrats ;
- Pour l'UGT Roadside France, le principe général est de considérer que le nombre très important de contrats de mobilier urbain, ainsi que leur caractère fortement atomisé, dilue dans le temps le risque individuel de non-renouvellement. Cette diversification contractuelle justifie la prise en compte d'une valeur terminale, avec une probabilité de renouvellement appliquée à la fois à l'échéance moyenne des contrats de mobilier urbain et à la valeur terminale. Pour les UGT États-Unis Roadside et Royaume-Uni (hors aéroports), le portefeuille de contrats, bien que moins atomisé qu'en France, repose sur un nombre significatif de contrats structurants dont l'historique favorable de reconductions, justifie l'adoption d'une méthode similaire.
- Pour l'UGT Pacifique, ils sont calculés sur une période de 5 ans avec une projection à l'infini sur la base d'un taux de croissance de 3 % par an.

Dans le cadre des tests de dépréciation et des éventuelles dépréciations d'actifs liés aux flux de trésorerie négatifs, une provision pour perte à terminaison peut être enregistrée pour un contrat accessoire à l'UGT correspondante. Cette provision tient compte des coûts nets inévitables associés à ce contrat, incluant les redevances et les coûts directement supportés, tels que les coûts de main-d'œuvre et les frais administratifs directs. En outre, si une clause de résiliation entraîne des frais inférieurs aux coûts de maintien d'un contrat déficitaire, c'est cette clause de résiliation qui est provisionnée.

La valeur recouvrable d'un groupe d'UGT est donnée par la somme des valeurs recouvrables des UGT appartenant à ce groupe.

## 1.11. Contrats de location

### 1.11.1. Descriptif des contrats de location du Groupe

Les contrats liés au cœur de métier de JCDecaux ont des caractéristiques dominantes dépendant souvent de l'activité à laquelle ils se rattachent (Mobilier urbain, Transport, Affichage) ou de la géographie (pour des raisons de réglementation ou de pratique de marché locale).

Dans les activités de mobilier urbain et de transport, chaque contrat constitue souvent un cas spécifique, avec des modalités contractuelles parfois complexes résultant de négociations directes ou des conditions d'appel d'offres, avec des renégociations de certaines clauses qui peuvent intervenir en cours de vie du contrat, le plus souvent liées aux aléas de marché ou de déploiement opérationnel des structures publicitaires.

Plus de 12 000 contrats identifiés dans plus de 70 pays rentrent dans le champ d'application d'IFRS 16. Il s'agit essentiellement de contrats conclus avec les municipalités, les aéroports, les compagnies de transport, les centres commerciaux et les bailleurs privés, qui permettent au Groupe de disposer d'emplacements en vue d'installer des supports publicitaires nécessaires à son activité principale. Sur les plus de 12 000 contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 16, plus de 70 % correspondent à la location d'emplacements publicitaires (Mobilier Urbain, Transport et Affichage) et représentent près de 90 % de la dette locative au 31 décembre 2025, les 30% de contrats restants étant constitués notamment de contrats immobiliers et de contrats de véhicules.

Les loyers et redevances fixes ou fixes en substance sont souvent des minima garantis de redevances variables liées au chiffre d'affaires publicitaire généré par les supports publicitaires installés sur les emplacements entrant dans le champ du contrat. C'est le cas de figure dominant dans les activités transport et centres commerciaux. Il est fréquent en mobilier urbain et plus rare en affichage grand format, où la redevance indépendante de la performance commerciale du contrat est le cas de figure le plus répandu.

Les loyers et redevances fixes et/ou fixes en substance ou les minima garantis, peuvent selon les contrats :

- Rester au même montant tout au long de la vie du contrat
- Évoluer en fonction d'un indice général (inflation, prix de la construction...) ou selon le même mécanisme qu'un indice et plus spécifique au contrat (nombre de passagers par exemple dans le transport)
- Évoluer tout en restant fixes sur la base des montants annuels prévus au contrat, ce qui est souvent lié à une montée en puissance attendue du chiffre d'affaires publicitaire du fait notamment de l'installation progressive de nouveaux supports, de l'ouverture de nouvelles lignes de métro ou de l'extension d'un aéroport
- Évoluer en fonction d'un pourcentage du montant de redevance total (redevance variable inclus) payé l'année précédente.

La durée non résiliable des contrats est très diverse, puisqu'elle va de 1 an à 35 ans sur la totalité de la population des contrats :

- La durée des contrats pour de l'affichage sur du mobilier urbain va de 1 an à 35 ans, dépendant dans l'essentiel des cas des termes de l'appel d'offres et dans quelques cas de négociation directe avec la collectivité. Cette durée est largement liée au modèle économique choisi par la collectivité dans son cahier des charges, dépendant notamment du niveau d'investissement attendu par JCDecaux pour les mobiliers publicitaires et non publicitaires. Plus l'investissement sera lourd, plus la durée sera longue afin d'équilibrer le modèle économique.
- La durée des contrats pour des emplacements liés au transport va de 1 an à 17 ans, dépendant là aussi le plus souvent des termes de l'appel d'offres. La durée du contrat est généralement plus courte et le poids des redevances plus élevé que dans le mobilier urbain, du fait d'un moindre poids des investissements et des coûts opérationnels en proportion du chiffre d'affaires généré par les supports publicitaires.

- La durée des contrats d'affichage grand format va de 1 an à 32 ans. Elle varie beaucoup en fonction des pays, selon la réglementation locale, plus ou moins contraignante, et les pratiques de marché relatives aux relations entre afficheurs et bailleurs privés.

Concernant les modalités d'extension ou de renouvellement :

- Les contrats d'affichage grand format, selon la réglementation ou les pratiques de marché, prévoient dans un certain nombre de cas un schéma de tacite reconduction ou de renouvellement automatique variant selon les géographies. Dans ce cas, la durée appliquée est la durée raisonnablement certaine, calculée en fonction de la durée moyenne de tacite reconduction observée par le passé sur le portefeuille de contrats.
- Les contrats de mobilier urbain ou de transport peuvent prévoir des périodes d'extension de la durée initiale du contrat, qui dépendent selon les cas de l'accord des deux parties ou d'une seule des parties. Les cas d'extensions de période contractuelle lorsque JCDecaux est le seul à pouvoir exercer cette option, sont assez rares. Les renouvellements des contrats de mobilier urbain ou de transport se font le plus souvent au travers de nouveaux contrats, après mise en œuvre d'une procédure de mise en concurrence (le plus souvent au travers d'une procédure d'appel d'offres).

Concernant les clauses de fin anticipée, seul un très faible nombre de contrats a été identifié pour lesquels JCDecaux est seul décisionnaire de la fin anticipée. Le plus souvent, l'accord des deux parties est nécessaire ou bien la fin anticipée est conditionnée par un fait générateur externe (force majeure, changement de sens de circulation en affichage grand format, récession économique majeure ou effondrement du marché publicitaire dans certains contrats de transport).

### 1.11.2. Contrats non traités sous IFRS 16

Tout nouveau contrat, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, fait l'objet d'une analyse pour conclure s'il répond à la définition d'un contrat de location. Lorsque le fournisseur ayant concédé des emplacements publicitaires au Groupe dispose d'un droit de substitution lui permettant de remplacer n'importe quel emplacement attribué au début du contrat par un autre pendant toute la durée du contrat, et cela, afin de répondre à ses besoins opérationnels d'exploitation (autre que dans le cas d'une activité de maintenance et réparation), ce droit est considéré comme substantiel. C'est le cas dans les activités de mobilier urbain et transport du Groupe qui contiennent des dispositions qui donnent le droit au fournisseur (le contractant) ayant concédé des emplacements publicitaires au Groupe, de déplacer de façon permanente ou temporaire certains équipements vers un autre emplacement ou de retirer les équipements. Dans le cas des contrats d'abribus, la municipalité peut ainsi avoir le droit d'adapter les emplacements des abribus aux évolutions des trajets de lignes d'autobus. Dans le cas des contrats de bus, l'entreprise de transport peut avoir le droit de modifier la quantité de bus, les routes ou l'affectation des bus aux routes. Dans le cas des contrats d'aéroports, le concédant ou l'autorité d'administration de l'aéroport peuvent également avoir le droit de demander le déplacement des mobiliers pour les adapter aux besoins opérationnels de l'aéroport.

Ces droits peuvent être exercés par le contractant à tout moment pendant toute la durée du contrat, après la survenance d'une situation déterminée (par exemple en cas de restructuration, de modification ou d'extension de l'aéroport, de fermeture de routes, d'optimisation du réseau de bus, de souhait d'embellissement) ou pour quelque raison que ce soit généralement peu définie dans les contrats.

Les bases permettant de conclure que de tels accords comportent des droits de substitution substantiels sont les suivantes :

- Les contractants ont la possibilité de changer les emplacements tout au long de la durée du contrat car il existe généralement de nombreux emplacements alternatifs disponibles et ils ont le droit de demander un transfert vers un emplacement alternatif qui répond aux spécifications à tout moment pendant le contrat ;
- Le droit de changer d'emplacement ne dépend généralement pas d'un nombre limité d'événements ou de situations mais au contraire survient pour une liste de raisons très large (telles que les besoins opérationnels, l'intérêt général) ou dans certains cas sans raison définie dans le contrat. Cette situation démontre que le concédant a le contrôle de l'actif car il a la capacité de changer d'emplacement uniquement en fonction de ses propres contraintes ou besoins opérationnels ;
- Les bénéfices économiques des contractants dépendent principalement de leur cœur de métier :
  - Le changement de routes permet à l'entreprise de transport d'optimiser sa flotte en fonction de l'évolution du trafic,
  - Le changement d'infrastructure (restructuration ou extension) permet à l'aéroport de remplir sa mission d'optimisation de la gestion du trafic aérien et du service aux passagers,
  - Les clauses d'indemnisation incluses dans le contrat au-delà d'un certain seuil (telles que la facturation des frais de déménagement ou les frais réduits dus au contractant) ne sont pas dissuasives, elles ne sont que des coûts à inclure dans une opération procurant au concédant un avantage économique global provenant de son activité principale.

Lorsque les clauses permettant de conclure au caractère substantiel du droit de substitution sont valables sur toute la durée du contrat, le Groupe ne détient pas le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié. Ces types de contrat ne répondent donc pas à la définition d'un contrat de location en application de la norme IFRS 16 et les redevances fixes de l'année restent constatées dans la marge opérationnelle au même titre que les redevances variables. Pour ces contrats, les engagements futurs jusqu'à l'échéance du contrat des redevances fixes figurent en engagements hors bilan pour le montant total sur lequel le Groupe est engagé.

Par ailleurs, les deux exemptions de comptabilisation proposées par la norme IFRS 16 – contrats d'une durée inférieure ou égale à douze mois et location de biens de faible valeur – sont utilisées.

### 1.11.3. Comptabilisation des contrats de location entrant dans le champ d'application d'IFRS 16

Conformément à la norme IFRS 16 appliquée selon la méthode rétrospective complète depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Groupe reconnaît au passif du bilan une dette sur les contrats de location, au titre des loyers fixes (ou faisant l'objet d'une revalorisation sur base d'un indice) et des minimums garantis, en contrepartie, à l'actif, d'un droit d'utilisation amorti linéairement sur la durée de location ou d'utilisation de l'actif sous-jacent.

La charge fixe de loyer dans la marge opérationnelle est remplacée par l'amortissement du droit d'utilisation comptabilisé en résultat d'exploitation et les intérêts dus au titre du passif locatif enregistrés en résultat financier.

Les redevances variables basées sur le chiffre d'affaires sont exclues de la dette locative et sont inscrites dans la marge opérationnelle lorsqu'elles sont encourues.

La norme est sans effet sur le résultat net sur la durée du contrat avec un impact défavorable en début de contrat qui se retourne dans le temps du fait des charges d'intérêts dégressives.

La dette nette du Groupe exclut la dette locative.

Dans le tableau des flux de trésorerie, seul le paiement des intérêts de la dette locative a un impact sur les flux opérationnels, le remboursement du principal affectant les flux de financement.

Le Groupe constate des impôts différés nets sur les contrats de location comptabilisés sous IFRS 16, le droit d'usage et la dette locative sont analysés ensemble.

Le montant de la dette locative dépend des hypothèses retenues au titre de la durée des engagements et du taux de financement marginal.

Le taux de financement marginal est déterminé pour chaque contrat sur la base du taux sans risque applicable à la devise du contrat, augmenté du basis de la devise, si disponible, et de la marge de crédit de la filiale concernée, basée sur le risque de crédit Groupe ou dans quelques cas spécifiques liés à des financements propres dans les filiales, sur un risque de crédit propre à la filiale concernée. Ces différentes composantes sont définies en fonction de la durée de vie moyenne pondérée du contrat concerné.

La durée de contrat est déterminée en tenant compte de la période non résiliable et des périodes couvertes par les options de renouvellement (ou de résiliation) si leur exercice (ou non exercice) est raisonnablement certain.

Concernant les options de renouvellement ou de résiliation, en ligne avec l'application d'IFRS 16 et la décision de l'IFRS IC de novembre 2019 sur la durée des contrats de location et les durées d'utilité des agencements non amovibles :

- Lorsque JCDecaux est le seul à pouvoir exercer une option d'extension (ou de fin anticipée), la durée associée est retenue lorsque l'exercice par le Groupe de l'option d'extension (ou de fin anticipée) est raisonnablement certain ;
- La durée additionnelle (ou de fin anticipée) est retenue sur la base de l'ensemble des aspects économiques du contrat et non uniquement des paiements de rupture contractuelle. Si une seule partie a un intérêt économique à ne pas interrompre le contrat alors le contrat est exécutoire au-delà de sa période non résiliable ;
- Lorsque le bailleur est le seul à pouvoir exercer une option d'extension, cette dernière est automatiquement incluse dans la durée du contrat. Si le bailleur est le seul à pouvoir exercer une option de fin anticipée, cette option ne vient pas réduire la durée contractuelle.

Lorsque les contrats ont une durée indéterminée, ou sont résiliables à n'importe quel moment par chacune des parties, ou sont reconductibles par tacite reconduction, conformément aux décisions IFRS-IC sur les durées, il est tenu compte de la durée d'utilité des agencements non amovibles pour déterminer la durée du contrat ou dans le cadre des contrats en tacite reconduction, de la durée moyenne à date des contrats en tacite reconduction.

Concernant les baux commerciaux français, conformément au relevé de conclusion de l'ANC du 3 juillet 2020 et l'illustration émise par la CNCC de novembre 2020, la durée généralement retenue par le Groupe est de 9 ans, la période non résiliable étant de 3 ans. Il n'existe pas au plan comptable d'option de renouvellement au terme du bail pour les principaux contrats qui ne sont jamais reconduits de façon tacite ; ils font l'objet d'une renégociation.

Les modifications et réestimations de contrats sont liées essentiellement à des avenants signés et à la vie du contrat notamment l'évolution du montant des loyers à payer ou le changement de la date de fin raisonnablement certaine lorsqu'une décision est prise quant à l'extension ou la fin anticipée d'un contrat. Elles donnent lieu comptablement à une réestimation de la dette en contrepartie du droit d'utilisation. L'incidence de cette modification de contrat présente un effet linéarisé dans le compte de résultat sur la nouvelle durée résiduelle du contrat et peut conduire en cas d'extinction de contrats à un effet positif dans le compte de résultat.

Les contrats déjà signés mais non démarrés à la clôture sont mentionnés en engagements hors bilan.

#### 1.11.4. Réductions de loyers et redevances dans le cadre d'IFRS 16

Le Groupe peut être amené à négocier avec ses concédants des réductions de loyers fixes ou minimums garantis.

Pour les contrats entrant dans le champ d'application IFRS 16, c'est-à-dire les contrats qui ne comportent pas de droits de substitution substantiels, le montant de ces réductions de loyers est comptabilisé :

- En redevances variables créditrices en marge opérationnelle en contrepartie d'une diminution de la dette locative :
  - En application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » pour les contrats analysés et dans lesquels le Groupe a identifié des clauses de force majeure ou de hardship, la présence de ces clauses permettant de ne pas considérer les réductions comme une modification de contrat.

- En application de l'amendement à la norme IFRS 16 « Allègements de loyers liés à la Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 » pour les autres contrats dont les réductions de loyers signées en 2023 ne sont associées à aucune autre modification de contrat et couvrent une période n'allant pas au-delà du 30 juin 2022 ;
- L'extinction de la dette comptabilisée en résultat est retraitée dans les flux opérationnels du tableau de flux de trésorerie sur la ligne gains et pertes sur contrats de location.
- En diminution de la dette locative en contrepartie d'une diminution du droit d'utilisation, lorsque les négociations ont été considérées comme des modifications de contrat et en l'absence de clause de force majeure.

#### 1.12. Titres mis en équivalence

A la date d'acquisition, les titres mis en équivalence intègrent la quote-part de capitaux propres détenue par le Groupe (hors intérêts ne donnant pas le contrôle) ainsi que le goodwill constaté lors de l'acquisition de ces titres.

La quote-part de dépréciation des actifs reconnus lors de l'acquisition ou lors de l'ajustement de juste valeur de ceux existant figure sur la ligne « Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence ».

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entité mise en équivalence est supérieure à sa participation dans celle-ci, alors la quote-part du Groupe au bilan est ramenée à zéro sur la ligne Titres mis en équivalence par un reclassement en contrepartie de tout prêt auprès de cette entité, constitutif de l'investissement net. Si le Groupe estime être solidaire des pertes alors une provision est comptabilisée au passif en provisions pour risques pour la quote-part de pertes accumulées excédant l'investissement d'origine ainsi que les prêts et les créances.

Les titres mis en équivalence font l'objet d'un test de perte de valeur annuel, ou en-dehors de cette périodicité lorsque les conditions existantes laissent supposer que l'actif pourrait être déprécié. Le cas échéant, la perte associée, qui est enregistrée dans le résultat des sociétés mises en équivalence, résulte du calcul de la valeur recouvrable de l'actif, qui se définit comme la valeur la plus élevée entre (i) la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de cession, et (ii) sa valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs attendus diminués de l'endettement net. Pour les sociétés cotées, la juste valeur utilisée dans le cadre des tests de dépréciation correspond à la valeur boursière. La méthodologie suivie pour le calcul des valeurs d'utilité des autres sociétés est la même que celle décrite pour les immobilisations corporelles et incorporelles et droits d'utilisation au paragraphe 1.10 « Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, des droits d'utilisation et des goodwill ».

#### 1.13. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont principalement composés des participations dans des entités non consolidées (investissements financiers), de prêts, de dépôts et cautionnements et d'avances versées sur acquisition de titres de participation sous conditions suspensives.

Ils sont comptabilisés et évalués :

- Pour les titres de participation dans des entités non consolidées, initialement à la juste valeur, correspondant à leur prix d'acquisition. Par la suite, ils sont évalués à la juste valeur qui, en l'absence de prix coté sur un marché actif, est proche de la valeur d'utilité qui tient compte de la quote-part des capitaux propres et de la valeur probable de recouvrement.

Les variations de valeurs constatées sont comptabilisées pour chacun des actifs et de façon irrévocable soit en résultat soit en autres éléments du résultat global sans possibilité de recyclage en compte de résultat en cas de cession. Seuls les dividendes reçus des investissements financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres sont comptabilisés en compte de résultat sur la ligne « Autres charges et produits financiers ».

- Pour les autres actifs financiers, au coût amorti (catégorie IFRS9). Une perte de valeur est enregistrée dans le compte de résultat lorsque la valeur de recouvrement de ces prêts et créances devient inférieure à leur valeur comptable.

#### 1.14. Stocks

Les stocks sont composés principalement :

- De pièces nécessaires à la maintenance du mobilier urbain installé ;
- De mobiliers urbains et de panneaux d'affichage en attente de montage.

Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et peut également incorporer des coûts de production, d'assemblage et de logistique.

Ils sont, le cas échéant, ramenés à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure au coût.



### 1.15. Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont enregistrées à leur juste valeur qui correspond à la valeur nominale de facturation, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. Par la suite, ces créances d'exploitation sont évaluées au coût amorti.

Une dépréciation des comptes clients est pratiquée lorsque leur valeur de recouvrement est inférieure à leur valeur comptable. Le Groupe reconnaît une provision complémentaire liée aux pertes attendues selon la méthode simplifiée sur les créances clients saines en appliquant un taux moyen de défaut de paiement à partir de données statistiques historiques. Ce modèle prospectif basé sur les pertes attendues s'applique sur les créances clients dès leur comptabilisation initiale.

Le Groupe peut procéder à des cessions de créances commerciales dans le cadre d'opérations récurrentes ou ponctuelles. En application des dispositions d'IFRS 9, une analyse est alors menée pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances et notamment celui du risque de crédit, du risque de retard de paiement et du risque de dilution. Si cet examen met en évidence le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages associés aux créances cédées, celles-ci sont sorties de l'état de la situation financière.

### 1.16. Trésorerie gérée

La trésorerie gérée comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie. Ces éléments sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

La trésorerie comptabilisée à l'actif de l'état de situation financière comprend la trésorerie en banque et la caisse. Les équivalents de trésorerie sont constitués de titres de placement à court terme et de dépôts à court terme. Les titres de placement à court terme et les dépôts à court terme sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur conformément aux critères définis par la norme IAS 7.

Les actifs financiers de trésorerie correspondent à des placements liquides à court terme ainsi qu'à de la trésorerie appartenant au Groupe, mise sous séquestre dans le cadre de l'exécution de contrats. Ces actifs ont les caractéristiques principales des équivalents de trésorerie mais ne respectent pas strictement les critères de qualification définis par la norme IAS 7. Ils sont inclus dans le calcul de la dette nette du Groupe.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie nette comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nette des concours bancaires.

### 1.17. Dettes financières

Les dettes financières sont enregistrées initialement à la juste valeur correspondant en général à la somme reçue diminuée des frais d'émission associés et sont par la suite évaluées au coût amorti.

### 1.18. Instruments financiers dérivés

Un instrument financier dérivé est un instrument financier qui répond aux trois caractéristiques ci-dessous :

- Une variable sous-jacente qui fait varier la valeur de l'instrument financier dérivé ;
- Un investissement net initial nul ou faible ;
- Un règlement à une date future.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'actif ou au passif de l'état de situation financière à leur juste valeur, les variations de valeurs ultérieures étant enregistrées par contrepartie du compte de résultat, sauf s'ils ont été qualifiés de couverture de flux de trésorerie (part efficace) ou d'investissement net à l'étranger.

Une comptabilité de couverture peut être adoptée si une relation de couverture entre l'élément couvert (le sous-jacent) et l'instrument financier dérivé est établie et documentée dès la mise en place de la couverture et que son efficacité est démontrée à l'origine et à chaque arrêté comptable. A ce jour, le Groupe met en place principalement deux types de couverture des actifs et passifs financiers :

- La couverture de juste valeur (« Fair Value Hedge ») qui a pour objectif de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes à l'origine, dues à l'évolution des conditions de marché. La variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en contrepartie du compte de résultat dans le résultat financier mais elle est neutralisée par les variations symétriques de juste valeur du risque couvert (à l'inefficacité près) ;
- La couverture de flux de trésorerie (« Cash-Flow Hedge ») utilisée pour se prémunir contre les variations de flux de trésorerie attribuables à des actifs et passifs existants ou à des transactions futures hautement probables. La part efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée

directement dans les autres éléments du résultat global, et la part inefficace est maintenue au compte de résultat en résultat financier. Le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global est recyclé en résultat financier lorsque l'élément couvert affecte lui-même le résultat. La valeur d'entrée au bilan de l'actif ou du passif est comptabilisée en appliquant le « basis adjustment ».

La relation de couverture est traitée par rapport à un unique paramètre de marché, soit dans le cas du Groupe aujourd'hui, un taux de change ou un taux d'intérêt. Lorsqu'un même instrument dérivé couvre à la fois un risque de taux d'intérêt et un risque de change, les impacts taux et change sont traités séparément.

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé ou qu'il ne respecte plus les critères de qualification pour la comptabilité de couverture. Dans le cadre d'une couverture de transaction future hautement probable comptabilisée en autres éléments du résultat global, tout profit ou perte cumulé(e) réalisé(e) sur l'instrument de couverture de flux de trésorerie est maintenu(e) en résultat global jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus attendu que la transaction couverte se produise, le profit ou la perte net(te) cumulé(e) comptabilisé(e) en autres éléments du résultat global est transféré(e) dans le résultat financier de la période.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé(e) directement dans le résultat financier de l'exercice.

Le classement comptable des instruments financiers dérivés en éléments courants ou non courants est déterminé par la maturité du dérivé.



### 1.19. Engagements de rachat de minoritaires

En l'absence de position de l'IASB sur le traitement comptable des engagements de rachat de minoritaires, les principes retenus dans les comptes consolidés antérieurs sont maintenus pour l'ensemble des engagements pris par le Groupe.

L'application de la norme IAS 32 conduit à reconnaître au passif une dette relative aux engagements de rachat des parts des minoritaires dans des filiales du Groupe, ceci non seulement pour la partie déjà comptabilisée en participations ne donnant pas le contrôle (reclassée en dette), mais également pour l'excédent résultant de la valeur actuelle de l'engagement. La contrepartie de cet excédent est imputée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres de l'état de situation financière.

En l'absence de position de l'IASB sur les engagements de rachat de minoritaires, les variations ultérieures de la juste valeur de la dette sont comptabilisées en résultat financier, et sont allouées en participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat, sans impact sur le résultat net part du Groupe.

Les engagements comptabilisés à ce titre figurent dans la rubrique au passif de l'état de situation financière « Dettes sur engagements de rachat de minoritaires ».

### 1.20. Provisions pour retraites et avantages assimilés

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont comptabilisés au passif et déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer ces engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé et les hypothèses démographiques propres à chaque société.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés par une société tiers indépendante, soit non financés ou partiellement financés, leurs engagements faisant l'objet d'une provision au passif de l'état de situation financière. Le produit des actifs du régime est estimé à partir du taux d'actualisation utilisé pour la dette actuarielle.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont reconnus immédiatement et dans leur intégralité en autres éléments du résultat global sans possibilité de recyclage en résultat. Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement et dans son intégralité dans le résultat de la période que les droits soient acquis ou en cours d'acquisition.

Pour les autres avantages à long terme, les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, lors de l'exercice de leur constatation.

Les effets de l'actualisation de la provision pour avantages au personnel sont présentés dans le résultat financier.

### 1.21. Provisions pour démontage

Les coûts destinés au démontage des mobiliers en fin de contrat sont enregistrés en provisions si une obligation contractuelle de démontage existe à une date prévisible. Ces provisions sont constituées pour la totalité du coût de démontage estimé dès le début du contrat et sont actualisées. En contrepartie, le coût de démontage est comptabilisé à l'actif et amorti sur la durée du contrat. La charge de désactualisation est comptabilisée en charge financière. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux swap de la durée moyenne pondérée des actifs des contrats du pays considéré.

## 1.22. Plans d'attribution d'actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites est déterminée à leur date d'attribution par un actuaire indépendant. Cette juste valeur de l'action gratuite est déterminée selon le cours à la date d'attribution diminué des dividendes futurs actualisés.

L'obtention de la totalité des actions gratuites s'effectue après une présence continue au sein du Groupe définie en fonction des plans et en fonction de l'atteinte de conditions de performance du Groupe et individuelle.

Le coût des services rendus est comptabilisé au compte de résultat par la contrepartie d'une rubrique de capitaux propres, suivant un profil qui reflète les modalités d'acquisition des actions gratuites. Le délai d'acquisition court à compter de la date d'acceptation du bénéficiaire.

## 1.23. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe provient principalement de la vente d'espaces publicitaires, analogue ou digitale, sur des équipements de mobilier urbain, des panneaux d'affichage et de la publicité dans les transports.

Le chiffre d'affaires digital du groupe correspond à la vente d'espace publicitaire digital en fonction de l'audience ou de manière plus classique en fonction de l'emplacement. Ce chiffre comprend également les ventes programmatiques c'est-à-dire les ventes réalisées de façon automatique et/ou en temps réel via une plateforme connectant directement les plateformes des acheteurs et l'inventaire digital disponible. Les ventes d'inventaires publicitaires peuvent s'effectuer via un système d'enchères ou à un prix fixe allouant différents niveaux de priorité sur les emplacements pour répondre aux besoins des annonceurs en fonction de leur budget et objectifs de communication.

Les ventes d'espaces publicitaires, les locations et les prestations de services sont enregistrées en chiffre d'affaires linéairement sur la période de réalisation de la prestation dont la durée est généralement comprise entre 1 semaine et 3 ans. Le Groupe applique la mesure de simplification prévue au paragraphe 121 de la norme IFRS 15, la majorité des contrats ayant une durée inférieure à un an.

Le fait générateur de la vente d'espaces publicitaires est la réalisation de la campagne publicitaire.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente d'espaces publicitaires est présenté sur une base nette, après déduction des remises commerciales. Dans certains pays, des commissions sont versées par le Groupe aux agences de publicité et aux centrales d'achat d'espaces publicitaires lorsque celles-ci jouent le rôle d'intermédiaires entre le Groupe et les annonceurs. Ces commissions sont alors déduites du chiffre d'affaires.

Dans les contrats où le Groupe paie une redevance variable, ou bien reverse une partie de ses recettes publicitaires, et dans la mesure où le Groupe agit en tant que principal dans son activité de vente d'espace publicitaire, le Groupe comptabilise en chiffre d'affaires la totalité des recettes publicitaires avant les redevances et reversements, et comptabilise les redevances et la partie du chiffre d'affaires reversée en charges d'exploitation.

Les charges d'escomptes financiers sont déduites du chiffre d'affaires du Groupe.

Les contrats de mise à disposition d'espaces publicitaires sont considérés comme des prestations uniques de service sur une longue durée. Lorsque des remises sont accordées aux clients sur les contrats longue durée de mise à disposition d'espaces publicitaires, celles-ci sont comptabilisées comme un ajustement cumulatif sur toute la durée du contrat, le service restant à fournir n'étant pas considéré comme distinct du service déjà réalisé.

Outre la commercialisation d'espaces publicitaires situés sur ses mobiliers, le Groupe exerce une activité de vente, location et entretien de mobilier urbain dont le chiffre d'affaires est comptabilisé dans l'activité Mobilier Urbain. Le Groupe tire également des revenus non publicitaires de son activité de Vélos en Libre-Service ainsi que de la mise en œuvre de solutions techniques innovantes, selon le concept « JCDecaux Innovate », et des services annexes à son chiffre d'affaires analogue ou digital. Le chiffre d'affaires non publicitaire est reconnu de façon linéaire sur la durée du contrat en dehors des ventes de mobilier ou des prestations ponctuelles.

## 1.24. Marge opérationnelle

La marge opérationnelle se définit comme le chiffre d'affaires diminué des coûts directs d'exploitation et des coûts commerciaux, généraux et administratifs.

Ces coûts incluent notamment les loyers et redevances des contrats de location n'entrant pas dans le champ d'application d'IFRS16 comme les baux à charges variables, des charges fixes sur contrats avec droits de substitution substantiels, ainsi que les loyers des contrats de location de courte durée ou de faible valeur.

La marge opérationnelle inclut les dotations aux provisions nettes de reprises relatives aux comptes clients.

La marge opérationnelle est impactée des charges d'escompte comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires et des produits d'escompte enregistrés en déduction des coûts directs d'exploitation, d'une part, et des charges d'actions gratuites comptabilisées sur la ligne « Coûts commerciaux, généraux et administratifs », d'autre part.

## 1.25. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déterminé à partir de la marge opérationnelle diminuée des consommations de pièces détachées au titre de la maintenance, des dotations aux amortissements et provisions nettes, des pertes de valeur des goodwill, et des autres charges et produits opérationnels.

Les pertes de valeur des stocks sont enregistrées sur la ligne « Pièces détachées maintenance » et les dotations aux amortissements, outre l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles acquises ou constatées dans le cadre d'une acquisition, incluent l'amortissement des droits d'utilisation des contrats entrant dans le champ d'IFRS16.

Les autres charges et produits opérationnels comprennent les plus et moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels, de coentreprises et entreprises associées, des gains et pertes sur contrat de location, les plus et moins-values de cession liées à la perte de contrôle de sociétés, ainsi que l'éventuel profit ou perte qui découle de la réévaluation de la quote-part conservée à sa juste valeur, l'éventuel profit ou perte qui découle de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue lors d'une prise de contrôle par étape, les éventuels ajustements de prix provenant d'événements postérieurs à la date d'acquisition, ainsi que les éventuels goodwill négatifs, les coûts directs liés aux acquisitions, et les éléments non récurrents.

Les charges nettes liées aux résultats des tests de perte de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles et les droits d'utilisation sont enregistrées sur la ligne « Dotations aux amortissements et provisions nettes ».

## 1.26. Impôts différés et exigibles

Les impôts différés sont comptabilisés sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale provenant pour l'essentiel des retraitements de consolidation (harmonisation des méthodes et durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, contrats de location, reconnaissance de contrats dans le cadre de la méthode de l'acquisition, etc.) et n'intègrent pas les différences entre impôts sur le résultat et impôts complémentaires dus au titre de Pilier 2. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées à la date de clôture. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation en cas d'impôt différé actif net sur la filiale dont la recouvrabilité sur un horizon court est incertaine.

Les impôts différés actif sur déficits reportables ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

L'horizon de recouvrabilité des déficits ordinaires retenu par le Groupe est de 3 à 5 ans adapté en fonction des particularités de chaque pays.

Conformément aux normes IFRS, le Groupe a qualifié la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (« CVAE »), en France, comme étant un impôt.

Les règles Pilier 2 relatives à l'instauration d'un impôt minimum à la charge des multinationales, ont été adoptées par une directive de l'Union Européenne applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, sa transposition en France étant réalisée via la loi de finances pour 2024 votée fin décembre 2023. Par ailleurs, les modifications de la norme IAS 12 adoptées par l'Union Européenne le 8 novembre 2023 entérinent l'exemption de la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé au titre de la différence entre impôts sur le résultat et impôts complémentaires dus au titre de Pilier 2.

## 2. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 2.1. Principaux mouvements de périmètre

Les principales variations de périmètre intervenues en 2025 sont les suivantes :

#### Entrées de périmètre

Le 30 janvier 2025, JCDecaux Top Media S.A. (Panama), société détenue à 50,78 %, a acquis 100 % de la société High Traffic Media, S.A., un acteur majeur de la communication extérieure au Panama. Elle est consolidée selon la méthode de l'intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 50,78 %.

#### Variations du pourcentage de détention

En janvier 2025, Top Result Promotion Ltd (Chine) a augmenté de 4 % sa participation dans l'entreprise associée Beijing Top Result Metro Advertising Co. Ltd (Chine). Cette entreprise désormais détenue en contrôle conjoint à 45 % reste consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

#### Autres variations

D'autres variations, notamment des fusions, liquidations et variations de pourcentage sans gain ou perte de contrôle, sont détaillées au paragraphe 13 « Périmètre de consolidation ».

### 2.2. Effets des acquisitions

Les prises de contrôle réalisées en 2025 de la société High Traffic Media, S.A. (Panama) et dans une moindre mesure de la société Stratus (France) acquise en janvier 2025 ainsi que l'allocation dans le délai d'affectation de 12 mois du prix d'acquisition du groupe IMC et de la société High Traffic Media, S.A. ont eu les effets suivants sur les comptes consolidés du Groupe :

| En millions d'euros                                            |                        | JUSTE VALEUR<br>COMPTABILISÉE À LA<br>DATE D'ACQUISITION |
|----------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------------------------------------|
| Actifs non courants                                            |                        | 33,5                                                     |
| Actifs courants                                                |                        | 3,4                                                      |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                                            |                        | <b>36,9</b>                                              |
| Passifs non courants                                           |                        | 18,2                                                     |
| Passifs courants                                               |                        | 0,9                                                      |
| <b>TOTAL PASSIFS</b>                                           |                        | <b>19,0</b>                                              |
| ACTIF NET À LA JUSTE<br>VALEUR À 100%                          | (a)                    | 17,9                                                     |
| - dont Participations ne<br>donnant pas le contrôle            | (b)                    | 0,3                                                      |
| <b>CONTREPARTIE TOTALE<br/>TRANSFÉRÉE</b>                      | <b>(c)</b>             | <b>14,5</b>                                              |
| - dont des actifs apportés                                     |                        | 0,0                                                      |
| - dont prix d'acquisition                                      |                        | 14,5                                                     |
| <b>GOODWILL</b>                                                | <b>(d)=(c)-(a)+(b)</b> | <b>-3,0</b>                                              |
| - dont Goodwill alloué aux<br>sociétés mises en<br>équivalence | (e)                    | 0,0                                                      |
| <b>GOODWILL IFRS <sup>(1)</sup></b>                            | <b>(f)=(d)-(e)</b>     | <b>-3,0</b>                                              |
| PRIX D'ACQUISITION                                             |                        | -14,5                                                    |
| Trésorerie nette acquise                                       |                        | 1,2                                                      |
| ACQUISITIONS DE TITRES<br>DE PARTICIPATION SUR<br>L'EXERCICE   |                        | -13,3                                                    |

L'allocation dans le délai d'affectation de 12 mois du prix d'acquisition du groupe IMC n'a pas d'impact significatif sur le compte de résultat 2024 ; cet impact non significatif est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé 2025.

L'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat net part du Groupe des acquisitions réalisées en 2025 est respectivement de 7,3 millions d'euros et de 0,3 million d'euros.

[1] L'option de calcul du goodwill complet n'a pas été retenue.

### 3. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle du Groupe, basée sur le reporting de gestion opérationnelle élaboré pour le Directoire, Principal Décideur Opérationnel (PDO), est établie sur la base des données historiques sous référentiel IFRS retraitées des deux impacts suivants :

- L'impact de la norme IFRS 11 : les données des coentreprises, sociétés sous contrôle conjoint, sont intégrées proportionnellement dans l'information sectorielle,
- L'impact de la norme IFRS 16 pour ce qui concerne les contrats de location d'emplacements destinés à des structures publicitaires (contrats « core business ») hors contrats de location immobilière et véhicules principalement (contrats « non core business ») : les redevances fixes des contrats « core business » entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 sont maintenues dans la marge opérationnelle dans l'information sectorielle, et ce sur la base d'une reconnaissance des remises sur leur exercice de rattachement.

En conséquence, conformément à IFRS 8, les données opérationnelles présentées ci-après, en ligne avec cette information interne, sont dites ajustées.

Ces données ajustées sont des indicateurs alternatifs de performance (IAP) présentés et commentés dans la communication financière externe.

Elles font l'objet d'une réconciliation avec les états financiers IFRS où l'application de la norme IFRS 11 conduit à retenir la méthode de la mise en équivalence des coentreprises et où les loyers « core business » font l'objet d'une comptabilisation selon IFRS 16 (reconnaissance d'une dette locative et d'un droit d'usage au titre des redevances fixes et minimums garantis) et dont les effets au compte de résultat (amortissement du droit d'usage et actualisation de la dette locative) viennent remplacer la charge de loyer.

#### 3.1. Informations relatives aux secteurs opérationnels

##### Définition des secteurs opérationnels

###### Mobilier Urbain

L'activité Mobilier Urbain couvre de manière générale les conventions publicitaires sur le domaine public signées avec les villes et collectivités locales. Elle comprend également les activités de publicité dans les centres commerciaux, ainsi que les locations de mobiliers, les ventes et locations de matériels (toilettes, vélos...), les travaux et entretiens divers, et autres prestations de services.

###### Transport

L'activité Transport couvre la publicité dans les moyens de transport tels que les aéroports, les métros, les bus, les tramways et les trains.

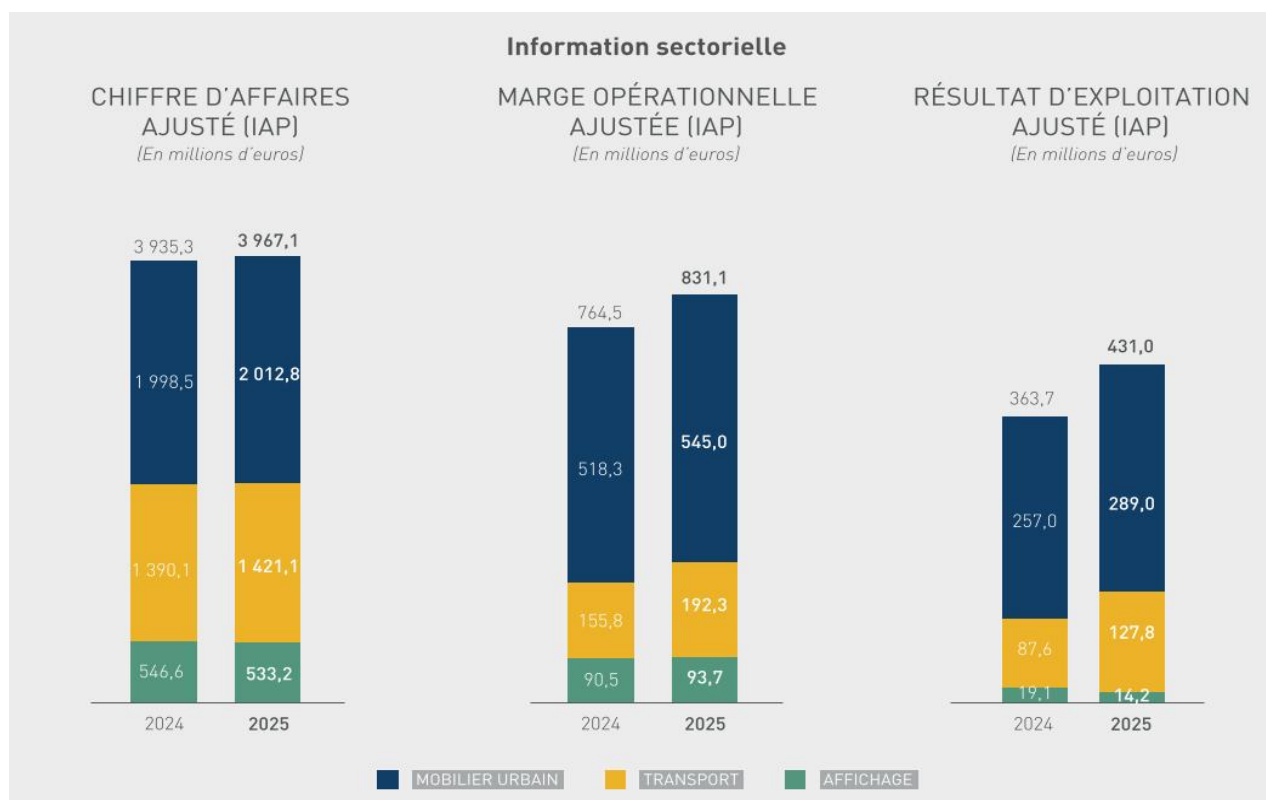
Les principales données ajustées (IAP) des activités opérationnelles se décomposent comme suit : *(Plus-value sur cession de la société APG/SGA en 2024, non répartie par activité)*

##### Affichage

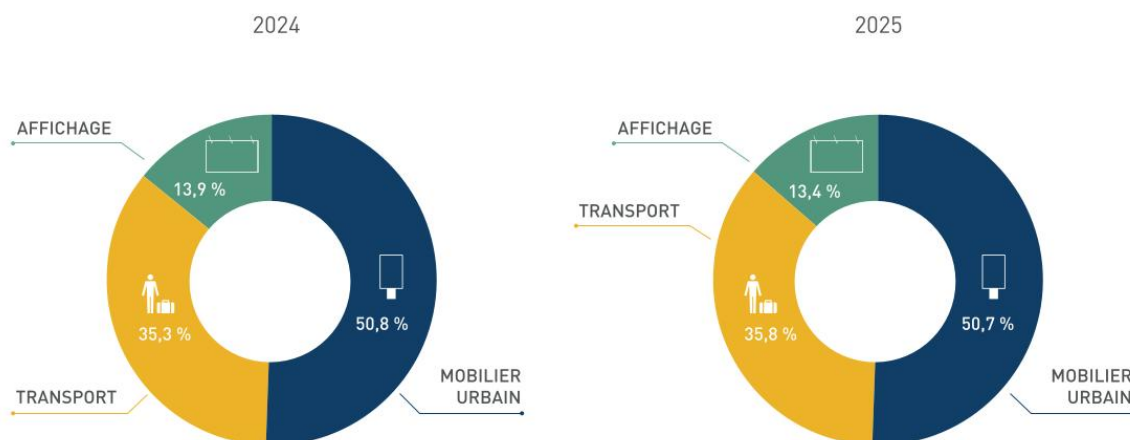
L'activité Affichage couvre de manière générale la publicité sur le domaine privé, telle que l'affichage grand format traditionnel ou rétro-éclairé, l'affichage lumineux type néons et les bâches publicitaires.

##### Opérations entre les différents secteurs opérationnels

Les prix de transfert entre les secteurs opérationnels sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.



L'évolution sur les deux derniers exercices du chiffre d'affaires ajusté par activité se décline comme suit (en pourcentage) :



L'information sectorielle relative aux secteurs opérationnels se décompose comme suit en 2025 :

| En millions d'euros                                                    | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT      | AFFICHAGE    | TOTAL DES DONNÉES AJUSTÉES (IAP) |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|--------------|----------------------------------|
| Chiffre d'affaires Analogue                                            | 1 209,6         | 762,3          | 342,2        | 2 314,2                          |
| Chiffre d'affaires Digital                                             | 803,2           | 658,8          | 191,0        | 1 653,0                          |
| <b>Chiffre d'affaires <sup>(1)</sup></b>                               | <b>2 012,8</b>  | <b>1 421,1</b> | <b>533,2</b> | <b>3 967,1</b>                   |
| <b>Marge opérationnelle</b>                                            | <b>545,0</b>    | <b>192,3</b>   | <b>93,7</b>  | <b>831,1</b>                     |
| Dotations aux amortissements et provisions nettes <sup>(2)</sup>       | -225,0          | -55,2          | -74,6        | -354,8                           |
| Pièces détachées maintenance                                           | -44,2           | -2,2           | -3,6         | -49,9                            |
| Autres charges et produits opérationnels                               | 15,8            | -8,8           | -0,4         | 6,5                              |
| <b>Résultat d'exploitation avant pertes de valeur</b>                  | <b>291,7</b>    | <b>126,1</b>   | <b>15,1</b>  | <b>432,9</b>                     |
| Dotations nettes relatives aux tests de perte de valeur <sup>(3)</sup> | -2,7            | 1,7            | -1,0         | -1,9                             |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                         | <b>289,0</b>    | <b>127,8</b>   | <b>14,2</b>  | <b>431,0</b>                     |
| <b>Investissements corporels et incorporels nets <sup>(4)</sup></b>    | <b>221,5</b>    | <b>43,7</b>    | <b>30,9</b>  | <b>296,1</b>                     |

(1) Dont chiffre d'affaires publicitaire de 3 571,3 millions d'euros et chiffre d'affaires non publicitaire de 395,8 millions d'euros.

(2) Les dotations aux amortissements et provisions nettes incluent les dotations aux amortissements nettes des reprises pour -404,4 millions d'euros et les reprises de provisions nettes pour 49,7 millions d'euros.

(3) Dépréciations nettes d'actifs corporels, incorporels et droits d'utilisation et reprises nettes des provisions pour pertes à terminaison relatives aux tests de pertes de valeur.

(4) Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

La réconciliation de ces données opérationnelles ajustées (IAP) avec les données IFRS se décompose comme suit :

| En millions d'euros                                     | DONNÉES AJUSTÉES (IAP) <sup>(1)</sup> | IMPACT DES COENTREPRISES <sup>(2)</sup> | IMPACT IFRS 16 <sup>(3)</sup> | DONNÉES IFRS   |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                               | <b>3 967,1</b>                        | <b>-293,7</b>                           |                               | <b>3 673,4</b> |
| <b>Marge opérationnelle</b>                             | <b>831,1</b>                          | <b>-74,6</b>                            | <b>530,8</b>                  | <b>1 287,2</b> |
| Dotations aux amortissements et provisions nettes       | -354,8                                | 19,9                                    | -456,2                        | -791,1         |
| Pièces détachées maintenance                            | -49,9                                 | 2,0                                     |                               | -48,0          |
| Autres charges et produits opérationnels                | 6,5                                   | -1,2                                    | 6,4                           | 11,8           |
| <b>Résultat d'exploitation avant pertes de valeur</b>   | <b>432,9</b>                          | <b>-54,0</b>                            | <b>81,0</b>                   | <b>460,0</b>   |
| Dotations nettes relatives aux tests de perte de valeur | -1,9                                  |                                         | 0,3                           | -1,6           |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                          | <b>431,0</b>                          | <b>-54,0</b>                            | <b>81,3</b>                   | <b>458,3</b>   |
| <b>Investissements corporels et incorporels nets</b>    | <b>296,1</b>                          | <b>-11,9</b>                            |                               | <b>284,2</b>   |

(1) Y compris l'impact d'IFRS 16 sur les contrats non core business (dont +69,1 millions d'euros liés à l'annulation des loyers et -61,3 millions d'euros d'amortissement des droits d'utilisation).

(2) Impact du passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises.

(3) Impact d'IFRS 16 sur les loyers core business des sociétés contrôlées. Dont +0,3 million d'euros d'impact sur les reprises nettes relatives aux tests de perte de valeur en Mobiliér Urbain.

L'impact de -293,7 millions d'euros de la norme IFRS 11 (passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises) sur le chiffre d'affaires ajusté se décompose en -299,7 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé par les coentreprises – dont le détail est donné au paragraphe 11 « Informations sur les coentreprises » et +6,0 millions d'euros de part non éliminée sous IFRS 11 de chiffre d'affaires inter-compagnies réalisé par des sociétés contrôlées avec des coentreprises, ramenant ainsi le chiffre d'affaires IFRS à +3 673,4 millions d'euros.

L'impact de +530,8 millions d'euros de la norme IFRS 16 sur la marge opérationnelle correspond à l'annulation des loyers et redevances, des contrats core business des sociétés contrôlées. L'impact de +81,3 millions d'euros de la norme IFRS 16 sur le résultat d'exploitation se décompose en +530,8 millions d'euros dans la marge opérationnelle, -456,2 millions d'euros d'amortissement du droit d'utilisation, +6,4 millions d'euros de plus et moins-values sur fins de contrats IFRS 16, -0,6 million d'euros d'annulation des reprises de provisions pour pertes à terminaison et +0,9 million d'euros d'amortissement du droit d'utilisation issu de la reclassification des provisions pour pertes à terminaison.

L'information sectorielle relative aux secteurs opérationnels se décompose comme suit en 2024 :

| <i>En millions d'euros</i>                                             | MOBILIER<br>URBAIN | TRANSPORT      | AFFICHAGE    | TOTAL DES<br>ACTIVITÉS | PLUS-VALUE<br>APG <sup>(2)</sup> | TOTAL DES<br>DONNÉES<br>AJUSTÉES (IAP) |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------|--------------|------------------------|----------------------------------|----------------------------------------|
| Chiffre d'affaires Analogue                                            | 1 260,5            | 777,7          | 361,6        | 2 399,8                |                                  | 2 399,8                                |
| Chiffre d'affaires Digital                                             | 738,1              | 612,4          | 185,0        | 1 535,4                |                                  | 1 535,4                                |
| <b>Chiffre d'affaires <sup>(1)</sup></b>                               | <b>1 998,5</b>     | <b>1 390,1</b> | <b>546,6</b> | <b>3 935,3</b>         |                                  | <b>3 935,3</b>                         |
| <b>Marge opérationnelle</b>                                            | <b>518,3</b>       | <b>155,8</b>   | <b>90,5</b>  | <b>764,5</b>           |                                  | <b>764,5</b>                           |
| Dotations aux amortissements et provisions nettes <sup>(3)</sup>       | -229,3             | -64,3          | -66,4        | -360,1                 |                                  | -360,1                                 |
| Pièces détachées maintenance                                           | -43,0              | -1,3           | -2,6         | -46,9                  |                                  | -46,9                                  |
| Autres charges et produits opérationnels                               | 8,7                | -8,5           | -2,4         | -2,2                   | 45,0                             | 42,8                                   |
| <b>Résultat d'exploitation avant pertes de valeur</b>                  | <b>254,7</b>       | <b>81,5</b>    | <b>19,1</b>  | <b>355,3</b>           | <b>45,0</b>                      | <b>400,3</b>                           |
| Dotations nettes relatives aux tests de perte de valeur <sup>(4)</sup> | 2,3                | 6,0            | -0,0         | 8,4                    |                                  | 8,4                                    |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                         | <b>257,0</b>       | <b>87,6</b>    | <b>19,1</b>  | <b>363,7</b>           | <b>45,0</b>                      | <b>408,7</b>                           |
| <b>Investissements corporels et incorporels nets <sup>(5)</sup></b>    | <b>221,5</b>       | <b>62,0</b>    | <b>40,7</b>  | <b>324,2</b>           |                                  | <b>324,2</b>                           |

(1) Dont chiffre d'affaires publicitaire de 3 512,2 millions d'euros et chiffre d'affaires non publicitaire de 423,1 millions d'euros.

(2) Plus-value de 45,0 millions d'euros sur cession de 13,56% de la société APGISGA, non répartie par activité.

(3) Les dotations aux amortissements et provisions nettes incluent les dotations aux amortissements nettes des reprises pour -400,0 millions d'euros et les reprises de provisions nettes pour 39,8 millions d'euros.

(4) Dépréciations nettes d'actifs corporels, incorporels et droits d'utilisation et reprises nettes des provisions pour pertes à terminaison relatives aux tests de pertes de valeur.

(5) Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

La réconciliation de ces données opérationnelles ajustées (IAP) avec les données IFRS se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i>                              | DONNÉES<br>AJUSTÉES (IAP) <sup>(1)</sup> | IMPACT DES<br>COENTREPRISES <sup>(2)</sup> | IMPACT IFRS 16 <sup>(3)</sup> | PLUS-VALUE<br>APG | DONNÉES IFRS   |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------|-------------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                               | <b>3 935,3</b>                           | <b>-302,7</b>                              |                               |                   | <b>3 632,6</b> |
| <b>Marge opérationnelle</b>                             | <b>764,5</b>                             | <b>-71,9</b>                               | <b>603,8</b>                  |                   | <b>1 296,3</b> |
| Dotations aux amortissements et provisions nettes       | -360,1                                   | 16,9                                       | -509,1                        |                   | -852,3         |
| Pièces détachées maintenance                            | -46,9                                    | 1,8                                        |                               |                   | -45,0          |
| Autres charges et produits opérationnels                | -2,2                                     | -2,1                                       | 0,9                           | 45,0              | 41,6           |
| <b>Résultat d'exploitation avant pertes de valeur</b>   | <b>355,3</b>                             | <b>-55,3</b>                               | <b>95,6</b>                   | <b>45,0</b>       | <b>440,6</b>   |
| Dotations nettes relatives aux tests de perte de valeur | 8,4                                      |                                            | -0,5                          |                   | 7,8            |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                          | <b>363,7</b>                             | <b>-55,3</b>                               | <b>95,0</b>                   | <b>45,0</b>       | <b>448,4</b>   |
| <b>Investissements corporels et incorporels nets</b>    | <b>324,2</b>                             | <b>-30,4</b>                               |                               |                   | <b>293,8</b>   |

(1) Y compris l'impact d'IFRS 16 sur les contrats non core business (dont +65,1 millions d'euros liés à l'annulation des loyers et -59,2 millions d'euros d'amortissement des droits d'utilisation).

(2) Impact du passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises.

(3) Impact d'IFRS 16 sur les loyers core business des sociétés contrôlées. Dont -0,5 million d'euros d'impact sur les reprises nettes relatives aux tests de perte de valeur en Mobilier Urbain.

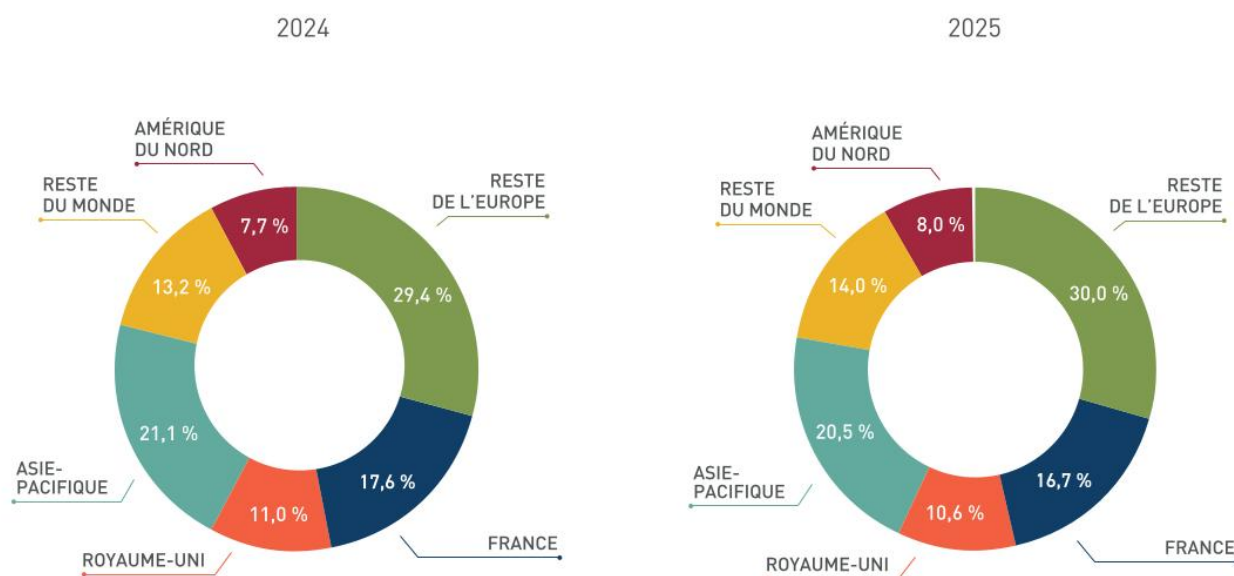
L'impact de -302,7 millions d'euros de la norme IFRS 11 (passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises) sur le chiffre d'affaires ajusté se décompose en -318,5 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé par les coentreprises – dont le détail est donné au paragraphe 11 « Informations sur les coentreprises » et +15,8 millions d'euros de part non éliminée sous IFRS 11 de chiffre d'affaires inter-compagnies réalisé par des sociétés contrôlées avec des coentreprises, ramenant ainsi le chiffre d'affaires IFRS à +3 632,6 millions d'euros.

L'impact de +603,8 millions d'euros de la norme IFRS 16 sur la marge opérationnelle correspond à l'annulation des loyers et redevances, des contrats core business des sociétés contrôlées. L'impact de +95,0 millions d'euros de la norme IFRS 16 sur le résultat d'exploitation se décompose en +603,8 millions d'euros dans la marge opérationnelle, -509,1 millions d'euros d'amortissement du droit d'utilisation, +0,9 million d'euros de plus et moins-values sur fins de contrats IFRS 16, -4,8 millions d'euros d'annulation des reprises de provisions pour pertes à terminaison et +4,3 millions d'euros d'amortissement du droit d'utilisation issu de la reclassification des provisions pour pertes à terminaison.



### 3.2. Information par zone géographique

L'évolution sur les deux derniers exercices du chiffre d'affaires ajusté par zone géographique se décline comme suit (en pourcentage) :



L'information par zone géographique se décompose comme suit en 2025 :

| En millions d'euros        | EUROPE <sup>(1)</sup> | ASIE-PACIFIQUE <sup>(2)</sup> | FRANCE | RESTE DU MONDE | ROYAUME-UNI | AMÉRIQUE DU NORD <sup>(3)</sup> | TOTAL   |
|----------------------------|-----------------------|-------------------------------|--------|----------------|-------------|---------------------------------|---------|
| Chiffre d'affaires ajusté* | 1 191,4               | 814,1                         | 663,7  | 557,0          | 421,9       | 319,1                           | 3 967,1 |

(1) Hors France et Royaume-Uni. Principalement Allemagne, Autriche, Espagne, Belgique et Italie.

(2) Principalement Chine et Australie.

(3) Principalement Etats-Unis.

\* Chiffre d'affaires ajusté (IAP) incluant l'impact en proportionnel des sociétés sous contrôle conjoint. La réconciliation du total de ce chiffre d'affaires ajusté avec les données IFRS est donnée dans le paragraphe 3.1 « Informations relatives aux secteurs opérationnels ». Pour des raisons de confidentialité le Groupe ne publie pas la ventilation du chiffre d'affaires IFRS par zone géographique.

Aucun client n'atteint le seuil de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

L'information par zone géographique se décompose comme suit en 2024 :

| En millions d'euros        | EUROPE <sup>(1)</sup> | ASIE-PACIFIQUE <sup>(2)</sup> | FRANCE | RESTE DU MONDE | ROYAUME-UNI | AMÉRIQUE DU NORD <sup>(3)</sup> | TOTAL   |
|----------------------------|-----------------------|-------------------------------|--------|----------------|-------------|---------------------------------|---------|
| Chiffre d'affaires ajusté* | 1 155,1               | 831,2                         | 694,5  | 518,1          | 432,9       | 303,5                           | 3 935,3 |

(1) Hors France et Royaume-Uni. Principalement Allemagne, Autriche, Espagne et Belgique.

(2) Principalement Chine et Australie.

(3) Principalement Etats-Unis.

\* Chiffre d'affaires ajusté (IAP) incluant l'impact en proportionnel des sociétés sous contrôle conjoint. La réconciliation du total de ce chiffre d'affaires ajusté avec les données IFRS est donnée dans le paragraphe 3.1 « Informations relatives aux secteurs opérationnels ». Pour des raisons de confidentialité le Groupe ne publie pas la ventilation du chiffre d'affaires IFRS par zone géographique.

Aucun client n'atteint le seuil de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

### 3.3. Autres informations

#### 3.3.1. Actifs sectoriels non-courant

Les actifs sectoriels non courants par zone géographique sur la base des données IFRS se décomposent comme suit en 2025 :

| <i>En millions d'euros</i>                    | EUROPE <sup>(1)</sup> | ASIE-PACIFIQUE | FRANCE  | RESTE DU MONDE | ROYAUME-UNI | AMÉRIQUE DU NORD | ELIMINATION INTERCOS | TOTAL   |
|-----------------------------------------------|-----------------------|----------------|---------|----------------|-------------|------------------|----------------------|---------|
| Actifs sectoriels non courants <sup>(2)</sup> | 2 080,6               | 1 158,0        | 1 489,8 | 825,3          | 555,1       | 443,7            | -1 014,9             | 5 537,5 |
| Actifs sectoriels non affectés <sup>(3)</sup> |                       |                |         |                |             |                  |                      | 123,8   |

(1) Hors France et Royaume-Uni.

(2) Hors impôts différés actif et hors instruments financiers dérivés.

(3) Goodwill liés à la publicité dans les Aéroports Monde non affectés par zone géographique : la couverture mondiale étant un facteur de succès pour cette activité tant au point de vue commercial que dans le cadre des renouvellements et des gains de contrats. Le test de perte de valeur s'inscrit dans cette même logique.

Les actifs sectoriels non courants par zone géographique sur la base des données IFRS se décomposent comme suit en 2024 :

| <i>En millions d'euros</i>                    | EUROPE <sup>(1)</sup> | ASIE-PACIFIQUE | FRANCE  | RESTE DU MONDE | ROYAUME-UNI | AMÉRIQUE DU NORD | ELIMINATION INTERCOS | TOTAL   |
|-----------------------------------------------|-----------------------|----------------|---------|----------------|-------------|------------------|----------------------|---------|
| Actifs sectoriels non courants <sup>(2)</sup> | 2 137,5               | 1 279,2        | 1 585,7 | 910,0          | 579,1       | 469,0            | -1 030,6             | 5 930,0 |
| Actifs sectoriels non affectés <sup>(3)</sup> |                       |                |         |                |             |                  |                      | 123,4   |

(1) Hors France et Royaume-Uni.

(2) Hors impôts différés actif et hors instruments financiers dérivés.

(3) Goodwill liés à la publicité dans les Aéroports Monde non affectés par zone géographique : la couverture mondiale étant un facteur de succès pour cette activité tant au point de vue commercial que dans le cadre des renouvellements et des gains de contrats. Le test de perte de valeur s'inscrit dans cette même logique.

#### 3.3.2. Cash-flow Disponible

La réconciliation du cash-flow disponible ajusté (IAP) avec les données IFRS en 2025 se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i>                                          | DONNÉES AJUSTÉES (IAP) | IMPACT DES COENTREPRISES <sup>(1)</sup> | IMPACT IFRS 16 <sup>(2)</sup> | DONNÉES IFRS   |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------|----------------|
| Capacité d'autofinancement <sup>(3)</sup>                           | 580,5                  | -13,9                                   | 517,1                         | 1 083,6        |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité          | 58,5                   | 4,8                                     | 34,7                          | 98,0           |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>  | <b>639,0</b>           | <b>-9,2</b>                             | <b>551,8</b>                  | <b>1 181,6</b> |
| <b>INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS NETS <sup>(4)</sup></b> | <b>-296,1</b>          | <b>11,9</b>                             |                               | <b>-284,2</b>  |
| <b>CASH-FLOW DISPONIBLE</b>                                         | <b>342,9</b>           | <b>2,7</b>                              | <b>551,8</b>                  | <b>897,4</b>   |

(1) Impact du passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises.

(2) Impact IFRS 16 sur les loyers core et non core business des sociétés contrôlées.

(3) Flux de trésorerie nets issus des activités opérationnelles hors variation du besoin en fonds de roulement.

(4) Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

La réconciliation du cash-flow disponible ajusté (IAP) avec les données IFRS en 2024 se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i>                                          | DONNÉES AJUSTÉES (IAP) | IMPACT DES COENTREPRISES <sup>(1)</sup> | IMPACT IFRS 16 <sup>(2)</sup> | DONNÉES IFRS   |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------|----------------|
| Capacité d'autofinancement <sup>(3)</sup>                           | 530,5                  | -14,9                                   | 581,5                         | 1 097,2        |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité          | 25,5                   | -11,7                                   | 19,3                          | 33,1           |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>  | <b>556,0</b>           | <b>-26,6</b>                            | <b>600,8</b>                  | <b>1 130,3</b> |
| <b>INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS NETS <sup>(4)</sup></b> | <b>-324,2</b>          | <b>30,4</b>                             |                               | <b>-293,8</b>  |
| <b>CASH-FLOW DISPONIBLE</b>                                         | <b>231,9</b>           | <b>3,8</b>                              | <b>600,8</b>                  | <b>836,5</b>   |

(1) Impact du passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises.

(2) Impact IFRS 16 sur les loyers core et non core business des sociétés contrôlées.

(3) Flux de trésorerie nets issus des activités opérationnelles hors variation du besoin en fonds de roulement.

(4) Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

## 4. COMMENTAIRES SUR L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

### 4.1. Goodwill et immobilisations incorporelles

#### 4.1.1. Goodwill

Variations des exercices 2025 et 2024 en valeur nette comptable :

| En millions d'euros                           | 2025           | 2024           |
|-----------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>VALEUR NETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b> | <b>1 704,1</b> | <b>1 666,0</b> |
| Perte de valeur                               |                |                |
| Sorties                                       |                | -0,5           |
| Variations de périmètre <sup>(1)</sup>        | -3,0           | 20,6           |
| Reclassement <sup>(2)</sup>                   |                | 10,3           |
| Conversion                                    | -50,8          | 7,7            |
| <b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE</b>            | <b>1 650,2</b> | <b>1 704,1</b> |

(1) Les variations de périmètre en 2025 concernent principalement l'allocation dans le délai d'affectation de 12 mois du prix d'acquisition du groupe IMC ainsi que le goodwill définitif comptabilisé suite à l'acquisition de la société High Traffic Media, S.A. en janvier 2025. Les variations de périmètre en 2024 concernent principalement l'allocation dans le délai d'affectation de 12 mois du prix d'acquisition de la division communication extérieure de Grupo Publigráfico ainsi que le goodwill provisoire comptabilisé suite à l'acquisition du groupe IMC.

(2) En 2024, montant de goodwill reclassé de la ligne « Titres mis en équivalence » de l'état de situation financière.

#### 4.1.2. Immobilisations incorporelles

Variations de l'exercice 2025 en valeur brute et en valeur nette comptable :

| En millions d'euros                                                    | FRAIS DE DÉVELOPPEMENT | BREVETS, LICENCES, CONTRATS PUB, ERP <sup>(1)</sup> | DROITS AU BAIL, AVANCES & ACOMPTES, AUTRES | TOTAL          |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------|
| <b>VALEUR BRUTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>                     | <b>145,0</b>           | <b>1 314,6</b>                                      | <b>47,0</b>                                | <b>1 506,5</b> |
| Acquisitions / Augmentations                                           | 5,7                    | 35,2                                                | 23,8                                       | 64,7           |
| Sorties <sup>(3)</sup>                                                 | -4,3                   | -130,2                                              | -0,3                                       | -134,8         |
| Variations de périmètre <sup>(1)</sup>                                 | 0,0                    | 7,4                                                 |                                            | 7,4            |
| Conversion                                                             | -0,5                   | -58,6                                               | -1,5                                       | -60,5          |
| Reclassements <sup>(2)</sup>                                           | 0,5                    | 26,6                                                | -34,9                                      | -7,8           |
| Réaffectation du Goodwill <sup>(1)</sup>                               |                        | 16,0                                                |                                            | 16,0           |
| <b>VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>                                | <b>146,4</b>           | <b>1 210,9</b>                                      | <b>34,1</b>                                | <b>1 391,5</b> |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b> | <b>-98,7</b>           | <b>-747,1</b>                                       | <b>-19,6</b>                               | <b>-865,4</b>  |
| Dotations                                                              | -10,7                  | -66,7                                               | -0,1                                       | -77,6          |
| Perte de valeur                                                        |                        | -1,0                                                |                                            | -1,0           |
| Sorties <sup>(3)</sup>                                                 | 4,3                    | 130,2                                               | 0,1                                        | 134,6          |
| Conversion                                                             | 0,1                    | 27,1                                                | 0,9                                        | 28,0           |
| Reclassements <sup>(2)</sup>                                           |                        | -0,3                                                | 9,4                                        | 9,1            |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>            | <b>-105,0</b>          | <b>-657,9</b>                                       | <b>-9,3</b>                                | <b>-772,2</b>  |
| <b>VALEUR NETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>                     | <b>46,3</b>            | <b>567,5</b>                                        | <b>27,4</b>                                | <b>641,1</b>   |
| <b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>                                | <b>41,4</b>            | <b>553,0</b>                                        | <b>24,8</b>                                | <b>619,3</b>   |

(1) Comprend la valorisation des contrats reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises notamment au titre de l'acquisition du groupe IMC en Amérique centrale en 2024 dont les travaux d'allocation ont été finalisés en 2025 et au titre de l'acquisition de la société High Traffic Media, S.A. en 2025.

(2) L'impact net des reclassements n'est pas nul, certains reclassements affectent d'autres postes de l'état de la situation financière.

(3) Comprend principalement les sorties de droits d'entrées totalement amortis.

Variations de l'exercice 2024 en valeur brute et en valeur nette comptable :

| <i>En millions d'euros</i>                                             | FRAIS DE DÉVELOPPEMENT | BREVETS, LICENCES, CONTRATS PUB, ERP <sup>(1)</sup> | DROITS AU BAIL, AVANCES & ACOMPTES, AUTRES | TOTAL          |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------|
| <b>VALEUR BRUTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>                     | <b>133,3</b>           | <b>1 342,1</b>                                      | <b>38,4</b>                                | <b>1 513,8</b> |
| Acquisitions / Augmentations                                           | 10,3                   | 27,5                                                | 23,7                                       | 61,6           |
| Sorties <sup>(3)</sup>                                                 | 1,3                    | -29,1                                               | -0,1                                       | -27,8          |
| Variations de périmètre                                                |                        | -0,2                                                |                                            | -0,2           |
| Conversion                                                             | -0,1                   | -2,0                                                | 0,2                                        | -2,0           |
| Reclassements <sup>(2)</sup>                                           | 0,2                    | -42,7                                               | -15,3                                      | -57,8          |
| Réaffectation du Goodwill <sup>(1)</sup>                               |                        | 18,9                                                |                                            | 18,9           |
| <b>VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>                                | <b>145,0</b>           | <b>1 314,6</b>                                      | <b>47,0</b>                                | <b>1 506,5</b> |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b> | <b>-87,4</b>           | <b>-707,2</b>                                       | <b>-19,5</b>                               | <b>-814,2</b>  |
| Dotations                                                              | -10,1                  | -78,5                                               | -0,2                                       | -88,9          |
| Perte de valeur                                                        |                        |                                                     | -0,3                                       | -0,3           |
| Sorties <sup>(3)</sup>                                                 | -1,4                   | 28,5                                                | 0,6                                        | 27,7           |
| Variations de périmètre                                                |                        | 0,2                                                 |                                            | 0,2            |
| Conversion                                                             | 0,1                    | 0,6                                                 | -0,2                                       | 0,5            |
| Reclassements <sup>(2)</sup>                                           | 0,1                    | 9,3                                                 | 0,0                                        | 9,5            |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>            | <b>-98,7</b>           | <b>-747,1</b>                                       | <b>-19,6</b>                               | <b>-865,4</b>  |
| <b>VALEUR NETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>                     | <b>45,9</b>            | <b>634,9</b>                                        | <b>18,9</b>                                | <b>699,7</b>   |
| <b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>                                | <b>46,3</b>            | <b>567,5</b>                                        | <b>27,4</b>                                | <b>641,1</b>   |

(1) Comprend la valorisation des contrats reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises notamment au titre de l'acquisition de la division communication extérieure de Grupo Publigráfico en 2023 dont les travaux d'allocation ont été finalisés en 2024.

(2) L'impact net des reclassements n'est pas nul, certains reclassements affectent d'autres postes de l'état de la situation financière, principalement en Asie, en contrepartie des Clients et autres débiteurs et des Fournisseurs et autres créditeurs (passifs courants) suite à une renégociation de contrat.

(3) Comprend principalement les sorties de droits d'entrées totalement amortis.

## 4.2. Immobilisations corporelles

|                                                   | 31/12/2025     |                              |                | 31/12/2024     |
|---------------------------------------------------|----------------|------------------------------|----------------|----------------|
| <i>En millions d'euros</i>                        | MONTANTS BRUTS | AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS | MONTANTS NETS  | MONTANTS NETS  |
| Terrains                                          | 14,0           | -0,4                         | 13,6           | 14,2           |
| Constructions                                     | 91,7           | -73,9                        | 17,8           | 18,7           |
| Installations techniques, matériels et outillages | 3 406,0        | -2 332,6                     | 1 073,4        | 1 061,2        |
| Matériel de transport                             | 42,6           | -37,3                        | 5,3            | 6,7            |
| Autres immobilisations corporelles                | 177,0          | -146,7                       | 30,3           | 34,3           |
| En cours, avances et acomptes                     | 92,8           | -5,8                         | 87,0           | 126,2          |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>3 824,0</b> | <b>-2 596,6</b>              | <b>1 227,4</b> | <b>1 261,3</b> |

Variations de l'exercice 2025 en valeur brute et en valeur nette comptable :

| <i>En millions d'euros</i>                                             | TERRAINS    | CONSTRUCTIONS | INSTALLATIONS<br>TECHNIQUES,<br>MAT. & OUTIL. <sup>(3)</sup> | AUTRES        | TOTAL           |
|------------------------------------------------------------------------|-------------|---------------|--------------------------------------------------------------|---------------|-----------------|
| <b>VALEUR BRUTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>                     | <b>14,6</b> | <b>90,6</b>   | <b>3 508,3</b>                                               | <b>361,8</b>  | <b>3 975,3</b>  |
| - Dont coût de démontage                                               |             |               | 200,9                                                        |               | 200,9           |
| Acquisitions                                                           |             | 1,2           | 111,4                                                        | 148,2         | 260,9           |
| - Dont coût de démontage                                               |             |               | 30,6                                                         |               | 30,6            |
| - Dont effet de changement de taux sur coût de démontage               |             |               | -6,6                                                         |               | -6,6            |
| Sorties                                                                | -0,1        | -3,3          | -287,4                                                       | -13,1         | -303,8          |
| - Dont coût de démontage <sup>(2)</sup>                                |             |               | -34,5                                                        |               | -34,5           |
| Variations de périmètre                                                |             |               | 0,7                                                          | 0,1           | 0,8             |
| Reclassements <sup>(1)</sup>                                           |             | 3,6           | 171,5                                                        | -175,8        | -0,7            |
| Conversion                                                             | -0,5        | -0,5          | -98,7                                                        | -8,9          | -108,5          |
| <b>VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>                                | <b>14,0</b> | <b>91,7</b>   | <b>3 406,0</b>                                               | <b>312,3</b>  | <b>3 824,0</b>  |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b> | <b>-0,4</b> | <b>-71,9</b>  | <b>-2 447,1</b>                                              | <b>-194,5</b> | <b>-2 714,0</b> |
| - Dont coût de démontage                                               |             |               | -140,7                                                       |               | -140,7          |
| Dotations nettes des reprises                                          | -0,0        | -3,0          | -234,3                                                       | -11,2         | -248,5          |
| - Dont coût de démontage                                               |             |               | -17,5                                                        |               | -17,5           |
| Perte de valeur                                                        |             | -0,1          | -3,0                                                         | -0,2          | -3,3            |
| Sorties                                                                | 0,0         | 2,8           | 282,1                                                        | 12,1          | 297,0           |
| - Dont coût de démontage <sup>(2)</sup>                                |             |               | 31,5                                                         |               | 31,5            |
| Reclassements <sup>(1)</sup>                                           |             | -2,0          | 0,6                                                          | -0,3          | -1,7            |
| Conversion                                                             | 0,0         | 0,3           | 69,1                                                         | 4,3           | 73,8            |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>            | <b>-0,4</b> | <b>-73,9</b>  | <b>-2 332,6</b>                                              | <b>-189,7</b> | <b>-2 596,6</b> |
| <b>VALEUR NETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>                     | <b>14,2</b> | <b>18,7</b>   | <b>1 061,2</b>                                               | <b>167,2</b>  | <b>1 261,3</b>  |
| <b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>                                | <b>13,6</b> | <b>17,8</b>   | <b>1 073,4</b>                                               | <b>122,6</b>  | <b>1 227,4</b>  |

(1) L'impact net des reclassements n'est pas nul, certains reclassements affectant d'autres postes de l'état de situation financière.

(2) Dont -3,0 millions d'euros constatés en contrepartie des provisions pour démontage.

(3) Composé principalement de mobiliers urbains et panneaux d'affichage.

Variations de l'exercice 2024 en valeur brute et en valeur nette comptable :

| <i>En millions d'euros</i>                                             | TERRAINS    | CONSTRUCTIONS | INSTALLATIONS<br>TECHNIQUES,<br>MAT. & OUTIL. <sup>(3)</sup> | AUTRES        | TOTAL           |
|------------------------------------------------------------------------|-------------|---------------|--------------------------------------------------------------|---------------|-----------------|
| <b>VALEUR BRUTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>                     | <b>14,9</b> | <b>104,7</b>  | <b>3 454,1</b>                                               | <b>349,9</b>  | <b>3 923,5</b>  |
| - Dont coût de démontage                                               |             |               | 227,3                                                        |               | 227,3           |
| Acquisitions                                                           | 0,9         | 1,5           | 107,3                                                        | 171,4         | 281,1           |
| - Dont coût de démontage                                               |             |               | 17,3                                                         |               | 17,3            |
| - Dont effet de changement de taux sur coût de démontage               |             |               | 6,0                                                          |               | 6,0             |
| Sorties                                                                | -1,6        | -11,3         | -237,3                                                       | -18,0         | -268,1          |
| - Dont coût de démontage <sup>(2)</sup>                                |             |               | -51,1                                                        |               | -51,1           |
| Variations de périmètre                                                |             | 0,1           | 7,5                                                          | 0,5           | 8,0             |
| Reclassements <sup>(1)</sup>                                           | 0,1         | -3,1          | 160,1                                                        | -142,4        | 14,8            |
| Réaffectation du Goodwill                                              |             | 0,0           | 0,0                                                          |               | 0,0             |
| Conversion                                                             | 0,3         | -1,3          | 16,7                                                         | 0,4           | 16,1            |
| <b>VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>                                | <b>14,6</b> | <b>90,6</b>   | <b>3 508,3</b>                                               | <b>361,8</b>  | <b>3 975,3</b>  |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b> | <b>-0,5</b> | <b>-83,2</b>  | <b>-2 405,7</b>                                              | <b>-193,9</b> | <b>-2 683,3</b> |
| - Dont coût de démontage                                               |             |               | -150,8                                                       |               | -150,8          |
| Dotations nettes des reprises                                          | -0,0        | -2,9          | -220,7                                                       | -12,2         | -235,8          |
| - Dont coût de démontage                                               |             |               | -16,5                                                        |               | -16,5           |
| Perte de valeur                                                        |             |               | -2,8                                                         | -0,1          | -2,9            |
| Sorties                                                                | 0,0         | 8,8           | 211,6                                                        | 16,7          | 237,0           |
| - Dont coût de démontage <sup>(2)</sup>                                |             |               | 27,9                                                         |               | 27,9            |
| Variations de périmètre                                                |             |               | 1,5                                                          | 0,0           | 1,5             |
| Reclassements <sup>(1)</sup>                                           | 0,1         | 4,6           | -12,2                                                        | -4,2          | -11,7           |
| Conversion                                                             | -0,0        | 0,8           | -18,8                                                        | -0,7          | -18,8           |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>            | <b>-0,4</b> | <b>-71,9</b>  | <b>-2 447,1</b>                                              | <b>-194,5</b> | <b>-2 714,0</b> |
| <b>VALEUR NETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>                     | <b>14,4</b> | <b>21,4</b>   | <b>1 048,4</b>                                               | <b>155,9</b>  | <b>1 240,2</b>  |
| <b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>                                | <b>14,2</b> | <b>18,7</b>   | <b>1 061,2</b>                                               | <b>167,2</b>  | <b>1 261,3</b>  |

(1) L'impact net des reclassements n'est pas nul, certains reclassements affectant d'autres postes de l'état de situation financière.

(2) Dont -23,1 millions d'euros constatés en contrepartie des provisions pour démontage.

(3) Composé principalement de mobiliers urbains et panneaux d'affichage.

## 4.3. Droits d'utilisation

| En millions d'euros                                     | 31/12/2025     |                                 |                | 31/12/2024     |
|---------------------------------------------------------|----------------|---------------------------------|----------------|----------------|
|                                                         | MONTANTS BRUTS | AMORTISSEMENTS<br>OU PROVISIONS | MONTANTS NETS  | MONTANTS NETS  |
| Droits d'utilisation d'emplacements publicitaires loués | 4 905,9        | -3 432,9                        | 1 472,9        | 1 741,0        |
| Droits d'utilisation de biens immobiliers loués         | 425,1          | -262,9                          | 162,2          | 171,0          |
| Droits d'utilisation de véhicules loués                 | 94,3           | -57,1                           | 37,2           | 40,7           |
| Droits d'utilisation d'autres biens loués               | 19,6           | -6,7                            | 12,8           | 2,0            |
| <b>TOTAL</b>                                            | <b>5 444,8</b> | <b>-3 759,7</b>                 | <b>1 685,1</b> | <b>1 954,7</b> |

Variations de l'exercice 2025 en valeur brute et en valeur nette comptable :

| En millions d'euros                                                    | DROITS D'UTILISATION<br>D'EMPLACEMENTS<br>PUBLICATAIRES<br>LOUÉS | DROITS<br>D'UTILISATION DE<br>BIENS IMMOBILIERS<br>LOUÉS | DROITS<br>D'UTILISATION DE<br>VÉHICULES<br>LOUÉS | DROITS<br>D'UTILISATION<br>D'AUTRES BIENS<br>LOUÉS | TOTAL           |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------|
| <b>VALEUR BRUTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>                     | <b>5 557,3</b>                                                   | <b>418,3</b>                                             | <b>88,6</b>                                      | <b>6,4</b>                                         | <b>6 070,6</b>  |
| Augmentations                                                          | 312,3                                                            | 37,2                                                     | 15,1                                             | 13,6                                               | 378,3           |
| Variation de périmètre                                                 | 9,2                                                              |                                                          |                                                  |                                                    | 9,2             |
| Diminutions <sup>(1)</sup>                                             | -727,3                                                           | -16,3                                                    | -8,3                                             | -0,1                                               | -752,1          |
| Conversion                                                             | -245,7                                                           | -14,2                                                    | -1,0                                             | -0,3                                               | -261,1          |
| <b>VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>                                | <b>4 905,9</b>                                                   | <b>425,1</b>                                             | <b>94,3</b>                                      | <b>19,6</b>                                        | <b>5 444,8</b>  |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b> | <b>-3 816,4</b>                                                  | <b>-247,3</b>                                            | <b>-47,8</b>                                     | <b>-4,4</b>                                        | <b>-4 115,9</b> |
| Dotations nettes des reprises <sup>(2)</sup>                           | -455,3                                                           | -39,7                                                    | -16,8                                            | -2,5                                               | -514,3          |
| Diminutions                                                            | 668,6                                                            | 14,5                                                     | 6,7                                              | 0,1                                                | 689,9           |
| Conversion                                                             | 170,2                                                            | 9,6                                                      | 0,8                                              | 0,1                                                | 180,6           |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>            | <b>-3 432,9</b>                                                  | <b>-262,9</b>                                            | <b>-57,1</b>                                     | <b>-6,7</b>                                        | <b>-3 759,7</b> |
| <b>VALEUR NETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>                     | <b>1 741,0</b>                                                   | <b>171,0</b>                                             | <b>40,7</b>                                      | <b>2,0</b>                                         | <b>1 954,7</b>  |
| <b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>                                | <b>1 472,9</b>                                                   | <b>162,2</b>                                             | <b>37,2</b>                                      | <b>12,8</b>                                        | <b>1 685,1</b>  |

(1) Inclut la diminution des droits d'utilisation liée à des rabais traités en modification de contrats (voir paragraphe 1.11.4. «Réductions de loyers et redevances dans le cadre d'IFRS 16»).

(2) Dont 0,9 million d'euros de reprise des amortissements des droits d'utilisation relative aux tests de perte de valeur.



Variations de l'exercice 2024 en valeur brute et en valeur nette comptable :

| <i>En millions d'euros</i>                                                 | DROITS D'UTILISATION<br>D'EMPLACEMENTS<br>PUBLICITAIRES<br>LOUÉS | DROITS<br>D'UTILISATION DE<br>BIENS IMMOBILIERS<br>LOUÉS | DROITS<br>D'UTILISATION DE<br>VÉHICULES<br>LOUÉS | DROITS<br>D'UTILISATION<br>D'AUTRES BIENS<br>LOUÉS | TOTAL           |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------|
| <b>VALEUR BRUTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>                         | <b>5 727,5</b>                                                   | <b>386,4</b>                                             | <b>84,3</b>                                      | <b>6,9</b>                                         | <b>6 205,1</b>  |
| Augmentations                                                              | 244,5                                                            | 55,5                                                     | 21,7                                             | 0,6                                                | 322,3           |
| Variation de périmètre                                                     | 7,1                                                              | 0,0                                                      | 0,1                                              | 0,0                                                | 7,2             |
| Diminutions <sup>(1)</sup>                                                 | -507,6                                                           | -29,2                                                    | -16,9                                            | -0,8                                               | -554,5          |
| Conversion                                                                 | 85,8                                                             | 5,6                                                      | -0,6                                             | -0,3                                               | 90,6            |
| <b>VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>                                    | <b>5 557,3</b>                                                   | <b>418,3</b>                                             | <b>88,6</b>                                      | <b>6,4</b>                                         | <b>6 070,6</b>  |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU<br/>1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b> | <b>-3 704,1</b>                                                  | <b>-219,0</b>                                            | <b>-47,4</b>                                     | <b>-4,3</b>                                        | <b>-3 974,9</b> |
| Dotations nettes des reprises <sup>(2)</sup>                               | -504,8                                                           | -40,3                                                    | -15,8                                            | -1,1                                               | -562,0          |
| Diminutions                                                                | 463,5                                                            | 16,0                                                     | 15,1                                             | 0,8                                                | 495,3           |
| Conversion                                                                 | -70,9                                                            | -4,0                                                     | 0,3                                              | 0,3                                                | -74,3           |
| <b>AMORTISSEMENTS / PERTE DE VALEUR AU<br/>31 DÉCEMBRE 2024</b>            | <b>-3 816,4</b>                                                  | <b>-247,3</b>                                            | <b>-47,8</b>                                     | <b>-4,4</b>                                        | <b>-4 115,9</b> |
| <b>VALEUR NETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>                         | <b>2 023,4</b>                                                   | <b>167,4</b>                                             | <b>36,9</b>                                      | <b>2,5</b>                                         | <b>2 230,1</b>  |
| <b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>                                    | <b>1 741,0</b>                                                   | <b>171,0</b>                                             | <b>40,7</b>                                      | <b>2,0</b>                                         | <b>1 954,7</b>  |

(1) Inclut la diminution des droits d'utilisation liée à des rabais traités en modification de contrats (voir paragraphe 1.11.4. «Réductions de loyers et redevances dans le cadre d'IFRS 16»).

(2) Dont 4,3 millions d'euros de reprise des amortissements des droits d'utilisation relative aux tests de perte de valeur.

#### 4.4. Tests de perte de valeur sur les goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles et les droits d'utilisation

Les goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles et les droits d'utilisation se réfèrent aux groupements d'UGT suivants :

| En millions d'euros                                 | 31/12/2025              |                                                                      |                | 31/12/2024              |                                                                      |                |
|-----------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------|----------------|
|                                                     | GOODWILL <sup>(1)</sup> | ACTIFS CORPORELS / INCORPORELS / DROITS D'UTILISATION <sup>(2)</sup> | TOTAL          | GOODWILL <sup>(1)</sup> | ACTIFS CORPORELS / INCORPORELS / DROITS D'UTILISATION <sup>(2)</sup> | TOTAL          |
| Mobilier Urbain Europe (hors France et Royaume-Uni) | 386,8                   | 323,0                                                                | 709,9          | 387,3                   | 308,2                                                                | 695,5          |
| France Roadside                                     | 218,1                   | 393,8                                                                | 611,9          | 217,6                   | 382,1                                                                | 599,7          |
| Pacifique                                           | 232,1                   | 212,3                                                                | 444,4          | 240,9                   | 244,7                                                                | 485,5          |
| Affichage Europe (hors France et Royaume-Uni)       | 141,2                   | 38,4                                                                 | 179,6          | 140,9                   | 39,3                                                                 | 180,2          |
| Royaume-Uni (hors aéroports)                        | 207,5                   | 60,8                                                                 | 268,2          | 215,8                   | 44,4                                                                 | 260,2          |
| Etats-Unis Roadside                                 | 54,4                    | 111,2                                                                | 165,6          | 61,8                    | 124,9                                                                | 186,8          |
| Affichage Reste du monde                            | 42,4                    | 128,1                                                                | 170,5          | 62,2                    | 123,0                                                                | 185,2          |
| Asie Transport terrestre                            | 80,8                    | 65,8                                                                 | 146,6          | 89,6                    | 70,5                                                                 | 160,1          |
| Aéroports Monde (hors Pacifique)                    | 123,8                   | -22,8                                                                | 101,1          | 123,4                   | -32,3                                                                | 91,1           |
| Autres                                              | 78,3                    | 224,5                                                                | 302,8          | 75,4                    | 211,8                                                                | 287,1          |
| <b>TOTAL</b>                                        | <b>1 565,5</b>          | <b>1 535,1</b>                                                       | <b>3 100,5</b> | <b>1 614,9</b>          | <b>1 516,6</b>                                                       | <b>3 131,4</b> |

Ce tableau prend en compte les pertes de valeur constatées sur les immobilisations corporelles et incorporelles, les droits d'utilisation et les goodwill.

(1) Les goodwill sont présentés nets des impôts différés passif nets liés aux contrats, à la mise à la juste valeur des actifs corporels et incorporels et aux provisions pour perte à terminaison, reconnus dans le cadre de regroupement d'entreprises, d'un montant de respectivement 84,8 millions d'euros et 89,2 millions d'euros au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024.

(2) Les actifs incorporels et corporels et les droits d'utilisation sont présentés nets des provisions pour perte à terminaison, d'un montant de respectivement 0,7 million d'euros et 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, et sont également présentés diminués des dettes locatives, d'un montant de respectivement 1 996,1 millions d'euros et 2 337,3 millions d'euros au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024.

Les tests de perte de valeur réalisés au 31 décembre 2025 ont conduit à constater en résultat d'exploitation une reprise nette de provision pour perte à terminaison de 1,7 million d'euros, une reprise nette sur amortissements des droits d'utilisation pour 0,9 million d'euros ainsi qu'une dotation nette de perte de valeur globale de -4,2 millions d'euros sur les immobilisations incorporelles et corporelles.

Les tests de perte de valeur sur les goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles et les droits d'utilisation ont un impact négatif de -2,1 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe (contre 5,9 millions d'euros en 2024).

Le taux d'actualisation, le taux de marge opérationnelle et le taux de croissance à l'infini pour les projections de l'activité Affichage sont considérés comme les hypothèses-clés retenues par le Groupe dans le cadre des tests de perte de valeur.

Les tests de sensibilité dont les résultats sont présentés ci-dessous ont été réalisés au niveau de chaque business plan de chaque UGT. Lorsqu'une région abrite plusieurs UGT, le test est mené sur chacune des UGT composant la région en question.

- Sur la France, le Royaume-Uni, l'Europe (hors France et Royaume-Uni), l'Asie et le Pacifique, trois tests de sensibilité ont été réalisés :
  - d'une part, en augmentant le taux d'actualisation de 100 points de base sur toutes les activités ;
  - puis en diminuant de 100 points de base le taux de marge opérationnelle sur toutes les activités ;
  - et enfin, en diminuant de 100 points de base le taux de croissance à l'infini des flux actualisés de trésorerie pour les UGT Affichage Europe (hors France et Royaume-Uni), Pacifique, France Roadside, Etats-Unis Roadside et Royaume-Uni (hors aéroports).
- Sur la zone géographique Reste du Monde, où figurent les pays exposés à une plus forte volatilité économique et politique, trois tests de sensibilité ont également été réalisés :
  - d'une part, en augmentant le taux d'actualisation de 200 points de base sur toutes les activités ;
  - puis en diminuant de 200 points de base le taux de marge opérationnelle sur toutes les activités ;
  - et enfin, en diminuant de 200 points de base le taux de croissance à l'infini des flux actualisés de trésorerie pour l'UGT Affichage Reste du Monde.

Pour ce qui concerne les tests sur l'UGT Aéroports, le test est effectué au niveau mondial.

Les résultats indiqués ci-après résultent de l'agrégation des tests réalisés sur chaque business plan.

Les résultats des tests de sensibilité montrent :

- qu'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation pour les zones géographiques France, Royaume-Uni, Europe (hors France et Royaume-Uni), Asie et Pacifique entraînerait une perte de valeur de -0,4 million d'euros sur les actifs de l'activité Mobilier Urbain ;
- qu'une augmentation de 200 points de base du taux d'actualisation sur la zone géographique Reste du Monde entraînerait une perte de valeur de -0,3 million d'euros sur les actifs de l'activité Mobilier Urbain, et de -0,2 million d'euros sur les actifs de l'activité Affichage ;
- qu'une diminution de 100 points de base du taux de marge opérationnelle pour les zones France, Royaume-Uni, Europe (hors France et Royaume-Uni), Asie et Pacifique, entraînerait une perte de valeur de -0,4 million d'euros sur les actifs de l'activité Affichage, de -0,2 million d'euros sur les actifs de l'activité Transport terrestre, et de -0,1 million d'euros sur les actifs de l'activité Mobilier Urbain ;
- qu'une diminution de 200 points de base du taux de marge opérationnelle sur la zone géographique Reste du Monde entraînerait une perte de valeur de -1,7 million d'euros sur les actifs de l'activité Mobilier Urbain, et de -0,5 million d'euros sur les actifs de l'activité Affichage ;
- qu'une diminution du taux de croissance à l'infini des flux actualisés de trésorerie de 100 points de base pour les zones géographiques France, Royaume-Uni, Europe (hors France et Royaume-Uni), Asie et Pacifique entraînerait une perte de valeur sur le goodwill de la France Roadside de -18,8 millions d'euros ;
- qu'une diminution du taux de croissance à l'infini des flux actualisés de trésorerie de 200 points de base pour la zone géographique Reste du Monde entraînerait une perte de valeur de -0,2 million d'euros sur les actifs de l'activité Affichage.

#### 4.5. Titres mis en équivalence et tests de perte de valeur

| En millions d'euros         | 31/12/2025   | 31/12/2024   |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Coentreprises               | 239,1        | 193,3        |
| Entreprises associées       | 134,6        | 188,5        |
| <b>TOTAL <sup>(1)</sup></b> | <b>373,8</b> | <b>381,8</b> |

(1) Dont 10,2 millions d'euros relatifs à la zone Reste du Monde au 31 décembre 2025 contre 10,5 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Les informations relatives aux coentreprises et entreprises associées sont données en application de la norme IFRS 12 « Informations à fournir dans les intérêts détenus dans d'autres entités » et figurent au paragraphe 11 « Informations sur les coentreprises » et au paragraphe 12 « Informations sur les entreprises associées ».

En 2025, aucune dotation de perte de valeur n'a été constatée, ni sur les coentreprises, ni sur les entreprises associées.

En 2024, aucune dotation de perte de valeur n'a été constatée sur les coentreprises et une dotation de perte de valeur a été constatée sur les entreprises associées pour un montant de -5,9 millions d'euros.

Sur les sociétés mises en équivalence, les résultats des tests de sensibilité montrent :

- qu'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation pour les sociétés n'appartenant pas à la zone géographique Reste du Monde entraînerait une perte de valeur de -2,1 millions d'euros sur la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence ;

- qu'une augmentation de 200 points de base du taux d'actualisation pour les sociétés appartenant à la zone géographique Reste du Monde n'entraînerait aucune perte de valeur sur la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence ;
- qu'une diminution de 100 points de base du taux de marge opérationnelle pour les sociétés n'appartenant pas à la zone géographique Reste du Monde entraînerait une perte de valeur de -0,3 million d'euros sur la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence ;
- qu'une diminution de 200 points de base du taux de marge opérationnelle pour les sociétés appartenant à la zone géographique Reste du Monde n'entraînerait aucune perte de valeur sur la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence ;
- qu'une diminution du taux de croissance à l'infini des flux actualisés de trésorerie de 100 points de base pour l'activité Affichage pour les sociétés n'appartenant pas à la zone géographique Reste du Monde entraînerait une perte de valeur de -2,1 millions d'euros sur la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence ;
- qu'une diminution du taux de croissance à l'infini des flux actualisés de trésorerie de 200 points de base pour l'activité Affichage pour les sociétés appartenant à la zone géographique Reste du Monde n'entraînerait pas de perte de valeur sur la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence.

#### 4.6. Autres actifs financiers (courant et non courant)

| En millions d'euros                | 31/12/2025  | 31/12/2024  |
|------------------------------------|-------------|-------------|
| Investissements financiers         | 2,0         | 2,2         |
| Prêts                              | 32,2        | 37,4        |
| Autres immobilisations financières | 17,9        | 25,7        |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>52,1</b> | <b>65,2</b> |

La diminution globale des autres actifs financiers de -13,1 millions d'euros au 31 décembre 2025 s'explique essentiellement par des effets de change principalement en Asie.

L'échéance des autres actifs financiers (hors investissements financiers) se décompose comme suit :

| En millions d'euros | 31/12/2025  | 31/12/2024  |
|---------------------|-------------|-------------|
| ≤ 1 an              | 14,6        | 16,0        |
| > 1 an & ≤ 5 ans    | 34,9        | 43,1        |
| > 5 ans             | 0,6         | 3,9         |
| <b>TOTAL</b>        | <b>50,1</b> | <b>63,0</b> |

#### 4.7. Autres créances (non courant)

| En millions d'euros                                         | 31/12/2025  | 31/12/2024  |
|-------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Charges constatées d'avance                                 | 50,2        | 47,0        |
| Créances diverses                                           | 19,8        | 13,1        |
| <b>TOTAL BRUT DES AUTRES CRÉANCES (NON COURANT)</b>         | <b>70,1</b> | <b>60,1</b> |
| Dépréciation des créances diverses                          | -2,3        | -2,4        |
| <b>TOTAL DÉPRÉCIATION DES AUTRES CRÉANCES (NON COURANT)</b> | <b>-2,3</b> | <b>-2,4</b> |
| <b>TOTAL</b>                                                | <b>67,8</b> | <b>57,6</b> |

#### 4.8. Stocks

| En millions d'euros                       | 31/12/2025   | 31/12/2024   |
|-------------------------------------------|--------------|--------------|
| Valeur brute des stocks                   | 186,2        | 227,6        |
| Matières premières, approv.& marchandises | 126,7        | 157,4        |
| Produits intermédiaires et finis          | 59,5         | 70,2         |
| Dépréciation                              | -46,8        | -46,8        |
| Matières premières, approv.& marchandises | -31,7        | -31,2        |
| Produits intermédiaires et finis          | -15,2        | -15,6        |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>139,4</b> | <b>180,8</b> |

Les stocks sont composés principalement :

- de pièces nécessaires à la maintenance du mobilier urbain installé ;
- de mobiliers urbains et de panneaux d'affichage en attente de montage.

Au 31 décembre 2025, la France contribue à hauteur de 72,3 millions d'euros à la valeur brute totale, dont 71 % de stocks de chantiers en cours et 29 % de stocks de maintenance.

#### 4.9. Clients et autres débiteurs

| En millions d'euros                                                           | 31/12/2025   | 31/12/2024   |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Créances clients                                                              | 620,8        | 632,8        |
| Créances diverses                                                             | 28,5         | 16,2         |
| Autres créances d'exploitation                                                | 15,5         | 21,1         |
| Créances fiscales diverses                                                    | 82,2         | 78,2         |
| Créances sur cession d'immobilisations et subventions d'équipement à recevoir | 0,0          | 0,0          |
| Avances et acomptes versés                                                    | 6,7          | 7,3          |
| Charges constatées d'avance                                                   | 66,8         | 85,2         |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices                                    | 0,0          | 0,1          |
| <b>TOTAL BRUT DES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS</b>                             | <b>820,4</b> | <b>841,0</b> |
| Dépréciation des créances clients                                             | -26,6        | -24,9        |
| Dépréciation des créances diverses                                            | -0,0         | -0,2         |
| Dépréciation des autres créances d'exploitation                               | -0,1         | -0,1         |
| <b>TOTAL DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS</b>            | <b>-26,7</b> | <b>-25,2</b> |
| <b>TOTAL</b>                                                                  | <b>793,6</b> | <b>815,8</b> |

La rubrique « Clients et autres débiteurs » diminue au 31 décembre 2025 de 22,2 millions d'euros notamment du fait des flux de change pour -36,7 millions d'euros, compensé par l'activité pour 3,3 millions d'euros, des flux de reclassement pour 9,3 millions d'euros et des variations de périmètre pour 1,9 million d'euros.

Le montant des créances clients échues et non provisionnées est de 284,9 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 291,3 millions d'euros au 31 décembre 2024. 10,1 % des créances clients non provisionnées sont échues de plus de 90 jours au 31 décembre 2025, contre 8,0 % au 31 décembre 2024. Ces créances sont essentiellement détenues envers des agences médias ou des groupes internationaux qui présentent peu de risques de recouvrement.

Au 31 décembre 2025, le groupe a réalisé une cession sans recours de créances commerciales pour un encours de 263,9 millions d'euros.

Le contrat d'affacturage avec le partenaire financier s'appuie sur le mécanisme de la subrogation conventionnelle, emportant ainsi le transfert juridique de la propriété des créances au partenaire financier. A ce titre, le Groupe transfère ses droits à recevoir de la trésorerie au partenaire financier.

Le contrat d'affacturage stipule également que la cession est sans recours. Par conséquent, le risque de crédit est transféré au partenaire financier ainsi que le risque de retard de paiement, la commission de décaissement étant précomptée, ferme et définitive. Elle n'est pas ajustée en fonction du délai de paiement effectif des créances et est payée au moment de la cession de créances.

La quasi-totalité des risques et avantages associés aux créances cédées étant donc transférés au partenaire financier, en application des dispositions d'IFRS 9, les créances clients cédées sont sorties de l'actif au 31 décembre 2025.

#### 4.10. Trésorerie gérée

| En millions d'euros                           | 31/12/2025     | 31/12/2024     |
|-----------------------------------------------|----------------|----------------|
| Trésorerie                                    | 115,8          | 113,0          |
| Equivalents de trésorerie                     | 1 195,6        | 1 149,4        |
| TOTAL TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 1 311,3        | 1 262,3        |
| Actifs financiers de trésorerie               | 36,4           | 86,4           |
| <b>TOTAL TRÉSORERIE GÉRÉE</b>                 | <b>1 347,8</b> | <b>1 348,7</b> |

Le Groupe dispose de 1 347,8 millions d'euros de trésorerie gérée au 31 décembre 2025 contre 1 348,7 millions d'euros au 31 décembre 2024 soit une baisse de 0,9 million d'euros.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de dépôts à court terme et d'OPCVM monétaires. 2,7 millions d'euros du total de trésorerie et équivalents de trésorerie sont placés en garantie au 31 décembre 2025, contre 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Les actifs financiers de trésorerie au 31 décembre 2025 sont constitués de 36,4 millions d'euros de trésorerie mise sous séquestre par le Groupe dans le cadre de contrats, trésorerie appartenant au Groupe (contre 37,5 millions d'euros au 31 décembre 2024). Les placements liquides à court terme, d'un montant de 48,9 millions d'euros au 31 décembre 2024, et constitutifs des actifs financiers de trésorerie ont été intégralement remboursés. Ces actifs financiers de trésorerie ont les caractéristiques principales des équivalents de trésorerie mais ne respectent pas strictement les critères de qualification définis par la norme IAS 7.

#### 4.11. Impôts différés nets

##### 4.11.1. Impôts différés comptabilisés

Les sources d'impôts différés sont les suivantes :

| En millions d'euros                                                                  | 31/12/2025   | 31/12/2024   |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Immobilisations corporelles et incorporelles et provisions pour pertes à terminaison | -162,2       | -161,9       |
| Reports déficitaires                                                                 | 168,9        | 168,4        |
| Provisions pour démontage                                                            | 20,4         | 24,1         |
| Provisions pour retraites et avantages assimilés                                     | 17,0         | 18,7         |
| Provisions pour risques et charges et autres provisions                              | 37,6         | 39,0         |
| Contrats de location IFRS 16                                                         | 49,2         | 56,7         |
| Autres                                                                               | 3,1          | 7,7          |
| <b>TOTAL</b>                                                                         | <b>134,1</b> | <b>152,6</b> |

La baisse de 18,6 millions d'euros des impôts différés actif nets des impôts différés passif s'explique essentiellement par une baisse des impôts différés actif sur contrats de location IFRS 16 et sur les provisions pour démontage.

#### 4.11.2. Variation des impôts différés nets

Au 31 décembre 2025, les variations d'impôts différés sont les suivantes :

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2024   | CHARGE<br>NETTE | RECLASSEMENTS <sup>(1)</sup> | ID CONSTATÉS<br>SUR ÉCARTS<br>ACTUARIELS | CONVERSION   | VARIATIONS<br>DE<br>PÉRIMÈTRE | AUTRES <sup>(2)</sup> | 31/12/2025   |
|----------------------------|--------------|-----------------|------------------------------|------------------------------------------|--------------|-------------------------------|-----------------------|--------------|
| Impôts différés actif      | 181,2        | 8,9             | -4,2                         | -0,3                                     | -16,4        | -0,0                          | -1,1                  | 168,2        |
| Impôts différés passif     | -28,6        | -6,6            | 4,2                          | -0,4                                     | 4,2          | 0,0                           | -7,0                  | -34,1        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>152,6</b> | <b>2,4</b>      | <b>-0,0</b>                  | <b>-0,7</b>                              | <b>-12,2</b> | <b>0,0</b>                    | <b>-8,0</b>           | <b>134,1</b> |

(1) En lien avec la présentation de la position nette d'impôt différé aux bornes de chaque société ou intégration fiscale.

(2) Dont principalement impôts différés sur la valorisation des contrats reconnus dans le cadre de regroupement d'entreprises dont les travaux d'allocation ont été réalisés sur la période.

Au 31 décembre 2024, les variations d'impôts différés sont les suivantes :

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2023   | CHARGE<br>NETTE | RECLASSEMENTS <sup>(1)</sup> | ID CONSTATÉS<br>SUR ÉCARTS<br>ACTUARIELS | CONVERSION | VARIATIONS<br>DE<br>PÉRIMÈTRE | AUTRES <sup>(2)</sup> | 31/12/2024   |
|----------------------------|--------------|-----------------|------------------------------|------------------------------------------|------------|-------------------------------|-----------------------|--------------|
| Impôts différés actif      | 167,5        | 29,4            | -14,2                        | 0,2                                      | -0,5       | -0,3                          | -1,0                  | 181,2        |
| Impôts différés passif     | -36,3        | -7,1            | 14,2                         | 0,9                                      | 1,9        | 1,7                           | -3,9                  | -28,6        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>131,1</b> | <b>22,3</b>     | <b>0,0</b>                   | <b>1,1</b>                               | <b>1,5</b> | <b>1,5</b>                    | <b>-4,9</b>           | <b>152,6</b> |

(1) En lien avec la présentation de la position nette d'impôt différé aux bornes de chaque société ou intégration fiscale.

(2) Dont principalement impôts différés sur la valorisation des contrats reconnus dans le cadre de regroupement d'entreprises dont les travaux d'allocation ont été réalisés sur la période.

#### 4.11.3. Impôts différés actif sur reports déficitaires non reconnus

Au 31 décembre 2025, le montant des impôts différés actif liés à des reports déficitaires non reconnus s'élève à 145,2 millions d'euros (583,7 millions d'euros en base), contre 182,5 millions d'euros (712,0 millions d'euros en base) au 31 décembre 2024.

### 4.12. Capitaux propres

#### Composition du capital

Au 31 décembre 2025, le capital s'établit à 3 264 372,84 euros, divisé en 214 128 663 actions de même catégorie et entièrement libérées.

#### Rapprochement entre le nombre d'actions en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et au 31 décembre 2025 :

|                                                                 |                    |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------|
| Nombre d'actions en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2025 | 214 128 663        |
| Attribution d'actions gratuites                                 | 0                  |
| <b>NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>     | <b>214 128 663</b> |

Le Groupe détient 1 088 675 actions propres au 31 décembre 2025 dont 104 818 actions dans le cadre du contrat de liquidité mis en place en 2019, 873 491 actions acquises en août 2025 et 110 366 actions dans le cadre d'un programme de rachat pour un montant maximum de 1 500 000 actions.

Le Groupe a accordé deux plans d'actions gratuites en 2025 (cf. note sur les frais de personnel au paragraphe 5.2 « Charges d'exploitation nettes »).

La charge relative à tous les plans s'élève à 9,4 millions d'euros en 2025.

L'Assemblée Générale du 14 mai 2025 a décidé le versement d'un dividende de 0,55 euro par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le dividende a été versé sur la base de 213 968 770 actions en circulation au 16 mai 2025 (nettes des 159 893 actions propres), soit un montant distribué de 117,7 millions d'euros.

Les intérêts des participations ne donnant pas le contrôle ne représentent pas une part significative des états financiers consolidés du Groupe au cours des exercices 2025 et 2024.

## 4.13. Provisions

Les provisions se décomposent comme suit :

| En millions d'euros                              | 31/12/2024   | AUGMENTATION | ACTUALISATION <sup>(1)</sup> | REPRISES     |                               | ECARTS ACTUARIELS / PLAFONNEMENT DES ACTIFS | RECLASSEMENTS | CONVERSION   | VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE | 31/12/2025   |
|--------------------------------------------------|--------------|--------------|------------------------------|--------------|-------------------------------|---------------------------------------------|---------------|--------------|-------------------------|--------------|
|                                                  |              |              |                              | CONSOMMÉES   | NON CONSOMMÉES <sup>(2)</sup> |                                             |               |              |                         |              |
| Provisions pour démontage                        | 251,7        | 30,6         | 0,1                          | -16,0        | -26,1                         |                                             |               | -8,0         |                         | 232,3        |
| Provisions pour retraites et avantages assimilés | 87,0         | 6,7          | 2,8                          | -8,4         | -2,6                          | -3,8                                        |               | -1,2         |                         | 80,5         |
| Provisions pour risques et litiges               | 67,8         | 7,4          |                              | -7,3         | -6,1                          |                                             |               | -1,5         |                         | 60,2         |
| Provisions pour pertes à terminaison             | 3,3          |              |                              | -2,4         |                               |                                             |               | -0,2         |                         | 0,7          |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>409,7</b> | <b>44,7</b>  | <b>2,9</b>                   | <b>-34,1</b> | <b>-34,8</b>                  | <b>-3,8</b>                                 | <b>0,0</b>    | <b>-11,0</b> | <b>0,0</b>              | <b>373,8</b> |

(1) Dont -6,6 millions d'euros constatés en contrepartie des immobilisations corporelles.

(2) Dont -3,0 millions d'euros constatés en contrepartie des immobilisations corporelles.

### 4.13.1. Provisions pour démontage

Les provisions sont principalement constituées des provisions pour démontage concernant les supports publicitaires dans les activités Mobilier Urbain et Transport. Elles sont déterminées à l'issue de chaque exercice en fonction du parc et du coût unitaire de démontage (main d'œuvre, coût de la destruction et de la réfection des sols). Au 31 décembre 2025, la durée résiduelle moyenne des contrats qui constitue la base de calcul de la provision pour démontage est de 7,2 ans.

Les taux étant individualisés pour chaque pays, un taux d'actualisation moyen pondéré a été calculé en fonction de la provision démontage par pays pour l'analyse de sensibilité. Au 31 décembre 2025, l'analyse de sensibilité se fait à partir de ce taux moyen pondéré des provisions pour démontage, établi à 3,23 %, contre un taux de 2,85 % au 31 décembre 2024. Ainsi, l'utilisation d'un taux d'actualisation à 2,98 %, soit 25 points de base en-deçà du taux moyen pondéré, aurait conduit à une provision complémentaire de l'ordre de 4,1 millions d'euros.

Au 31 décembre 2025, le reversement des provisions pour démontage à un horizon inférieur ou égal à 5 ans s'élève à 119,5 millions d'euros ; il est de 75,0 millions d'euros à un horizon supérieur à 5 ans et inférieur ou égal à 10 ans et de 37,7 millions d'euros au-delà de 10 ans.

### 4.13.2. Provisions pour retraites et avantages assimilés

#### 4.13.2.1. Caractéristiques des plans à prestations définies

Les engagements à prestations définies du Groupe vis-à-vis du personnel sont principalement constitués d'engagements de retraite (indemnités conventionnelles de départs et prestations de retraites, retraites complémentaires dont bénéficient les cadres dirigeants de certaines filiales du Groupe) et d'autres avantages à long terme versés pendant la durée de l'emploi tels que les médailles du travail ou jubilés.

Les engagements du Groupe concernent principalement la France et le Royaume-Uni.

En France, les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la convention nationale de la Publicité pour les principales entités.

Au Royaume-Uni, les engagements de retraite sont principalement constitués d'un plan de pension dont bénéficiait un certain nombre de salariés de la société JCDecaux UK Ltd. En décembre 2002, les droits acquis au titre de ce régime ont été gelés.

#### 4.13.2.2. Informations financières

Les provisions sont calculées avec les hypothèses suivantes :

|                                     | 2025  | 2024  |
|-------------------------------------|-------|-------|
| TAUX D'ACTUALISATION <sup>(1)</sup> |       |       |
| Zone Euro                           | 3,75% | 3,25% |
| Royaume-Uni                         | 5,50% | 5,30% |
| TAUX DE REVALORISATION DE SALAIRES  |       |       |
| Zone Euro                           | 2,88% | 1,24% |
| Royaume-Uni <sup>(2)</sup>          | NA    | NA    |
| TAUX D'INFLATION                    |       |       |
| Zone Euro                           | 2,00% | 2,00% |
| Royaume-Uni                         | 2,80% | 2,85% |

(1) Les taux d'actualisation sur les zones Euro et Royaume-Uni sont issus des données Iboxx et sont déterminés sur la base du taux de rendement d'obligations émises par des entreprises privées de première qualité (notées AA).

(2) Le plan UK étant gelé, pas de prise en compte de revalorisation de salaires.



Les engagements de retraite et autres avantages à long terme (avant effets fiscaux) s'analysent de la façon suivante en 2025 :

|                                                                           | RÉGIMES DE RETRAITE |             |                  |             |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------|------------------|-------------|
|                                                                           |                     |             | AUTRES AVANTAGES |             |
| <i>En millions d'euros</i>                                                | NON FINANCÉS        | FINANCÉS    | À LONG TERME     | TOTAL       |
| ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE                                         |                     |             |                  |             |
| DETTE ACTUARIELLE À L'OUVERTURE                                           | 74,2                | 61,5        | 7,4              | 143,1       |
| Coût des services rendus                                                  | 4,0                 | 0,8         | 1,1              | 5,9         |
| Charge d'intérêt                                                          | 2,3                 | 2,5         | 0,3              | 5,1         |
| Acquisitions / cessions de régimes                                        | 0,0                 | 0,0         | 0,0              | 0,0         |
| Modifications / réductions de régimes                                     | -2,5                | -0,0        | 0,3              | -2,2        |
| Ecart actuariels <sup>(1)</sup>                                           | -2,2                | -2,0        | 0,4              | -3,9        |
| Cotisations salariés                                                      |                     | 0,2         |                  | 0,2         |
| Prestations payées                                                        | -5,1                | -7,7        | -0,9             | -13,6       |
| Conversion                                                                | -0,8                | -1,9        | -0,3             | -3,0        |
| DETTE ACTUARIELLE À LA CLÔTURE                                            | 70,0                | 53,3        | 8,4              | 131,7       |
| <i>dont France</i>                                                        | <i>60,2</i>         | <i>0,0</i>  | <i>2,5</i>       | <i>62,7</i> |
| <i>dont autres pays</i>                                                   | <i>9,8</i>          | <i>53,3</i> | <i>5,9</i>       | <i>69,0</i> |
| ÉVOLUTION DES ACTIFS                                                      |                     |             |                  |             |
| ACTIFS À L'OUVERTURE                                                      |                     | 56,6        |                  | 56,6        |
| Produit d'intérêt                                                         |                     | 2,3         |                  | 2,3         |
| Rendement des actifs de régime net du produit d'intérêt                   |                     | -0,1        |                  | -0,1        |
| Modifications / réductions de régimes                                     |                     | 0,0         |                  | 0,0         |
| Contributions employeur                                                   |                     | 2,5         |                  | 2,5         |
| Contributions employés                                                    |                     | 0,2         |                  | 0,2         |
| Prestations payées                                                        |                     | -7,7        |                  | -7,7        |
| Conversion                                                                |                     | -1,8        |                  | -1,8        |
| ACTIFS À LA CLÔTURE                                                       |                     | 52,1        |                  | 52,1        |
| <i>dont France</i>                                                        |                     | <i>0,0</i>  |                  | <i>0,0</i>  |
| <i>dont autres pays</i> <sup>(2)</sup>                                    |                     | <i>52,1</i> |                  | <i>52,1</i> |
| PROVISIONS                                                                |                     |             |                  |             |
| Engagement net de l'actif de couverture avant plafonnement                | 70,0                | 1,3         | 8,4              | 79,6        |
| Plafonnement des actifs                                                   |                     | 0,8         |                  | 0,8         |
| PROVISIONS À LA CLÔTURE                                                   | 70,0                | 2,1         | 8,4              | 80,5        |
| <i>dont France</i>                                                        | <i>60,2</i>         | <i>0,0</i>  | <i>2,5</i>       | <i>62,7</i> |
| <i>dont autres pays</i>                                                   | <i>9,8</i>          | <i>2,1</i>  | <i>5,9</i>       | <i>17,7</i> |
| CHARGE DE RETRAITE                                                        |                     |             |                  |             |
| Charge d'intérêt                                                          | 2,3                 | 2,5         | 0,3              | 5,1         |
| Produit d'intérêt                                                         |                     | -2,3        |                  | -2,3        |
| Modifications / réductions de régimes                                     | -2,5                | -0,0        | 0,3              | -2,2        |
| Coût des services rendus                                                  | 4,0                 | 0,8         | 1,1              | 5,9         |
| Amortissement des écarts actuariels sur les autres avantages à long terme |                     |             | 0,4              | 0,4         |
| CHARGE DE L'EXERCICE                                                      | 3,8                 | 0,9         | 2,2              | 6,9         |
| <i>dont France</i>                                                        | <i>2,8</i>          | <i>0,0</i>  | <i>0,0</i>       | <i>2,8</i>  |
| <i>dont autres pays</i>                                                   | <i>1,1</i>          | <i>0,9</i>  | <i>2,1</i>       | <i>4,1</i>  |

(1) Dont -6,3 millions d'euros liés aux écarts d'expérience et 2,4 millions d'euros liés aux hypothèses financières.

(2) Principalement le Royaume-Uni.

La dette actuarielle du Groupe au 31 décembre 2025 s'élève à 131,7 millions d'euros et est principalement située dans deux pays : France (48 % de la dette actuarielle totale) et Royaume-Uni (28 %).

Les évaluations ont été effectuées par un actuaire indépendant qui a également réalisé des tests de sensibilité pour chacun des plans.

Les résultats des tests de sensibilité montrent que :

- une diminution de 50 points de base du taux d'actualisation aurait un impact à la hausse de 6,3 millions d'euros sur le montant de la valeur actuelle de la dette actuarielle ;
- une augmentation de 50 points de base du taux de revalorisation des salaires aurait un impact à la hausse de 3,8 millions d'euros sur la valeur actuelle de la dette actuarielle ;
- une augmentation de 50 points de base du taux d'inflation aurait un impact à la hausse de 0,7 million d'euros sur la valeur actuelle de la dette actuarielle.

Les variations observées dans le cadre de ces tests de sensibilité ne remettent pas en cause les taux retenus dans le cadre de l'établissement des comptes, taux jugés les plus proches du marché.

La décomposition des actifs des régimes couverts est la suivante :

|                           | 31/12/2025  |             | 31/12/2024  |             |
|---------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                           | En M€       | En %        | En M€       | En %        |
| Actions                   | 14,5        | 28%         | 15,6        | 27%         |
| Obligations d'état        | 13,8        | 27%         | 8,9         | 16%         |
| Obligations d'entreprises | 8,6         | 16%         | 16,9        | 30%         |
| Immobilier                | 2,4         | 5%          | 2,8         | 4%          |
| Contrats d'assurance      | 9,3         | 18%         | 8,7         | 15%         |
| Autres                    | 3,5         | 7%          | 3,7         | 7%          |
| <b>TOTAL</b>              | <b>52,1</b> | <b>100%</b> | <b>56,6</b> | <b>100%</b> |

Les actifs de couverture sont des actifs cotés en dehors de l'immobilier qui est non coté.

Les mouvements nets des provisions pour retraites et avantages assimilés sont les suivants :

| En millions d'euros                                                                               | 2025 | 2024 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER                                                                        | 87,0 | 80,8 |
| Charge de l'exercice                                                                              | 6,9  | 7,6  |
| Ecarts de conversion                                                                              | -1,2 | 0,6  |
| Cotisations versées                                                                               | -2,5 | -2,6 |
| Prestations payées                                                                                | -5,9 | -4,7 |
| Variation des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi et plafonnement des actifs | -3,8 | 5,3  |
| AU 31 DÉCEMBRE                                                                                    | 80,5 | 87,0 |
| Dont comptabilisé :                                                                               |      |      |
| - en résultat d'exploitation                                                                      | 4,3  | 2,2  |
| - en résultat financier                                                                           | -2,8 | -2,6 |
| - en autres éléments du résultat global                                                           | 3,8  | -5,3 |

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme (avant effets fiscaux) s'analysent de la façon suivante en 2024 :

|                                                                           | RÉGIMES DE RETRAITE |          | AUTRES AVANTAGES<br>À LONG TERME | TOTAL |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------|----------------------------------|-------|
| En millions d'euros                                                       | NON FINANCÉS        | FINANCÉS |                                  |       |
| ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE                                         |                     |          |                                  |       |
| DETTE ACTUARIELLE À L'OUVERTURE                                           | 65,1                | 60,4     | 7,3                              | 132,8 |
| Coût des services rendus                                                  | 3,6                 | 0,8      | 0,7                              | 5,1   |
| Charge d'intérêt                                                          | 2,0                 | 2,3      | 0,3                              | 4,7   |
| Acquisitions / cessions de régimes                                        | 0,0                 | 0,0      | 0,0                              | 0,0   |
| Modifications / réductions de régimes                                     | -0,0                | -0,0     | -0,0                             | 0,0   |
| Ecart actuariels <sup>(1)</sup>                                           | 7,0                 | -1,7     | 0,0                              | 5,4   |
| Cotisations salariés                                                      |                     | 0,2      |                                  | 0,2   |
| Prestations payées                                                        | -3,9                | -2,3     | -0,8                             | -7,0  |
| Conversion                                                                | 0,4                 | 1,7      | -0,1                             | 2,0   |
| DETTE ACTUARIELLE À LA CLÔTURE                                            | 74,2                | 61,5     | 7,4                              | 143,1 |
| dont France                                                               | 63,4                | 0,0      | 2,8                              | 66,1  |
| dont autres pays                                                          | 10,9                | 61,5     | 4,7                              | 77,0  |
| ÉVOLUTION DES ACTIFS                                                      |                     |          |                                  |       |
| ACTIFS À L'OUVERTURE                                                      |                     | 52,6     |                                  | 52,6  |
| Produit d'intérêt                                                         |                     | 2,1      |                                  | 2,1   |
| Rendement des actifs de régime net du produit d'intérêt                   |                     | 0,0      |                                  | 0,0   |
| Modifications / réductions de régimes                                     |                     | 0,0      |                                  | 0,0   |
| Contributions employeur                                                   |                     | 2,6      |                                  | 2,6   |
| Contributions employés                                                    |                     | 0,2      |                                  | 0,2   |
| Prestations payées                                                        |                     | -2,3     |                                  | -2,3  |
| Conversion                                                                |                     | 1,4      |                                  | 1,4   |
| ACTIFS À LA CLÔTURE                                                       |                     | 56,6     |                                  | 56,6  |
| dont France                                                               |                     | 0,0      |                                  | 0,0   |
| dont autres pays <sup>(2)</sup>                                           |                     | 56,6     |                                  | 56,6  |
| PROVISIONS                                                                |                     |          |                                  |       |
| Engagement net de l'actif de couverture avant plafonnement                | 74,2                | 4,8      | 7,4                              | 86,5  |
| Plafonnement des actifs                                                   |                     | 0,5      |                                  | 0,5   |
| PROVISIONS À LA CLÔTURE                                                   | 74,2                | 5,3      | 7,4                              | 87,0  |
| dont France                                                               | 63,4                | 0,0      | 2,8                              | 66,1  |
| dont autres pays                                                          | 10,9                | 5,3      | 4,7                              | 20,9  |
| CHARGE DE RETRAITE                                                        |                     |          |                                  |       |
| Charge d'intérêt                                                          | 2,0                 | 2,3      | 0,3                              | 4,7   |
| Produit d'intérêt                                                         |                     | -2,1     |                                  | -2,1  |
| Modifications / réductions de régimes                                     | -0,0                | -0,0     | -0,0                             | -0,0  |
| Coût des services rendus                                                  | 3,6                 | 0,8      | 0,6                              | 5,0   |
| Amortissement des écarts actuariels sur les autres avantages à long terme |                     |          | 0,1                              | 0,1   |
| CHARGE DE L'EXERCICE                                                      | 5,6                 | 1,1      | 1,0                              | 7,6   |
| dont France                                                               | 4,7                 | 0,0      | 0,1                              | 4,8   |
| dont autres pays                                                          | 0,9                 | 1,1      | 0,9                              | 2,8   |

(1) Dont 7,2 millions d'euros liés aux écarts d'expérience, -1,5 million d'euros liés aux hypothèses financières et -0,3 million d'euros liés aux hypothèses démographiques.

(2) Principalement le Royaume-Uni.

#### 4.13.2.3. Informations sur les flux futurs

Le Groupe prévoit de verser en 2025 des cotisations aux fonds de couverture pour 2,3 millions d'euros.

La durée moyenne pondérée est de respectivement 10 ans et 11 ans pour la zone Euro et au Royaume-Uni.

Le régime de retraite de JCDecaux UK Ltd au Royaume-Uni est un régime fermé depuis décembre 2002. Il ne reste aujourd'hui que des différés ou des retraités dans ce régime. Des évaluations « Funding » sont menées tous les 3 ans afin de définir le niveau de déficit du régime en accord avec les Trustees et l'employeur conformément à la réglementation. Un calendrier de cotisations est défini jusqu'en 2028.

#### 4.13.2.4. Régimes à cotisations définies

Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies représentent 37,3 millions d'euros en 2025 contre 37,9 millions d'euros en 2024.

#### 4.13.2.5. Régimes multi-employeurs

Le Groupe participe à trois plans multi-employeurs à prestations définies couverts par des actifs en Suède (ITP Plan). Une évaluation est faite selon les normes locales chaque année. A ce jour, il n'est pas possible de déterminer de façon isolée la dette actuarielle de la société JCDecaux Sverige AB. Au 31 décembre 2024, les trois plans étaient en surplus pour un montant total de 10,7 milliards d'euros, au niveau national, selon les évaluations locales propres à ces engagements. La charge reconnue dans les comptes consolidés du Groupe au titre de ces trois plans est égale aux cotisations versées sur l'année 2025, soit 0,7 million d'euros. Le niveau des cotisations des trois plans sera stable en 2026.

Le Groupe participe également à quatre plans multi-employeurs aux Etats-Unis. JCDecaux ne dispose pas d'informations suffisantes relatives aux actifs et obligations de ces plans, au montant des gains et pertes actuariels, au coût des services rendus et coût financier, informations nécessaires pour comptabiliser ces régimes comme des régimes à prestations définies. Ainsi, ils sont comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à cotisations définies. La contribution annuelle du Groupe au titre de ces régimes multi-employeurs aux Etats-Unis s'élève à 0,7 million d'euros.

#### 4.13.3. Provisions pour risques et litiges

Les provisions pour risques et litiges représentent un montant de 60,2 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 67,8 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Le Groupe JCDecaux est partie à plusieurs litiges relatifs aux modalités de mise en œuvre de certains de ses contrats avec ses concédants et à ses relations avec ses fournisseurs. Par ailleurs, la particularité de son activité (contrats avec des autorités publiques) peut générer des procédures contentieuses spécifiques. Le Groupe JCDecaux est ainsi partie à des litiges concernant l'attribution ou la résiliation de contrats de mobilier urbain, transport et d'affichage, ainsi que des litiges fiscaux. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités, les sociétés du Groupe peuvent faire l'objet, d'actions/enquêtes des juridictions/autorités nationales de la concurrence. Certaines sont d'ailleurs en cours mais ne devraient pas engendrer de conséquences financières défavorables significatives pour le Groupe.

La Direction Juridique du Groupe recense l'ensemble des risques et des litiges (nature, montants, procédure, niveau de risque), en fait un suivi régulier et croise ces informations avec celles détenues par la Direction Financière. Le montant des provisions constituées pour ces risques et litiges résulte d'une analyse au cas par cas, en fonction des positions des plaignants, de l'appréciation des conseils juridiques du Groupe et des éventuels jugements prononcés.

#### 4.13.4. Provisions pour pertes à terminaison

Les provisions pour pertes à terminaison représentent un montant de 0,7 million d'euros au 31 décembre 2025 contre un montant de 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2024. Elles sont constituées de provisions pour pertes à terminaison reconnues lors de l'exercice d'allocation de prix d'acquisitions pour 0,3 million d'euros et de provisions reconnues suite aux tests d'impairment pour 0,5 million d'euros, contre respectivement 1,0 million d'euros et 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2024. La baisse de 1,8 million d'euros au 31 décembre 2025 des provisions pour pertes à terminaison reconnues suite aux tests d'impairment est principalement liée à une reprise de 1,7 million d'euros constatée sur la période (voir paragraphe 4.4 « Tests de perte de valeur sur les goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles et les droits d'utilisation »).

#### 4.13.5. Actifs et passifs éventuels

Après analyse des risques, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de constater de provision sur certains risques relatifs à des procédures en cours sur des litiges en matière de concurrence, des litiges ou des risques de nature fiscale ou relatifs à des modalités de mise en œuvre ou d'attribution de contrats.

Concernant les passifs éventuels, il est à noter que, le 12 avril 2022, le Groupe a reçu de l'Autorité de la Concurrence une « Notification de griefs relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la publicité extérieure en France » et a présenté ses observations dans le délai de deux mois imparti. Après analyse, cette dernière produira un rapport que le Groupe aura de nouveau deux mois pour commenter avant que le Collège de l'Autorité de la Concurrence ne soit saisi mais, à ce jour, l'Autorité de la Concurrence n'a toujours pas produit ce rapport du fait du contentieux qui nous oppose par ailleurs.

En effet, en parallèle de la procédure sur le fond, un contentieux est né relativement au déclassement d'informations extrêmement confidentielles de JCDecaux auquel l'Autorité de la Concurrence a procédé de façon inappropriée. Ce contentieux a donné lieu depuis avril 2022 à diverses procédures devant les tribunaux judiciaires et administratifs allant jusqu'à la saisine, par le Conseil d'Etat, du Tribunal des Conflits. Depuis mai 2022 toutes les décisions prises par la Cour d'appel ou la Cour de Cassation ont été favorables à JCDecaux. A date, notamment, une instance est toujours en cours devant la Cour de cassation qui doit se prononcer sur un pourvoi de l'Autorité de la Concurrence dont il était possible qu'on connaisse le résultat sur le second semestre 2025 mais que nous ne connaissons toujours pas à date.

Quoi qu'il en soit, sur le fond, le Groupe continuera à coopérer avec l'Autorité de la Concurrence et à lui fournir toutes les explications nécessaires pour dissiper ses interrogations mais il considère le grief infondé et n'a donc pas considéré opportun de constituer une provision.

Sauf exception, aucune provision pour démontage n'est comptabilisée dans les comptes du Groupe concernant les panneaux de l'activité Affichage. En effet, le Groupe considère que l'obligation de démontage dans l'activité Affichage répond à la définition d'un passif éventuel car soit l'obligation est peu probable, soit elle ne peut être chiffrée de manière fiable du fait de l'incertitude sur la date de démontage qui conditionne les effets d'actualisation. Pour les panneaux qui s'apparentent à du mobilier urbain, les écrans digitaux grand format et pour les installations publicitaires les plus spectaculaires, dont le coût de démontage unitaire est plus significatif que pour les panneaux d'affichage traditionnels, ainsi que pour les programmes de démontage de panneaux pour lesquels il existe une forte probabilité de démontage à court terme, à notre initiative, le Groupe a estimé le coût global de démontage en valeur non actualisée à 16,3 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 16,1 millions d'euros au 31 décembre 2024. Dans certains cas exceptionnels où une obligation de démontage à court terme est bien identifiée, le Groupe est amené à comptabiliser une provision pour démontage concernant les panneaux de l'activité Affichage.

## 4.14. Dette financière

| En millions d'euros                                                        |                            | 31/12/2025      |                  |                | 31/12/2024      |                  |                |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------|------------------|----------------|-----------------|------------------|----------------|
|                                                                            |                            | PART COURANTE   | PART NON COURANT | TOTAL          | PART COURANTE   | PART NON COURANT | TOTAL          |
| <b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE AU BILAN</b>                                     | <b>(1)</b>                 | <b>143,0</b>    | <b>1 786,0</b>   | <b>1 929,0</b> | <b>292,7</b>    | <b>1 808,1</b>   | <b>2 100,8</b> |
| Instruments financiers dérivés (actif)                                     |                            | -0,9            |                  | -0,9           | -7,4            |                  | -7,4           |
| Instruments financiers dérivés (passif)                                    |                            | 3,4             | 0,0              | 3,5            | 2,2             |                  | 2,2            |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE COUVERTURE</b>                        | <b>(2)</b>                 | <b>2,6</b>      | <b>0,0</b>       | <b>2,6</b>     | <b>-5,2</b>     | <b>0,0</b>       | <b>-5,2</b>    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(*)</sup>                     |                            | 1 311,3         |                  | 1 311,3        | 1 262,3         |                  | 1 262,3        |
| Concours bancaires                                                         |                            | -3,7            |                  | -3,7           | -9,4            |                  | -9,4           |
| <b>TRÉSORERIE NETTE</b>                                                    | <b>(3)</b>                 | <b>1 307,7</b>  | <b>0,0</b>       | <b>1 307,7</b> | <b>1 252,9</b>  | <b>0,0</b>       | <b>1 252,9</b> |
| <b>ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE <sup>(*)</sup></b>                      | <b>(4)</b>                 | <b>36,4</b>     | <b>0,0</b>       | <b>36,4</b>    | <b>86,4</b>     | <b>0,0</b>       | <b>86,4</b>    |
| <b>DETTE FINANCIÈRE NETTE (HORS ENGAGEMENTS DE RACHAT DE MINORITAIRES)</b> | <b>(5)=(1)+(2)-(3)-(4)</b> | <b>-1 198,6</b> | <b>1 786,0</b>   | <b>587,4</b>   | <b>-1 051,8</b> | <b>1 808,1</b>   | <b>756,3</b>   |

(\*) La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie sont détaillés au paragraphe 4.10 « Trésorerie gérée ».

Les dettes sur engagements de rachat de minoritaires font l'objet d'un enregistrement séparé et ne sont donc pas incluses dans la dette financière. Elles sont détaillées au paragraphe 4.15 « Dettes sur engagements de rachat de minoritaires ».

Les instruments financiers de couverture sont détaillés au paragraphe 4.17 « Instruments financiers ».

La réconciliation de la variation de la dette financière brute au bilan avec les montants du tableau des flux de trésorerie est détaillée au paragraphe 6.4 « Réconciliation des flux de trésorerie avec la variation de la dette financière brute ».

Les analyses de la dette réalisées ci-après sont menées sur la base de la dette financière économique qui est égale à la dette financière brute au bilan, ajustée de l'impact du coût amorti :

| En millions d'euros                    | 31/12/2025    |                   |                | 31/12/2024    |                   |                |
|----------------------------------------|---------------|-------------------|----------------|---------------|-------------------|----------------|
|                                        | PART COURANTE | PART NON COURANTE | TOTAL          | PART COURANTE | PART NON COURANTE | TOTAL          |
| <b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE AU BILAN</b> | <b>143,0</b>  | <b>1 786,0</b>    | <b>1 929,0</b> | <b>292,7</b>  | <b>1 808,1</b>    | <b>2 100,8</b> |
| Impact du coût amorti                  | 1,9           | 6,0               | 7,9            | 1,6           | 5,6               | 7,1            |
| <b>DETTE FINANCIÈRE ÉCONOMIQUE</b>     | <b>144,9</b>  | <b>1 792,0</b>    | <b>1 936,9</b> | <b>294,3</b>  | <b>1 813,6</b>    | <b>2 107,9</b> |

La dette financière économique se décompose de la façon suivante :

| En millions d'euros                          | 31/12/2025    |                   |                | 31/12/2024    |                   |                |
|----------------------------------------------|---------------|-------------------|----------------|---------------|-------------------|----------------|
|                                              | PART COURANTE | PART NON COURANTE | TOTAL          | PART COURANTE | PART NON COURANTE | TOTAL          |
| Emprunts obligataires                        |               | 1 699,9           | 1 699,9        |               | 1 699,9           | 1 699,9        |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 72,5          | 67,0              | 139,5          | 218,9         | 91,7              | 310,6          |
| Emprunts divers                              | 24,2          | 25,1              | 49,3           | 26,9          | 22,0              | 48,9           |
| Intérêts courus                              | 48,1          |                   | 48,1           | 48,5          |                   | 48,5           |
| <b>DETTE FINANCIÈRE ÉCONOMIQUE</b>           | <b>144,9</b>  | <b>1 792,0</b>    | <b>1 936,9</b> | <b>294,3</b>  | <b>1 813,6</b>    | <b>2 107,9</b> |

Au 31 décembre 2025, la dette financière du Groupe comprend principalement la dette portée par JCDecaux SE avec des emprunts obligataires pour un total de 1 699,9 millions d'euros :

- 599,9 millions d'euros émis en 2020 à échéance avril 2028
- 500 millions d'euros émis en 2022 à échéance février 2030
- 600 millions d'euros émis en 2023 à échéance janvier 2029.

Le taux d'intérêt effectif moyen de la dette de JCDecaux SE est de 3,3 % au cours de l'exercice 2025.

JCDecaux SE dispose également d'une ligne de crédit revolving confirmée non tirée d'échéance avril 2030 (avec deux extensions possibles d'un an) pour un montant de 825,0 millions d'euros, comprenant une sous-limite d'un montant maximum de 100,0 millions d'euros afin de pouvoir réaliser des tirages courts le jour même (swingline).

Cette ligne de crédit revolving mise en place en avril 2025 remplace la précédente ligne de crédit revolving du même montant d'échéance juin 2026.

Cette ligne impose le respect d'un covenant (dette financière nette / marge opérationnelle strictement inférieur à 3,5) en cas de notations financières inférieures à Baa3 (Moody's) et BBB- (Standard and Poor's), ce qui n'est pas le cas au 31 décembre 2025, le covenant n'est donc pas actif. Ce covenant cessera d'exister en cas d'amélioration de la notation financière à Baa2 (Moody's) ou à BBB (Standard and Poor's).

JCDecaux SE est notée « Baa3 » perspective stable par Moody's et « BBB- » perspective stable par Standard and Poor's (la dernière mise à jour de Moody's datant du 1er décembre 2025, et celle de Standard and Poor's du 4 juin 2025).

La dette financière du Groupe comprend également :

- des emprunts auprès des établissements de crédit portés par les filiales de JCDecaux SE pour 139,5 millions d'euros
- des emprunts divers pour 49,3 millions d'euros dont principalement des emprunts de JCDecaux SE et ses filiales auprès des coentreprises du Groupe
- des intérêts courus pour 48,1 millions d'euros.

#### Echéance des dettes financières (hors lignes de crédit confirmées non utilisées)

| En millions d'euros                       | 31/12/2025     | 31/12/2024     |
|-------------------------------------------|----------------|----------------|
| Échéance à moins d'un an                  | 144,9          | 294,3          |
| Échéance à plus d'un an et moins de 5 ans | 1 791,8        | 1 303,6        |
| Échéance à plus de 5 ans                  | 0,2            | 510,0          |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>1 936,9</b> | <b>2 107,9</b> |

#### Ventilation des dettes financières par devise après couvertures de change

|                                               | 31/12/2025     |             | 31/12/2024     |             |
|-----------------------------------------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
|                                               | En M€          | En %        | En M€          | En %        |
| Euro                                          | 1 899,5        | 98%         | 1 956,2        | 93%         |
| Yuan chinois                                  | 143,9          | 7%          | 162,0          | 8%          |
| Dollar américain                              | 89,2           | 5%          | 122,7          | 6%          |
| Réal brésilien                                | 29,7           | 2%          | 0,0            | 0%          |
| Dollar australien                             | 23,9           | 1%          | 91,8           | 4%          |
| Dollar de Singapour <sup>(1)</sup>            | -15,5          | -1%         | -13,1          | -1%         |
| Riyal d'Arabie Saoudite <sup>(1)</sup>        | -23,7          | -1%         | -50,6          | -2%         |
| Dollar de Hong Kong <sup>(1)</sup>            | -37,5          | -2%         | -23,5          | -1%         |
| Dirham des Emirats Arabes Unis <sup>(1)</sup> | -85,3          | -4%         | -66,2          | -3%         |
| Livre sterling <sup>(1)</sup>                 | -105,7         | -5%         | -78,8          | -4%         |
| Autres                                        | 18,4           | 1%          | 7,4            | 0%          |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>1 936,9</b> | <b>100%</b> | <b>2 107,9</b> | <b>100%</b> |

(1) Les montants négatifs correspondent à des positions prêteuses.

## Ventilation des dettes financières par taux d'intérêt (hors lignes de crédit confirmées non utilisées)

|               | 31/12/2025     |             | 31/12/2024     |             |
|---------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
|               | En M€          | En %        | En M€          | En %        |
| Taux fixe     | 1 768,8        | 91%         | 1 812,5        | 86%         |
| Taux variable | 168,1          | 9%          | 295,4          | 14%         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 936,9</b> | <b>100%</b> | <b>2 107,9</b> | <b>100%</b> |

## 4.15. Dettes sur engagements de rachat de minoritaires

Le montant des dettes sur engagements de rachat de minoritaires est de 107,0 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 118,5 millions d'euros au 31 décembre 2024. Il porte principalement sur un put d'une société en Europe, exerçable en 2036, la date d'exercice ayant été reportée de 7 ans cette année, et pour lequel la dette est calculée sur la base d'une estimation du montant actualisé du prix d'exercice contractuel.

La diminution de 11,5 millions d'euros des dettes sur engagements de rachat de minoritaires entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 intègre les effets de revalorisation et d'actualisation des engagements de rachat de minoritaires.

## 4.16. Dettes locatives

Les dettes locatives au 31 décembre 2025 se décomposent de la façon suivante :

| En millions d'euros                                     | 31/12/2024     | AUGMENTATIONS | CHARGES<br>D'INTÉRÊTS | DIMINUTIONS <sup>(1)</sup> | RECLASSEMENTS | AUTRES<br>DIMINUTIONS <sup>(2)</sup> | VARIATION<br>DE<br>PÉRIMÈTRE | CONVERSION   | 31/12/2025     |
|---------------------------------------------------------|----------------|---------------|-----------------------|----------------------------|---------------|--------------------------------------|------------------------------|--------------|----------------|
| Dettes locatives d'emplacements publicitaires > 12 mois | 1 493,6        | 300,2         |                       | -0,0                       | -406,9        | -59,0                                | 9,2                          | -67,4        | 1 269,7        |
| Dettes locatives de biens immobiliers > 12 mois         | 156,3          | 37,0          |                       | -0,2                       | -38,4         | -1,8                                 |                              | -4,6         | 148,4          |
| Dettes locatives de véhicules > 12 mois                 | 28,1           | 15,1          |                       | 0,0                        | -17,7         | -1,6                                 |                              | -0,2         | 23,7           |
| Dettes locatives d'autres biens > 12 mois               | 1,1            | 13,6          |                       |                            | -5,1          | -0,0                                 |                              | -0,2         | 9,4            |
| <b>TOTAL DETTES LOCATIVES - NON COURANT</b>             | <b>1 679,2</b> | <b>365,8</b>  | <b>0,0</b>            | <b>-0,2</b>                | <b>-468,2</b> | <b>-62,4</b>                         | <b>9,2</b>                   | <b>-72,4</b> | <b>1 451,2</b> |
| Dettes locatives d'emplacements publicitaires ≤ 12 mois | 585,2          | 12,1          | 61,6                  | -562,6                     | 406,9         | -6,2                                 | 0,0                          | -22,5        | 474,5          |
| Dettes locatives de biens immobiliers ≤ 12 mois         | 40,6           | 0,2           | 6,6                   | -45,0                      | 38,4          | -0,3                                 |                              | -1,1         | 39,3           |
| Dettes locatives de véhicules ≤ 12 mois                 | 14,3           | 0,1           | 1,4                   | -18,0                      | 17,8          | -0,0                                 |                              | -0,1         | 15,5           |
| Dettes locatives d'autres biens ≤ 12 mois               | 1,0            | 0,0           | 0,4                   | -2,8                       | 5,1           |                                      |                              | -0,1         | 3,6            |
| Intérêts courus sur dette locative ≤ 12 mois            | 17,1           |               |                       | -4,3                       | -0,0          | -0,1                                 |                              | -0,6         | 12,1           |
| <b>TOTAL DETTES LOCATIVES - COURANT</b>                 | <b>658,1</b>   | <b>12,4</b>   | <b>70,0</b>           | <b>-632,7</b>              | <b>468,3</b>  | <b>-6,6</b>                          | <b>0,0</b>                   | <b>-24,5</b> | <b>545,0</b>   |
| <b>TOTAL DETTES LOCATIVES</b>                           | <b>2 337,3</b> | <b>378,3</b>  | <b>70,0</b>           | <b>-632,9</b>              | <b>0,1</b>    | <b>-69,0</b>                         | <b>9,2</b>                   | <b>-96,8</b> | <b>1 996,1</b> |

(1) Inclus le remboursement du principal pour -551,8 millions d'euros, le versement des intérêts pour -73,7 millions d'euros et les remises sur loyers obtenues pour -7,4 millions d'euros et enregistrées au compte de résultat (conformément à l'application de l'expédient IFRS 16).

(2) Inclus la diminution de la dette locative liée à des rabais traités en modification de contrats (voir paragraphe 1.11.4 « Réductions de loyers et redevances dans le cadre d'IFRS 16 ») ainsi que les diminutions liées à des fins de contrats anticipées.

Les dettes locatives au 31 décembre 2024 se décomposent de la façon suivante :

| En millions d'euros                                     | 31/12/2023     | AUGMENTATIONS | CHARGES<br>D'INTÉRÊTS | DIMINUTIONS <sup>(1)</sup> | RECLASSEMENTS | AUTRES<br>DIMINUTIONS <sup>(2)</sup> | VARIATION<br>DE<br>PÉRIMÈTRE | CONVERSION  | 31/12/2024     |
|---------------------------------------------------------|----------------|---------------|-----------------------|----------------------------|---------------|--------------------------------------|------------------------------|-------------|----------------|
| Dettes locatives d'emplacements publicitaires > 12 mois | 1 777,4        | 219,8         |                       |                            | -478,4        | -43,9                                | 7,8                          | 10,9        | 1 493,6        |
| Dettes locatives de biens immobiliers > 12 mois         | 154,3          | 55,1          |                       | -0,0                       | -41,0         | -13,7                                | 0,0                          | 1,6         | 156,3          |
| Dettes locatives de véhicules > 12 mois                 | 26,0           | 21,5          |                       | -0,0                       | -18,2         | -1,2                                 | 0,1                          | -0,0        | 28,1           |
| Dettes locatives d'autres biens > 12 mois               | 1,8            | 0,6           |                       |                            | -1,2          |                                      |                              | -0,1        | 1,1            |
| <b>TOTAL DETTES LOCATIVES - NON COURANT</b>             | <b>1 959,5</b> | <b>297,0</b>  | <b>0,0</b>            | <b>-0,0</b>                | <b>-538,8</b> | <b>-58,8</b>                         | <b>7,9</b>                   | <b>12,5</b> | <b>1 679,2</b> |
| Dettes locatives d'emplacements publicitaires ≤ 12 mois | 631,0          | 24,7          | 67,1                  | -623,4                     | 477,9         | -1,1                                 | -0,6                         | 9,7         | 585,2          |
| Dettes locatives de biens immobiliers ≤ 12 mois         | 34,3           | 0,4           | 6,9                   | -43,0                      | 41,5          | -0,0                                 | -0,0                         | 0,5         | 40,6           |
| Dettes locatives de véhicules ≤ 12 mois                 | 12,0           | 0,2           | 1,2                   | -17,4                      | 18,1          | 0,1                                  |                              | -0,0        | 14,3           |
| Dettes locatives d'autres biens ≤ 12 mois               | 0,9            | 0,0           | 0,1                   | -1,2                       | 1,2           |                                      |                              | -0,0        | 1,0            |
| Intérêts courus sur dette locative ≤ 12 mois            | 19,3           |               |                       | -2,3                       | 0,0           | 0,0                                  |                              | 0,0         | 17,1           |
| <b>TOTAL DETTES LOCATIVES - COURANT</b>                 | <b>697,5</b>   | <b>25,3</b>   | <b>75,3</b>           | <b>-687,3</b>              | <b>538,8</b>  | <b>-1,0</b>                          | <b>-0,6</b>                  | <b>10,1</b> | <b>658,1</b>   |
| <b>TOTAL DETTES LOCATIVES</b>                           | <b>2 657,0</b> | <b>322,3</b>  | <b>75,3</b>           | <b>-687,4</b>              | <b>0,0</b>    | <b>-59,8</b>                         | <b>7,3</b>                   | <b>22,6</b> | <b>2 337,3</b> |

(1) Inclus le remboursement du principal pour -600,8 millions d'euros, le versement des intérêts pour -76,9 millions d'euros et les remises sur loyers obtenues pour -9,7 millions d'euros et enregistrées au compte de résultat (conformément à l'application de l'expédient IFRS 16).

(2) Inclus la diminution de la dette locative liée à des rabais traités en modification de contrats (voir paragraphe 1.11.4 « Réductions de loyers et redevances dans le cadre d'IFRS 16 ») ainsi que les diminutions liées à des fins de contrats anticipées.



## Echéance des dettes locatives

| <i>En millions d'euros</i>                | 31/12/2025     | 31/12/2024     |
|-------------------------------------------|----------------|----------------|
| Échéance à moins d'un an                  | 601,5          | 721,2          |
| Échéance à plus d'un an et moins de 5 ans | 1 092,6        | 1 252,5        |
| Échéance à plus de 5 ans                  | 570,9          | 671,8          |
| <b>TOTAL DETTE NON ACTUALISEE</b>         | <b>2 265,0</b> | <b>2 645,5</b> |
| Effet actualisation                       | 268,8          | 308,2          |
| <b>TOTAL DETTE ACTUALISEE</b>             | <b>1 996,1</b> | <b>2 337,3</b> |

## 4.17. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers principalement à des fins de couverture contre le risque de change. L'utilisation de ces instruments financiers concerne principalement JCDecaux SE.

## Instruments financiers de change

L'exposition du Groupe au risque de change provient principalement de son activité à l'étranger. Cependant, du fait de sa structure opérationnelle, le Groupe JCDecaux est peu sensible, en matière de flux, aux variations des devises car les filiales situées dans chaque pays n'opèrent que sur leur propre territoire et le montant des prestations ou achats intra-groupe est faible. De ce fait, la majeure partie du risque de change provient des effets de conversion des comptes exprimés en devise locale vers les comptes consolidés exprimés en euro.

Le risque de change sur les flux provient principalement des opérations financières (refinancement et recyclage de la trésorerie des filiales étrangères en application de la politique de centralisation de la trésorerie du Groupe). Le Groupe couvre ce risque en mettant en place principalement des swaps de change à court terme. Ainsi au 31 décembre 2025 les taux de change moyens des instruments financiers de change sont proches des taux de change de clôture.

Du fait de l'élimination en consolidation de ces prêts et emprunts intra-groupe, seule la valorisation des instruments financiers de couverture apparaît à l'actif ou au passif de l'état de situation financière.

Au 31 décembre 2025, les principales positions contractées par le Groupe sont les suivantes (positions nettes) :

| En millions d'euros                           | 31/12/2025 | 31/12/2024 |
|-----------------------------------------------|------------|------------|
| <b>ACHATS À TERME CONTRE EURO :</b>           |            |            |
| Livre sterling                                | 91,7       | 67,1       |
| Dirham des Emirats Arabes Unis                | 84,9       | 66,5       |
| Riyal saoudien                                | 23,7       | 50,6       |
| Dollar singapourien                           | 15,6       | 13,1       |
| Zloty polonais                                | 5,0        | 2,5        |
| Autres                                        | 18,7       | 28,2       |
| <b>VENTES À TERME CONTRE EURO :</b>           |            |            |
| Dollar de Hong-Kong                           | 42,3       | 66,1       |
| Dollar américain                              | 40,8       | 62,7       |
| Réal brésilien                                | 30,3       | 0,0        |
| Dollar australien                             | 23,9       | 92,6       |
| Couronne tchèque                              | 9,9        | 3,3        |
| Rand sud-africain                             | 8,8        | 7,1        |
| Autres                                        | 14,6       | 10,5       |
| <b>ACHATS À TERME CONTRE YUAN CHINOIS :</b>   |            |            |
| Dollar de Hong-Kong                           | 85,6       | 93,3       |
| <b>ACHATS À TERME CONTRE LIVRE STERLING :</b> |            |            |
| Dollar américain                              | 4,6        | 6,8        |
| Yuan chinois                                  | 4,8        | 0,4        |
| Autres                                        | 0,5        | 0,6        |
| <b>VENTES À TERME CONTRE LIVRE STERLING :</b> |            |            |
| Dollar de Hong-Kong                           | 9,2        | 5,4        |
| Dollar de Singapour                           | 5,4        | 2,7        |
| Baht thaïlandais                              | 4,7        | 0,1        |
| Autres                                        | 5,8        | 1,1        |

Au 31 décembre 2025, la valeur de marché des instruments financiers de change s'élève à -2,6 millions d'euros contre 5,2 millions d'euros au 31 décembre 2024.

La part inefficace des couvertures de flux de trésorerie (« Cash Flow Hedge ») est inexistante au 31 décembre 2025 comme au 31 décembre 2024.

#### 4.18. Fournisseurs et autres créditeurs (passifs courants)

| En millions d'euros                          | 31/12/2025     | 31/12/2024     |
|----------------------------------------------|----------------|----------------|
| Fournisseurs et autres dettes d'exploitation | 776,8          | 772,7          |
| Dettes fiscales et sociales                  | 297,7          | 281,5          |
| Produits constatés d'avance                  | 112,3          | 104,2          |
| Dettes sur acquisition d'immobilisations     | 22,6           | 23,1           |
| Autres créditeurs                            | 69,1           | 57,8           |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>1 278,5</b> | <b>1 239,4</b> |

Les dettes d'exploitation sont des dettes de maturité inférieure ou égale à un an.

L'augmentation de 39,1 millions d'euros au 31 décembre 2025 est principalement due à l'activité pour 70,9 millions d'euros, à des reclassements pour 10,0 millions d'euros, à des variations de périmètre pour 1,0 million d'euro, des variations des dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 0,1 million d'euros, compensés partiellement par des variations liées à des effets de change pour - 42,8 millions d'euros.

#### 4.19. Passifs d'impôt exigible nets (courant et non courant)

| En millions d'euros               | 31/12/2025  | 31/12/2024  |
|-----------------------------------|-------------|-------------|
| Passifs d'impôt exigible          | 41,7        | 39,8        |
| Créances d'impôt sur les sociétés | -17,6       | -15,2       |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>24,1</b> | <b>24,6</b> |

#### 4.20. Tableau des actifs et passifs financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers au 31 décembre 2025 se décomposent de la façon suivante :

| En millions d'euros                                                       |     | 31/12/2025                         |                                                                        |                                                   |                 |                                    |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------|------------------------------------|
|                                                                           |     | JUSTE VALEUR<br>PAR LE<br>RÉSULTAT | JUSTE VALEUR<br>PAR LES<br>AUTRES<br>ÉLÉMENTS DU<br>RÉSULTAT<br>GLOBAL | COUVERTURES<br>DE FLUX DE<br>TRÉSORERIE ET<br>NIH | COÛT AMORTI     | TOTAL<br>VALEUR NETTE<br>COMPTABLE |
| Instruments financiers<br>dérivés (actif)                                 | (1) | 0,9                                |                                                                        |                                                   |                 | 0,9                                |
| Autres actifs financiers                                                  | (2) |                                    | 2,0                                                                    |                                                   | 50,1            | 52,1                               |
| Clients et créances diverses<br>(non courant)                             | (3) |                                    |                                                                        |                                                   | 4,1             | 4,1                                |
| Clients, créances diverses et autres<br>créances d'exploitation (courant) | (3) |                                    |                                                                        |                                                   | 638,0           | 638,0                              |
| Trésorerie                                                                |     | 115,8                              |                                                                        |                                                   |                 | 115,8                              |
| Equivalents de trésorerie                                                 | (4) | 1 195,6                            |                                                                        |                                                   |                 | 1 195,6                            |
| Actifs financiers de trésorerie                                           | (1) | 36,4                               |                                                                        |                                                   |                 | 36,4                               |
| <b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>                                        |     | <b>1 348,7</b>                     | <b>2,0</b>                                                             | <b>0,0</b>                                        | <b>692,2</b>    | <b>2 042,8</b>                     |
| Dettes financières                                                        | (5) |                                    |                                                                        |                                                   | -1 929,0        | -1 928,0                           |
| Dettes sur engagements<br>de rachat de minoritaires                       | (2) | -107,0                             |                                                                        |                                                   |                 | -107,0                             |
| Instruments financiers<br>dérivés (passif)                                | (1) | -3,5                               |                                                                        |                                                   |                 | -3,5                               |
| Fournisseurs, autres dettes et autres<br>dettes d'exploitation (courant)  | (3) |                                    |                                                                        |                                                   | -855,2          | -855,2                             |
| Autres créditeurs (non courant)                                           | (3) |                                    |                                                                        |                                                   | -14,6           | -14,6                              |
| Concours bancaires                                                        |     | -3,7                               |                                                                        |                                                   |                 | -3,7                               |
| <b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS</b>                                       |     | <b>-114,1</b>                      | <b>0,0</b>                                                             | <b>0,0</b>                                        | <b>-2 798,8</b> | <b>-2 912,9</b>                    |

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables (Catégorie de Niveau 2 selon IFRS 13 (§93a et b)).

(2) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables (Catégorie de Niveau 3 selon IFRS 13 (§93a et b)). L'hypothèse principale pouvant avoir un impact sur la juste valeur des dettes sur engagements de rachat de minoritaires est le taux d'actualisation, établi à 2,7 % au 31 décembre 2025 sur le principal engagement. Une baisse du taux d'actualisation de 50 points de base conduirait à une augmentation de 4,8 millions d'euros des dettes sur engagements de rachat de minoritaires.

(3) Les dettes et créances fiscales et sociales, les dettes locatives, les avances et acomptes, les produits constatés d'avance et les charges constatées d'avance, qui ne répondent pas à la définition d'un actif ou passif financier au sens d'IAS 32 sont exclus de ces postes.

(4) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à des prix cotés sur un marché actif pour 624,2 millions d'euros (Catégorie de Niveau 1 selon IFRS 13 (§93a et b)) et fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables pour 571,4 millions d'euros (Catégorie de Niveau 2 selon IFRS 13 (§93a et b)).

(5) L'évaluation de la juste valeur de ces passifs financiers se réfère à des prix cotés sur un marché actif pour les emprunts obligataires dont la juste valeur est évaluée à 1 698,9 millions d'euros (Catégorie de Niveau 1 selon IFRS 13 (§93a et b)) et fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables pour 229,1 millions d'euros (Catégorie de Niveau 2 selon IFRS 13 (§93a et b)).

Les actifs et passifs financiers au 31 décembre 2024 se décomposent de la façon suivante :

|                                                                           |     | 31/12/2024                         |                                                                        |                                                   |                 |                                       |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------|
|                                                                           |     | JUSTE VALEUR<br>PAR LE<br>RÉSULTAT | JUSTE VALEUR<br>PAR LES<br>AUTRES<br>ÉLÉMENTS DU<br>RÉSULTAT<br>GLOBAL | COUVERTURES<br>DE FLUX DE<br>TRÉSORERIE<br>ET NIH | COÛT AMORTI     | TOTAL<br>VALEUR<br>NETTE<br>COMPTABLE |
| En millions d'euros                                                       |     |                                    |                                                                        |                                                   |                 | JUSTE<br>VALEUR                       |
| Instruments financiers<br>dérivés (actif)                                 | (1) | 7,4                                |                                                                        |                                                   |                 | 7,4                                   |
| Autres actifs financiers                                                  | (2) |                                    | 2,2                                                                    |                                                   | 63,0            | 65,2                                  |
| Clients et créances diverses<br>(non courant)                             | (3) |                                    |                                                                        |                                                   | 3,1             | 3,1                                   |
| Clients, créances diverses et autres<br>créances d'exploitation (courant) | (3) |                                    |                                                                        |                                                   | 645,0           | 645,0                                 |
| Trésorerie                                                                |     | 113,0                              |                                                                        |                                                   |                 | 113,0                                 |
| Equivalents de trésorerie                                                 | (4) | 1 149,4                            |                                                                        |                                                   |                 | 1 149,4                               |
| Actifs financiers de trésorerie                                           | (1) | 86,4                               |                                                                        |                                                   |                 | 86,4                                  |
| <b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>                                        |     | <b>1 356,1</b>                     | <b>2,2</b>                                                             | <b>0,0</b>                                        | <b>711,1</b>    | <b>2 069,4</b>                        |
| Dettes financières                                                        | (5) |                                    |                                                                        |                                                   | -2 100,8        | -2 100,8                              |
| Dettes sur engagements<br>de rachat de minoritaires                       | (2) | -118,5                             |                                                                        |                                                   |                 | -118,5                                |
| Instruments financiers<br>dérivés (passif)                                | (1) | -2,2                               |                                                                        |                                                   |                 | -2,2                                  |
| Fournisseurs, autres dettes et autres<br>dettes d'exploitation (courant)  | (3) |                                    |                                                                        |                                                   | -844,6          | -844,6                                |
| Autres créanciers (non courant)                                           | (3) |                                    |                                                                        |                                                   | -12,1           | -12,1                                 |
| Concours bancaires                                                        |     | -9,4                               |                                                                        |                                                   |                 | -9,4                                  |
| <b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS</b>                                       |     | <b>-130,1</b>                      | <b>0,0</b>                                                             | <b>0,0</b>                                        | <b>-2 957,4</b> | <b>-3 087,5</b>                       |

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables [Catégorie de Niveau 2 selon IFRS 13 (§93a et b)].

(2) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables [Catégorie de Niveau 3 selon IFRS 13 (§93a et b)]. L'hypothèse principale pouvant avoir un impact sur la juste valeur des dettes sur engagements de rachat de minoritaires est le taux d'actualisation, établi à 2,2 % au 31 décembre 2024 sur le principal engagement. Une baisse du taux d'actualisation de 50 points de base conduirait à une augmentation de 2,2 millions d'euros des dettes sur engagements de rachat de minoritaires.

(3) Les dettes et créances fiscales et sociales, les dettes locatives, les avances et acomptes, les produits constatés d'avance et les charges constatées d'avance, qui ne répondent pas à la définition d'un actif ou passif financier au sens d'IAS 32 sont exclus de ces postes.

(4) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à des prix cotés sur un marché actif pour 781,5 millions d'euros [Catégorie de Niveau 1 selon IFRS 13 (§93a et b)] et fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables pour 367,9 millions d'euros [Catégorie de Niveau 2 selon IFRS 13 (§93a et b)].

(5) L'évaluation de la juste valeur de ces passifs financiers se réfère à des prix cotés sur un marché actif pour les emprunts obligataires dont la juste valeur est évaluée à 1 689,9 millions d'euros [Catégorie de Niveau 1 selon IFRS 13 (§93a et b)] et fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables pour 400,9 millions d'euros [Catégorie de Niveau 2 selon IFRS 13 (§93a et b)].

## 5. COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires IFRS s'élève à 3 673,4 millions d'euros en 2025 comparativement à 3 632,6 millions d'euros en 2024, soit une hausse de 1,1 %.

Le chiffre d'affaires IFRS en 2025 se répartit sur les trois activités Mobilier urbain, Transport et Affichage pour respectivement 1 932,1 millions d'euros, 1 226,5 millions d'euros et 514,8 millions d'euros (contre 1 925,9 millions d'euros, 1 179,6 millions d'euros et 527,1 millions d'euros en 2024).

Le chiffre d'affaires IFRS publicitaire s'élève à 3 301,7 millions d'euros en 2025 (contre 3 223,5 millions d'euros en 2024) et le chiffre d'affaires IFRS non publicitaire s'élève à 371,7 millions d'euros en 2025 (contre 409,1 millions d'euros en 2024).

Le chiffre d'affaires publicitaire digital IFRS s'élève à 1 510,7 millions d'euros en 2025 (contre 1 399,4 millions d'euros en 2024) et le chiffre d'affaires non publicitaire digital IFRS s'élève à 26,4 millions d'euros en 2025 (contre 25,1 millions d'euros en 2024).

### 5.2. Charges d'exploitation nettes

| En millions d'euros                                                                        | 2025            | 2024            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Baux et redevances core business                                                           | -964,1          | -891,0          |
| Autres charges d'exploitation nettes                                                       | -603,8          | -641,7          |
| Impôts et taxes                                                                            | -9,7            | -9,0            |
| Frais de personnel                                                                         | -808,6          | -794,6          |
| Coûts directs d'exploitation & Coûts commerciaux, généraux & administratifs <sup>(1)</sup> | -2 386,2        | -2 336,3        |
| Dotations aux provisions nettes des reprises                                               | 51,9            | 45,4            |
| Dotations aux amortissements nettes des reprises                                           | -844,6          | -889,9          |
| Perte de valeur des goodwill                                                               | -               | -               |
| Pièces détachées maintenance                                                               | -48,0           | -45,0           |
| Autres produits opérationnels                                                              | 37,8            | 72,6            |
| Autres charges opérationnelles                                                             | -26,0           | -31,0           |
| <b>TOTAL</b>                                                                               | <b>-3 215,1</b> | <b>-3 184,2</b> |

(1) Dont -1 707,9 millions d'euros de « Coûts directs d'exploitation » et -678,4 millions d'euros de « Coûts commerciaux, généraux & administratifs » en 2025 (contre respectivement -1 681,4 millions d'euros et -654,9 millions d'euros en 2024).

#### Baux et redevances

En 2025, les charges de baux et redevances se décomposent de la façon suivante :

| En millions d'euros                                                 | BAUX ET REDEVANCES CORE BUSINESS <sup>(1)</sup> | LOYERS NON CORE BUSINESS <sup>(1) &amp; (2)</sup> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Charges variables                                                   | -519,5                                          |                                                   |
| Charges sur contrat court terme                                     | -14,7                                           | -3,6                                              |
| Charges sur contrat de faible valeur                                | -13,0                                           | -8,1                                              |
| Charges fixes sur contrats avec droits de substitution substantiels | -417,0                                          |                                                   |
| <b>TOTAL</b>                                                        | <b>-964,1</b>                                   | <b>-11,7</b>                                      |

(1) Les loyers core business sont relatifs à des contrats de location d'emplacements destinés à des structures publicitaires et les loyers non core à des locations immobilières et véhicules.

(2) Compris dans le poste « Autres charges d'exploitation nettes ».

Les charges variables sont déterminées en fonction des conditions contractuelles : les loyers et redevances qui fluctuent en fonction du niveau de chiffre d'affaires sont considérés comme des charges variables. En 2025 et 2024, conformément aux préconisations de l'amendement IFRS 16, ces charges variables bénéficient de l'effet favorable de l'extinction des dettes locatives en lien avec les négociations des loyers fixes et minimums garantis pour des périodes dont le terme n'excède pas juin 2022, excepté les contrats avec une clause de force majeure.

Cet effet favorable figure dans la rubrique « Gains et pertes sur contrats de location » du tableau des flux de trésorerie. Très peu de renégociations sur les minimums garantis ont été comptabilisées en 2024 et en 2025 en moins des charges variables.

La sensibilité des charges variables à la variation du chiffre d'affaires est la suivante :

Deux tests de sensibilité ont été réalisés sur les charges variables de location hors remises obtenues :

- Un premier test en augmentant de 1% le chiffre d'affaires des contrats concernés
- Un second test en réduisant de 1% le chiffre d'affaires des contrats concernés.

Ces tests ont été menés sur les principaux contrats, représentant 59,8 % des charges variables de location du Groupe.

Il en ressort les résultats suivants :

- Une augmentation de 1% du chiffre d'affaires sur ces contrats génère une augmentation de 5,5 millions d'euros / 1,8 % des charges variables de location.
- Une diminution de 1% du chiffre d'affaires sur ces contrats génère une réduction de 5,1 millions d'euros / 1,6 % des charges variables de location.

En 2024, les charges de baux et redevances se décomposaient de la façon suivante :

| En millions d'euros                                                 | BAUX ET REDEVANCES CORE BUSINESS <sup>(1)</sup> | LOYERS NON CORE BUSINESS <sup>(1) &amp; (2)</sup> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Charges variables                                                   | -486,1                                          |                                                   |
| Charges sur contrat court terme                                     | -22,0                                           | -4,2                                              |
| Charges sur contrat de faible valeur                                | -14,6                                           | -5,9                                              |
| Charges fixes sur contrats avec droits de substitution substantiels | -368,3                                          |                                                   |
| <b>TOTAL</b>                                                        | <b>-891,0</b>                                   | <b>-10,1</b>                                      |

(1) Les loyers core business sont relatifs à des contrats de location d'emplacements destinés à des structures publicitaires et les loyers non core à des locations immobilières et véhicules.

(2) Compris dans le poste « Autres charges d'exploitation nettes ».

### Autres charges d'exploitation nettes

Ce poste comprend cinq grandes catégories de coûts :

- les coûts de sous-traitance pour certaines activités de maintenance ;
- les coûts des prestations de services et des matériels relatifs à l'exploitation ;
- les honoraires et frais de fonctionnement, hors frais de personnel, des différents services du Groupe ;
- les frais de timbres et taxes publicitaires ;
- les loyers Non Core Business sur contrats de courte durée et de faible valeur.

Les charges de loyers Non Core Business, d'un montant de -11,7 millions d'euros en 2025 sont des charges fixes et sont détaillées dans le paragraphe ci-dessus.

### Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et frais de développement non capitalisés sont inclus dans les postes « Autres charges d'exploitation nettes » et « Frais de personnel », ils s'élèvent à 14,7 millions d'euros en 2025 contre 15,5 millions d'euros en 2024.

### Impôts et taxes

Ce poste comprend les impôts et charges similaires autres que l'impôt sur les bénéfices. Les principaux impôts comptabilisés dans ce poste sont les impôts fonciers.

### Frais de personnel

Ce poste comprend les salaires, charges sociales, paiements fondés sur des actions et avantages versés au personnel, y compris le personnel chargé de l'installation et de l'entretien du mobilier, les équipes de recherche et développement, la force de vente ainsi que le personnel administratif.

Ce poste prend également en compte les charges liées aux plans d'intéressement et de participation des salariés français ainsi que les charges de retraite.

| En millions d'euros                             | 2025          | 2024          |
|-------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Rémunérations et avantages divers               | -652,3        | -651,2        |
| Charges sociales                                | -146,8        | -141,0        |
| Paiements fondés sur des actions <sup>(1)</sup> | -9,4          | -2,3          |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>-808,6</b> | <b>-794,6</b> |

(1) -9,4 millions d'euros de charge liée aux plans d'actions gratuites 2024 et 2025, avec une hypothèse de turnover de 2,6 % pour les nouveaux plans 2025 et hors charges patronales comptabilisées dans la ligne Charges sociales contre -2,3 millions d'euros en 2024 de charge liée aux plans d'actions gratuites 2021 et 2024, avec une hypothèse de turnover de 3,5 % pour le nouveau plan 2024 et hors charges patronales comptabilisées dans la ligne Charges sociales.

Le Groupe a accordé des plans d'actions gratuites en 2024 et en 2025 soumis à des conditions de présence et de performance.

### Détail des plans d'actions gratuites :

|                                                         | PLAN 2025 BIS | PLAN 2025  | PLAN 2024  |
|---------------------------------------------------------|---------------|------------|------------|
| Date d'attribution                                      | 18/07/2025    | 12/05/2025 | 15/11/2024 |
| Nombre de bénéficiaires                                 | 1             | 2          | 353        |
| Nombre d'actions gratuites                              | 8 203         | 18 201     | 1 676 838  |
| Taux sans risque [en %]                                 | 2,15          | 2,05       | 2,45       |
| Taux de distribution du dividende [en %] <sup>(1)</sup> | 4,23          | 4,17       | 1,82       |
| Juste valeur des actions gratuites <sup>(2)</sup>       | 14,05 €       | 14,16 €    | 13,77 €    |

(1) Consensus des analystes financiers sur les dividendes futurs [source Bloomberg].

(2) Cette juste valeur unitaire ne tient pas compte de l'effet de « turnover ».

À la clôture de l'exercice 2025, le nombre d'actions gratuites potentiel s'élève à 1 617 370 actions, après 85 872 actions annulées au titre du plan 2024 (dont 74 692 actions sur la période et 11 180 actions en 2024).

## Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises

Les reprises de provisions nettes des dotations ont augmenté de 6,5 millions d'euros et les dotations aux amortissements nettes des reprises ont diminué de 45,3 millions d'euros dont une baisse de 47,6 millions d'euros liés aux dotations aux amortissements des droits d'utilisation et une hausse de 2,4 millions d'euros liés aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les reprises nettes de provision correspondent principalement en 2025 aux reprises de provisions pour démontage pour 39,1 millions d'euros, aux reprises de provisions pour avantages au personnel pour 4,3 millions d'euros, aux reprises de provisions pour pertes à terminaison liées au traitement comptable des acquisitions pour 0,7 million d'euros, à une reprise nette relative aux tests de perte de valeur pour 1,7 million d'euros et aux reprises de provisions pour risques et charges pour 6,1 millions d'euros.

Les reprises nettes de provision correspondent principalement en 2024 aux reprises de provisions pour démontage pour 33,8 millions d'euros, aux reprises de provisions pour avantages au personnel pour 2,3 millions d'euros, aux reprises de provisions pour pertes à terminaison liées au traitement comptable des acquisitions pour 0,8 million d'euros, à une reprise nette relative aux tests de perte de valeur pour 6,7 millions d'euros et aux reprises de provisions pour risques et charges pour 2,0 millions d'euros.

Ce poste comprend en 2025 une dotation nette de -1,6 million d'euros relative aux tests de pertes de valeur réalisés dont -4,2 millions d'euros de dotations aux amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles, 0,9 million d'euros de reprises nettes des amortissements des droits d'utilisation et 1,7 million d'euros de reprises nettes aux provisions pour pertes à terminaison.

Ce poste comprend en 2024 une reprise nette de 7,8 millions d'euros relative aux tests de pertes de valeur réalisés dont -3,2 millions d'euros de dotations aux amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles, 4,3 millions d'euros de reprises nettes des amortissements des droits d'utilisation et 6,7 millions d'euros de reprises nettes aux provisions pour pertes à terminaison.

## Perte de valeur des goodwill

Au 31 décembre 2025, aucune perte de valeur des goodwill n'a été constatée, comme au 31 décembre 2024.

## Pièces détachées maintenance

Ce poste comprend le coût des pièces détachées de mobilier urbain utilisées dans le cadre des opérations de maintenance du réseau publicitaire, à l'exclusion des glaces de rechange et produits de nettoyage, ainsi que les pertes de valeur des stocks.

## Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent de la façon suivante :

| En millions d'euros                                                                  | 2025         | 2024         |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Plus-values sur cessions d'actifs financiers et produits sur variations de périmètre | 0,2          | 45,0         |
| Plus-values sur cessions d'actifs incorporels et corporels                           | 17,6         | 19,9         |
| Autres produits de gestion                                                           | 13,1         | 6,4          |
| Impact des modifications de contrats IFRS16 Non Core Business                        | 0,4          | 0,4          |
| Impact des modifications de contrats IFRS16 Core Business                            | 6,4          | 0,9          |
| <b>AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>                                                 | <b>37,8</b>  | <b>72,6</b>  |
| Moins-values sur cessions d'actifs financiers et charges sur variations de périmètre | 0,0          | -2,7         |
| Moins-values sur cessions d'actifs incorporels et corporels                          | -2,4         | -3,1         |
| Autres charges de gestion                                                            | -23,7        | -25,2        |
| <b>AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>                                                | <b>-26,0</b> | <b>-31,0</b> |
| <b>TOTAL</b>                                                                         | <b>11,8</b>  | <b>41,6</b>  |

En 2024, les plus-values sur cessions d'actifs financiers et produits sur variations de périmètre s'élèvent à 45,0 millions d'euros en lien avec la cession 13,56 % de la société APG|SGA (Suisse).

En 2025, les autres produits de gestion d'un montant de 13,1 millions d'euros concernent principalement une indemnité de fin de contrat reçue en Asie.

En 2025, les autres charges de gestion d'un montant de -23,7 millions d'euros comprennent des coûts de restructuration de -9,1 millions d'euros et diverses charges non courantes de -12,9 millions d'euros.

En 2024, les autres charges de gestion d'un montant de -25,2 millions d'euros comprennent des coûts d'acquisition pour -7,4 millions d'euros, des coûts de restructuration de -5,2 millions d'euros et diverses charges non courantes de -12,5 millions d'euros.

## Achats de certificats de garantie d'origine

Dans le cadre de sa politique de réduction de son empreinte carbone, le Groupe a acheté, en 2025, des certificats de garantie d'origine afin de couvrir 100% de ses consommations d'électricité par de l'électricité d'origine renouvelable, pour un montant de -1,8 million d'euros. En 2024, le montant total des achats du Groupe s'élevait à -2,4 millions d'euros.

### 5.3. Résultat financier

| En millions d'euros                                   |                    | 2025          | 2024          |
|-------------------------------------------------------|--------------------|---------------|---------------|
| Produits d'intérêts                                   |                    | 38,1          | 60,2          |
| Charges d'intérêts                                    |                    | -73,3         | -91,2         |
| INTÉRÊTS FINANCIERS NETS                              |                    | -35,2         | -31,0         |
| IMPACT DU COÛT AMORTI                                 |                    | -2,2          | -1,7          |
| <b>COÛT DE L'ENDETTEMENT NET</b>                      | <b>(1)</b>         | <b>-37,4</b>  | <b>-32,7</b>  |
| DIFFÉRENCES NETTES DE CHANGE ET COÛTS DES COUVERTURES |                    | -5,8          | -0,8          |
| CHARGES (NETTES) D'ACTUALISATION                      |                    | 4,9           | -14,9         |
| COÛT DES GARANTIES BANCAIRES                          |                    | -1,3          | -1,6          |
| Dépréciations et provisions financières               |                    | -2,5          | -22,6         |
| Reprise des dépréciations et provisions financières   |                    | 0,1           | 0,0           |
| DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS FINANCIÈRES NETTES        |                    | -2,4          | -22,6         |
| Produits de cession d'actifs financiers               |                    | 0,1           | 0,0           |
| Charges de cession d'actifs financiers                |                    | -0,0          | 0,0           |
| RÉSULTAT NET DE CESSION D'ACTIFS FINANCIERS           |                    | 0,0           | 0,0           |
| AUTRES                                                |                    | -3,3          | 3,2           |
| <b>AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS</b>          | <b>(2)</b>         | <b>-7,8</b>   | <b>-36,7</b>  |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER HORS IFRS16</b>                 | <b>(3)=(1)+(2)</b> | <b>-45,2</b>  | <b>-69,4</b>  |
| <b>CHARGES D'INTÉRÊTS SUR DETTES LOCATIVES IFRS16</b> |                    | <b>-70,0</b>  | <b>-75,3</b>  |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>                             |                    | <b>-115,2</b> | <b>-144,7</b> |
| Total produits financiers                             |                    | 43,4          | 63,4          |
| Total charges financières                             |                    | -158,6        | -208,1        |

L'amélioration de 29,5 millions d'euros du résultat financier est principalement liée à la variation de perte de valeur sur un prêt en lien avec l'investissement du Groupe dans Clear Media en Chine (-2,5 millions d'euros en 2025 versus -22,6 millions d'euros en 2024) ainsi qu'à l'évolution favorable des charges nettes d'actualisation suite aux remises à la juste valeur des dettes sur engagements de rachat de minoritaires et à la baisse des charges d'intérêts sur dettes locatives IFRS16. Ces effets sont compensés en partie par une diminution du résultat de change, une augmentation du coût de l'endettement net et des effets ponctuels positifs en 2024.

### 5.4. Impôts sur les bénéfices

#### Ventilation entre impôts différés et impôts courants

| En millions d'euros |  | 2025         | 2024         |
|---------------------|--|--------------|--------------|
| Impôts courants     |  | -87,4        | -87,3        |
| CVAE                |  | -1,3         | -1,2         |
| Autres              |  | -86,1        | -86,1        |
| Impôts différés     |  | 2,4          | 22,3         |
| <b>TOTAL</b>        |  | <b>-85,0</b> | <b>-64,9</b> |

Le taux effectif d'impôt avant dépréciation des goodwill et quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est de 24,8 % en 2025 contre 21,4 % en 2024. Hors effet d'actualisation et de revalorisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires, le taux effectif d'impôt est de 25,6 % en 2025 contre 20,8 % en 2024.



## Nature des impôts différés

| En millions d'euros                                                                  | 2025       | 2024        |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|
| Immobilisations corporelles et incorporelles et provisions pour pertes à terminaison | 2,1        | 2,4         |
| Reports déficitaires                                                                 | 12,0       | 31,3        |
| Provisions pour démontage                                                            | -2,0       | 0,4         |
| Provisions pour retraites et avantages assimilés                                     | -0,8       | 0,2         |
| Contrats de location IFRS16                                                          | -4,7       | -7,3        |
| Provisions pour risques et charges et autres provisions                              | 0,3        | -2,5        |
| Autres                                                                               | -4,6       | -2,2        |
| <b>TOTAL</b>                                                                         | <b>2,4</b> | <b>22,3</b> |

## Rationalisation de la charge d'impôt

| En millions d'euros                                                      | 2025         | 2024         |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>                                  | <b>305,0</b> | <b>284,5</b> |
| Charge d'impôt                                                           | -85,0        | -64,9        |
| <b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>                                              | <b>390,0</b> | <b>349,4</b> |
| Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence          | -46,9        | -45,8        |
| Perte de valeur des goodwill                                             | -            | -            |
| Quote-part des dividendes imposables reçus des filiales                  | 8,0          | 5,6          |
| Autres produits non imposables                                           | -40,6        | -61,1        |
| Autres charges non déductibles                                           | 45,2         | 44,9         |
| <b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT SOUMIS AU TAUX DE DROIT COMMUN</b>               | <b>355,7</b> | <b>293,1</b> |
| Taux d'impôt pondéré du Groupe <sup>(1)</sup>                            | 23,65%       | 22,53%       |
| <b>IMPÔT THÉORIQUE</b>                                                   | <b>-84,1</b> | <b>-66,0</b> |
| Impôts différés sur déficits non reconnus                                | -12,7        | -17,1        |
| Activation et consommation des déficits fiscaux antérieurs non reconnus  | 29,3         | 36,5         |
| Autres impôts différés (différences temporaires et autres retraitements) | -0,3         | -3,5         |
| Crédits d'impôts                                                         | 0,4          | 0,5          |
| Retenue à la source                                                      | -6,5         | -7,4         |
| Taxe sur dividendes                                                      | -0,7         | -0,6         |
| Divers <sup>(2)</sup>                                                    | -9,1         | -6,2         |
| <b>IMPÔT TOTAL CALCULÉ</b>                                               | <b>-83,7</b> | <b>-63,7</b> |
| CVAE nette                                                               | -1,3         | -1,2         |
| <b>IMPÔT ENREGISTRÉ</b>                                                  | <b>-85,0</b> | <b>-64,9</b> |

(1) Taux moyens nationaux pondérés par le poids du résultat taxable.

(2) Dont un impact non matériel lié à la charge d'impôt Pilier 2 en 2025 et 2024.

## 5.5. Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

En 2025, la quote-part dans les résultats des entreprises associées s'élève à 6,4 millions d'euros contre 1,4 million d'euros en 2024, et la quote-part dans les résultats des coentreprises s'élève à 40,4 millions d'euros en 2025 contre 44,4 millions d'euros en 2024.

En 2024, suite à la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de la société IGP SPA, un goodwill négatif de 2,6 millions d'euros a été enregistré.

Aucune perte de valeur des coentreprises et des entreprises associées n'a été constatée en 2025.

Une perte de valeur des entreprises associées a été constatée en 2024 pour -5,9 millions d'euros. Cette dépréciation impacte au bilan la ligne « Autres actifs financiers » en contrepartie d'un investissement net auprès de l'entreprise associée imparée et dont la valeur sur la ligne « Titres mis en équivalence » est nulle.

Aucune perte de valeur des coentreprises n'a été constatée en 2024.

Les informations relatives aux coentreprises et entreprises associées figurent au paragraphe 11 « Informations sur les coentreprises » et au paragraphe 12 « Informations sur les entreprises associées ».

## 5.6. Effectifs

Au 31 décembre 2025, les effectifs du Groupe atteignent 11 320 personnes contre 11 434 personnes au 31 décembre 2024. Ces données n'incluent pas la quote-part des effectifs des coentreprises, de respectivement 574 personnes et 592 personnes au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024.

La répartition des effectifs sur les exercices 2025 et 2024 est la suivante :

|                                | 2025          | 2024          |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| Technique                      | 5 499         | 5 534         |
| Vente et Marketing             | 2 905         | 2 908         |
| Informatique et Administration | 2 267         | 2 305         |
| Relations contractants         | 493           | 530           |
| Recherche et développement     | 157           | 159           |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>11 320</b> | <b>11 434</b> |

La répartition de la quote-part des effectifs des coentreprises sur les exercices 2025 et 2024 est la suivante :

|                                | 2025       | 2024       |
|--------------------------------|------------|------------|
| Technique                      | 225        | 267        |
| Vente et Marketing             | 207        | 186        |
| Informatique et Administration | 116        | 115        |
| Relations contractants         | 25         | 25         |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>574</b> | <b>592</b> |

La diminution des effectifs reflète la gestion optimisée des ressources dans le cadre de la transformation digitale de l'offre publicitaire, qui s'accompagne également d'un renforcement des profils plus qualifiés.

## 5.7. Nombre d'actions pour le calcul du résultat par action (de base et dilué)

|                                                                           | 2025               | 2024               |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS POUR LE RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION</b> | <b>213 600 597</b> | <b>213 730 199</b> |
| Nombre d'actions gratuites attribuables                                   | 0                  | 0                  |
| <b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS POUR LE RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION</b>   | <b>213 600 597</b> | <b>213 730 199</b> |

Le calcul du résultat de base par action reprend le nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions propres).

## 5.8. Honoraires des commissaires aux comptes

En 2025, les montants des honoraires des commissaires aux comptes sont les suivants :

| En milliers d'euros                                                                                                                             | FORVIS MAZARS | KPMG AUDIT   | GRANT THORNTON <sup>(1)</sup> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------|-------------------------------|
| <b>Certification de l'information financière (comptes individuels et consolidés et examen limité) et extra financière (audit de durabilité)</b> | <b>2 430</b>  | <b>1 219</b> | <b>240</b>                    |
| <i>JCDecaux SE et ses filiales françaises contrôlées <sup>(2)</sup></i>                                                                         | <i>418</i>    | <i>585</i>   | <i>240</i>                    |
| <i>Autres sociétés contrôlées <sup>(2)</sup></i>                                                                                                | <i>2 013</i>  | <i>634</i>   | <i>0</i>                      |
| <b>Services autres que la certification de comptes (SACC) <sup>(3)</sup> et de l'information extra financière</b>                               | <b>182</b>    | <b>116</b>   | <b>317</b>                    |
| <i>JCDecaux SE et ses filiales françaises contrôlées <sup>(2)</sup></i>                                                                         | <i>24</i>     | <i>59</i>    | <i>0</i>                      |
| <i>Autres sociétés contrôlées <sup>(2)</sup></i>                                                                                                | <i>158</i>    | <i>58</i>    | <i>317</i>                    |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                    | <b>2 612</b>  | <b>1 335</b> | <b>557</b>                    |

(1) Auditeur de durabilité.

(2) Les entités contrôlées prises en compte sont les filiales intégrées globalement.

(3) Les prestations fournies couvrent les SACC requis par les textes légaux et réglementaires ainsi que les SACC fournis à la demande de l'entité. Les services visés concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de commissariat aux comptes (rédaction d'attestations particulières, réalisation de procédures convenues, due diligence d'acquisition).

En 2024, les montants des honoraires des commissaires aux comptes sont les suivants :

| En milliers d'euros                                                                                                                             | FORVIS MAZARS | KPMG AUDIT   | GRANT THORNTON <sup>(1)</sup> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------|-------------------------------|
| <b>Certification de l'information financière (comptes individuels et consolidés et examen limité) et extra financière (audit de durabilité)</b> | <b>2 121</b>  | <b>1 202</b> | <b>251</b>                    |
| <i>JCDecaux SE et ses filiales françaises contrôlées <sup>(2)</sup></i>                                                                         | <i>407</i>    | <i>585</i>   | <i>251</i>                    |
| <i>Autres sociétés contrôlées <sup>(2)</sup></i>                                                                                                | <i>1 714</i>  | <i>617</i>   | <i>0</i>                      |
| <b>Services autres que la certification de comptes (SACC) <sup>(3)</sup> et de l'information extra financière</b>                               | <b>348</b>    | <b>105</b>   | <b>39</b>                     |
| <i>JCDecaux SE et ses filiales françaises contrôlées <sup>(2)</sup></i>                                                                         | <i>238</i>    | <i>26</i>    | <i>0</i>                      |
| <i>Autres sociétés contrôlées <sup>(2)</sup></i>                                                                                                | <i>111</i>    | <i>79</i>    | <i>39</i>                     |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                    | <b>2 469</b>  | <b>1 307</b> | <b>290</b>                    |

(1) Auditeur de durabilité.

(2) Les entités contrôlées prises en compte sont les filiales intégrées globalement.

(3) Les prestations fournies couvrent les SACC requis par les textes légaux et réglementaires ainsi que les SACC fournis à la demande de l'entité. Les services visés concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de commissariat aux comptes (rédaction d'attestations particulières, réalisation de procédures convenues, due diligence d'acquisition).

## 6. COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

### 6.1. Flux de trésorerie nets issus des activités opérationnelles

Les flux de trésorerie nets issus des activités opérationnelles d'un montant de 1 181,6 millions d'euros en 2025 comprennent :

- La capacité d'autofinancement, pour un montant total de 1 083,6 millions d'euros ;
- La variation du besoin en fonds de roulement de 98,0 millions d'euros.

En 2024, les flux de trésorerie nets issus des activités opérationnelles s'élevaient à 1 130,3 millions d'euros dont 1 097,2 millions d'euros de capacité d'autofinancement et 33,1 millions d'euros de variation du besoin en fonds de roulement.

### 6.2. Flux de trésorerie nets issus des investissements

Les flux de trésorerie nets issus des investissements d'un montant de -294,5 millions d'euros en 2025 comprennent :

- Des décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles d'un montant de -303,4 millions d'euros (dont -1,8 million d'euros de variations de dettes sur immobilisations) ;
- Des encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles pour 19,2 millions d'euros ;
- Des décaissements sur acquisitions de titres de participation nets des encaissements et de la trésorerie acquise et cédée d'un montant total de -16,7 millions d'euros (dont 1,2 million d'euros de trésorerie nette acquise et cédée). Ce montant inclut principalement l'acquisition d'High Traffic (Amérique Latine). Le montant lié aux prises de contrôle représente -13,3 millions d'euros dont 1,2 million d'euros de trésorerie nette acquise ;
- Des encaissements sur cessions d'autres immobilisations financières nettes d'un montant total de 6,5 millions d'euros. Ce montant concerne principalement le remboursement de dépôts de garantie.

En 2024, les flux de trésorerie nets issus des investissements s'élevaient à -252,3 millions d'euros dont -319,0 millions d'euros de décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (dont 0,3 million d'euros de variations de dettes sur immobilisations), des encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles pour 25,2 millions d'euros, -10,3 millions d'euros de décaissements sur acquisitions d'autres immobilisations financières nettes (principalement des prêts accordés à un partenaire dans une entreprise associée en Chine) et 51,8 millions d'euros d'encaissements sur cessions de titres de participation nets des décaissements et de la trésorerie acquise et cédée (dont -0,2 million d'euros de variations des dettes et créances sur immobilisations financières et 3,8 millions d'euros de trésorerie nette acquise et cédée). Ce montant inclut principalement la cession de 13,56% d'APG|SGA (Suisse), la prise d'une participation complémentaire dans une entreprise associée en Chine et l'acquisition d'IMC (Amérique Latine).

### 6.3. Flux de trésorerie nets issus du financement

Les flux de trésorerie nets issus du financement d'un montant de -835,2 millions d'euros en 2025 comprennent :

- Des remboursements de dettes locatives pour -551,8 millions d'euros ;
- Des flux nets sur les emprunts des sociétés contrôlées pour un montant de -161,5 millions d'euros ;
- Des dividendes versés aux actionnaires de JCDecaux SE pour -117,7 millions d'euros et des dividendes versés par des sociétés contrôlées du Groupe à leurs actionnaires minoritaires pour un montant de -28,4 millions d'euros ;
- Des cessions d'actifs financiers de trésorerie pour 37,7 millions d'euros ;
- Des achats d'actions propres nets des cessions pour -13,5 millions d'euros ;

- Des décaissements sur acquisitions de titres de participation ne donnant pas le contrôle nets des encaissements pour -0,1 million d'euros ;

En 2024, les flux de trésorerie nets issus du financement s'élevaient à -1 217,7 millions d'euros et concernaient les remboursements de dettes locatives pour -600,8 millions d'euros, les flux nets sur les emprunts des sociétés contrôlées pour -595,5 millions d'euros, le versement de dividendes pour -31,2 millions d'euros, les cessions d'actifs financiers de trésorerie pour 10,2 millions d'euros, les achats d'actions propres nets des cessions pour -2,2 millions d'euros et les augmentations de capitaux propres nettes pour 1,8 million d'euros.

### 6.4. Réconciliation des flux de trésorerie avec la variation de la dette financière brute

| En millions d'euros                                               | 31/12/2024     | REMBOURSEMENT<br>D'EMPRUNTS | AUGMENTATION<br>D'EMPRUNTS | EFFET DE CHANGE, VARIATION DE<br>PÉRIMÈTRE, IMPACT DE IFRS9 ET<br>VARIATION DES INTÉRÊTS COURUS | 31/12/2025     |
|-------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Emprunts obligataires (coût amorti inclus)                        | 1 693,3        |                             |                            | 1,2                                                                                             | 1 694,5        |
| Emprunts auprès des établissements de crédit (coût amorti inclus) | 310,1          | -283,1                      | 122,7                      | -12,7                                                                                           | 137,0          |
| Emprunts divers                                                   | 48,9           | -13,6                       | 12,5                       | 1,5                                                                                             | 49,3           |
| Intérêts courus                                                   | 48,5           |                             |                            | -0,4                                                                                            | 48,1           |
| <b>DETTE BRUTE</b>                                                | <b>2 100,8</b> | <b>-296,7</b>               | <b>135,2</b>               | <b>-10,3</b>                                                                                    | <b>1 929,0</b> |

## 7. RISQUES FINANCIERS

Le Groupe est exposé à différents risques financiers notamment les risques de liquidité et de financement, le risque de taux d'intérêt, le risque de change, et les risques induits par la gestion financière, en particulier le risque de contrepartie. Son objectif est de minimiser ces risques, par le choix de politiques financières adaptées. Le Groupe peut néanmoins être amené à gérer des positions résiduelles. Le suivi et la gestion s'effectuent alors de manière centralisée, par une équipe dédiée au sein de la Direction Financière Groupe. Les politiques de gestion de ces risques et les stratégies de couvertures sont approuvées par la Direction Générale.

### 7.1. Risques liés à l'activité et politique de gestion de ces risques

#### Risque de liquidité et de financement

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels (flux de trésorerie d'intérêts et remboursements contractuels) pour les passifs financiers et les instruments financiers :

| <i>En millions d'euros</i>                                   | VALEUR<br>COMPTABLE | FLUX DE<br>TRÉSORERIE<br>CONTRACTUELS <sup>(*)</sup> | 2026         | 2027        | 2028         | 2029         | > 2029       |
|--------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| Emprunts obligataires                                        | 1 694,5             | 1 907,8                                              | 53,9         | 53,9        | 653,8        | 638,1        | 508,1        |
| Emprunts auprès des établissements de crédit à taux variable | 118,7               | 124,0                                                | 116,9        | 0,3         | 0,3          | 6,5          |              |
| Emprunts auprès des établissements de crédit à taux fixe     | 18,3                | 18,3                                                 | 6,5          | 10,0        | 1,8          |              |              |
| Emprunts et dettes financières divers                        | 49,3                | 49,5                                                 | 49,5         |             |              |              |              |
| Intérêts courus                                              | 48,1                |                                                      |              |             |              |              |              |
| Concours bancaires                                           | 3,7                 | 3,7                                                  | 3,7          |             |              |              |              |
| <b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>                              | <b>1 932,6</b>      | <b>2 103,3</b>                                       | <b>230,5</b> | <b>64,2</b> | <b>655,9</b> | <b>644,6</b> | <b>508,1</b> |
| Couvertures de change                                        | -2,6                | -2,6                                                 | -2,6         |             |              |              |              |
| <b>TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS <sup>(**)</sup></b>          | <b>-2,6</b>         | <b>-2,6</b>                                          | <b>-2,6</b>  | <b>0,0</b>  | <b>0,0</b>   | <b>0,0</b>   | <b>0,0</b>   |

(\*) Les intérêts payés sont inclus dans les flux de trésorerie contractuels pour chaque passif considéré.

(\*\*) Un montant négatif correspond à un flux de trésorerie à payer.

La politique de financement du Groupe consiste à :

- Centraliser ses financements au niveau de la maison mère JCDecaux SE. Le financement des filiales se fait donc, en priorité, sous forme de prêts accordés directement et indirectement par JCDecaux SE à ses filiales. Cependant, le Groupe peut être amené à mettre en place des financements externes dans certaines filiales, notamment (i) en fonction du contexte fiscal, monétaire et réglementaire ; (ii) dans le cas de filiales non détenues à 100 % par le Groupe ; (iii) pour des raisons historiques (financement mis en place avant intégration de la filiale dans le Groupe) ;
- Disposer de sources de financements (i) diversifiées ; (ii) de durée cohérente avec la maturité de ses actifs ; (iii) flexibles, pour faire face au développement du Groupe et aux cycles d'investissement et d'activité ;
- Disposer en permanence d'une réserve de liquidités notamment sous la forme de lignes de crédit confirmées ;
- Minimiser le risque de renouvellement de ses financements, en étalant leurs échéances ;
- Optimiser les marges de financement en renouvelant par anticipation des dettes proches de leur échéance ou en refinançant certains financements en cas de conditions de marché favorables ;
- Optimiser le coût de dette nette, en recyclant au maximum la trésorerie excédentaire générée par les différentes entités du Groupe, en particulier en la remontant en priorité au niveau de JCDecaux SE sous forme de prêt ou de versement de dividendes.

Au 31 décembre 2025, 92 % des dettes financières du Groupe sont portées par JCDecaux SE lesquelles ont une maturité moyenne de 3,1 ans environ.

Le Groupe génère des flux d'exploitation importants qui lui permettent d'autofinancer sa croissance interne.

Au 31 décembre 2025, le Groupe dispose de 1 347,8 millions d'euros de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers de trésorerie [détaillés au paragraphe 4.10 « Trésorerie gérée »] et d'une ligne de crédit revolving confirmée non tirée d'échéance avril 2030 (avec deux extensions possibles d'un an) pour un montant de 825,0 millions d'euros, comprenant une sous-limite d'un montant maximum de 100 millions d'euros afin de pouvoir réaliser des tirages courts le jour même (swingline).

La ligne de crédit impose le respect d'un covenant (dette financière nette / marge opérationnelle strictement inférieur à 3,5) en cas de notations financières inférieures à Baa3 (Moody's) et BBB- (Standard and Poor's), ce qui n'est pas le cas au 31 décembre 2025, le covenant n'est donc pas actif. Ce covenant cessera d'exister en cas d'amélioration de la notation financière à Baa2 (Moody's) ou à BBB (Standard and Poor's).

JCDecaux SE est notée « Baa3 » perspective stable par Moody's et « BBB- » perspective stable par Standard and Poor's (la dernière mise à jour de Moody's datant du 1er décembre 2025, et celle de Standard and Poor's du 4 juin 2025).

Le Groupe dispose de liquidités dans des pays où les fonds ne peuvent pas être rapatriés immédiatement, principalement du fait de restrictions réglementaires. Néanmoins, dans la majorité des pays concernés, le Groupe perçoit régulièrement des dividendes des filiales, de plus, ces liquidités font l'objet d'un emploi local.

## Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2025, 91 % du total de la dette financière économique du Groupe est à taux fixe avec une maturité moyenne des dettes de JCDecaux SE de 3,1 ans et aucun besoin de refinancement majeur avant 2028 (cf détail dans le paragraphe 4.14 « Dette financière »). Le Groupe est donc peu sensible à une variation significative des taux d'intérêt sur sa dette brute.

Concernant les placements, JCDecaux SE fait évoluer le mix de taux d'intérêt sur son portefeuille de placements en privilégiant soit les taux fixes soit les taux variables en fonction de son horizon de placement et des conditions de marché.

Le tableau ci-après présente la répartition, par échéance de taux d'intérêt, des actifs et passifs financiers au 31 décembre 2025 :

|                                         |  | 31/12/2025 |              |         |          |
|-----------------------------------------|--|------------|--------------|---------|----------|
| En millions d'euros                     |  | ≤ 1an      | 1 an à 5 ans | > 5 ans | Total    |
| Dettes JCDecaux SE                      |  | -88,6      | -1 699,9     |         | -1 788,5 |
| Autres dettes                           |  | -136,6     | -11,9        |         | -148,4   |
| Concours bancaires                      |  | -3,7       |              |         | -3,7     |
| PASSIFS FINANCIERS (1)                  |  | -228,8     | -1 711,8     | 0,0     | -1 940,6 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie |  | 1 311,3    |              |         | 1 311,3  |
| Actifs financiers de trésorerie         |  | 36,4       |              |         | 36,4     |
| Autres actifs financiers                |  | 52,1       |              |         | 52,1     |
| ACTIFS FINANCIERS (2)                   |  | 1 399,8    |              |         | 1 399,8  |
| POSITION NETTE (3)=(1)+(2)              |  | 1 171,0    | -1 711,8     | 0,0     | -540,8   |

Pour les actifs et passifs à taux fixe, l'échéance indiquée est celle de l'actif et du passif.

Pour les actifs et passifs à taux variable, les taux sont révisés tous les un, trois ou six mois, l'échéance est donc inférieure à un an quelles que soient les dates d'échéance de remboursement.

## Risque de change

En dépit de sa présence dans plus de 80 pays, le Groupe JCDecaux est peu sensible, en termes de flux, aux variations des devises car les filiales situées dans chaque pays n'opèrent que sur leur propre territoire et les prestations ou achats intra-groupe sont faibles.

En revanche, la monnaie de présentation du Groupe étant l'euro, les comptes du Groupe sont impactés par les effets de conversion des comptes exprimés en devise locale vers les comptes consolidés exprimés en euro.

En 2025, le résultat net réalisé dans des devises autres que l'euro représente 66,4 % du résultat du Groupe.

Le tableau ci-après présente, sur la base des données réelles 2025, l'exposition du résultat consolidé et des réserves consolidées du Groupe à une variation de -10 % du taux de change des devises étrangères les plus représentées dans le Groupe, soit le dollar américain, la livre sterling, le réal brésilien, le dirham des Emirats Arabes Unis, le dollar de Hong Kong, le yen japonais et le yuan chinois :

|                                                           | DOLLAR AMÉRICAIN | LIVRE STERLING | REAL BRÉSILIEN | DIRHAM EAU | DOLLAR DE HONG KONG | YEN JAPONAIS | YUAN CHINOIS |
|-----------------------------------------------------------|------------------|----------------|----------------|------------|---------------------|--------------|--------------|
| Part des devises dans le résultat de l'ensemble consolidé | 14,1%            | 17,6%          | 8,8%           | 8,1%       | 4,6%                | 3,1%         | -5,6%        |
| Impact sur le résultat consolidé                          | -1,4%            | -1,8%          | -0,9%          | -0,8%      | -0,5%               | -0,3%        | 0,6%         |
| Impact sur les réserves consolidées                       | -0,2%            | -1,3%          | 0,1%           | -0,1%      | -0,4%               | -0,1%        | -0,4%        |

Au 31 décembre 2025, le Groupe détient principalement des couvertures de change sur des opérations financières.

Dans le cadre de l'application de sa politique de centralisation des financements, le Groupe a mis en place principalement des swaps de change à court terme pour couvrir les opérations de prêts et emprunts intra-groupe. Le Groupe peut être amené à ne pas couvrir certaines positions induites par des prêts et emprunts intra-groupe lorsque ces couvertures sont (i) trop onéreuses, (ii) non disponibles ou (iii) lorsque ces prêts et emprunts sont de faible montant.

Au 31 décembre 2025, le Groupe considère que son résultat et sa situation financière ne devraient pas être affectés de façon significative par une variation des cours des devises.

## Gestion de la trésorerie et actifs financiers de trésorerie

Au 31 décembre 2025, le Groupe dispose de 1 347,8 millions d'euros de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers de trésorerie, dont 1 311,3 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie (dont 1 195,6 millions d'euros en équivalents de trésorerie), et 36,4 millions d'euros d'actifs financiers de trésorerie. 2,7 millions d'euros du total de trésorerie et équivalents de trésorerie sont placés en garantie.

## Gestion du capital et du ratio Dette nette/ Capitaux propres

Le Groupe n'est soumis à aucune contrainte externe en termes de gestion de son capital.

## 7.2. Risques induits par la gestion financière

### Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers

Le Groupe n'utilise des instruments financiers que dans le cadre de la gestion de son risque de change.

### Risque lié à la notation de crédit

JCDecaux SE est noté « Baa3 » perspective stable par Moody's et « BBB- » perspective stable par Standard and Poor's, à la date de publication de ces Annexes.

Les emprunts obligataires émis par le Groupe pour un montant total de 1 699,9 millions d'euros comportent une clause de changement de contrôle prévoyant la possibilité pour les porteurs de dette de demander le remboursement anticipé en cas de changement de contrôle accompagné d'une dégradation de la notation financière en catégorie spéculative ou d'un retrait du rating.

La ligne de crédit revolving de 825 millions d'euros impose le respect d'un covenant (dette financière nette / marge opérationnelle strictement inférieur à 3,5) en cas de notations financières inférieures à Baa3 (Moody's) et BBB- (Standard and Poor's), ce qui n'est pas le cas au 31 décembre 2025, le covenant n'est donc pas actif. Ce covenant cessera d'exister en cas d'amélioration de la notation financière à Baa2 (Moody's) ou à BBB (Standard and Poor's).

Les autres sources principales de financement du Groupe (financements levés par la maison mère) ainsi que les contrats de ses principales opérations de couverture ne sont pas sujets à annulation anticipée en cas de dégradation de la notation du Groupe.

### Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie du Groupe est lié au placement des excédents de trésorerie du Groupe auprès de ses partenaires bancaires et aux opérations financières réalisées principalement par JCDecaux SE (via ses lignes de crédit confirmées non utilisées et ses opérations de couverture). La politique du Groupe est de limiter ce risque (i) en centralisant autant que possible au niveau de JCDecaux SE la trésorerie disponible des filiales, (ii) en soumettant à autorisation préalable de la Direction Financière Groupe les ouvertures de compte bancaire (iii) en sélectionnant les banques chez lesquelles JCDecaux SE et ses filiales peuvent effectuer des dépôts (iv) et en suivant ce risque de contrepartie régulièrement.

### Risque de contrepartie clients

Le risque de contrepartie sur les créances clients fait l'objet le cas échéant des provisions nécessaires. La valeur nette comptable des créances clients est détaillée au paragraphe 4.9 « Clients et autres débiteurs ». Le Groupe par ailleurs maintient une faible dépendance vis-à-vis d'un client en particulier, dans la mesure où aucun client ne représente plus de 2,9 % du chiffre d'affaires du Groupe.

### Risque sur titres et dépôts à terme

La trésorerie excédentaire du Groupe peut être placée en titres de placement court terme ou en dépôts à court terme. En cas de titres de placements court terme, les titres investis sont des titres monétaires. Ces instruments sont investis à court terme, portent rémunération sur la base d'une référence monétaire, sont liquides et n'induisent qu'un risque de contrepartie limité.

La politique du Groupe est de ne pas détenir d'actions ou de titres négociables, autres que les titres monétaires et ses propres actions. Par conséquent, le Groupe considère que le risque induit par les actions et titres négociables détenus est très faible.

## 8. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe veille à l'identification, la prévention et la bonne maîtrise des risques environnementaux auxquels il est exposé pour assurer un développement pérenne de ses activités.

Le Développement Durable est intégré à la cartographie des risques du Groupe depuis 2009. Les risques environnementaux sont ainsi évalués lors de l'exercice de revue annuelle. Les risques climatiques font désormais partie des risques exogènes identifiés comme risques majeurs dans la cartographie des risques Groupe.

En 2024, étant un prérequis de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), le Groupe a mis en œuvre une analyse de double matérialité afin d'identifier les impacts, risques et opportunités matériels pour le Groupe. A la suite de sa première analyse de double matérialité publiée en 2024, et dans une démarche d'amélioration continue, le Groupe a procédé en 2025 à une révision de ses impacts, risques et opportunités matériels, afin de s'assurer de la validité des IROs identifiés les années précédentes et de l'ajout éventuel de nouveaux IROs. Les risques et impacts liés au changement climatique ont été identifiés matériels pour JCDecaux.

JCDecaux évoluant dans le secteur de la communication extérieure, les risques environnementaux associés à ses activités de mobilier urbain, publicité dans les transports et affichage grand format restent limités à court terme et, au 31 décembre 2025, JCDecaux n'a pas identifié de risques significatifs en matière d'environnement susceptibles d'être provisionnés dans ses comptes.

Implanté sur tous les continents dans 79 pays et 3 895 villes de plus de 10 000 habitants, le Groupe est susceptible de voir ses activités localement impactées par les principaux effets du dérèglement climatique : événements extrêmes de plus en plus fréquents, augmentation du niveau de la mer, mais aussi réchauffement des températures et raréfaction de la ressource en eau. Cependant, la répartition géographique très large de ses activités permet de limiter fortement tout risque d'impact financier important.

Dans une démarche proactive, le Groupe a initié en 2023 une étude visant à évaluer les risques et opportunités climatiques, tant les risques de transition (politiques, juridiques, technologiques, et de marché) que les risques physiques liés au changement climatique. JCDecaux a ainsi lancé la construction de scénarios climatiques pertinents et alignés avec les recommandations de la TCFD (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures), avec le double objectif de confronter sa Stratégie Climat et de repenser certaines opérations et offres au regard du défi climatique. Les résultats de cette analyse ont fait l'objet d'une présentation au Directoire et d'une validation de leur part en 2024. Un travail d'évaluation des impacts financiers liés aux risques et opportunités climatiques identifiés est actuellement en cours.

Pour réduire son empreinte carbone et faire face aux risques du dérèglement climatique, JCDecaux a adopté une trajectoire de réduction fondée sur des cibles scientifiques via la Science-Based Targets Initiative (SBTi)<sup>[1]</sup>.

En juin 2024, les objectifs de réduction carbone de JCDecaux ont été revus et validés par la SBTi. L'équipe de validation SBTi a confirmé que les objectifs à court terme pour les scopes 1 et 2 sont conformes à une trajectoire de 1,5°C, et que les objectifs à long terme pour les scopes 1, 2 et 3 sont alignés avec les trajectoires d'atténuation de 1,5°C pour atteindre le Net Zéro Carbone d'ici 2050.

Les objectifs court et long terme sont détaillés ci-après :

- D'ici 2030 : réduire à minima de 72,8% les émissions des scopes 1 et 2, et de 46,2% les émissions du scope 3 en valeur absolue vs. 2019 (market-based)<sup>[2]</sup>
- D'ici 2050 : réduire à minima de 90% les émissions des scopes 1, 2 et 3 en valeur absolue vs 2019 (market-based).

Ce travail de réduction de son impact énergétique se traduit à travers des actions concrètes telles que :

- La réalisation d'analyses de cycle de vie de ses mobiliers pour identifier ses principaux impacts environnementaux, l'application des principes de l'écoconception et le reconditionnement à neuf des dispositifs en fin de contrat, s'inscrivant ainsi dans les principes de l'économie circulaire ;
- Le choix des technologies les plus respectueuses de l'environnement pour ses mobiliers analogiques, en remplaçant les éclairages existants par des éclairages LED et des solutions d'éclairage intelligent a permis à JCDecaux de réduire en moyenne de 60% la consommation électrique de ses mobiliers 2m<sup>2</sup> analogiques sur les 10 dernières années (système de modulation de l'intensité lumineuse, système d'extinction nocturne/heures creuses, installation de détecteur de présence dans les abris) ;
- La transition progressive vers une flotte zéro émission pour ses agents d'exploitation ;
- La couverture de ses consommations d'électricité par de l'électricité d'origine renouvelable : Depuis 2022, JCDecaux couvre annuellement 100 % de ses consommations électriques avec de l'électricité d'origine renouvelable conformément à l'engagement du Groupe pris depuis 2014 et renouvelé en 2019 lors de son adhésion au RE100. En s'engageant sur plusieurs années auprès de certains producteurs d'électricité renouvelable, JCDecaux continue de soutenir une transition énergétique durable. En 2025, 80 % des volumes achetés sont passés par le Groupe pour assurer son engagement, 20% sont couverts localement par les filiales. Depuis 2025, en France, JCDecaux a mis en place un PPA (Power Purchase Agreement) physique portant sur 10 GWh/an de consommation électrique sur une durée de 20 ans. Ce PPA est conclu en vue de la réception d'un élément non financier (l'électricité) selon les besoins prévus de l'entité en matière d'utilisation. Une charge est comptabilisée dans les comptes au fur et à mesure que les services sont livrés et le montant de l'engagement est déclaré dans le paragraphe 9.1 « Engagements sur titres et autres engagements ».

<sup>[1]</sup> L'initiative Science Based Targets, appelée aussi initiative SBT ou SBTi, est un partenariat entre le CDP, le Pacte mondial des Nations Unies, le World Resources Institute et le Fonds mondial pour la nature qui incite les entreprises à s'engager sur des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre compatibles avec l'objectif de 1,5 °C de réchauffement

<sup>[2]</sup> « Market-based » : émissions du scope 2 desquelles sont déduites les émissions couvertes par des certificats d'origine renouvelable. La méthodologie de calcul des émissions « market-based » est réalisée à l'aide des facteurs d'émissions nationaux, afin de garantir un calcul homogène sur l'ensemble de nos géographies, les facteurs d'émission des mix résiduels n'étant pas systématiquement disponibles.



## 9. COMMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

### 9.1. Engagements sur titres et autres engagements

| En millions d'euros                             | 31/12/2025   | 31/12/2024   |
|-------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>ENGAGEMENTS DONNÉS <sup>(1)</sup></b>        |              |              |
| Garanties de marché                             | 606,3        | 609,3        |
| Autres garanties                                | 27,2         | 54,5         |
| Nantissements, hypothèques et sûretés réelles   | 2,8          | 3,5          |
| Engagements d'approvisionnement d'électricité   | 25,8         | nd           |
| Engagements sur titres                          | 3,2          | 6,8          |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>665,2</b> | <b>674,1</b> |
| <b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>                        |              |              |
| Engagements sur titres (options d'achat reçues) | 17,7         | 13,0         |
| Lignes de crédit                                | 885,2        | 882,9        |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>902,9</b> | <b>895,9</b> |

(1) Hors engagements de loyers sur les contrats signés non démarrés et hors engagements sur les contrats de mise à disposition d'emplacements publicitaires avec droits de substitution substantiels.

Les « garanties de marché » correspondent aux garanties émises principalement par JCDecaux SE et JCDecaux North America Inc. Ainsi, JCDecaux SE et JCDecaux North America Inc. garantissent directement, ou en contre-garantie de banques ou de compagnies d'assurance, la bonne exécution des contrats de leurs filiales.

Les « autres garanties » comprennent les avals, cautions et autres garanties telles que notamment (i) les garanties accordées par JCDecaux SE auprès de banques dans le cadre de lignes de crédit, (ii) d'autres engagements tels que des garanties de paiement données à des fournisseurs et des garanties données dans le cadre de litiges.

Les « nantissements, hypothèques et sûretés réelles » sont constitués principalement de montants de trésorerie donnée en garantie.

Les « engagements sur titres » sont accordés et reçus principalement dans le cadre des opérations de croissance externe.

Par ailleurs, dans le cadre de certains contrats publicitaires, JCDecaux North America Inc., directement ou à travers ses filiales, et ses partenaires de coentreprises se sont accordés réciproquement des droits de vente (put) et d'achat (call) sur leurs participations respectives dans leurs sociétés communes.

Enfin, dans le cadre de conventions d'actionnaires, JCDecaux SE peut accorder, ou se voir accorder, des options d'achat (calls) en cas de non-respect de clauses contractuelles. Dans le cadre des partenariats signés, le Groupe et ses partenaires bénéficient de droits de préemption et parfois de droits d'emption, de droits de suite ou d'entraînement, que le Groupe ne considère pas comme des engagements donnés ou reçus. Par ailleurs, le Groupe ne mentionne pas les engagements soumis à des conditions d'exercice qui limitent leur probabilité d'occurrence.

Les lignes de crédit sont constituées de la ligne de crédit revolving confirmée de JCDecaux SE d'un montant de 825,0 millions d'euros, et de lignes de crédit confirmées accordées aux filiales pour 60,2 millions d'euros.

### 9.2. Engagements d'achats d'immobilisations

Le montant total des engagements d'achats d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élève à 382,8 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 423,8 millions d'euros au 31 décembre 2024.

### 9.3. Engagements sur les contrats de location signés non démarrés

| En millions d'euros                   | 31/12/2025  | 31/12/2024  |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| Location d'emplacements publicitaires | 18,1        | 13,8        |
| Location de biens immobiliers         | 0,3         | 2,7         |
| Location de véhicules                 | 4,9         | 0,0         |
| Location autres biens                 | 0,0         | 0,0         |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>23,3</b> | <b>16,4</b> |

Ces engagements se transformeront en dettes IFRS 16 à la date de début de location.

### 9.4. Engagements sur les contrats de mise à disposition d'emplacements publicitaires avec droits de substitution substantiels

Dans les activités Mobilier Urbain, Transport et Affichage, certains contrats comportent un droit de substitution substantiel sur les emplacements publicitaires à la main du fournisseur. A ce titre ces contrats sont des contrats de service exclus du champ d'application d'IFRS 16.

Le montant des engagements donnés sur ce type de contrats, et pour ceux démarrant après le 1<sup>er</sup> janvier 2019, s'élève à 3 339,4 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 3 082,7 millions d'euros au 31 décembre 2024 (montants non inflatés et non actualisés). L'augmentation de 256,7 millions d'euros est liée aux nouveaux contrats, modifications et extensions pour 858,3 millions d'euros, compensés partiellement par les paiements pour -363,4 millions d'euros, un effet de change pour -145,3 millions d'euros et des sorties et modifications de contrats pour -92,9 millions d'euros.

## 10. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

### 10.1. Définitions

Sont considérées comme transactions avec les parties liées les quatre catégories suivantes :

- la part non éliminée, dans les comptes consolidés, des transactions réalisées avec les coentreprises et avec les entreprises associées ;
- les transactions réalisées par JCDecaux SE et ses filiales avec JCDecaux Holding (mère de JCDecaux SE) et ses filiales ;
- les transactions réalisées avec les minoritaires influents ;
- les transactions réalisées avec une personne clé du management et avec des sociétés détenues par ces personnes clés et sur lesquelles elles exercent un contrôle.

### 10.2. Détail des transactions

| En millions d'euros                                                                  | 2025                    |                                    |                       |              | 2024                    |                                    |                       |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|-----------------------|--------------|-------------------------|------------------------------------|-----------------------|--------------|
|                                                                                      | Stés MEE <sup>(1)</sup> | Autres actionnaires <sup>(2)</sup> | Autres <sup>(3)</sup> | Total        | Stés MEE <sup>(1)</sup> | Autres actionnaires <sup>(2)</sup> | Autres <sup>(3)</sup> | Total        |
| <b>ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE</b>                                                  |                         |                                    |                       |              |                         |                                    |                       |              |
| <b>ACTIFS</b>                                                                        |                         |                                    |                       |              |                         |                                    |                       |              |
| Droits d'utilisation                                                                 |                         | 55,6                               | 1,7                   | 57,3         |                         | 53,5                               | 2,1                   | 55,6         |
| Prêts <sup>(4)</sup>                                                                 | 18,6                    |                                    |                       | 18,6         | 21,8                    |                                    |                       | 21,8         |
| Autres créances                                                                      | 15,6                    | 2,2                                | 0,3                   | 18,1         | 27,3                    | 1,8                                | 0,1                   | 29,2         |
| <b>TOTAL DES ACTIFS</b>                                                              | <b>34,2</b>             | <b>57,8</b>                        | <b>2,0</b>            | <b>94,0</b>  | <b>49,0</b>             | <b>55,2</b>                        | <b>2,3</b>            | <b>106,6</b> |
| <b>PASSIFS</b>                                                                       |                         |                                    |                       |              |                         |                                    |                       |              |
| Dettes financières & Dettes sur engagements de rachat de minoritaires <sup>(4)</sup> | 47,6                    | 107,0                              |                       | 154,6        | 45,0                    | 118,5                              |                       | 163,5        |
| Autres dettes <sup>(6)</sup>                                                         | 25,6                    | 69,0                               | 2,7                   | 97,3         | 26,0                    | 67,1                               | 3,1                   | 96,2         |
| <b>TOTAL DES PASSIFS</b>                                                             | <b>73,2</b>             | <b>176,0</b>                       | <b>2,7</b>            | <b>251,8</b> | <b>71,0</b>             | <b>185,5</b>                       | <b>3,1</b>            | <b>259,6</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>                                                            |                         |                                    |                       |              |                         |                                    |                       |              |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                                                       |                         |                                    |                       |              |                         |                                    |                       |              |
| Produits                                                                             | 29,4                    | 0,3                                | 1,0                   | 30,7         | 51,7                    | 0,2                                | 0,9                   | 52,8         |
| Charges <sup>(5)</sup>                                                               | -17,9                   | -21,3                              | -3,1                  | -42,3        | -20,5                   | -22,0                              | -2,8                  | -45,3        |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                                                       | <b>11,5</b>             | <b>-21,0</b>                       | <b>-2,1</b>           | <b>-11,6</b> | <b>31,1</b>             | <b>-21,9</b>                       | <b>-1,8</b>           | <b>7,4</b>   |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>                                                            |                         |                                    |                       |              |                         |                                    |                       |              |
| Produits <sup>(7)</sup>                                                              | 0,4                     | 15,4                               |                       | 15,8         | 0,4                     | 0,2                                |                       | 0,6          |
| Charges <sup>(6) (7)</sup>                                                           | -0,7                    | -5,4                               |                       | -6,1         | -1,3                    | -10,1                              |                       | -11,5        |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>                                                            | <b>-0,2</b>             | <b>10,0</b>                        | <b>0,0</b>            | <b>9,7</b>   | <b>-0,9</b>             | <b>-9,9</b>                        | <b>0,0</b>            | <b>-10,9</b> |

(\*) Y compris les intérêts courus.

(1) Part non éliminée des transactions réalisées avec les coentreprises et avec les entreprises associées.

(2) Transactions réalisées entre JCDecaux SE et ses filiales avec JCDecaux Holding et ses filiales et avec les minoritaires influents.

(3) Transactions réalisées avec les personnes clés du management (et les membres de leur famille proche) et les sociétés qu'elles détiennent.

(4) Le montant des dettes sur engagements de rachat de minoritaires s'élève à 107,0 millions d'euros au 31 décembre 2025 et à 118,5 millions d'euros au 31 décembre 2024.

(5) Dont -12,8 millions d'euros en 2025 versus -12,4 millions d'euros en 2024 de dotations aux amortissements des droits d'utilisation avec les parties liées.

(6) Dont -1,8 million d'euros en 2025 versus -1,8 million d'euros en 2024 de charges d'intérêts sur dettes locatives IFRS 16 avec les parties liées.

(7) Dont 11,5 millions d'euros en 2025 versus -8,3 millions d'euros en 2024 de produits et charges nettes de revalorisation et d'actualisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires.

(8) Le montant des dettes comprend les dettes locatives auprès des sociétés propriétaires JCDecaux Holding et ses filiales dans la colonne « Autres actionnaires » et des sociétés propriétaires autres que JCDecaux Holding et ses filiales dans la colonne « Autres ».

Les engagements hors bilan de loyers avec les parties liées sont dorénavant, en application d'IFRS 16, au passif de l'état de situation financière pour leur valeur actualisée. Cette dette locative avec les parties liées est incluse dans la ligne « Autres dettes » du tableau ci-dessus et représente 64,2 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 63,7 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, les engagements donnés de garantie de marché avec les sociétés mise en équivalence s'élèvent à 45,4 millions d'euros.

### 10.3. Rémunérations des dirigeants

Les montants des rémunérations des membres du Directoire dus au titre des exercices 2025 et 2024 sont les suivants :

| <i>En millions d'euros</i>            | 2025        | 2024        |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| Avantages à court terme               | 8,6         | 9,6         |
| Avantages en nature                   | 0,2         | 0,2         |
| Jetons de présence                    |             |             |
| Assurance-vie / Retraites spécifiques | 0,1         | 0,1         |
| Paievements en actions (**)           | 1,1         | 0,2         |
| <b>TOTAL (*)</b>                      | <b>10,1</b> | <b>10,1</b> |

(\*) Les rémunérations perçues des entreprises associées sont exclues.

(\*\*) Au titre des plans d'actions gratuites soumis à condition de présence et de performance qui représentent un avantage total de 1,8 million d'euros, sur la base du nombre d'actions attribuées aux dirigeants de 130 026 actions pour le plan 2024 d'une juste valeur de 13,77 € et sont étalés sur la durée de service.

Par ailleurs, en 2025, suite au départ d'un des membres du Directoire le 31 août 2025, un montant de 0,2 million d'euros a été versé à ce dernier au titre de sa clause de non-concurrence.

Au 31 décembre 2025, deux membres du Directoire bénéficient en cas de rupture de leur contrat de travail d'une indemnité de non-concurrence susceptible de leur être versée, pendant une durée de deux ans, et correspondant à 33 % de leur salaire fixe et variable calculé sur la moyenne des douze derniers mois précédant la date de cessation des relations contractuelles.

Le montant des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés au passif de l'état de situation financière s'élève à 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Le montant des rémunérations dû aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2025 s'élève à 0,5 million d'euros.

## 11. INFORMATIONS SUR LES COENTREPRISES

Les informations ci-après relatives aux coentreprises sont données par activité en application de la norme IFRS 12 « Informations à fournir dans les intérêts détenus dans d'autres entités ».

### 11.1. Eléments du compte de résultat

#### 11.1.1. Sur l'année 2025

##### 11.1.1.1. Résultat net

Le résultat net en 2025 des coentreprises et le rapprochement avec le compte de résultat des comptes consolidés en 2025 sont les suivants :

| <i>En millions d'euros</i>                             | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT   | AFFICHAGE  | TOTAL       |
|--------------------------------------------------------|-----------------|-------------|------------|-------------|
| RÉSULTAT NET <sup>(1)</sup>                            | 30,3            | 60,3        | 1,9        | 92,5        |
| Impact de l'application du pourcentage de détention    | -14,4           | -36,0       | -1,7       | -52,1       |
| Perte de valeur des coentreprises                      | 0,0             | 0,0         | 0,0        | 0,0         |
| <b>QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DES COENTREPRISES</b> | <b>15,9</b>     | <b>24,3</b> | <b>0,3</b> | <b>40,4</b> |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % sans élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et sans élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

##### 11.1.1.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 des coentreprises et le rapprochement avec leur contribution au chiffre d'affaires ajusté de 2025 sont les suivants :

| <i>En millions d'euros</i>                                              | CHIFFRE D'AFFAIRES |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Mobilier Urbain                                                         | 157,5              |
| Transport                                                               | 427,5              |
| Affichage                                                               | 43,8               |
| <b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>                                             | <b>628,8</b>       |
| Impact de l'application du pourcentage de détention                     | -326,5             |
| Elimination des transactions inter-activités & avec sociétés contrôlées | -2,6               |
| <b>CONTRIBUTION DES COENTREPRISES AU CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ</b>      | <b>299,7</b>       |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % avant élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et avant élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

##### 11.1.1.3. Autres éléments du compte de résultat

Les autres éléments de compte du résultat de l'exercice 2025 caractéristiques des coentreprises sont les suivants <sup>(1)</sup> :

| <i>En millions d'euros</i>               | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT | AFFICHAGE |
|------------------------------------------|-----------------|-----------|-----------|
| Dotations aux amort. & provisions nettes | -23,9           | -38,7     | -8,1      |
| Coût de l'endettement net                | 0,5             | 0,4       | -0,1      |
| Impôt sur les bénéfices                  | -11,7           | -18,3     | -0,2      |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % sans élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et sans élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

### 11.1.2. Sur l'année 2024

#### 11.1.2.1. Résultat net

Le résultat net en 2024 des coentreprises et le rapprochement avec le compte de résultat des comptes consolidés de 2024 sont les suivants :

| <i>En millions d'euros</i>                             | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT   | AFFICHAGE  | TOTAL       |
|--------------------------------------------------------|-----------------|-------------|------------|-------------|
| RÉSULTAT NET <sup>(1)</sup>                            | 28,1            | 69,1        | 2,9        | 100,1       |
| Impact de l'application du pourcentage de détention    | -13,6           | -40,0       | -2,1       | -55,7       |
| Perte de valeur des coentreprises                      | 0,0             | 0,0         | 0,0        | 0,0         |
| <b>QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DES COENTREPRISES</b> | <b>14,5</b>     | <b>29,1</b> | <b>0,8</b> | <b>44,4</b> |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % sans élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et sans élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

#### 11.1.2.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 des coentreprises et le rapprochement avec leur contribution au chiffre d'affaires ajusté de 2024 sont les suivants :

| <i>En millions d'euros</i>                                              | CHIFFRE D'AFFAIRES |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Mobilier Urbain                                                         | 157,4              |
| Transport                                                               | 457,9              |
| Affichage                                                               | 44,3               |
| <b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>                                             | <b>659,6</b>       |
| Impact de l'application du pourcentage de détention                     | -338,2             |
| Élimination des transactions inter-activités & avec sociétés contrôlées | -3,0               |
| <b>CONTRIBUTION DES COENTREPRISES AU CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ</b>      | <b>318,5</b>       |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % avant élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et avant élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

#### 11.1.2.3. Autres éléments du compte de résultat

Les autres éléments du compte de résultat de l'exercice 2024 caractéristiques des coentreprises sont les suivants <sup>(1)</sup> :

| <i>En millions d'euros</i>               | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT | AFFICHAGE |
|------------------------------------------|-----------------|-----------|-----------|
| Dotations aux amort. & provisions nettes | -23,9           | -34,3     | -8,0      |
| Coût de l'endettement net                | 1,1             | 1,0       | -0,3      |
| Impôt sur les bénéfices                  | -9,9            | -22,2     | -0,3      |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % avant élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et avant élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

## 11.2. Autres éléments du résultat global

### 11.2.1. Sur l'année 2025

Les autres éléments du résultat global en 2025 des coentreprises et le rapprochement avec les autres éléments du résultat global des comptes consolidés de 2025 sont les suivants :

| <i>En millions d'euros</i>                                                | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT   | AFFICHAGE   | TOTAL       |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL <sup>(1)</sup>                         | -1,4            | -3,0        | -2,3        | -6,7        |
| Impact de l'application du pourcentage de détention                       | 0,7             | 1,5         | 1,0         | 3,2         |
| Ecarts de conversion sur perte de valeur des coentreprises                | -0,0            | -0,0        | 0,2         | 0,2         |
| Ecarts de conversion sur goodwill & élimination des titres                | 1,3             | -0,2        | 0,9         | 2,0         |
| <b>PART DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL DANS LES COENTREPRISES</b> | <b>0,6</b>      | <b>-1,6</b> | <b>-0,1</b> | <b>-1,2</b> |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % sans élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et sans élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

### 11.2.2. Sur l'année 2024

Les autres éléments du résultat global en 2024 des coentreprises et le rapprochement avec les autres éléments du résultat global des comptes consolidés de 2024 sont les suivants :

| <i>En millions d'euros</i>                                                | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT  | AFFICHAGE  | TOTAL      |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------|------------|------------|
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL <sup>(1)</sup>                         | 0,7             | 3,4        | 1,0        | 5,2        |
| Impact de l'application du pourcentage de détention                       | -0,4            | -2,0       | -0,5       | -2,9       |
| Ecarts de conversion sur perte de valeur des coentreprises                | -0,0            | -0,0       | 0,1        | 0,0        |
| Ecarts de conversion sur goodwill & élimination des titres                | -0,7            | 0,2        | -0,5       | -1,0       |
| <b>PART DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL DANS LES COENTREPRISES</b> | <b>-0,4</b>     | <b>1,5</b> | <b>0,1</b> | <b>1,3</b> |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % sans élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et sans élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

## 11.3. Éléments de l'état de situation financière

### 11.3.1. Au 31 décembre 2025

#### 11.3.1.1. Actif net

L'actif net<sup>(1)</sup> au 31 décembre 2025 des coentreprises et le rapprochement avec l'état de situation financière des comptes consolidés au 31 décembre 2025 sont les suivants :

| <i>En millions d'euros</i>                                      | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT    | AFFICHAGE   | TOTAL        |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------|--------------|-------------|--------------|
| Actifs non courants                                             | 140,3           | 235,5        | 36,4        | 412,1        |
| Actifs courants                                                 | 54,0            | 261,7        | 7,1         | 322,8        |
| Passifs non courants                                            | -54,9           | -32,6        | -12,4       | -99,9        |
| Passifs courants                                                | -84,7           | -178,8       | -14,7       | -278,2       |
| <b>ACTIF NET <sup>(1)</sup></b>                                 | <b>54,7</b>     | <b>285,8</b> | <b>16,4</b> | <b>356,9</b> |
| Impact de l'application du pourcentage de détention             | -25,8           | -144,6       | -11,1       | -181,6       |
| Perte de valeur des coentreprises                               | -0,2            | -1,1         | -6,2        | -7,5         |
| Goodwill & élimination des titres détenus par des coentreprises | 12,0            | 50,0         | 6,8         | 68,9         |
| Plafonnement des situations nettes négatives                    | 2,5             | 0,0          | 0,0         | 2,5          |
| <b>TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE</b>                                | <b>43,1</b>     | <b>190,0</b> | <b>5,9</b>  | <b>239,1</b> |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % sans élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et sans élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

### 11.3.1.2. Autres éléments de l'état de situation financière

Les éléments de dette financière nette de l'état de situation financière au 31 décembre 2025 caractéristiques des coentreprises sont les suivants <sup>(1)</sup>:

| <i>En millions d'euros</i>                                              | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT | AFFICHAGE |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------|-----------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie nettes des découverts bancaires | 11,8            | 68,1      | 4,6       |
| Dettes financières non courantes                                        | -5,7            | -8,5      | -2,9      |
| Dettes financières courantes                                            | -1,2            | -23,6     | -0,1      |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % sans élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et sans élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

### 11.3.2. Au 31 décembre 2024

#### 11.3.2.1. Actif net

L'actif net<sup>(1)</sup> au 31 décembre 2024 des coentreprises et le rapprochement avec l'état de situation financière des comptes consolidés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

| <i>En millions d'euros</i>                                      | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT    | AFFICHAGE   | TOTAL        |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------|--------------|-------------|--------------|
| Actifs non courants                                             | 173,6           | 219,2        | 41,3        | 434,1        |
| Actifs courants                                                 | 118,8           | 188,1        | 17,0        | 323,8        |
| Passifs non courants                                            | -127,0          | -32,2        | -17,1       | -176,2       |
| Passifs courants                                                | -94,0           | -182,3       | -19,9       | -296,2       |
| <b>ACTIF NET<sup>(1)</sup></b>                                  | <b>71,5</b>     | <b>192,7</b> | <b>21,3</b> | <b>285,5</b> |
| Impact de l'application du pourcentage de détention             | -33,0           | -94,3        | -13,0       | -140,3       |
| Perte de valeur des coentreprises                               | -9,6            | -1,2         | -7,4        | -18,2        |
| Goodwill & élimination des titres détenus par des coentreprises | 12,4            | 46,1         | 5,6         | 64,0         |
| Plafonnement des situations nettes négatives                    | 2,4             | 0,0          | 0,0         | 2,4          |
| <b>TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE</b>                                | <b>43,5</b>     | <b>143,3</b> | <b>6,5</b>  | <b>193,3</b> |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % sans élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et sans élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

#### 11.3.2.2. Autres éléments de l'état de situation financière

Les éléments de dette financière nette de l'état de situation financière au 31 décembre 2024 caractéristiques des coentreprises sont les suivants <sup>(1)</sup>:

| <i>En millions d'euros</i>                                              | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT | AFFICHAGE |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------|-----------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie nettes des découverts bancaires | 9,2             | 48,3      | 2,5       |
| Dettes financières non courantes                                        | -69,6           | -2,8      | -8,6      |
| Dettes financières courantes                                            | -3,3            | -1,2      | -3,6      |

(1) Données aux normes IFRS à 100 % sans élimination des transactions réalisées entre les différentes activités et sans élimination des transactions avec les sociétés contrôlées.

### 11.4. Autres éléments

Le montant des dividendes reçus des coentreprises se décompose comme suit sur l'exercice 2025 :

| <i>En millions d'euros</i> | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT | AFFICHAGE |
|----------------------------|-----------------|-----------|-----------|
| Dividendes reçus           | 15,2            | 22,7      | 0,9       |

Le montant des dividendes reçus des coentreprises se décompose comme suit sur l'exercice 2024 :

| <i>En millions d'euros</i> | MOBILIER URBAIN | TRANSPORT | AFFICHAGE |
|----------------------------|-----------------|-----------|-----------|
| Dividendes reçus           | 14,9            | 21,4      | 2,1       |

## 12. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

### 12.1. Éléments du compte de résultat

Les éléments du compte de résultat caractéristiques sur la société significative APG|SGA SA et le rapprochement avec le compte de résultat des comptes consolidés sont les suivants :

|                                                                               | 2025       | 2024       |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| <i>En millions d'euros</i>                                                    | APG SGA SA | APG SGA SA |
| Chiffre d'affaires                                                            | 349,0      | 343,1      |
| Résultat net <sup>(1)</sup>                                                   | 26,5       | 31,1       |
| Impact de l'application du pourcentage de détention                           | -22,2      | -24,8      |
| Perte de valeur des entreprises associées                                     | -          | -          |
| <b>QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES <sup>(2)</sup></b> | <b>4,4</b> | <b>6,3</b> |

(1) Données aux normes IFRS à 100 %.

(2) La quote-part de résultat 2024 d'APG|SGA SA dans les comptes consolidés du Groupe prend en compte le résultat réalisé de janvier au 13 juin 2024 à 30 % et le résultat réalisé depuis le 13 juin 2024 à 16,44 %.

La contribution des autres sociétés à la quote-part dans les résultats des entreprises associées est de 2,1 millions d'euros en 2025 et de -4,9 millions d'euros en 2024.

### 12.2. Éléments de l'état de situation financière

Les éléments de la situation nette <sup>(1)</sup> caractéristiques sur la société significative APG|SGA SA et le rapprochement avec l'état de situation financière des comptes consolidés au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 sont les suivants :

|                                                            | 2025        | 2024        |
|------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <i>En millions d'euros</i>                                 | APG SGA SA  | APG SGA SA  |
| Actif                                                      | 332,6       | 396,6       |
| Passif                                                     | -243,4      | -296,5      |
| SITUATION NETTE                                            | 89,3        | 100,1       |
| Impact de l'application du pourcentage de détention        | -74,6       | -83,7       |
| Perte de valeur des entreprises associées                  | -           | -           |
| Goodwill                                                   | 45,4        | 45,4        |
| <b>TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE DES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b> | <b>60,1</b> | <b>61,9</b> |

(1) Données aux normes IFRS à 100 %.

La contribution des autres sociétés dans les titres mis en équivalence des entreprises associées de l'état de situation financière est de 74,6 millions d'euros et de 126,6 millions d'euros au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024.

La valorisation à 16,4 % de APG|SGA SA au cours de bourse du 30 décembre 2025 s'élève à 111,2 millions d'euros.

### 12.3. Autres éléments

Le montant des dividendes reçus des entreprises associées se décompose comme suit sur les exercices 2025 et 2024 :

|                            | 2025       |                 |       | 2024       |                 |       |
|----------------------------|------------|-----------------|-------|------------|-----------------|-------|
| <i>En millions d'euros</i> | APG SGA SA | Autres sociétés | Total | APG SGA SA | Autres sociétés | Total |
| Dividendes reçus           | 6,2        | 6,2             | 12,4  | 10,2       | 11,9            | 22,1  |



## 13. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 13.1. Identité de la société mère

Au 31 décembre 2025, JCDecaux SE est détenue à 65,44 % par la société JCDecaux Holding.

### 13.2. Liste des sociétés consolidées

| SOCIÉTÉS                                            |      | PAYS      | % D'INTÉRÊT | MÉTHODE DE CONSOLIDATION | % DE CONTRÔLE* |
|-----------------------------------------------------|------|-----------|-------------|--------------------------|----------------|
| <b>MOBILIER URBAIN</b>                              |      |           |             |                          |                |
| JCDecaux SE                                         |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux FRANCE                                     | (1)  | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOPACT                                              |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOMUPI                                              |      | France    | 66,00       | Glob.                    | 66,00          |
| JCDecaux ASIE HOLDING                               |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux EUROPE HOLDING                             |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux AMERIQUES HOLDING                          |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| CYCLOCITY                                           |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux AFRIQUE HOLDING                            |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux BOLLORE HOLDING                            |      | France    | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| SOCIETE FERMIERE DES COLONNES MORRIS                |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOCIETE INFORMATION COMMUNICATION MOBILITE - SICM   |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux MOBILITE AIX-MARSEILLE                     |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux SUPPLY CHAIN                               |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOCIETE HAVRAISE DE MOBILIER URBAIN                 |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOCIETE EURO METROPOLITAINE DE MOBILIER URBAIN      |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOCIETE DE MOBILIER URBAIN DE CAGNES SUR MER        |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOCIETE DU MOBILIER URBAIN CANNOIS                  |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOCIETE DU MOBILIER URBAIN D'AIX MARSEILLE PROVENCE |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOCIETE BORDELAISE DE MOBILIERS URBAINS             |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ADTECH                                     |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| DISPLAYCE                                           |      | France    | 75,00       | Glob.                    | 75,00          |
| SOCIETE D'ABRI VOYAGEUR DE TOULOUSE METROPOLE       |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOCIETE DE MOBILIER URBAIN DE TOULOUSE              |      | France    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| WALL GmbH                                           | (1)  | Allemagne | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| DSM DECAUX GmbH                                     |      | Allemagne | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| STADTREKLAME NÜRNBERG GmbH                          |      | Allemagne | 35,00       | Equiv.                   | 35,00          |
| DIE DRAUSSENWERBER GmbH                             |      | Allemagne | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SKY HIGH TG GmbH                                    |      | Allemagne | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux STREET FURNITURE Pty Ltd                   |      | Australie | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux AUSTRALIA Pty Ltd                          |      | Australie | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| ADB00TH Pty Ltd                                     |      | Australie | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux CITYCYCLE AUSTRALIA Pty Ltd                |      | Australie | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux AUSTRALIA UNIT TRUST                       |      | Australie | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| DIGITAL OUT OF HOME OO GmbH                         | (25) | Autriche  | 26,47       | Equiv.*                  | 50,00          |
| JCDecaux STREET FURNITURE BELGIUM                   | (1)  | Belgique  | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux MALLS                                      |      | Belgique  | 73,36       | Glob.                    | 73,36          |
| JCDecaux DO BRASIL LTDA                             |      | Brésil    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux RETAIL LTDA                                |      | Brésil    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| CONCESSIONARIA A HORA DE SÃO PAULO LTDA             |      | Brésil    | 100,00      | Glob.                    | 86,50          |
| JCDecaux BRASILIA LTDA                              |      | Brésil    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux NORTE-NORDESTE LTDA                        |      | Brésil    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux RIO LTDA                                   |      | Brésil    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDECAUX MUPI RIO S.A                               |      | Brésil    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| WALL SOFIA EOOD                                     | (14) | Bulgarie  | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |

| SOCIÉTÉS                                                                                                                    |      | PAYS                | % D'INTÉRÊT | MÉTHODE DE CONSOLIDATION | % DE CONTRÔLE* |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|---------------------|-------------|--------------------------|----------------|
| ASTRAL JCDECAUX STREET FURNITURE CANADA LIMITED PARTNERSHIP ( anciennement OUTFRONT JCDecaux STREET FURNITURE CANADA, Ltd ) |      | Canada              | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| JCDecaux COMUNICACION EXTERIOR CHILE S.p.A.                                                                                 | (1)  | Chili               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux PEARL&DEAN OUTDOOR ADVERTISING (CHINA) Co. Ltd                                                                     |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| BEIJING PRESS JCDecaux MEDIA ADVERTISING Co. Ltd                                                                            |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux CITYSCAPE HONG KONG Ltd                                                                                            |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux CITYSCAPE Ltd                                                                                                      |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux MACAU                                                                                                              | (1)  | Chine               | 80,00       | Glob.                    | 80,00          |
| CITY LEAD DEVELOPMENTS Ltd                                                                                                  | (10) | Chine               | 23,00       | Equiv.                   | 23,00          |
| EVER HARMONIC GLOBAL Ltd                                                                                                    | (11) | Chine               | 20,50       | Equiv.                   | 23,00          |
| CLEAR MEDIA LIMITED                                                                                                         | (12) | Chine               | 20,50       | Equiv.                   | 23,00          |
| EQUIPAMIENTOS URBANOS NACIONALES DE COLOMBIA S.A.S                                                                          |      | Colombie            | 75,00       | Glob.                    | 75,00          |
| LLEGA S.A.S                                                                                                                 |      | Colombie            | 75,00       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux KOREA Inc.                                                                                                         |      | Corée du Sud        | 80,00       | Glob.                    | 80,00          |
| JCDecaux TOP MEDIA COSTA RICA, S.A                                                                                          | (1)  | Costa Rica          | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux COTE d'IVOIRE                                                                                                      |      | Côte d'Ivoire       | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| AFA DECAUX A/S                                                                                                              | (1)  | Danemark            | 50,00       | Glob.                    | 50,00          |
| JCDecaux STREET FURNITURE FZ LLC                                                                                            |      | Emirats Arabes Unis | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux DXB MEDIA FZ LLC                                                                                                   |      | Emirats Arabes Unis | 75,00       | Glob.                    | 75,00          |
| JCDecaux ECUADOR S.A                                                                                                        |      | Equateur            | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ESPANA S.L.U                                                                                                       | (1)  | Espagne             | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ATLANTIS S.A                                                                                                       |      | Espagne             | 85,00       | Glob.                    | 85,00          |
| JCDecaux LATIN AMERICA INVESTMENTS HOLDING S.L.U                                                                            |      | Espagne             | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| CORPORACION AMERICANA DE EQUIPAMIENTOS URBANOS S.L.U                                                                        | (22) | Espagne             | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| CORPORACION EUROPEA DE MOBILIARIO URBANO S.A                                                                                | (1)  | Espagne             | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux EESTI OU                                                                                                           |      | Estonie             | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux SAN FRANCISCO, LLC                                                                                                 |      | Etats-Unis          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux MALLSCAPE, LLC                                                                                                     |      | Etats-Unis          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux CHICAGO, LLC                                                                                                       |      | Etats-Unis          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| OUTFRONT DECAUX STREET FURNITURE, LLC                                                                                       |      | Etats-Unis          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| JCDecaux NORTH AMERICA, Inc.                                                                                                |      | Etats-Unis          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux BOSTON, Inc.                                                                                                       |      | Etats-Unis          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux STREET FURNITURE, Inc.                                                                                             |      | Etats-Unis          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux STREET FURNITURE NEW YORK, LLC                                                                                     |      | Etats-Unis          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux FINLAND Oy                                                                                                         | (1)  | Finlande            | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux GABON                                                                                                              |      | Gabon               | 40,00       | Equiv.*                  | 40,00          |
| JCDecaux TOP MEDIA GUATEMALA, S.A                                                                                           |      | Guatemala           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| MUNDO PUBLICITARIO CA, S.A                                                                                                  |      | Guatemala           | 35,55       | Glob.                    | 69,99          |
| DIRECCIONALES, S.A                                                                                                          |      | Guatemala           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| PITIDO, S.A                                                                                                                 |      | Guatemala           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| INTERAMERICANA DE MEDIOS DE COMUNICACION, S.A. de C.V.                                                                      |      | Honduras            | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| VBM VAROSBUTOR ES MEDIA Kft.                                                                                                |      | Hongrie             | 67,00       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux HUNGARY Zrt                                                                                                        | (1)  | Hongrie             | 67,00       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ADVERTISING INDIA PVT Ltd                                                                                          | (1)  | Inde                | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ISRAEL Ltd                                                                                                         |      | Israël              | 92,00       | Glob.                    | 92,00          |
| MCDECAUX Inc.                                                                                                               | (1)  | Japon               | 85,00       | Glob.                    | 85,00          |
| CYCLOCITY Inc.                                                                                                              |      | Japon               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| RTS DECAUX JSC                                                                                                              |      | Kazakhstan          | 50,00       | Glob.                    | 50,00          |
| JCDecaux LATVIJA SIA                                                                                                        |      | Lettonie            | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux LIETUVA UAB                                                                                                        |      | Lituanie            | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux LUXEMBOURG SA                                                                                                      | (1)  | Luxembourg          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| EQUIPAMIENTOS URBANOS DE MEXICO, S.A. de C.V.                                                                               |      | Mexique             | 60,00       | Glob.                    | 100,00         |

| SOCIÉTÉS                                                            |           | PAYS             | % D'INTÉRÊT | MÉTHODE DE CONSOLIDATION | % DE CONTRÔLE* |
|---------------------------------------------------------------------|-----------|------------------|-------------|--------------------------|----------------|
| SERVICIOS DE COMERCIALIZACION DE PUBLICIDAD, S.A. de C.V.           |           | Mexique          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SERVICIO Y TECNOLOGIA ESPECIALIZADA, S.A. de C.V.                   |           | Mexique          | 60,00       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux OUT OF HOME MEXICO SA de C.V.                              |           | Mexique          | 60,00       | Glob.                    | 60,00          |
| ESCATO URBANO, S.A. de C.V.                                         |           | Mexique          | 60,00       | Glob.                    | 100,00         |
| PUBLITOP DE OCCIDENTE, S.A. de C.V.                                 |           | Mexique          | 60,00       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux MONGOLIA LLC                                               |           | Mongolie         | 51,00       | Glob.                    | 51,00          |
| FMIDecaux Co., Ltd.                                                 |           | Myanmar          | 60,00       | Glob.                    | 60,00          |
| IMC INTERAMERICANA MEDIOS DE COMUNICACION NICARAGUA, S.A.           |           | Nicaragua        | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux OMAN Branch                                                | (1) & (5) | Oman             | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux UZ                                                         |           | Ouzbékistan      | 72,26       | Glob.                    | 72,26          |
| JCDecaux PANAMÁ, S.A.                                               |           | Panama           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux CENTRAL AMERICA HOLDING S.A.                               |           | Panama           | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux Top Media, S.A.                                            |           | Panama           | 50,78       | Glob.                    | 50,78          |
| JCDecaux TOP MEDIA CORPORATIVO, S.A.                                |           | Panama           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| FUTURAD, S.A.                                                       |           | Panama           | 7,74        | Equiv.                   | 15,25          |
| JCDecaux NEDERLAND BV                                               |           | Pays-Bas         | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux PORTUGAL - MOBILIARIO URBANO Lda                           | (1)       | Portugal         | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| PURBE PUBLICIDADE URBANA & GESTAO Lda                               |           | Portugal         | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| ELAN DECAUX W.L.L                                                   | (1)       | Qatar            | 50,00       | Equiv.*                  | 49,00          |
| JCDecaux DOMINICANA, S.A.S.                                         |           | Rép. Dominicaine | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux MESTSKY MOBILIAR Spol Sro                                  | (1)       | Rép. Tchèque     | 85,15       | Glob.                    | 100,00         |
| RENCAR MEDIA Spol Sro                                               | (23)      | Rép. Tchèque     | 61,31       | Glob.                    | 100,00         |
| CLV CR Spol Sro                                                     | (23)      | Rép. Tchèque     | 61,31       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux UK Ltd                                                     | (1)       | Royaume-Uni      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux SMALL CELLS Ltd                                            |           | Royaume-Uni      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| IN FOCUS PUBLIC NETWORKS LIMITED                                    |           | Royaume-Uni      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| VIOOH LIMITED                                                       | (1)       | Royaume-Uni      | 97,91       | Glob.                    | 97,91          |
| JCDecaux EL SALVADOR, S.A. DE C.V.                                  |           | Salvador         | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| IMC INTERAMERICANA MEDIOS DE COMUNICACION EL SALVADOR, S.A. DE C.V. |           | Salvador         | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux SINGAPORE Pte Ltd                                          |           | Singapour        | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux SLOVAKIA Sro                                               |           | Slovaquie        | 85,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux SVERIGE AB                                                 |           | Suède            | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| OUTDOOR AB                                                          | (19)      | Suède            | 41,24       | Equiv.*                  | 41,24          |
| JCDecaux CORPORATE SERVICES GmbH                                    |           | Suisse           | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux URUGUAY                                                    | (6)       | Uruguay          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux OOH URUGUAY S.A.                                           |           | Uruguay          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |

| SOCIÉTÉS                                                                                   |      | PAYS                | % D'INTÉRÊT | MÉTHODE DE CONSOLIDATION | % DE CONTRÔLE* |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------|---------------------|-------------|--------------------------|----------------|
| TRANSPORT                                                                                  |      |                     |             |                          |                |
| EXTIME MEDIA                                                                               |      | France              | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| METROBUS                                                                                   |      | France              | 33,00       | Equiv.                   | 33,00          |
| JCDecaux SPG OUTDOOR ADVERTISING (PTY) LTD                                                 |      | Afrique du Sud      | 35,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| MEDIA FRANKFURT GmbH                                                                       |      | Allemagne           | 39,00       | Equiv.*                  | 39,00          |
| JCDecaux AIRPORT MEDIA GmbH                                                                |      | Allemagne           | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ATA SAUDI LLC                                                                     |      | Arabie Saoudite     | 60,00       | Glob.                    | 60,00          |
| BUSPAK ADVERTISING GROUP PTY LTD                                                           |      | Australie           | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| GSP PRINT PTY LTD                                                                          |      | Australie           | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| INFOSCREEN AUSTRIA GmbH                                                                    |      | Autriche            | 67,00       | Glob.                    | 100,00         |
| JCD BAHRAIN WLL                                                                            |      | Bahreïn             | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux TRANSPORTES LTDA                                                                  |      | Brésil              | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux MIDIA AEROPORTOS LTDA                                                             |      | Brésil              | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux TRILHOS LTDA                                                                      |      | Brésil              | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux CAMEROUN                                                                          |      | Cameroun            | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| JCDecaux MOMENTUM SHANGHAI AIRPORT ADVERTISING Co. Ltd                                     |      | Chine               | 35,00       | Equiv.*                  | 35,00          |
| JCDecaux ADVERTISING (BEIJING) Co. Ltd                                                     |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ADVERTISING (SHANGHAI) Co. Ltd                                                    |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| CHONGQING MPI PUBLIC TRANSPORTATION ADVERTISING Co. Ltd                                    |      | Chine               | 60,00       | Glob.                    | 60,00          |
| CHENGDU MPI PUBLIC TRANSPORTATION Advertising Co. Ltd                                      |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SHANGHAI SMART JCDecaux SHENTONG ADVERTISING Co. Ltd                                       |      | Chine               | 60,00       | Equiv.*                  | 51,00          |
| NANJING METRO JCDecaux ADVERTISING Co. Ltd                                                 |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ADVERTISING CHONGQING Co. Ltd                                                     |      | Chine               | 80,00       | Glob.                    | 80,00          |
| SUZHOU JCDecaux METRO ADVERTISING Co. Ltd                                                  |      | Chine               | 80,00       | Glob.                    | 65,00          |
| NANJING JCDecaux BUS ADVERTISING Co. Ltd                                                   |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| GUANGZHOU METRO JCDecaux ADVERTISING Co. Ltd                                               | (2)  | Chine               | 49,00       | Equiv.*                  | 49,00          |
| GUANGZHOU JCDecaux AEROTROPOLIS ADVERTISING Co. Ltd                                        |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| TIANJIN METRO JCDecaux ADVERTISING Co. Ltd                                                 | (13) | Chine               | 45,00       | Equiv.*                  | 60,00          |
| SUZHOU JCDecaux METRO TRANSPORT ADVERTISING Co. Ltd                                        | (13) | Chine               | 55,00       | Equiv.*                  | 60,00          |
| VIOOH CHINA LIMITED                                                                        |      | Chine               | 97,91       | Glob.                    | 100,00         |
| NANJING JCDecaux METRO VIOOH MEDIA TECHNOLOGY Co. Ltd                                      | (2)  | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| WUHAN JCDecaux BUS ADVERTISING Co. Ltd                                                     |      | Chine               | 65,00       | Glob.                    | 65,00          |
| JCDecaux SHANGHAI SHENTONG METRO ADVERTISING Co. Ltd                                       | (13) | Chine               | 60,00       | Equiv.*                  | 60,00          |
| BEIJING TOP RESULT METRO Advertising Co. Ltd                                               | (16) | Chine               | 45,00       | Equiv.*                  | 45,00          |
| JCDecaux PEARL & DEAN Ltd                                                                  |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux INNOVATE Ltd                                                                      |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| MEDIA PRODUCTION Ltd                                                                       |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux CHINA HOLDING Ltd                                                                 |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| TOP RESULT PROMOTION Ltd                                                                   |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| MEDIA PARTNERS INTERNATIONAL Ltd                                                           |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux DIGITAL VISION (HK) Ltd                                                           |      | Chine               | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| VIOOH (HK) LIMITED                                                                         |      | Chine               | 97,91       | Glob.                    | 100,00         |
| CNDECAUX AIRPORT MEDIA Co. Ltd                                                             |      | Chine               | 30,00       | Equiv.                   | 30,00          |
| JCDecaux DICON FZCO                                                                        |      | Emirats Arabes Unis | 80,36       | Glob.                    | 80,36          |
| JCDecaux MIDDLE EAST FZ-LLC                                                                | (15) | Emirats Arabes Unis | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux OUT OF HOME FZ-LLC (ABU DHABI)                                                    |      | Emirats Arabes Unis | 55,00       | Glob.                    | 55,00          |
| EXTIME MEDIA JORDANIE                                                                      | (3)  | Jordanie            | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| JCDecaux AIRPORT, Inc.                                                                     |      | Etats-Unis          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| MIAMI AIRPORT CONCESSION, LLC                                                              |      | Etats-Unis          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| JCDecaux AIRPORT CHICAGO, LLC                                                              |      | Etats-Unis          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| THE JOINT VENTURE FOR THE OPERATION OF THE ADVERTISING CONCESSION AT HOUSTON AIRPORTS, LLC |      | Etats-Unis          | 99,00       | Glob.                    | 99,00          |
| JCDecaux AIRPORT BOSTON, LLC                                                               | (24) | Etats-Unis          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |

| SOCIÉTÉS                                                        |                  | PAYS           | % D'INTÉRÊT | MÉTHODE DE CONSOLIDATION | % DE CONTRÔLE* |
|-----------------------------------------------------------------|------------------|----------------|-------------|--------------------------|----------------|
| JCDecaux AIRPORT DALLAS FORT WORTH, LLC                         |                  | Etats-Unis     | 97,50       | Glob.                    | 97,50          |
| IGPDECAUX Spa                                                   | (1) & (13)       | Italie         | 60,00       | Equiv.*                  | 60,00          |
| IGPDECAUX GIUBILEO S.R.L.                                       |                  | Italie         | 57,24       | Equiv.*                  | 60,00          |
| JCDecaux NORGE AS                                               | (1)              | Norvège        | 97,69       | Glob.                    | 100,00         |
| CITY BUS TOP, S.A.                                              |                  | Panama         | 40,63       | Glob.                    | 80,00          |
| PUBLICIDAD AEROPUERTO DE TOCUMEN, S.A.                          |                  | Panama         | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| HIGH TRAFFIC MEDIA, S.A.                                        | (1) & (3) & (18) | Panama         | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux PARAGUAY SA                                            |                  | Paraguay       | 70,00       | Glob.                    | 70,00          |
| JCDecaux PERU SAC                                               | (1)              | Pérou          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux AIRPORT POLSKA Sp zoo                                  |                  | Pologne        | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux AIRPORT PORTUGAL SA                                    |                  | Portugal       | 85,00       | Glob.                    | 85,00          |
| RENCAR PRAHA AS                                                 | (23)             | Rép. Tchèque   | 61,31       | Glob.                    | 72,00          |
| JCDecaux ASIA SINGAPORE Pte Ltd                                 |                  | Singapour      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux OUT OF HOME ADVERTISING Pte Ltd                        |                  | Singapour      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux THAILAND Co., Ltd                                      |                  | Thaïlande      | 98,00       | Glob.                    | 49,50          |
| AFFICHAGE                                                       |                  |                |             |                          |                |
| STRATUS                                                         | (3) & (17)       | France         | 51,00       | Glob.                    | 51,00          |
| JCDecaux SOUTH AFRICA HOLDINGS (PROPRIETARY) LIMITED            |                  | Afrique du Sud | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux SOUTH AFRICA OUTDOOR ADVERTISING (PROPRIETARY) LIMITED |                  | Afrique du Sud | 49,00       | Glob.                    | 70,00          |
| JCDecaux SUB-SAHARAN AFRICA (Pty) Ltd                           |                  | Afrique du Sud | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| MERAFA RAIL                                                     |                  | Afrique du Sud | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| MERAFA OUTDOOR                                                  |                  | Afrique du Sud | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| CORPCOM OUTDOOR                                                 |                  | Afrique du Sud | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| SUBURBAN INDUSTRIAL SIGN DESIGN                                 |                  | Afrique du Sud | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| RENT A SIGN LEBOWA                                              |                  | Afrique du Sud | 39,08       | Equiv.*                  | 50,00          |
| JCDecaux SOUTH AFRICA (PTY) Ltd                                 |                  | Afrique du Sud | 70,00       | Glob.                    | 100,00         |
| OUTDOOR Co (Pty) Ltd                                            |                  | Afrique du Sud | 70,00       | Glob.                    | 100,00         |
| BDEYE DESIGNS (Pty) Ltd                                         |                  | Afrique du Sud | 70,00       | Glob.                    | 100,00         |
| KCF INVESTMENTS (Pty) Ltd                                       |                  | Afrique du Sud | 70,00       | Glob.                    | 100,00         |
| NEWSHELF1001 (Pty) Ltd (Lease Co)                               |                  | Afrique du Sud | 70,00       | Glob.                    | 100,00         |
| SIYENZA GRAPHIC DESIGN AND SIGNAGE (PTY) LTD                    |                  | Afrique du Sud | 70,00       | Glob.                    | 100,00         |
| INTER-AFRICA OUTDOOR ADVERTISING (SOUTH AFRICA) (PTY) Ltd       |                  | Afrique du Sud | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux SUBSAHARAN AFRICA HOLDINGS (Pty) Ltd                   |                  | Afrique du Sud | 70,00       | Glob.                    | 100,00         |
| JINJA 3 OUTDOOR ADVERTISING PTY LTD                             |                  | Afrique du Sud | 21,00       | Equiv.*                  | 30,00          |
| JCDecaux ANGOLA LIMITADA                                        |                  | Angola         | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ARGENTINA OOH S.A.                                     |                  | Argentine      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ANZ PTY Ltd                                            |                  | Australie      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux AUSTRALIA HOLDINGS PTY Ltd                             |                  | Australie      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| APN OUTDOOR GROUP PTY LTD                                       |                  | Australie      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| APNO GROUP HOLDINGS PTY LTD                                     |                  | Australie      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| APNO FINANCE PTY LTD                                            |                  | Australie      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux AUSTRALIA TRADING PTY LTD                              | (1)              | Australie      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| APN OUTDOOR PTY LTD                                             |                  | Australie      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| AUSTRALIAN POSTERS PTY LTD                                      |                  | Australie      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| ADSPACE PTY LTD                                                 |                  | Australie      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| IOM PTY LIMITED                                                 |                  | Australie      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| GEWISTA WERBEGESELLSCHAFT.mbH                                   | (1)              | Autriche       | 67,00       | Glob.                    | 67,00          |
| PROGRESS AUSSENWERBUNG GmbH                                     |                  | Autriche       | 45,10       | Glob.                    | 51,00          |
| USP WERBEGESELLSCHAFT.mbH                                       |                  | Autriche       | 52,93       | Glob.                    | 79,00          |
| JCDecaux CENTRAL EASTERN EUROPE Holding AG                      |                  | Autriche       | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| GEWISTA SERVICE GmbH                                            |                  | Autriche       | 67,00       | Glob.                    | 100,00         |
| ROLLING BOARD OBERÖSTERREICH WERBE GmbH                         |                  | Autriche       | 26,47       | Equiv.*                  | 50,00          |

| SOCIÉTÉS                                                     |      | PAYS             | % D'INTÉRÊT | MÉTHODE DE CONSOLIDATION | % DE CONTRÔLE* |
|--------------------------------------------------------------|------|------------------|-------------|--------------------------|----------------|
| KULTURFORMAT GmbH                                            |      | Autriche         | 67,00       | Glob.                    | 100,00         |
| MEGABOARD GmbH                                               |      | Autriche         | 45,10       | Glob.                    | 51,00          |
| ANKÜNDER GmbH                                                |      | Autriche         | 22,31       | Equiv.                   | 33,30          |
| ATSBG Holding GmbH                                           |      | Autriche         | 85,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDECAUX ATA SAUDI BRANCH OF A FOREIGN COMPANY               | (8)  | Bahreïn          | 60,00       | Glob.                    | 60,00          |
| JCDecaux BILLBOARD BELGIUM                                   |      | Belgique         | 86,93       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux BELGIUM SA                                          |      | Belgique         | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| CS CONSULTING BVBA                                           |      | Belgique         | 86,93       | Glob.                    | 86,93          |
| PUBLIRROUTE NV                                               |      | Belgique         | 86,93       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux INSERT BELGIUM                                      |      | Belgique         | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux BOTSWANA (PTY) LIMITED                              |      | Botswana         | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux MEDIA OOH Ltda                                      |      | Brésil           | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux OUTDOOR Ltda                                        |      | Brésil           | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux BULGARIA EOOD                                       |      | Bulgarie         | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| MARKANY LINE EOOD                                            |      | Bulgarie         | 25,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| PRIME OUTDOOR OOD                                            |      | Bulgarie         | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| JCDecaux IMAGE JSC                                           |      | Bulgarie         | 25,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| IOAHC INVESTMENTS URUGUAY COMPANY                            |      | Caimans, îles    | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| IOA PROLIX COMPANY                                           |      | Caimans, îles    | 80,00       | Glob.                    | 80,00          |
| JCDecaux OOH CHILE Sp.A.                                     |      | Chili            | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| POAD                                                         |      | Chine            | 49,00       | Equiv.                   | 49,00          |
| PUBLIGRÁFIK GROUP, INC. S.A.                                 |      | Costa Rica       | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| I M C INTERAMERICANA MEDIOS DE COMUNICACION, S.A.            | (1)  | Costa Rica       | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| EUROPLAKAT Doo                                               |      | Croatie          | 45,10       | Glob.                    | 51,00          |
| JCDecaux ESATINI (PROPRIETARY) LIMITED                       |      | Eswatini         | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux CHICAGO COMMUNICATION NETWORK, LLC                  |      | Etats-Unis       | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| PUBLICIDAD GRAFICA, S.A.                                     |      | Guatemala        | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| IMC INTERAMERICANA MEDIOS DE COMUNICACION-GUATEMALA, S.A.    |      | Guatemala        | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux TOP MEDIA HONDURAS, S.A.                            |      | Honduras         | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux REUNION ISLAND                                      |      | Réunion, île     | 62,13       | Glob.                    | 100,00         |
| DAVID ALLEN HOLDINGS Ltd                                     | (7)  | Irlande          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| DAVID ALLEN POSTER SITES Ltd                                 |      | Irlande          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| SOLAR HOLDINGS Ltd                                           |      | Irlande          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux IRELAND Ltd                                         | (1)  | Irlande          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| BRAVO OUTDOOR ADVERTISING Ltd                                |      | Irlande          | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux LESOTHO (PTY) LTD                                   |      | Lesotho          | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux OUTDOOR ADVERTISING LTD                             |      | Malawi           | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux (MAURITIUS) Ltd                                     |      | Maurice          | 62,13       | Glob.                    | 79,50          |
| CONTINENTAL OUTDOOR MEDIA MANAGEMENT COMPANY (MAURITIUS) Ltd |      | Maurice          | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| VENDOR PUBLICIDAD EXTERIOR S DE R.L. DE C.V.                 |      | Mexique          | 60,00       | Glob.                    | 100,00         |
| CORPORACION DE MEDIOS INTEGRALES, S.A. DE C.V.               |      | Mexique          | 60,00       | Glob.                    | 100,00         |
| PUBLITOP, S.A. DE C.V.                                       |      | Mexique          | 60,00       | Glob.                    | 100,00         |
| MEDIOS DE PUBLICIDAD S.A. DE CV                              | (20) | Mexique          | 60,00       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux MOZAMBIQUE LDA                                      |      | Mozambique       | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux NAMIBIA OUTDOOR ADVERTISING (Pty) Limited           |      | Namibie          | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux TOP MEDIA NICARAGUA, S.A.                           |      | Nicaragua        | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux NIGERIA OUTDOOR ADVERTISING Ltd                     |      | Nigeria          | 54,71       | Glob.                    | 70,00          |
| JCDecaux NEW ZEALAND HOLDINGS LIMITED                        |      | Nouvelle-Zélande | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux NEW ZEALAND TRADING LIMITED                         | (1)  | Nouvelle-Zélande | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| BH PRISUM, S.A.                                              |      | Panama           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| GRUPO PUBLIGRAFIK, S.A.                                      |      | Panama           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| IMC HOLDINGS INTERNATIONAL, INC.                             |      | Panama           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |

| SOCIÉTÉS                                          |      | PAYS             | % D'INTÉRÊT | MÉTHODE DE CONSOLIDATION | % DE CONTRÔLE* |
|---------------------------------------------------|------|------------------|-------------|--------------------------|----------------|
| JCDecaux TOP MEDIA SERVICIOS DE PANAMÁ, S.A.      |      | Panama           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| TOP MEDIA PANAMÁ, S.A.                            |      | Panama           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| PUBLITOP DE PANAMÁ, S.A.                          |      | Panama           | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux NEONLIGHT Sp zoo                         | (21) | Pologne          | 67,00       | Glob.                    | 100,00         |
| GIGABOARD POLSKA Sp zoo Poland                    |      | Pologne          | 67,00       | Glob.                    | 100,00         |
| RED PORTUGUESA - PUBLICIDADE EXTERIOR SA          |      | Portugal         | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| DISTRIBUIDORA DE VALLAS DOMINICANA (DIVASA), S.A. |      | Rép. Dominicaine | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| EUROPLAKAT Spol Sro                               |      | Rép. Tchèque     | 85,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux Ltd                                      |      | Royaume-Uni      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux UNITED Ltd                               |      | Royaume-Uni      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| ALLAM GROUP Ltd                                   |      | Royaume-Uni      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| EXCEL OUTDOOR MEDIA Ltd                           |      | Royaume-Uni      | 100,00      | Glob.                    | 100,00         |
| GRUPO PUBLIGRAFIK S.A de C.V.                     |      | Salvador         | 50,78       | Glob.                    | 100,00         |
| ISPA BRATISLAVA Spol Sro                          |      | Slovaquie        | 85,15       | Glob.                    | 100,00         |
| EUROPLAKAT Doo                                    |      | Slovénie         | 27,56       | Equiv.*                  | 41,13          |
| PLAKATIRANJE Doo                                  |      | Slovénie         | 27,56       | Equiv.*                  | 41,13          |
| SVETLOBNE VITRINE                                 |      | Slovénie         | 27,56       | Equiv.*                  | 41,13          |
| MADISON Doo                                       |      | Slovénie         | 27,56       | Equiv.*                  | 41,13          |
| METROPOLIS MEDIA Doo (SLOVENIA)                   |      | Slovénie         | 27,56       | Equiv.*                  | 41,13          |
| APG SGA SA                                        |      | Suisse           | 16,44       | Equiv.                   | 16,44          |
| JCDecaux TANZANIA LTD                             |      | Tanzanie         | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| BIGBOARD B.V.                                     | (9)  | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| ALTER-V LLC                                       |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| BIGBOARD KHARKOV                                  |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| BIGBOARD LLC (KIEV)                               |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| BIGBOARD LVOV                                     |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| BIGBOARD VYSHGOROD                                |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| BIGBOARD ZAPOROZHIE                               |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| BOMOND LLC                                        |      | Ukraine          | 25,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| OUTDOORAUTO LLC                                   |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| POSTER DNEPROPETROVSK                             |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| POSTER DONBASS                                    |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| POSTER LLC (KIEV)                                 |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| REKSVIT UKRAINE LLC                               |      | Ukraine          | 50,00       | Equiv.*                  | 50,00          |
| JCDecaux ZAMBIA LTD                               |      | Zambie           | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |
| JCDecaux ZIMBABWE (PVT) LTD                       |      | Zimbabwe         | 78,15       | Glob.                    | 100,00         |

- [1] Sociétés qui sont réparties sur deux ou trois activités pour les besoins d'information sectorielle, mais reprises ici sur leur activité historique.
- [2] Sociétés liquidées en 2025.
- [3] Sociétés consolidées en 2025.
- [4] Sociétés cédées en 2025.
- [5] Cette société est un établissement de JCD Bahrain WLL.
- [6] Cette société est un établissement de JCDecaux France.
- [7] Société de droit britannique opérant en Irlande du Nord.
- [8] L'entité JCDECAUX ATA SAUDI BRANCH OF A FOREIGN COMPANY (Bahreïn) est une succursale de JCDecaux ATA SAUDI LLC (Arabie Saoudite).
- [9] Société de droit néerlandais opérant en Ukraine.
- [10] Société de droit des Îles Vierges Britanniques opérant en Chine.
- [11] Société de droit des Îles Caimans opérant en Chine.
- [12] Société de droit britannique opérant en Chine.
- [13] TIANJIN METRO JCDecaux ADVERTISING Co.Ltd (Chine), SUZHOU JCDecaux METRO TRANSPORT ADVERTISING Co.Ltd (Chine), JCDecaux SHANGHAI SHENTONG METRO ADVERTISING Co. Ltd (Chine) et IGPDECAUX Spa (Italie) sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence du fait du contrôle conjoint avec le partenaire du Groupe dans les pouvoirs de direction.
- [14] L'entité WALL SOFIA EOOD (Bulgarie) a été absorbée par JCDecaux BULGARIA EOOD (Bulgarie) le 2 janvier 2025.
- [15] JCDecaux MIDDLE EAST FZ-LLC (Emirats Arabes Unis) opère également au Koweït.
- [16] Prise de contrôle conjoint dans l'entité BEIJING TOP RESULT METRO Advertising. Co. Ltd (Chine) par TOP RESULT PROMOTION Ltd (Chine) en janvier 2025. Le pourcentage de contrôle et d'intérêt passe de 41 % à 45 %. L'entité est désormais consolidé par la méthode de la mise en équivalence sous contrôle conjoint.
- [17] Acquisition le 31 mars 2025 de 51 % de l'entité STRATUS (France) par JCDecaux France (France). La société est consolidée en Intégration Globale.
- [18] Le 30 janvier 2025, acquisition de 100 % de High Traffic Media, S.A. (Panama) par JCDecaux Top Media, S.A. (Panama). La société est consolidée en Intégration Globale au pourcentage de contrôle de 100 % et le pourcentage d'intérêt est de 50,78 %.
- [19] Diminution du pourcentage d'intérêt et de contrôle de 48,50 % à 41,24 % suite à une augmentation de capital du partenaire dans OUTDOOR AB (Suède) avec effet rétroactif au 1er janvier 2025.
- [20] L'activité principale de la société Medios de Publicidad S.A. de C.V (Mexique) est désormais l'Affichage.
- [21] Le 19 mai 2025, cession de JCDecaux NEONLIGHT Sp zoo (Pologne) par JCDecaux France (France) à GIGABOARD POLSKA Sp zoo Poland (Pologne) entraînant une diminution du pourcentage d'intérêt de 100 % à 67 %.
- [22] Le 28 mai 2025, l'entité CORPORACION AMERICANA DE EQUIPAMIENTOS URBANOS S.L.U (Espagne) a été absorbée par JCDecaux LATIN AMERICA INVESTMENTS HOLDING S.L.U (Espagne) avec un effet rétroactif au 1er janvier 2025.
- [23] Le 17 décembre 2025, rachat auprès d'un partenaire de 2 % de participation ne donnant pas le contrôle dans la société Rencar Praha AS (République Tchèque) portant le pourcentage de contrôle et d'intérêt de respectivement 70 % à 72 % et 59,61 % à 61,31 % et ayant pour effet l'augmentation du pourcentage d'intérêt dans les sociétés qu'elle détient Rencar Media Spol Sro et CLV CR Spol Sro.
- [24] L'entité JCDecaux AIRPORT BOSTON, LLC (Etats-Unis) a été absorbée par JCDecaux AIRPORT, Inc. (Etats-Unis) le 1er juillet 2025.
- [25] Le 10 septembre 2025, cession sans perte de contrôle de 50% des parts détenues par GEWISTA WERBEGES.mbh Billboard (Autriche) dans Digital Out of Home OO GmbH (Autriche) à USP WERBEGES.mbh (Autriche), entraînant une diminution du pourcentage d'intérêt de 33,50 % à 26,47 %. Le 17 septembre 2025, l'entité Digital Out of Home OO GmbH (Autriche) a été absorbée par Rolling Board Oberösterreich Werbe GmbH (Autriche).

Note :

Glob. = intégration globale

Equiv.\* = mise en équivalence sous contrôle conjoint

Equiv. = mise en équivalence sous influence notable

\* Le pourcentage de contrôle correspond à la quote-part de détention directe ou indirecte dans le capital des sociétés à l'exception des sociétés détenues par des sociétés en contrôle conjoint et sous influence notable. Pour ces sociétés, le pourcentage de contrôle correspond au pourcentage de contrôle de sa détentrice.

Pour les sociétés contrôlées et les sociétés mises en équivalence qu'elles détiennent, le pourcentage de droit de vote est usuellement déterminé sur la base du pourcentage de contrôle, à l'exception de quelques sociétés en Chine où il est déterminé sur la représentation au sein des organes de gouvernance, les spécificités juridiques et réglementaires locales ne permettant pas de l'apprécier autrement, et de la Thaïlande où le pourcentage de droit de vote est de 98 %.



## 14. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 23 janvier 2026, le Groupe a annoncé que les actionnaires d'APG|SGA ont validé en Assemblée Générale extraordinaire la clause d'"opting-up" garantissant que l'achat d'actions supplémentaires par NZZ selon l'accord signé le 11 décembre 2025, en vertu duquel JCDecaux SE vendra 325 519 actions d'APG|SGA, correspondant à 10,85 % de son capital social, n'obligera pas NZZ à déclencher une offre sur la totalité des actions APG|SGA.

Le 11 mars 2026, le Conseil de Surveillance a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de mai 2026 une distribution de dividende au titre de 2025 de 0,65€ par action.

Cette opération à l'issue de laquelle la participation de JCDecaux SE dans APG|SGA sera d'environ 5,6%, devrait générer un paiement en faveur de JCDecaux SE de l'ordre de 71 millions de francs suisses avant frais de transactions.

La conclusion de la vente, attendue au deuxième trimestre 2026, reste soumise à l'approbation des autorités de la concurrence.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la société JCDecaux SE,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société JCDecaux SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## Traitement comptable des « Contrats de location »

### Risque identifié

Le Groupe JCDecaux applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de location » selon laquelle l'ensemble des contrats concernés fait l'objet d'un modèle unique de comptabilisation pour les preneurs, avec la reconnaissance d'un droit d'utilisation à l'actif et d'une dette de loyers au passif. Au sens de cette norme, un contrat est un contrat de location, ou contient une composante location, s'il donne le droit au locataire de contrôler l'utilisation d'un actif identifié (principalement des emplacements publicitaires en ce qui concerne le Groupe JCDecaux) pour une certaine période, en échange d'un paiement. Les contrats prévoyant des droits substantiels de substitution des emplacements publicitaires accordés aux bailleurs sont exclus de la norme.

Les modalités d'application de la norme IFRS 16 sont décrites dans la note 1.11 « Contrats de location » de l'annexe aux comptes consolidés. Ainsi, au 31 décembre 2025, les droits d'utilisation dans les comptes consolidés de votre société s'élèvent à 1 685 M€ et les dettes locatives s'élèvent à 1 996 M€.

Nous avons considéré la norme sur les contrats de location comme un point clé de l'audit en raison du nombre et du caractère significatif de ces contrats pour votre Groupe, de l'incidence significative de cette norme par rapport aux états financiers consolidés, des choix de méthodes comptables appliquées et du degré élevé du jugement de la direction de votre Groupe pour la détermination des hypothèses utilisées (caractère substantiel des droits de substitution accordés aux bailleurs, durée effective des contrats de location, détermination des taux de financement).

### Notre réponse

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures mises en place par votre Groupe pour le recensement et la comptabilisation des contrats de location ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par le Groupe JCDecaux, sous-tendant la détermination des droits d'utilisation et des dettes de loyers ;
- Apprécier la pertinence des analyses effectuées par le Groupe JCDecaux sur le caractère substantiel des droits de substitution accordés aux bailleurs ;
- Vérifier la correcte application de la norme IFRS 16, de ses amendements et interprétations ;
- Tester la fiabilité du système d'information dédié à la gestion des contrats de location concernés par l'application de la norme IFRS 16 avec l'aide de nos experts ;

- Comparer, par échantillonnage :
  - les données saisies dans le système d'information servant à déterminer les actifs et passifs relatifs aux contrats de locations, avec les documents contractuels sous-jacents ;
  - les critères pris en compte par la direction pour déterminer la durée effective de location retenue pour les contrats en tacite reconduction et les contrats comportant des options de résiliation et de renouvellement ;
  - les données utilisées pour la détermination des taux de financement avec les données de marché ;
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

### **Evaluation des goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles, droits d'utilisation et titres mis en équivalence**

#### **Risque identifié**

Au 31 décembre 2025, la valeur des goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles, droits d'utilisation et titres mis en équivalence s'élève à 5 556 M€.

Le Groupe JCDecaux réalise des tests de perte de valeur au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant :

- aux entités opérationnelles pour les actifs immobilisés corporels, incorporels, les droits d'utilisation et les titres mis en équivalence et ;
- au niveau de chaque regroupement d'UGT dont le périmètre est déterminé soit au croisement d'un secteur opérationnel et d'une zone géographique, soit sur des groupements d'UGT spécifiques (Secteur Aéroports, zones Pacifique, Royaume-Uni (hors aéroports), France « Roadside » et Etats-Unis « Roadside ») pour les goodwill.

Le Groupe JCDecaux décrit les modalités de ces tests de perte de valeur dans les notes 1.10 et 1.12 de l'annexe des comptes consolidés.

Ces tests de perte de valeur représentent un point clé de l'audit en raison de l'importance des actifs concernés dans les comptes consolidés et des estimations et des jugements nécessaires à leur évaluation. Ils intègrent, pour déterminer la valeur recouvrable, des données prévisionnelles propres à chaque secteur opérationnel. Ces données comportent la vision de la direction sur les perspectives de rentabilité et des hypothèses sur la détermination des flux de trésorerie et du taux d'actualisation, tel que cela est décrit dans la note 1.10 « Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, des droits d'utilisation et des goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés.

#### **Notre réponse**

Les diligences d'audit que nous avons mises en œuvre ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des processus et analyses conduites par la société JCDecaux SE pour réaliser ces évaluations ;
- Evaluer la conformité de la méthodologie mise en œuvre pour effectuer les tests de pertes de valeur avec la norme IAS 36 ;
- Réconcilier avec les comptes les valeurs nettes comptables des actifs faisant l'objet des tests de perte de valeur ;
- Vérifier par sondages l'exactitude arithmétique du modèle utilisé pour déterminer les valeurs d'utilité ;

- Analyser le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues par des entretiens avec la direction financière de votre Groupe et par comparaison avec les données utilisées dans les précédents tests de perte de valeur ainsi que, le cas échéant, la performance historique des filiales concernées ;
- Evaluer le caractère raisonnable du taux d'actualisation, du taux de croissance long terme et du taux de renouvellement des contrats ;
- Recalculer les taux d'actualisation et les comparer aux calculs effectués par le Groupe ;
- Procéder à des analyses de sensibilité sur les principales hypothèses utilisées ;
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

##### **Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directoire. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

##### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société JCDecaux SE par l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2024 pour le cabinet Forvis Mazars SA et du 10 mai 2006 pour le cabinet KPMG SA.

Au 31 décembre 2025, le cabinet Forvis Mazars SA était dans la deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG SA dans la vingtième année sans interruption.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes

## Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous

jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 12 mars 2026

Francisco SANCHEZ

Associé

KPMG SA

Paris La Défense, le 12 mars 2026

Jacques PIERRE

Associé

Guillaume SALOMMEZ

Associé